Brendan Kemmet

L'ÉVASION DU SIECLE

LA VÉRITÉ SUR RÉDOINE FAÏD

PLON

Brendan Kemmet

L'évasion du siècle

La vérité sur Rédoine Faïd

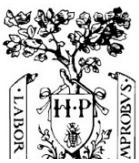

DU MÊME AUTEUR

Les Parrains du foot, avec Mathieu Grégoire et Stéphane Sellami, Robert Laffont, 2018.

Angelo di Marco, l'art du crime, Steinkis, 2015.

Antonio Ferrara, le roi de la belle, avec Matthieu Suc, Le Cherche Midi, 2008, 2012.

S.O.S. Police, Le Cherche Midi, 2010.

En couverture : Création graphique : V. Podevin
© Alexander Roth-Grisard/MaxPPP

© Éditions Plon, un département de Place des Éditeurs, 2019

12, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 09 00
Fax : 01 44 16 09 01
www.plon.fr
www.lisez.com

EAN : 978-2-259-27783-9

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

Composition numérique réalisée par Facompo

« Il ne commérait jamais, un sérieux défaut chez de nombreux criminels pourtant professionnels. Ils veulent de la reconnaissance dans un monde où il n'y a pas de place pour ça. »

Edward BUNKER, *No Beast So Fierce*
(*Aucune bête aussi féroce*)

1
L’évasion

1er juillet 2018, 7 heures du matin, Centre pénitentiaire du Sud-Francilien, Réau, Seine-et-Marne.

Cellule 207, au deuxième étage du quartier d’isolement. Le numéro d’écrou 0010189 est déjà levé, rasé, habillé. Comme toujours. Rédoine Faïd prend son petit déjeuner. Il a enfilé un T-shirt Hugo Boss orange, une de ses marques préférées, et un bas de survêtement. Un surveillant du quartier d’isolement ouvre la porte. Le détenu lui confie un sac rempli de linge sale. Son contenu doit être fouillé avant d’être remis aux visiteurs qui lui apporteront des vêtements propres. Car aujourd’hui, c’est parloir et Rédoine Faïd est de bonne humeur.

— On a gagné hier, lance le détenu au surveillant.

La veille, samedi, en huitièmes de finale de la Coupe du monde de football, les coéquipiers de Kylian Mbappé ont renversé la vapeur et terrassé la redoutable équipe d’Argentine par 4 buts à 3. Un match haletant marqué par un incroyable but en demi-volée de Benjamin Pavard. La compétition, organisée par la Russie, bat son plein. Et Rédoine Faïd n’en perd pas une miette, lui le passionné qui jouait dès ses 10 ans en poussin à l’AS Creil, chez lui dans l’Oise, le sportif qui a continué jusqu’en senior. Les surveillants du quartier d’isolement diront même qu’il leur a promis de leur offrir une télé pour qu’ils puissent, eux aussi, suivre les matchs de la Coupe du monde.

La veille, le détenu a demandé et obtenu de déplacer au matin son parloir prévu le dimanche après-midi. À 16 heures, il y a Espagne-Russie. Faïd ne veut pas rater une seconde de la rencontre. Un surveillant rapporte : « Après avoir demandé confirmation aux gradés qui ont répondu favorablement, je suis retourné à la cabine où se trouvaient Faïd Rédoine et son frère pour lui confirmer que son parloir était validé pour le matin. Il semblait heureux. » D'ailleurs, le détenu le répète au téléphone un peu plus tard dans la journée à l'une de ses sœurs, insistant sur les « beaux matchs » qui doivent se jouer le dimanche. À l'écoute, l'administration pénitentiaire retranscrit et résume la conversation.

Communication du 30.06.2018 à 18 h 56

Un jeune homme décroche et dit qu'il joue à Fortnite avec son petit frère. Rédoine Faïd demande si sa mère est là. Il parle ensuite à Leila, sa sœur, et lui rapporte que l'équipe de France a gagné.

« Il y a plein de beaux matchs demain et lundi », dit-il en précisant qu'il avait déplacé le parloir du lendemain après-midi au matin, car les rencontres sont diffusées l'après-midi.
« Pour le foot les gens feraient n'importe quoi », s'amuse Leila.

Faïd précise qu'il a vu Djamel, le prénom usuel de son frère Brahim, « tout à l'heure », et que son frère a oublié de rapporter son journal et son linge. Il a aussi insisté auprès de Djamel/Brahim pour qu'il vienne le matin, à cause des matchs de foot l'après-midi.

Djamel a protesté. Rédoine rapporte à sa sœur qu'il lui a dit : « M'emmerde pas, y a match demain ! »

Cela fait rire Leila.

Était-ce un message codé ? Quoi qu'il en soit, son frère Brahim viendra plus tôt, de l'Oise, le département picard où résident la plupart des membres de la famille Faïd. Brahim, 57 ans, que ses proches appellent « Djamel », de douze ans l'aîné de Rédoine, est le cinquième de la fratrie Faïd, composée de onze frères et sœurs. De tous, il est celui qui le visite le plus

régulièrement, avec leur sœur Leila. Les surveillants de la prison connaissent bien ce petit chauve avec des lunettes de vue, qui « vient tout le temps ». Habituellement, Brahim, qui ne travaille plus car il est en invalidité, fait la route jusqu'à trois fois par semaine pour voir son cadet incarcéré. Un autre grand frère, le fidèle Rachid, visitait régulièrement Rédoine lui aussi, mais il n'a plus pris le chemin de Réau depuis plus d'un mois. Quand la fratrie ne vient pas, le reste du temps Rédoine l'a au téléphone. Tous les jours, parfois même plusieurs fois dans la journée.

À 9 h 20 ce premier dimanche de juillet, le surveillant M. et le gradé Q. ouvrent la cellule 207. Le premier palpe Rédoine, c'est la consigne avant qu'il ne sorte, et sent quelque chose dans une de ses poches. Il la lui fait retourner, pour découvrir… des bonbons. Faïd raffole de sucreries. Malgré la palpation, le truand médiatique est calme, « normal », diront les surveillants. Il parle encore de foot, des Bleus, du but de Pavard. Dans le couloir, il porte sur le bras un haut de survêtement et tient dans la main une petite bouteille d'eau. Il fait très chaud au parloir, surtout en été, là où les deux surveillants l'accompagnent. C'est une belle journée qui s'annonce, un gros soleil. Le mercure dépasse déjà 20 °C en matinée. Le haut de survêtement, même au bras, ne serait-il pas de trop ? Craint-il une baisse soudaine du thermomètre ? Les surveillants ne relèvent en tout cas pas ce détail. Plus tard, ils diront qu'ils ne se sont doutés de rien. « Rédoine était comme d'habitude », affirmeront-ils.

À 9 h 30, les caméras de surveillance de Réau filment Faïd marchant dans un couloir du centre pénitentiaire. Il est toujours entouré des deux surveillants. À l'entrée des parloirs, ces derniers le confient à un de leurs collègues qui escorte le détenu jusqu'à la cabine 50, presque toujours la même. Elle est située dans les parloirs QMC, pour « quartier maison centrale », là où sont rassemblés les détenus en longues peines et ceux considérés comme les plus à risque. Ces parloirs ont été installés à dessein le plus loin possible de la porte d'entrée de Réau. Cinq cabines identiques et étroites, 2 mètres sur 3, à peine. La 50 est la dernière de la rangée.

Brahim est déjà là, assis sur une des deux chaises rouges en plastique. Décor dépouillé : au milieu de la pièce, une table en fer à plateau de bois clair, type école. Dans un coin, une poubelle grise en plastique. Les murs sont blancs et vides, hormis un bouton d'appel rouge et un Interphone. Rédoine s'assoit. Les deux frères parlent foot et histoires de famille, un

héritage en Algérie. Ils « s'embrouillent » un peu, dira Brahim. Sur des questions d'argent.

10 h 13, aérodrome de Lognes-Émerainville, Seine-et-Marne.

La première fois qu'il les a vus, Stéphane Buy les a trouvés un peu « bizarres ». Les deux hommes se sont présentés à lui comme un père et son fils, attirés par des vols en hélicoptère. Ils étaient un rien négligés, mal rasés, en un mot « craspouilles », dira-t-il plus tard. C'était le 9 juin, trois semaines auparavant, au Rotor Club Formation sur l'aérodrome de Lognes-Émerainville. Stéphane Buy, un pilote d'hélicoptère et instructeur chevronné de 65 ans, les avait eus au téléphone. Ils lui avaient donné comme nom « Lepetit » et s'étaient dit très intéressés par des leçons de pilotage. Puis ils sont venus pour un baptême de l'air. Le père, c'est « Frédéric », la cinquantaine, petite taille et chevelure fournie. Une perruque, pensera plus tard le pilote. Le fils, « Julien », a entre 25 et 30 ans, des cheveux blonds mi-longs. Il est sans doute grimé, lui aussi.

Pour leur baptême, Stéphane Buy les emmène dans son hélicoptère jusqu'au Prieuré de Vernelle, en grande banlieue est de Paris, sur un ancien site bénédictin du XII^{e} siècle au milieu des champs, loué pour des mariages et des séminaires. Les « Lepetit père et fils » ne veulent pas toucher aux commandes de l'appareil. Ils veulent juste voler. Le père ne se sent pas bien et part vomir derrière un arbre lors de la halte au prieuré. Malgré cela, ils souhaitent revenir faire un nouveau vol avec « un cousin ». Stéphane Buy dira qu'il ne les « sentait pas », mais il accepte tout de même.

Rendez-vous est pris le dimanche 17 juin, dans l'après-midi. Cette fois, il emmène ses clients et leur cousin admirer le château de la famille Rothschild à Ferrières-en-Brie. « Un vol sans histoire », dira plus tard le pilote émérite. Au retour, M. Lepetit père demande encore à faire un nouveau vol, mais à bord d'une Alouette II, un autre appareil remisé dans le hangar de Stéphane Buy. Il a en effet trouvé cet hélicoptère « joli » et l'a admiré de très près. C'est un modèle ancien, mis en service en juin 1956, c'est-à-dire soixante-deux ans plus tôt… une véritable pièce de collection. Un hélicoptère historique, et mythique ; le troisième exemplaire des nombreuses Alouettes à être sorties des usines de la Société nationale des constructions aéronautiques du Sud-Est, future Sud-Aviation. Le père a rappelé le pilote quelques jours plus tard et a réservé un vol pour le dimanche matin 1er juillet, à 9 h 30.

À l'heure sonnante, les Lepetit sont là. Le cousin, en revanche, n'est pas venu. Ils donnent 500 euros, que des billets, au pilote et ils embarquent. Le père prend place à l'arrière de l'Alouette beige au numéro 1003 et à l'identification F-AZYQ peinte sur le côté. Son fils, à côté de Stéphane Buy. Le confort est sommaire, mais c'est un appareil robuste, capable de traverser l'Atlantique. Avec son équipement d'origine, l'Alouette est dénuée de moyens modernes de géolocalisation… Et, contrairement au premier appareil à bord duquel sont montés les Lepetit, il peut embarquer jusqu'à cinq personnes. Soit une de plus. Un détail qui a son importance.

Stéphane Buy se ravitaille en carburant puis ils décollent, à 10 h 16 précisément. Direction la ferme d'Arcy à Chaumes-en-Brie, toujours en Seine-et-Marne. Mais, après quelques minutes de vol, les passagers sont pris d'une envie pressante. Ils demandent au pilote de se poser. Les Lepetit père et fils descendent se soulager derrière des arbres. Quand ils reviennent, changement d'ambiance : ils brandissent des armes de poing. Les deux hommes font mettre Stéphane Buy à genoux. Ils le frappent avec la crosse de leurs pistolets.

— On connaît ta famille, on connaît ton adresse, le menacent-ils. Ça fait des mois qu'on te suit. Si tu fais pas ce qu'on te dit, on les tuera.

Ils affirment avoir des complices postés devant le domicile du pilote. Pourquoi cette violence ? Stéphane Buy ne va pas tarder à comprendre.

— On va aller chercher un ami à nous en prison. Toi, tu dois bien faire ton boulot.

Tout en parlant, ils continuent de frapper l'instructeur sur la nuque avec leurs armes. Ils lui prennent son téléphone portable. Les deux hommes sont très nerveux. Les petits coups sur la tête continuent dans l'hélicoptère qui redécolle, d'autant que Stéphane Buy est un peu désorienté et cherche son chemin vers Melun, la destination qu'ils lui ont indiquée. Les Lepetit le pressent :

— Va plus vite ! Et vole bas.

Tellement bas que Stéphane Buy manque de repères géographiques et peine à reconnaître les lieux. À un moment, le passager arrière dialogue au téléphone avec quelqu'un. Ils semblent avoir rendez-vous. Puis, à la vue de deux grosses cheminées, les passagers désignent un champ où ils ordonnent au pilote d'atterrir. Au bout d'une parcelle de blé, sur une partie en jachère à la limite d'un bois, un grand drap rouge a été déplié au milieu des herbes hautes. L'Alouette se pose de nouveau. Il est 11 heures.

— Coupe le moteur. Baisse la tête !

Stéphane Buy obtempère et sent le canon d'une arme dans son dos. Penché sur le manche, il peut tout de même voir deux hommes armés qui rejoignent son appareil. Les nouveaux venus aident les Lepetit à charger de gros sacs noirs à l'arrière de l'Alouette. Finalement, un seul de ces deux nouveaux personnages monte à bord. Il est habillé tout de noir, porte une cagoule et une arme qui a tout l'air d'un fusil-mitrailleur. Au moment de redécoller, il y a un problème. Le démarreur ne marche pas. C'est la panne. Les agresseurs de Stéphane Buy pensent que le pilote simule. Ils le frappent violemment, à la tête et dans le dos. Ils répètent qu'ils vont tuer ses proches. La tension monte, forcément. En panique, l'instructeur leur annonce qu'il doit descendre pour vérifier le bloc électrique de l'appareil. La réparation se fait sous haute surveillance. Au bout d'un moment, Stéphane Buy parvient enfin à relancer la turbine de l'Alouette. L'hélico repart.

Les passagers, qui portent désormais tous des cagoules, désignent la route à suivre : au-dessus de la nationale 104, la Francilienne, toujours vers le sud, à basse altitude. Lepetit père menace encore :

— Tu sais où c'est, te fous pas de moi.

À l'approche de Melun, les trois passagers semblent être perdus. Désorientés à leur tour, ils obligent maintenant le pilote à tourner en rond. Enfin, l'un distingue un ensemble de bâtiments qui forment un pentagone, à la limite des champs cultivés. Le centre pénitentiaire de Réau… Un gros ensemble de béton blanc aux toits couleur brique qui s'étale sur 22 hectares, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Paris. Une prison de nouvelle génération.

À l'abri derrière de hauts murs, il y a en tout neuf bâtiments aux fonctions différentes. Deux centres de détention pour les hommes, un autre pour les femmes, un quartier pour les longues peines, une unité sanitaire, des parloirs, le greffe et l'administration, l'entrée principale, le quartier des arrivants, les quartiers disciplinaires et d'isolement, des ateliers, le poste central d'information (PCI) et, enfin, le Centre national d'évaluation (CNE). Il faut bien ça pour abriter quelque six cents à huit cents prisonniers, selon les périodes. Quand l'Alouette arrive au-dessus du vaste domaine, un des passagers montre du doigt un parterre gazonné avec quelques arbustes maigrichons coincés entre une série de bâtiments, juste derrière l'entrée principale.

— Va vers le bâtiment rouge.

C'est la cour d'honneur de la prison. Nouvel ordre.

— Tu atterris ici.

Il est 11 h 18.

La cour d'honneur est un grand triangle au sud-est de l'établissement, constitué de pelouses et d'allées en macadam. Elle est bordée côté sud par la porte d'entrée principale, à l'ouest par le bâtiment de l'administration et, en face, à l'est, par l'unité sanitaire et les parloirs. La zone n'a pas été choisie par hasard. Elle a, en effet, un gros avantage pour les pirates de l'air.

À cet instant, comme c'est le cas vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les quatre miradors de la prison sont occupés. Les surveillants qui s'y tiennent ne voient pas tous l'appareil approcher. Depuis le matin, 6 h 30, Kelly a pris place dans le mirador qui surplombe le quartier d'isolement et le quartier disciplinaire. Habituellement, elle est affectée au centre de détention pour femmes, mais il y a des tours de garde à effectuer. Les collègues qu'elle a relevés n'avaient rien de spécial à transmettre. La nuit a été très calme. Elle a donc tranquillement pu faire les essais d'alarme qui ont lieu chaque dimanche matin. Et puis, soudain, ce bruit puissant. Un vacarme que la jeune femme identifie « tout de suite » comme étant celui d'un hélicoptère. « Je me suis retournée et j'ai vu un hélicoptère de type

Alouette de couleur beige », affirmera-t-elle. Il se trouve que, dans les miradors, les surveillants ont sous les yeux des posters avec les différents types d'hélicos. La menace est bien connue, depuis 1981 et la première évasion de ce type à Fleury-Mérogis.

Kelly le voit maintenant longer le mur d'enceinte, puis se poser dans la cour d'honneur, « en passant par le seul endroit non équipé de filins anti-hélicoptère », fera remarquer plus tard la surveillante. Elle saisit des jumelles, les braque sur l'Alouette II et aperçoit distinctement le pilote et deux hommes cagoulés, « avec des armes automatiques à la main ». Elle appelle le poste central d'information de la prison, le PCI.

— Vous avez vu l'hélico ?
— Oui, j'ai vu, mais je ne sais pas ce que c'est, répond une collègue.

Kelly n'hésite plus. Elle a compris. Elle déclenche l'alarme. Même si elle ne voit plus rien. L'Alouette est masquée de sa vue par le bâtiment administratif.

Dans un autre mirador, celui qui surplombe le terrain de sport, le plus éloigné de l'entrée de la prison, l'agent en poste n'a rien entendu, rien vu venir. Sa radio se met à grésiller. L'ordre fuse : il faut « déplomber ». C'est-à-dire ouvrir une mallette scellée par un plomb qu'il doit faire sauter. À l'intérieur de la valise, un fusil d'assaut de marque HK G36, une arme redoutable qui a remplacé les simples carabines qui équipaient pendant longtemps l'administration pénitentiaire. Il a fallu s'adapter. Depuis une vingtaine d'années, les prisons françaises ont été confrontées à plusieurs attaques ultra-violentes de type paramilitaire, avec commandos et tout. « Déplomber », c'est le protocole en cas de tentative d'évasion. Le reste du temps, les surveillants ne sont pas armés. « À ce moment-là, je ne voyais toujours pas et je n'entendais pas les hélices de l'hélicoptère, donc je ne savais pas où il pouvait se trouver », dira l'agent du mirador « terrain de sport ». Il ouvre tout de même la fenêtre et se prépare à tirer. Mais lui non plus ne voit rien.

C'est que l'Alouette est déjà invisible, masquée des miradors par d'autres bâtiments. Tout là-haut, à 15 mètres du sol, les surveillants sont comme aveugles, impuissants. Leurs armes ne servent à rien, si tant est qu'ils veuillent s'en servir.

Au même moment, au PCI, une gardienne de prison voit l'Alouette arriver face à elle. « J'ai vu une grande bulle vitrée sans que je puisse en distinguer les occupants », dira-t-elle. L'Alouette se pose entre les bâtiments de la cour d'honneur.

Non loin, un maton perçoit un bruit curieux, « comme si une soufflerie s'était mise en route ». Un raffut comme celui que font ces appareils qui servent à ramasser les feuilles mortes. Une de ses collègues qui se trouve, elle, à l'intérieur des parloirs de la prison l'entend très nettement. Elle a cette réflexion, qu'elle répétera à la police :

— C'est bizarre, les espaces verts ne travaillent pas le dimanche…

Elle non plus ne voit toujours rien. La jeune femme demande à une collègue qui se trouve près d'une porte donnant sur la cour de jeter un coup d'œil. La collègue revient presque aussitôt, affolée.

— Putain t'as raison, c'est un hélico !

Les deux femmes assistent à la descente de l'appareil, à la verticale, là, dans la cour d'honneur. La queue de l'Alouette passe à quelques mètres seulement d'un filin anti-hélicoptère qui équipe une zone avoisinante. La cour d'honneur, elle, est dénuée de filins.

Dans une cour toute proche, deux détenus encadrés par un surveillant sortent les poubelles pour les vider dans une benne. Ils ne comprennent pas immédiatement ce qui se joue sous leurs yeux. Ils sont pourtant tout près, 15 mètres à peine. Ils pensent d'abord à un exercice de la gendarmerie. « On ne voyait personne sortir de l'hélicoptère, qui avait une grande vitre devant, racontera très précisément un de ces prisonniers auxiliaires. L'engin ne s'est pas posé et est resté à quelques centimètres du sol, le nez orienté vers le greffe. » Puis deux hommes en descendent, avec des sacs.

— C'est des pompiers ?

— Non, c'est une prise d'otages, le coupe son camarade.

Médusés, les deux détenus et leur surveillant continuent de regarder la scène, comme hypnotisés par ce gros insecte de métal dont les pales tournent toujours.

Le surveillant qui se trouvait lui aussi à l'extérieur, mais encore dans une autre cour, se met à courir vers le poste central d'information. Ses collègues lui ouvrent. Il s'y réfugie. À l'abri des vitres blindées aux verres fumés, à une trentaine de mètres de l'appareil, ils assistent à une scène digne d'un film, impuissants eux aussi. Une surveillante tente de joindre la police *via* une ligne spéciale baptisée « Ramsès ». En vain. Le numéro est en dérangement… Un gardien compose alors le 17 sur son portable, pour tomber sur une musique d'attente qui lui semble « durer une éternité ». Il raccroche.

Sa collègue, suivant scrupuleusement les consignes en cas d'apparition impromptue d'hélicoptère, joint l'aviation civile pour signaler l'aéronef. Son interlocuteur au bout du fil ne comprend pas de quoi elle parle. La confusion est à son comble. Plus tard, un audit de l'inspection générale du ministère de la Justice parlera de « sidération » du personnel de Réau.

D'autres gardiens appellent directement le commissariat local de Moissy-Cramayel avec leurs portables. Quand un policier décroche, il pense avoir affaire à un canular. Les minutes défilent. La prison de Réau est comme coupée du monde. Au poste central, c'est la cacophonie. Les Interphones de la prison se sont mis en mode « conférence » et certains « collègues » communiquent *via* leurs radios portatives, chacun décrivant la même scène, mais depuis des points différents. Dans le brouhaha, l'un d'eux crie :

— Il y a un otage, il y a un otage !

Il vient d'apercevoir le pilote de l'hélico, Stéphane Buy, vêtu d'un bermuda et d'un polo sombre, une casquette claire sur la tête. Et derrière, un personnage encagoulé, tout proche de lui, comme penché sur son dos. La scène est glaçante. Le pilote a une arme de poing braquée sur la tempe.

Les pales de l'hélicoptère tournent toujours et la poussière vole dans la cour d'honneur. Le premier occupant descendu de l'Alouette, côté parloirs, est un homme trapu – 1,70 à 1,75 mètre –, dans une combinaison de type commando, kaki, une cagoule sur la tête, un masque de ski sur les yeux, des gants noirs, des chaussures noires, et dans le dos un sac, noir lui aussi. Plutôt impressionnant. Sur son torse, accroché en sautoir avec une sangle, un fusil d'assaut. Une arme avec des parties en bois très distinctives et caractéristiques des kalachnikovs. Dans sa main droite, une grosse disqueuse orange.

De l'autre côté de l'Alouette, côté bâtiments administratifs, le second personnage qui a mis le pied à terre semble plus grand et athlétique, environ 1,85 mètre. Il est cagoulé lui aussi, le regard dissimulé derrière un masque de ski ou de plongée. Il porte une tenue noire, et aux pieds des chaussures de type rangers. Comme le premier, il semble engoncé dans un gilet pare-balles sous ses vêtements. Il avance courbé sous l'hélico, avec un fusil d'assaut qu'il tient à deux mains.

« L'homme en vert », le petit, celui à l'énorme disqueuse, traverse une bande de gazon pour s'approcher d'une porte blanche. Il pose la disqueuse à terre, s'accroupit et se saisit de son arme. Il la pointe en direction des deux détenus chargés des poubelles et de leur surveillant, qui l'observent depuis une cour voisine, séparée par un simple grillage. Au même moment, l'homme en noir sort des objets de son sac. Ce sont trois fumigènes, qu'il déclenche aussitôt et lance en direction de la porte d'entrée principale et du poste central de la prison. Une épaisse fumée blanche commence à recouvrir la cour d'honneur. Le premier complice met en marche la disqueuse. Il l'approche de la porte métallique. Des étincelles jaillissent.

À cet instant, juste derrière la porte blanche, dans un long couloir qui permet aux familles de rejoindre les parloirs, un surveillant s'inquiète. « J'ai entendu un sifflement au niveau de la porte. Je suis allé vérifier. J'ai constaté que ça soufflait en dessous. » Puis, il voit « des étincelles et la porte se couper à mi-hauteur », au niveau de la serrure. Il part en courant. « J'ai passé un appel radio au PCI en l'informant que quelqu'un découpait la porte, et c'est à ce moment-là que mon interlocuteur nous a confirmé qu'une évasion était en cours. L'officier nous a alors donné l'ordre de quitter les lieux. »

Il ne faut que très peu de temps, « quelques secondes », dira l'un des deux détenus qui assistent à toute la scène derrière le grillage, pour que la puissante lame crantée ouvre la porte blanche côté parloirs. Une issue rarement utilisée, et dont très peu d'agents savent à quoi elle sert. Le commando, lui, le sait parfaitement. C'est un accès d'intervention en cas de grabuge aux parloirs.

La porte est blindée et des montants en acier sont censés empêcher qu'on la force au pied-de-biche. L'homme en vert n'en a cure quand il place l'épaisse lame de la disqueuse – un monstre de 35 centimètres de diamètre – entre le pêne et la gâche. En moins d'une minute, il découpe le pêne, nettement, dans une gerbe d'étincelles. « Propre et précis », dira la police.

L'homme en vert n'a plus qu'à pousser la porte. L'opération de découpage a duré quarante secondes, très exactement. Il entre maintenant dans le bâtiment qui abrite les parloirs. Son complice, l'homme en noir, se poste dans l'encadrement de la porte d'intervention découpée. Il est 11 h 21.

Dans l'hélico, le dernier complice, celui qui est resté derrière le pilote, pointe toujours Stéphane Buy de son arme.

— Redécolle ! Tu fais demi-tour et tu te mets face à la porte d'entrée.

Stéphane Buy obtempère. Dans un espace si réduit, il sait que la manœuvre est périlleuse. Surtout, il ne doit pas se déconcentrer. Il déplace l'Alouette, mais ce n'est pas fini. Il reçoit un nouvel ordre :

— Tu restes en stationnaire, lui ordonne l'homme derrière lui. Tout près du sol.

L'homme dans son dos, M. Lepetit père, sait-il seulement que Stéphane Buy est un spécialiste, voire peut-être même LE spécialiste du vol stationnaire en France ? C'est fort probable. Et ce n'est sans doute pas un hasard si le pilote se retrouve à cet endroit précis à effectuer un ballet millimétré. Il semble bel et bien avoir été ciblé pour son savoir-faire. Toujours délicat, le vol stationnaire demande beaucoup de doigté, surtout dans un espace confiné, avec des bâtiments de plusieurs étages à proximité. Et la spécialité n'est pas anodine pour le commando qui apparaît très bien renseigné sur les procédures anti-évasions. En effet, quand un hélicoptère se déplace au-dessus d'une prison, les consignes de l'administration pénitentiaire aux agents sont extrêmement strictes : ils ont interdiction de faire feu sur l'appareil. En 2001, à Fresnes, un surveillant dans un mirador, se sentant menacé, avait pourtant tiré sur un hélico qui évoluait au-dessus d'une cour de promenade pour en extraire Christophe Khider et un complice. L'évasion de cet autre célèbre truand parisien avait échoué, mais l'on avait frôlé la catastrophe. Si le réservoir de l'appareil ou le pilote avait été touché, l'hélicoptère pouvait se crasher et exploser. En revanche, sur un appareil au sol, les consignes n'interdisent pas de faire feu. Il semble que les pirates de l'air de Réau le savaient parfaitement.

L'Alouette II redécolle donc et se maintient en vol à 1 mètre environ du sol. Ultra-risquée, la manœuvre va durer près de dix minutes. Sans jamais

qu'un surveillant ne sorte sa tête.

À la porte principale, les gardiens ont pourtant enfilé des gilets pare-balles et « déplombé » eux aussi des fusils à pompe, sans savoir très bien quoi faire avec. La confusion est générale. Les radios portatives des surveillants crépitent : « Évasion en cours. » La nouvelle atteint le quartier d'isolement. « On a compris que c'était un hélicoptère, on savait plus ou moins où il était, diront les deux surveillants qui, une heure et demie plus tôt, ont escorté jusqu'au parloir l'un des détenus les plus médiatiques de Réau. On s'est demandé si ce n'était pas Faïd. On a suspecté que ça pouvait être lui. »

Au même moment, Ingrid, un agent, s'occupe des visites dominicales avec quatre collègues. Elle se tient près de la sortie des familles, quand elle entend le bruit strident et si particulier de la meuleuse sur du métal. Elle crie à ses collègues :

— On ne sort pas, y a un problème !

Réfugiés dans le local dédié aux fouilles des détenus, les cinq surveillants s'enferment à clef et baissent immédiatement les rideaux métalliques. Ingrid appelle le PCI.

— Ils sont en train de couper les portes !

La réponse la glace.

— On ne voit plus les parloirs, d'ici. Il y a des fumigènes. On ne peut rien faire…

Ingrid ordonne à ses collègues de couper leurs radios et de ne plus faire un seul bruit. Le temps semble interminable. En détention, c'est la règle, les surveillants ne sont pas armés, justement pour qu'on ne puisse pas leur prendre leur arme. Seuls les gardiens dans les miradors et à l'entrée disposent de fusils. De toute façon, rien ne semble pouvoir arrêter le commando. Personne pour s'opposer à sa progression. Que pourraient bien faire des surveillants désarmés face à des fusils d'assaut ?

Quand la serrure de la porte d'intervention sur la cour d'honneur a cédé, le premier commando, l'homme en vert kaki, a bifurqué sur la droite, sans hésiter. Il remonte maintenant le couloir au lino bleu qui longe l'ensemble des cabines des parloirs et forme un U autour d'un patio arboré. C'est le passage emprunté par les visiteurs. Les détenus arrivent par un autre accès. Sur sa gauche, des cabines sur une trentaine de mètres, puis un renfoncement avec un poste de garde qui a été déserté. Là, le couloir fait un angle droit et repart encore sur la gauche, vers de nouvelles cabines.

Caché, un maton assiste à toute la scène, de loin, prudemment. « J'ai sorti deux détenus pour les fouiller et les réintégrer dans leurs cellules, raconte-t-il. En me dirigeant vers le portique de détection, j'ai vu une ombre passer dans le couloir côté famille. J'ai pensé qu'il s'agissait d'un autre collègue. À ce moment-là, un détenu a frappé à deux reprises avec insistance à la porte de son parloir pour attirer mon attention. Il m'a alors déclaré qu'il y avait un flic dans le couloir, armé d'une kalach. » Stupeur. « J'ai refermé la porte et je me suis dirigé vers la salle de fouille avec le dernier détenu. » Il l'y a enfermé en compagnie d'un autre prisonnier, puis a refermé toutes les grilles, les portes et les parloirs où se trouvaient encore des détenus avec leurs familles. Tout est bouclé.

L'homme en vert se rapproche inexorablement. Passé l'espace « enfants », avec ses autocollants sur les vitres, et un nouveau coude du couloir, le voilà confronté à une grille blanche. Sans difficulté, il en découpe une nouvelle fois le pêne. Une vingtaine de mètres plus loin, une seconde grille fermée à clef lui barre le passage. Guère plus longtemps. L'obstacle franchi, il débouche sur un couloir plus court, qui oblique légèrement sur la droite. C'est le secteur sécurisé des parloirs QMC, avec cinq dernières cabines, numérotées 44 à 50. Pour égayer l'atmosphère sans doute, des toiles et des reproductions de photos sont accrochées au mur. Des natures mortes, dont un fenouil sur fond noir un peu incongru.

Dans la cabine 47, un autre détenu médiatique vient de terminer son parloir. Il s'appelle Antonio Ferrara et il est passé à la postérité pour avoir signé une sortie fracassante de Fresnes en 2003[1]. Un commando était venu le chercher, à coups de kalach et de PEP 500, l'explosif fétiche des voyous. Mais quinze années plus tard, le petit Italien de la banlieue sud, qui a été condamné à de longues peines pour évasions et braquage, n'est plus le même homme. « Nino » aspire à sortir de prison par la grande porte. Il a fondé une famille. Il a deux enfants. Ce dimanche-là, Ferrara est en

compagnie de sa belle-sœur. Quelques minutes plus tôt, *via* l'Interphone, il a demandé à rentrer dans sa cellule. Pressentiment ? Un surveillant est venu le chercher tandis que ses visiteurs doivent patienter. Un gradé emmène Antonio Ferrara jusqu'au portique biométrique qui permet de s'assurer qu'il n'y a pas eu de substitution entre détenus et visiteurs. Dans le passé, ailleurs, cela est déjà arrivé…

C'est à ce moment précis, dans la zone qui relie les parloirs à la détention, surnommée « le tunnel », que l'Italien de Choisy-le-Roi entend un bruit qui le fige. L'hélicoptère. La radio du gradé se met en marche. Toujours ce même message : « Évasion en cours. » Le PC annonce la présence de « deux hommes armés et cagoulés ». Le regard de Ferrara croise celui du surveillant. Il est visiblement inquiet.

— Mais qu'est-ce que je fais ? demande le détenu.
— Cours, répond le gradé.

À toutes jambes, ils gagnent le QMC, où se trouve la cellule de Ferrara. Contrairement à Rédoine Faïd, l'Italien est condamné « définitif ». Ils ne sont pas dans le même bâtiment. D'ailleurs, selon la rumeur sortie de prison, l'Italien n'apprécie pas beaucoup le Creillois. Surtout depuis que ce dernier a parlé de lui dans un livre qu'il a écrit. Mais ce jour-là, l'évasion n'est pas dans les projets de Nino. Le gradé dira que « la peur était réelle dans les yeux de Ferrara ». Nino « lui a fait comprendre qu'il n'était plus là-dedans et que ce n'était pas pour lui ». D'ailleurs, Ferrara « s'est engouffré dans le quartier maison centrale ». Le gradé fait verrouiller l'accès derrière lui.

Au même moment, Julien, un autre surveillant, car l'organisation des parloirs requiert du personnel en nombre, retourne dans son bureau. Julien n'a pas entendu l'hélico. Il est au téléphone pour organiser la sortie des visiteurs de Ferrara. « J'ai raccroché mon combiné et j'ai entendu un bruit sourd provenant de la grille qui sépare le couloir des cabines [du] centre de détention des femmes et celui des cabines QMC. Je suis allé vers la cabine de la famille Ferrara, dont les occupants étaient en panique. » Le surveillant jette un coup d'œil à travers la lucarne qui donne sur le couloir d'accès des visiteurs. Là, l'homme en vert s'active sur la grille qui se trouve à proximité immédiate de la cabine 47. La belle-sœur de Ferrara apostrophe le gardien :

— Je ne suis pas en sécurité, sortez-moi de là !

Assez étrangement, Julien a d'abord pensé que c'était un collègue qui forçait une serrure après en avoir perdu les clefs… Mais, avec cette cagoule sur sa tête et son brassard « police » au bras, il y a décidément quelque chose qui cloche… Julien fait sortir les deux visiteurs de Ferrara par la porte opposée et les guide jusqu'à une salle sécurisée où il les enferme à clef. Il appelle ensuite le poste central. « Ils m'ont confirmé qu'il y avait une évasion en cours. Ils m'ont précisé qu'ils étaient impuissants et ne pouvaient intervenir dans l'immédiat, notamment face à des individus armés. » Au même moment, il voit par la fenêtre de son bureau l'homme en vert qui s'attaque maintenant à la porte de la cabine de Faïd. Le commando touche au but.

Tout au fond du couloir, dans la cabine numéro 50, Rédoine dresse l'oreille et fait signe à Brahim :

— Chut ! Chut !

À l'extérieur, un bruit de frottement métallique. La meuleuse ! Il est 11 h 26. Brahim Faïd, son visiteur, dira qu'il n'a rien vu venir. Mais là, il comprend tout.

— Qu'est-ce que tu m'as fait comme dinguerie ? s'énerve Brahim.

— T'occupe pas, t'occupe pas, le coupe son petit frère.

Rédoine, qui a enfilé son sweat-shirt noir, se lève. Il tape contre la porte à grands coups. Soudain, la meuleuse est juste derrière sa cabine. La serrure résiste. Par le carreau vitré, Rédoine fait signe à l'homme en vert, qui manie l'engin.

— Dépêche, dépêche !

Une minute passe. Rédoine finit par donner un grand coup d'épaule. La porte cède. Il s'engouffre dans le couloir. L'homme qui vient de le délivrer le suit. Ils font le chemin en sens inverse, au pas de course. Faïd a une centaine de mètres à couvrir le long de ce passage aux murs jaunes et blancs. Il déleste son complice de la disqueuse. De l'autre main, il ramasse le sac à dos noir laissé dans le couloir. Les caméras de surveillance gravent

la scène, pour la postérité. À l'endroit où le couloir fait un coude, Faïd cesse de courir et passe une tête, avec précaution. Personne ne lui barre la route. Au loin, il aperçoit déjà la lumière du jour, la porte ouverte synonyme de liberté. Plus que quelques mètres à franchir.

De l'autre côté de la cour d'honneur, dans le PC, les surveillants voient surgir de cette même porte ouverte à la disqueuse un premier homme, tout de noir vêtu. Celui qui faisait le guet. Il marche sur la pelouse vers l'Alouette, scrute à droite et à gauche tout en pointant son arme vers le PC d'où il se sait observé. La voie est libre. Deux autres personnages suivent : l'homme en vert et, juste derrière, une silhouette que les gardiens reconnaissent immédiatement à son crâne chauve. Une gradée crie :

— C'est Rédoine !

Faïd a toujours entre les mains la lourde disqueuse. Il est 11 h 28, et il est presque libre. Couvert par ses complices, il rejoint l'hélicoptère, posément. « Rédoine Faïd était très serein. À aucun moment il n'a paniqué. Il marchait calmement, sans se presser », dira un surveillant. « Rédoine a regardé dans notre direction, portant sa main droite au niveau de son front et faisant un "salut", comme s'il disait au revoir à la prison », narrera le détenu chargé des poubelles, qui s'est réfugié derrière une vitre avec son « collègue » et le surveillant. Toujours ce culot phénoménal chez Faïd ; ce sens de la mise en scène.

Il contourne l'Alouette par l'arrière, dépose la disqueuse dans l'appareil, puis le sac à dos et la kalach de son complice. Il monte à la gauche du pilote. La place du chef. Il n'y a pas de doute, c'est lui qui mène les opérations. L'homme en noir et l'homme en vert montent derrière, à côté du dernier complice resté à bord tout le temps de l'évasion. À ce moment, un des passagers redescend, kalachnikov à la main. Il se dirige vers la grande pelouse. « Très calme, il regarde par terre, comme s'il cherchait quelque chose, dira le détenu qui l'observe de loin. Je l'ai vu se pencher et faire un geste comme pour ramasser un ou des objets. » Puis l'homme remonte à bord, sans jamais s'affoler. « Depuis le début, de l'arrivée de l'hélicoptère jusqu'à son départ et durant tout le déroulement de cette évasion, je peux vous assurer que ces hommes étaient très, très calmes, aucun signe de stress, d'angoisse ou de panique », ajoute ce témoin stupéfait.

Tout le monde est maintenant à bord. Montre en main, l'opération a duré 7 minutes et 33 secondes[2] ! Une prouesse. Pas un coup de feu n'a été tiré.

Faïd ordonne au pilote de redécoller. Stéphane Buy obtempère. Comment pourrait-il en être autrement ? L'Alouette s'élève, passe au-dessus de la porte d'entrée principale de Réau, puis prend la direction de l'autoroute. La prison s'éloigne. Faïd dit au pilote de se diriger vers le nord, vers « Aulnay », dans le 93. Il se veut rassurant.

— Je ne suis pas un terroriste, j'ai tué personne. Emmène-nous à Roissy.

Rédoine Faïd est libre. C'est sa quatrième cavale.

1. Lire à ce propos Brendan Kemmet et Matthieu Suc, *Antonio Ferrara, le roi de la belle*, Le Cherche Midi, 2012.

2. Stéphane Sellami, « Rédoine Faïd avait prévu de s'évader au mois de juin », *Le Point*, 12 octobre 2018.

2
La traque commence

Il faut encore quelques minutes, un quart d'heure tout au plus, avant que le nouveau roi de la belle – c'est sa seconde évasion depuis une prison française – ne pose le pied au sol.

Le commando guide le pilote tout au long du parcours, jusqu'à une zone industrielle qui se révélera être à Gonesse. Stéphane Buy s'inquiète, d'autant qu'il voit des avions décoller ou en approche de Roissy-Charles-de-Gaulle, à moins que ce ne soit du Bourget. Mais les cagoulés lui demandent de virer juste avant et de se poser sur un étroit chemin goudronné tout proche d'une station-service et d'une casse auto, un site peu hospitalier, coincé entre l'autoroute du Nord et une départementale. Une nouvelle manœuvre délicate à effectuer, mais qu'il réussit encore une fois.

L'un des occupants de l'hélicoptère sort une bouteille d'essence et de l'eau de Javel. Il ne faut pas laisser de traces. Presque simultanément, un break Renault Mégane sombre défonce un portail en métal qui gêne, entre le chemin où se pose l'Alouette et la départementale 370. En un instant, les occupants descendent de l'hélicoptère. Deux des gangsters, dont Rédoine Faïd, courent déjà vers la voiture tandis qu'un dernier répand du liquide dans l'habitacle, sur les sièges. Il sort un briquet. Il hurle.

— Mais c'est pas de l'essence !

Il finit par allumer le feu et prévient l'otage :

— Casse-toi, ça va exploser.

Stéphane Buy se cache derrière un talus. Il est torse nu. Ses agresseurs lui ont demandé d'enlever son polo et sont partis avec. Surtout, ne pas laisser de traces. Quand il relève la tête, le commando est parti. L'Alouette est en feu. Désemparé, le sexagénaire voit alors passer un véhicule de police en patrouille. Il fait signe, gesticule. Les policiers l'aperçoivent, ainsi que la fumée noire qui s'échappe de l'hélicoptère en feu. Il est 11 h 50.

Quand les policiers arrivent, le pilote est désemparé, désorienté. Il est à quatre pattes, cherche quelque chose dans des fourrés. Une sacoche en cuir, avec tous ses papiers, qui est en fait restée dans l'Alouette dont l'habitacle est en flammes. Les policiers stoppent le feu à l'aide d'un extincteur. Confus, Stéphane Buy a du mal à raconter ce qui vient de lui arriver. Il leur dit que son hélico « a été utilisé pour permettre à un évadé de s'échapper d'une prison ». Les policiers ont déjà compris. Ils ont reçu un message d'alerte quelques minutes plus tôt signalant l'évasion de Rédoine Faïd.

Mais les événements s'enchaînent. Où sont les fuyards ? On signale une Renault Mégane en feu dans un parking souterrain du centre commercial O'Parinor, à Aulnay-sous-Bois, à cinq minutes de là, de l'autre côté des pistes du Bourget.

Là, un témoin a vu deux hommes s'engouffrer dans un Renault Kangoo blanc siglé « Partenaires Enedis », comme ceux utilisés par les techniciens qui installent les nouveaux compteurs électriques Linky. Ensuite, le Kangoo « s'est volatilisé », note la police. La dernière trace qu'il a laissée, c'est son passage sur l'A1, à hauteur du Parc Astérix, enregistré à 12 h 11. Il roulait vers le nord.

Les enquêteurs s'intéressent déjà à la vidéosurveillance du centre commercial O'Parinor. Le véhicule « relais », c'est-à-dire le Kangoo blanc Enedis, a été filmé lorsqu'il a quitté les lieux. Et les images montrent distinctement deux hommes à bord. Les pare-soleil sont baissés, le visage du conducteur est en partie masqué. En revanche pas d'hésitation, le passager qui a le doigt levé comme s'il indiquait une direction à suivre. C'est Rédoine Faïd !

Le soleil est radieux, il fait très chaud en région parisienne ce premier dimanche de juillet. L'heure est à la préparation des barbecues dominicaux. Et Radio Police fonctionne à plein régime. Les textos fusent. « Faïd s'est évadé ! » C'est la consternation. À la PJ, on se souvient de l'avoir arrêté il

n’y a pas si longtemps. En 2013 pour les uns, en 2011 pour les autres. Ou vingt ans plus tôt, en 1998, pour les plus anciens.

La chasse s’organise. Le gratin de la police judiciaire est mobilisé. L’office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO), basé à Nanterre et qui dépend de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), d’une part, et la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles, d’autre part. C’est cette dernière qui est géographiquement compétente. Mais ce ne seront pas les seules unités à prendre part à ce qui s’annonce déjà comme une énorme chasse à l’homme. Les enquêteurs de la PJ de Creil, qui appartiennent à la direction interrégionale de Lille, sont mis en veille, puisqu’ils sont basés dans le fief même de Faïd. Et puis il y a les autres policiers qui ont déjà eu affaire au fugitif, notamment ceux de la brigade de répression du banditisme de Paris (BRB), qui rongent leur frein. À l’OCLCO, c’est la brigade nationale de recherche des fugitifs, la BNRF, qui est à la baguette. Ses hommes connaissaient bien Rédoine Faïd, ce sont eux qui l’ont arrêté la dernière fois, en mai 2013 près de Lille, après une cavale de quarante-six jours.

Fini le repos. Ils ont tous fort à faire. Finis les barbecues, de nombreux policiers sont rappelés dans leurs services respectifs. Il faut se projeter vers une quantité de lieux, sur « les différentes scènes de crime de cette action complexe et très bien organisée », notera le chef de la DRPJ de Versailles, Franck Douchy. De multiples constatations à faire. À la prison de Réau bien sûr, mais aussi à Gonesse, au centre commercial O’Parinor, sans oublier l’aérodrome de Lognes. Et il faut aussi rechercher la « drop zone » où s’est posée l’Alouette pour embarquer le complice et les sacs d’armes.

Les enquêteurs mènent des vérifications tous azimuts. Une des premières pistes étudiées, c’est bien sûr celle des complicités internes. Un classique, notamment en prison. Quelque chose intrigue beaucoup le personnel de Réau. Comment les complices de Faïd connaissaient-ils l’existence de cette porte dans la cour d’honneur, et surtout à quoi elle servait ? « Pour s’introduire dans les parloirs, les malfaiteurs sont entrés par une porte d’intervention qui ne correspond pas à un accès classique, ni visiteur, ni détenu, ni personnel, insiste une gradée de Réau. Cette porte est exceptionnellement utilisée en cas de problème, par le personnel. Personne n’a les clefs de cette porte sur lui en permanence. Il est très surprenant que les malfaiteurs aient eu connaissance de cet accès. » Un autre surveillant dit

ses doutes : « Pour moi, il y a une complicité interne. Cela fait sept ans que je travaille ici et je n'ai jamais su où donnait exactement cette porte d'intervention. Je savais qu'elle existait, mais je ne savais pas où elle donnait et où le chemin menait […]. Et je suis sûr que seul 10 % du personnel le savait. En plus, il y a deux portes d'intervention à cet endroit. Il fallait savoir laquelle des deux prendre ! Et il semble qu'ils ont emprunté cette porte sans aucune hésitation et qu'ils savaient où ils allaient. Ils ont forcément eu les plans ou des informations précises. C'est pas possible autrement. »

Qui a donc connaissance de cet accès ? Les membres des ERIS[1] en premier lieu, ces unités d'intervention, mais aussi les gradés qui contrôlent toutes les portes de la taule une fois par semaine. Sans oublier les agents d'une société privée, puisque Réau a été construit sur le modèle public-privé et que tout l'entretien de l'établissement est sous-traité à des filiales de Bouygues. Cette entreprise s'occupe de « l'entretien des serrures de tous les bâtiments, les portes, les brouilleurs, etc. Ils ont accès à beaucoup de choses », glisse un surveillant suspicieux.

Une gradée de Réau fait remarquer que la structure est similaire à celle de Sequedin, près de Lille, d'où Faïd s'est échappé en 2013. Sans le vouloir, l'administration pénitentiaire lui a facilité la vie.

À une autre époque, on aurait dit que les Télex crépitent. De nos jours, ce sont les e-mails qui tombent souvent sans bruit sur les ordinateurs.

En début de soirée, Interpol diffuse une notice orange : la couleur qui vise à alerter à l'international au sujet d'un individu « constituant une menace et un danger imminents pour les personnes ou les biens ».

Un avis de recherche est émis aussi. Il supporte deux photos de l'évadé. L'une avec barbe et toupet remonte à 2013 ; l'autre, qui est la dernière en date, prise par l'administration pénitentiaire, où il apparaît chauve, souriant. Le texte semble avoir été écrit en catastrophe, comme en témoigne les fautes d'orthographe.

AVIS DE RECHERCHE
Rédoine FAÏD né le 10 mai 1972 à CREIL (60) – 46 ans
Type Nord-Africain [*sic*] – Corpulence mince – Yeux marrons [*sic*] –
1,75 mètre – Tatouage avant bras gauche et épaule droite

Susceptible de porter une perruque, des lunettes, ou tout autre élément modifiant son apparence.
INDIVIDU RECHERCHÉ PAR LA POLICE JUDICIAIRE
SI VOUS DISPOSEZ D'INFORMATIONS PERMETTANT DE LE LOCALISER, AVISEZ IMMÉDIATTEMENT [*sic*] LE 06 82 xxxxxx

Faïd est en réalité un peu plus grand, 1,83 mètre. Il a aussi une cicatrice de 3 centimètres sous le menton, et une de 5 centimètres sur le dos de la main droite, héritage d'un accident quand il était adolescent. Il avait eu trois tendons touchés dont un sectionné en traversant une vitre.

1. Équipes régionales d'intervention et de sécurité, sorte de RAID pénitentiaire.

3
Le spécialiste

Rédoine Faïd a tout préparé. Les policiers savaient qu'il en était capable, mais surtout qu'il n'avait que ça en tête, se faire la belle. Ils sont désolés, abasourdis. « C'est affligeant, je suis vraiment dégoûté », nous confie un enquêteur spécialisé. Ce dimanche après-midi d'été qui s'annonçait radieux est gâché. « Que doit penser la famille d'Aurélie Fouquet ? J'ai honte », se lamente notre interlocuteur. Aurélie Fouquet, c'est cette jeune policière municipale qui a perdu la vie à Villiers-sur-Marne neuf ans plus tôt, en 2010, tuée par des proches de Faïd qui tentaient d'échapper à la police. « Tout est à refaire », se désole le flic, qui en a gros sur le cœur. Il ne comprend pas comment l'administration pénitentiaire a pu laisser « filer » son client. Pour lui, le voyou de Creil était d'autant plus dangereux qu'il venait de voir sa peine pour l'affaire de Villiers alourdie en appel. Rédoine Faïd s'est pourvu en cassation. Bizarrement, en juin, Faïd s'était désisté d'un autre appel pour une autre condamnation : les dix ans prononcés par la cour d'assises de Lille, en mars 2017, pour son évasion de Lille-Sequedin. Peut-être parce que Faïd ne voulait pas être transféré vers une prison du Nord le temps du procès ?

L'administration pénitentiaire savait parfaitement à qui elle avait affaire. Sur sa fiche de renseignements 2018, où le « détenu particulièrement signalé » apparaît le crâne rasé, souriant, en chemise noire, elle avait dressé son profil : « Appartenance de longue date à la criminalité organisée. Évasion survenue le 13/04/2013 du CP Lille[1] pour laquelle il a été condamné à 10 ans d'emprisonnement. Évasion violente à l'aide d'une arme de poing et d'explosifs, prenant plusieurs agents pénitentiaires en

otage. Personne avec une maîtrise totale de sa personne [*sic*], capacité à anticiper les réactions chez les autres, connaît parfaitement le milieu pénitentiaire. Il a été condamné 3 fois, mais a fait appel de toutes ses condamnations, car il ne reconnaît que l'évasion. L'intéressé adopte un comportement très correct avec les agents, il est très poli et courtois. Il parle de tout et de rien avec les agents, essaye d'instaurer un climat de confiance. Il utilise l'humour et fait beaucoup de plaisanteries aux agents pour se rapprocher d'eux. Il est très observateur et donne l'impression d'être sans cesse à la recherche de la moindre faille dans l'organisation de la détention. »

À la recherche de la moindre faille…

Il l'a prouvé lors de sa précédente évasion, il n'y a pas si longtemps que ça, donc. Juste cinq ans plus tôt. Un samedi de parloir à la prison de Lille-Sequedin, un établissement moderne, comme Réau. Son frère Abdeslam doit venir le voir. Leur neveu Yacine, un fils de leur sœur Rebeh, devait l'accompagner. Finalement, Abdeslam est venu seul.

À 8 h 10, un surveillant d'étage vient chercher Rédoine cellule 345 pour le parloir, qui doit commencer vingt minutes plus tard. Exactement comme à Réau, le détenu, en survêtement beige et veste blanche, le suit et se dirige vers l'atrium du bâtiment, un cabas Auchan rouge à la main. Son linge sale. Il serre la main d'un auxiliaire. Le surveillant doit, en même temps, gérer un incident avec un autre détenu. Arrivé à l'atrium, un autre gardien fouille Faïd, assez sommairement.

À 8 h 15, deux « agents parloir », comme on les appelle, « réceptionnent » l'ensemble des détenus qui ont de la visite ce matin. Ils sont vingt et un prisonniers en tout, que les matons accompagnent jusqu'à une salle d'attente où ils les enferment. L'équipe parloir se met en place. Huit surveillants sont mobilisés. Faïd doit aller cabine numéro 16, où l'attend déjà Abdeslam. À 8 h 25, Anne M., première surveillante et responsable du parloir, ouvre la salle d'attente. C'est son dernier jour à Sequedin avant sa mutation vers une unité hospitalière. Deux détenus sortent, puis c'est au tour de Rédoine. Elle ne l'a pas perçu, mais les prisonniers sont sur le qui-vive dans la salle d'attente. Ils ont vu Faïd sortir une arme de son sac. Il a mis aussi une oreillette. « Très calme, très concentré », il a dialogué avec quelqu'un par téléphone ou talkie-walkie.

— Tout est prêt ? a demandé Faïd.

Puis il a mis en garde ses codétenus :

— Ne bougez pas. Il va y avoir un incident.

Il a maintenant un bonnet noir sur la tête, des Scotchs prédécoupés sur sa veste et, dans la main droite, il tient une arme de poing, un pistolet Walther P38, le modèle qui équipait l'armée allemande pendant la guerre. Il le tient le long du corps, de manière à ce qu'il ne soit pas vu immédiatement. Sitôt la porte ouverte, Faïd bouscule les autres détenus, avance vers les surveillants. Il fait des mouvements circulaires avec son arme, vers les autres détenus et vers les matons.

— J'ai un flingue ! hurle-t-il.

Anne M. se rapproche, pour le raisonner. Il l'attrape par le col de son polo, puis par un bras. Faïd se place juste derrière la première surveillante, tout en lui braquant son arme à quelques centimètres de la tempe. Elle lève les bras et tente de dialoguer.

— Je ne bouge pas, je ne bouge pas.

— Couche-toi par terre, commande Faïd.

Dans le couloir, deux surveillants se tiennent à proximité immédiate d'Anne M., dont une autre femme, tous positionnés entre le portique de sécurité et le portique biométrique. Un peu plus loin, en retrait derrière, se trouve un quatrième agent. Faïd doit faire en sorte de les maîtriser tous en même temps. Soudain, il lève la main et tire un coup de feu, vers un mur. Puis il pointe de nouveau le P38 sur le cou d'Anne M. À travers le col de son polo, elle sent l'acier chaud du canon contre sa nuque.

Il relâche les deux surveillantes et prend à la place, en otage, leurs deux collègues masculins, puis un troisième resté côté détenus.

— Suivez-moi, ou je le bute ! menace-t-il tout en prenant un des gardiens par le col de son pull.

Faïd contourne maintenant les cabines de parloir jusqu'à la numéro 4, qui est vide. Elle est divisée en son milieu par un petit muret, moins d'un

mètre de haut, pour séparer les détenus de leurs visiteurs. Faïd l'enjambe, suivi par ses otages, à qui il donne un nouvel ordre :

— Défoncez la porte à coups de pied !

Ils s'y emploient. Puis le détenu donne à son tour un violent coup de coude dans la vitre de la porte de la cabine, côté familles. La vitre cède. Il oblige ses trois otages à le suivre. La petite troupe arrive dans la salle d'attente des familles. Mais la route est barrée par une porte en acier fermée à clef.

— Vous restez à côté de moi.

Faïd sort ce qui ressemble, selon les gardiens, à de la « pâte à modeler » d'un sac noir qu'il a autour du cou. Il l'accroche contre la porte avec un des morceaux de Scotch collés à sa veste. Il plante une mèche dessus et sort un briquet. Il a tout prévu, même un lacet autour du cou, relié au P38, qu'il peut ainsi lâcher quand il a besoin d'avoir les deux mains libres.

— Reculez et bouchez-vous les oreilles !

Boum ! La porte est arrachée. Il y a de la fumée et des débris de plafond partout.

La pièce est dotée d'une fenêtre avec barreaux et d'une porte.

— Elle est où la cour d'honneur ? demande Faïd.

Les surveillants désignent une porte noire, de l'autre côté de la pièce. En réalité, Faïd connaît le chemin, même s'il n'est jamais venu dans cette pièce réservée aux visiteurs. Il veut être sûr de ne pas se tromper.

Il s'agenouille pour fouiller dans son sac de linge sale, son pistolet toujours dans la main droite. Il en ressort un paquet de mouchoirs. Encore de l'explosif. Faïd le fixe sur la porte.

Anne M., restée côté détenus, a donné l'alerte en enclenchant une alarme qui se met à hurler dans les parloirs. Elle enferme ensuite les prisonniers en attente et annonce sur son poste de radio la « présence au

sein de l'établissement d'un détenu armé ayant pris en otage des agents ». Puis elle se met à suivre Rédoine, de loin, pour renseigner ses collègues sur sa progression. L'alarme générale est maintenant déclenchée depuis le PC de la prison. Un gradé ordonne aux surveillants dans les miradors de « déplomber », comme à Réau. Il alerte la police. Ensuite, avec une dizaine d'agents, il déboule dans la zone parloirs. Avec un autre agent, Anne M., la première surveillante, traverse comme Faïd avant elle une cabine pour s'approcher de la salle d'attente, côté familles. Faïd, qui surveille la zone à travers le hublot d'une porte, la voit immédiatement. Il sort de la salle d'attente et prend en otage l'agent, laissant libre Anne M. une nouvelle fois.

— Dégage, dégage ! J'ai des explosifs, je ne veux plus voir ta gueule, lui lance-t-il.

Faïd a maintenant quatre surveillants avec lui, que des hommes. Il leur demande de refermer la porte de la salle d'attente. Lui se tient à distance, derrière une rangée de sièges métalliques. Il place la charge explosive à hauteur de la serrure. Ensuite, le candidat à la belle fait reculer ses otages vers le couloir et ne garde qu'un agent, à qui il demande de lui tourner le dos. Il lui place le canon de son arme entre les omoplates tout en allumant une mèche avec son briquet. Il faut encore quelques secondes. La mèche prend finalement feu. Faïd sort de la pièce avec l'otage. Six secondes et re-boum ! La porte blindée explose, laissant un trou béant au niveau de la serrure, environ 15 centimètres sur 15. Elle s'ouvre vers l'extérieur, comme dégondée. Le métal est arraché telle une boîte de conserve. La fenêtre à côté vole en éclats. Des débris sont projetés à 10 mètres de distance. Le gangster surgit dans la salle d'attente, poussant devant lui deux agents. Les deux autres le suivent, toujours mains sur la tête pour le premier, mains en l'air pour le second.

Faïd les mène à l'extérieur, sous une colonnade, et débouche dans la cour d'honneur, sur une dalle de béton qui serpente entre des parterres bordés de frêles rosiers. Face à eux, une large grille blanche qu'il leur faut longer pour traverser la cour. Faïd se sert des agents comme de boucliers. Il les a placés tout autour de lui et en tient en permanence un par le cou. Les surveillants dans les miradors qui ont effectivement « déplombé » n'ont pas d'angle de tir. Trop risqué, ils pourraient atteindre leurs collègues. Ce que dit Faïd, l'un d'entre eux entend tout du haut de son poste. Il aura cette

réflexion à propos du preneur d'otages : « J'ai senti dans l'intonation de sa voix qu'il était très déterminé, mais à la fois posé. Cet homme était sûr de lui et maîtrisait la situation. »

Voici maintenant le petit groupe devant une grille, qui forme un angle entre le large grillage sur la gauche et un bâtiment sur la droite. Juste à côté d'une fenêtre du greffe de la prison. Derrière la fenêtre, une surveillante qui ouvre soudainement, pour se retrouver nez à nez avec le fuyard. Il pointe son arme sur elle. La surveillante referme aussitôt et se cache. Devant la « grille intermédiaire », Faïd répète la manœuvre de la salle d'attente. La grille explose, « sans difficulté », notera le directeur de Sequedin.

Deux portes encore à franchir avant l'extérieur, et la liberté que le caïd de Creil a bien l'intention d'arracher. Le voilà avec ses boucliers humains devant le bâtiment PEP, pour « porte d'entrée principale ». Une première se dresse devant eux. Elle est actionnée à distance. À côté, un Interphone. Faïd presse le bouton.

— Ouvrez la porte !

— On peut pas, répond un des agents « portiers ». C'est un sas. Comme la porte de la salle d'attente est ouverte et cassée, on peut pas ouvrir celle-là !

Faïd s'énerve. Ses interlocuteurs tentent de le calmer. Les otages confirment que les deux portes ne peuvent être ouvertes en même temps. C'est d'ailleurs un principe de base de la détention…

Rédoine se résout à sortir un autre pain d'explosif, le pose sur le montant de la porte, qui explose, dans un bruit assourdissant. Mais en partie seulement. Juste un pan a cédé. C'est trop étroit. Faïd oblige ses otages à tirer sur le battant de tout leur poids. La porte cède, enfin. Ils entrent ensemble dans le bâtiment PEP. Encore une porte à franchir, la dernière, l'accès principal « piéton » de la prison. Faïd somme de nouveau les surveillants derrière la vitre blindée d'ouvrir.

— Si tu ne m'ouvres pas la porte, j'en tue un.

Et il met en joue un otage. Ses collègues refusent d'ouvrir. Ils ne le peuvent de toute manière pas. Tant pis, un nouveau pain d'explosif fera l'affaire. Rédoine retourne dans la cour d'honneur, les quatre surveillants

toujours autour de lui, mains sur la tête. Encore boum ! La porte extérieure cède.

Et là, nouveau problème. Le souffle de l'explosion a fait se refermer la précédente porte que Faïd a eu tant de mal à forcer juste avant. Il se retrouve bloqué dans la cour d'honneur, avec ses otages terrorisés… Devant une issue qui, de nouveau, s'est bloquée. Toujours ce fichu effet de sas… Il ne peut plus la franchir. Le truand change son fusil d'épaule et place une nouvelle charge contre le barreaudage d'une fenêtre de ce fichu sas qui lui résiste. Mais la pentrite n'écarte qu'un seul barreau. Le passage est très étroit. Ce serait presque un sketch si la situation n'était pas si dramatique. Faïd passe, mais pas les gardiens. Du coup, il oblige deux des surveillants à se déshabiller pour se glisser à travers les barreaux. Ils n'y arrivent pas. Faïd écume de colère. Il est très menaçant.

— Faites pas les cons. Bougez pas ! S'il y en a un qui bouge, je le bute. Ne risquez pas votre vie pour un salaire de merde.

Il ne cesse de les pointer de son pistolet. Faïd, qui est parvenu à se glisser à l'intérieur, attaque à coups de pied le passage vers la cour d'honneur, qui s'ouvre finalement. Il a perdu dix minutes avec les complications liées au sas. Mais toutes les portes sont maintenant ouvertes. Rédoine Faïd sort sur le parvis de Sequedin, vers les parkings. Il ne relâche toujours pas ses otages. Une précaution utile, puisqu'une patrouille de police, alertée, est déjà arrivée. Le groupe contourne le mur d'enceinte vers la droite et la « butte », comme l'appelle le personnel pénitentiaire, qui surplombe une route et un peu plus loin un nœud autoroutier. Il tire plusieurs coups de feu, en l'air. Peut-être pour prévenir le complice avec qui il dialoguait par téléphone juste avant, et qui l'attend dans une voiture un peu plus loin. À moins que ce ne soit pour dissuader toute poursuite. Les policiers et le directeur de la prison voient le détenu et ses otages, mains sur la tête, s'éloigner sans pouvoir intervenir. Il y a là de nombreuses familles qui viennent au parloir, avec des enfants.

Le chemin de la liberté passe par la départementale 952, vers Englos, puis la nationale 41 et l'A25 vers Lille. Une berline Peugeot 406 est là. Faïd libère trois des quatre matons et les fait s'allonger au sol.

— Dites-leur que j'ai un otage.

Il oblige le dernier à l'accompagner. Tous deux montent à l'arrière de la 406. Elle est conduite par un jeune homme d'une vingtaine d'années, de « type nord-africain », qui se cache le visage avec son pull, témoignera le surveillant.

— Tu regardes pas le chauffeur, le prévient Faïd.

Il est 8 h 50. En vingt-cinq minutes, et six explosions plus loin, Rédoine Faïd s'est évadé. Une claque monumentale pour la justice et l'administration pénitentiaire, qui n'ont pas su le garder au chaud.

« Cette évasion a été préparée telle une opération militaire, écrira la PJ. Rédoine Faïd ne perd jamais son sang-froid et utilise tous les moyens dont il dispose pour parvenir à ses fins. Il a géré son temps, son matériel et sa protection de manière optimale en utilisant des explosifs à sept reprises, dont cinq ont été réussies. » Tout n'a pas explosé.

Les fuyards en 406 font quelques kilomètres, moins de cinq, puis ralentissent à hauteur de l'ancienne maison d'arrêt de Loos.

— Arrête-toi là, annonce Faïd à son chauffeur. Il a été réglo, on le dépose.

Le dernier otage est libéré. Il continue à pied, en état de choc, avant qu'une voiture de police ne le retrouve. Les fuyards, eux, poussent vers Lille, puis un parking d'un centre sportif à Ronchin. Là, ils enflamment la Peugeot. Un témoin les voit, alors qu'ils montent dans un véhicule « relais » qui les attend, un utilitaire blanc, Berlingo ou Kangoo.

Les otages, eux, sont emmenés aux urgences du CHR Roger-Salengro, à Lille. Une cellule de crise est mise en place. La PJ ne peut dans un premier temps accéder à l'intérieur de la prison, où une opération de recherche d'explosifs est en cours, Faïd ayant annoncé qu'il avait piégé les lieux.

Très vite, Interpol est prié de diffuser une « notice rouge », assez rare, à ses cent quatre-vingt-dix pays membres. Certains craignent que le fugitif ne soit déjà en Belgique, ou encore plus loin.

La déflagration de Lille a porté jusqu'à Paris. Christiane Taubira, la garde des Sceaux, est annoncée à Sequedin. Avec une polémique intragouvernementale à la clef. Dans les heures qui suivent, le ministre de

l'Intérieur, Manuel Valls, parle d'une faille, contredisant Christiane Taubira. « On ne peut pas dire qu'il y a une faille, parce que si on dit qu'il y a une faille, on dit que c'est la faute de qui, la faille ? », s'était-elle interrogée devant les caméras. Dans les faits, il y avait bien une faille, un maillon faible, peut-être même plusieurs.

La rengaine entendue plus tard à Réau commence : « Aucun élément ne laissait présager un passage à l'acte imminent », plaide l'administration pénitentiaire. Deux jours plus tôt, la commission locale des « détenus particulièrement signalés », les fameux DPS, s'était réunie. Ses membres s'étaient penchés sur « l'existence de risques d'évasion compte tenu de l'état actuel de son réseau extérieur ». Faïd avait été maintenu dans la catégorie DPS, avec un régime plus dur, donc. La décision lui avait été notifiée le jour même, ce qui n'avait « suscité aucune réaction particulière de sa part ».

Le braqueur de l'Oise était arrivé dans le Nord cinq mois plus tôt fin 2012, « suite à un transfèrement par mesure d'ordre et de sécurité du centre pénitentiaire de Fresnes », relève l'« AP[2] ». Déjà !

Alerte à Fresnes

Comme si partout où Faïd va, le danger est permanent. Le 12 novembre précédent, la directrice de la 3e division de la maison d'arrêt de Fresnes s'inquiète. Elle écrit à la juge d'instruction parisienne Corinne Goetzmann, en charge de l'enquête sur la fusillade mortelle de Villiers-sur-Marne. Objet du courrier ? Une « demande de transfert au sein d'un autre établissement de la personne détenue ». Et elle la justifie longuement : « L'intéressé présente des profils pénal et pénitentiaire revêtant une grande sensibilité […], il fait l'objet d'une vigilance toute particulière au regard des risques de trouble à l'ordre public qu'il présente, notamment en cas de soustraction à notre surveillance. Or, le comportement adopté par la personne détenue Rédoine Faïd (écrou 960757) suggère des risques en termes de velléités d'évasion. En effet, il s'agit d'un individu particulièrement calme en détention, tentant ainsi de se faire oublier par les personnels pénitentiaires. La plus grande prudence est donc conservée quant à sa gestion, notamment en réduisant les contacts qu'il pourrait avoir avec les autres personnes détenues. »

Et pourtant, « malgré toutes les précautions prises », le Creillois est « parvenu à créer » autour de lui « un réseau de personnes détenues prêtes à satisfaire ses éventuelles sollicitations ». Son « influence » est « avérée », insiste la directrice. Faïd jouit à Fresnes d'une « sorte d'admiration, bien évidemment déplacée, mais lui conférant une aura et une influence auprès de ceux, plus influençables, qui pourraient servir [sa] cause […] dans sa volonté de s'extraire de l'établissement ». La directrice de la 3e division de Fresnes dispose de quelques billes inquiétantes, des informations qui lui sont remontées. Faïd a ainsi « tenté d'approcher des personnes détenues condamnées pour des faits de terrorisme, afin d'obtenir des informations sur l'introduction de matières explosives », mais aussi « des contacts et appuis extérieurs en capacité de lui fournir des véhicules automobiles de gamme supérieure ». En langage non administratif : des bagnoles puissantes, pour s'arracher rapidement ?

Ce n'est pas tout. Ses agents ont observé un « changement notable de comportement », la perspective sans doute du procès de Villiers-sur-Marne.

Fresnes est une grosse prison, avec ses trois divisions, et Faïd pourrait être simplement déménagé, mais cela risque de ne pas avoir d'effet, selon la fonctionnaire. Il a en effet des « connaissances solides » dans les autres divisions, des détenus « dont l'appartenance au grand banditisme est avérée ». La directrice ne connaît pourtant pas les « modalités » de l'évasion fomentée par son pensionnaire. Et même si ce ne sont que des bruits non exploitables « administrativement », « ces informations ne doivent cependant pas être minimisées ». Il faut même l'exfiltrer « urgemment ». Pour « casser la dynamique dans laquelle s'est installée la personne détenue ».

Durant ce même automne 2012, Faïd aurait tenté de « corrompre un surveillant[3] » de Fresnes, selon *Le Parisien*, qui cite une source judiciaire. Lors d'une promenade, « il a d'abord tenté de l'apprivoiser en lui faisant une remarque amicale sur son accent ch'ti. Après quoi, il lui a demandé de lui rendre un service : il voulait qu'il contacte sa femme pour lui, sans préciser la raison, mais en disant que c'était important. Il a ajouté qu'il lui en serait très reconnaissant et qu'il n'aurait plus à s'en faire sur le plan financier ».

Faïd doit et va partir de Fresnes. Deux semaines plus tard, le voilà « balluchonné » à Sequedin. Avec le résultat que l'on connaît.

Après son spectaculaire « arrachage », un flic de la DCPJ désolé, et surpris, nous confie : « Il n'a rien à perdre. Là, il est vraiment dans la nature. On est quand même surpris par la facilité avec laquelle il est sorti. Personne ne comprend comment il a pu tenir en respect quatre otages et faire péter les portes en même temps. »

D'autres parmi ses collègues sont bluffés. Même ceux qui voient en lui un « mythomane » à la tête d'une « bande de bras cassés qui ont tué la pauvre policière municipale » sont obligés d'admettre qu'« avec son évasion, Rédoine vient de gagner un galon ».

Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Manuel Valls, tout en nuances, annonce une « traque mondiale » alors qu'il participe le 20 mai 2013 à une cérémonie d'hommage à la mémoire de la policière municipale Aurélie Fouquet, à Villiers-sur-Marne. Au sujet de Faïd, insiste-t-il, « tout est fait pour l'appréhender. La France travaille avec les polices européennes et au niveau mondial ». Mais l'enquête sur l'évasion de Sequedin bute sur les complicités, incontournables, dont Faïd a eu besoin en interne, en particulier auprès d'agents de la pénitentiaire.

Les policiers ont pourtant reçu un certain nombre de « tuyaux » en la matière. Comme celui désignant un détenu arrivé de fraîche date à Sequedin et qui « serait capable de faire entrer des objets prohibés, par l'intermédiaire d'un surveillant ». Un numéro de portable est même donné. Ou encore celui-ci : Faïd aurait été aidé par deux matons dont les noms sont donnés. Un troisième renseignement prend la forme d'un rapport du service départemental de l'information générale de Lille (SDIG) : « Selon un informateur régulier de ce service, le nommé X, surveillant à la maison d'arrêt de Sequedin (59), aurait des dettes importantes liées à son addiction aux jeux d'argent. Pour échapper à ses débiteurs, il lui arriverait de loger dans l'arrière-boutique d'un commerce à l'enseigne Y, situé X rue du Z à Lille. Le gérant de cette boutique, M. A., ainsi que des membres de son entourage, demanderait en contrepartie à ce surveillant de faire passer de la marchandise à des détenus incarcérés. » Ce commerçant est par ailleurs membre d'une famille « très défavorablement connue de [leurs] services ». Le gardien de prison cité est le même que celui « balancé » avec un collègue.

Autre « tubard » : « Selon une source interne à l'administration pénitentiaire, une rumeur circulerait au sein de la maison d'arrêt de

Sequedin, selon laquelle un surveillant surnommé “Tony Montana”, qui s’identifierait à W, se serait rendu à Paris afin de récupérer un sac, dont il aurait fait entrer le contenu au sein de la maison d’arrêt afin de permettre l’évasion de Rédoine Faïd. »

Prometteur. Mais tout cela restera vain. L’objectif d’identification des complices « s’est révélé très ardu », reconnaîtra le juge d’instruction. Mais il a tout de même découvert comment Faïd s’était « très probablement » emparé de son matériel la veille de son évasion. Comment ? En « organisant de concert avec ses visiteurs un parloir “fantôme”, ce qui lui a permis de sortir de sa cellule avec un sac de linge sale, de rentrer dans un local technique, de s’emparer de son matériel, de le dissimuler dans son sac et de réintégrer par la suite sa cellule pour y rester jusqu’au lendemain matin ».

C’est un scénario, car « il n’a pas été possible d’établir comment les explosifs sont arrivés dans ce local et plus généralement comment l’ensemble du matériel a été introduit dans la maison d’arrêt ».

La seule certitude, c’est que l’arme et les explosifs sont entrés avec la nécessaire complicité de surveillants, estime une source judiciaire.

Un détenu employé en cuisine a raconté aux enquêteurs que les explosifs avaient été introduits par un groupe de surveillants pénitentiaires corrompus, quinze jours avant, et sont restés cachés dans les cuisines dans une hotte. Ensuite ils ont été apportés à Faïd sur ou dans des plateaux-repas. Il a parlé de poulets rôtis. Un test préalable avait même été fait en faisant entrer 5 kilos de viande halal pour Faïd. Cette livraison a été confirmée par le chef de la sécurité de Sequedin, qui a jugé le scénario « plausible ». Mais aucune preuve n’a pu le conforter.

« Nous savons qui l’a fait, glisse une source proche de l’enquête. Un surveillant a été révoqué. Ce n’est pas lui, mais c’est cet homme qui indique le maillon faible à Faïd, nous en sommes sûrs. Cette affaire a complètement pourri l’atmosphère en interne. »

La traque du fugitif n’avance guère plus, dans un premier temps. Le juge d’instruction semble même le regretter dans son ordonnance de mise en accusation : « Les moyens conséquents mis en place (écoutes téléphoniques, sonorisation, surveillances) seront dans un premier temps vains. C’est le recueil et l’exploitation d’un renseignement anonyme qui permettra en réalité d’orienter les recherches, la localisation et l’arrestation

de Rédoine Faïd. » Une bonne vieille « tontonnade », à l'ancienne… Le fugitif va être balancé, et retrouvé.

Pontault-Combault

Le 23 mai 2013, la Brigade nationale de recherche des fugitifs (BNRF), à l'OCLCO, reçoit les confidences d'une « personne digne de confiance, mais désirant conserver l'anonymat par crainte de représailles, et ce, compte tenu de la dangerosité de l'individu mis en cause ». Selon cette source, l'évadé « aurait passé plusieurs nuits dans un hôtel de la zone aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle et […] aurait quitté cet établissement hôtelier le 22 mai 2013. Le fugitif était accompagné d'un second individu non identifié et circulerait à bord d'un véhicule de marque Peugeot de couleur grise ». Il n'y a pas d'immatriculation, mais c'est déjà une bonne base de travail !

En fouillant les images des caméras braquées sur le parking Ibis-Novotel-hotelF1 de Roissy, la PJ tombe sur une Peugeot 406 coupé qui sort des lieux, en soirée. Le « conducteur était un homme d'une quarantaine d'années, porteur d'une barbe naissante et de lunettes de vue. Rencontrant manifestement des difficultés avec son ticket de parking, il sortait alors la tête de l'habitacle ». Les flics remarquent qu'il est « affublé d'une perruque »… Rédoine Faïd.

En fait, un complice assiste l'évadé et réserve des hôtels à son nom. Imprudence qui va coûter cher au fugitif. Ce complice, c'est Hassan Bourouas, un petit gars de Dreux âgé de 29 ans. Un « débrouillard », dira Rédoine. Il vendrait des téléphones aux puces de Clignancourt, « replaquerait » des voitures ici ou là. Bourouas est « connu des services de police » pour port d'arme illégal, « participation délictueuse à un attroupement », recel et vol avec effraction, mais il n'a jamais été incarcéré. Il habite chez ses parents dans les Yvelines et fait valoir un emploi d'agent de sécurité. Faïd l'a « recruté » *via* des connaissances et le charge d'acheter des voitures et de rencontrer des contacts. Hassan Bourouas s'est ainsi rendu en Corse pour son compte, auprès de mystérieux interlocuteurs.

En tout, le jeune homme a fait une série de réservations pour deux personnes et a systématiquement payé en espèces. La nuit du 1er au 2 mai, c'était à l'hôtel Campanile de Lyon-Feyzin. La suivante, à l'hôtel Première

Classe de Paris-Nord, près de Roissy. Les nuits du 4, 5 et 6 mai ont été passées à l'hôtel Campanile de Paris Nord-Écouen, dans le Val-d'Oise. Puis il y a un trou jusqu'à la nuit du 13 au 14 mai, passée dans le même département, à l'hôtel Campanile de Cergy-Pontoise. Enfin, une nuitée du 14 au 15 mai a été réservée de nouveau à l'hôtel Première Classe de Paris-Nord.

La suite des recherches de la BNRF auprès des groupes hôteliers sur des réservations prises au nom de Hassan Bourouas porte ses fruits. La chaîne B&B Hotels les informe d'une réservation en cours à ce nom pour la chambre 38, sur la période du 24 au 29 mai, dans l'un de ses hôtels de Seine-et-Marne.

En fait de traque mondiale, Faïd se terre à Pontault-Combault, à côté de la Francilienne, pratique pour décaniller. Dans une zone d'activité, comme il les affectionnait déjà lors de sa première cavale en 1997-1998. Quand il jouait les VRP de Campanile en Campanile, avec un véhicule commercial. Ni vu ni connu.

À Pontault-Combault, une coursive permet de gagner la chambre discrètement. La nuit, il n'y a pas d'accueil et l'on peut prendre une chambre directement avec une carte bancaire à une borne, sans jamais rencontrer qui que ce soit.

Les policiers vérifient les images de vidéosurveillance de l'établissement et reconnaissent Bourouas, accompagné d'un homme qui ressemble encore beaucoup au célèbre fugitif. Ils ont quitté les lieux le matin du 28 mai. Mais ils doivent revenir.

La BRI[4] nationale du commissaire Frédéric Doidy, qui pense pouvoir « taper » Faïd à son hôtel, ne prend pas le moindre risque. Un dispositif de surveillance est mis en place avec des renforts des BRI de Versailles et de Lille. À 22 h 40, une Laguna entre dans le parking. Deux hommes sont à bord. Le passager, c'est Bourouas ; le conducteur, Rédoine Faïd, même s'il n'a jamais passé son permis. Les policiers le reconnaissent malgré ses lunettes de vue, sa barbe et la perruque posée sur sa tête. Le duo monte l'escalier extérieur et entre chambre 38, tout près de la sortie.

La perquisition de nuit est autorisée par le juge. L'horaire semble idoine pour cueillir le fugitif dans son sommeil le plus profond. On est toujours moins virulent quand on est en pyjama. À 2 h 40 du matin, le chef de l'OCLCO, alors Franck Douchy, qui chapeaute les BRI, donne le top interpellation. Pas besoin de casser de porte, les policiers disposent d'un

passe magnétique. Faïd dira pourtant qu'il les a entendus et qu'ils se sont même trompés par deux fois en composant le code.

Hassan Bourouas est couché dans le premier lit en entrant, Faïd dans le second. Sur sa table de chevet, un pistolet automatique Herstal. Approvisionné, mais sans cartouche chambrée.

La perquisition de la chambre 38 donne un aperçu du quotidien de l'homme le plus recherché de France. Sur une table, de nombreuses confiseries, des gâteaux et des boissons. On connaît le penchant de Rédoine pour les sucreries. Les policiers trouvent une facture de pressing au centre commercial Vélizy 2, et des vêtements sur des cintres. Dans un sac en plastique Relay, un paquet de billets de 50 euros soigneusement conditionnés dans de la Cellophane ; 5 000 euros en tout. La journée, Faïd portait une très chic veste Burberry Brit. Avec 350 euros dans une poche.

Il s'était constitué une petite bibliothèque, cinq livres, découverts dans le coffre de la Laguna : des souvenirs d'anciens policiers ; un livre sur la traque de Ben Laden ; *Escort*, l'autobiographie d'une certaine Sabrina, call-girl ; et *Toni 11,6, histoire du convoyeur,* d'Alice Géraud-Arfi, sur la saga du convoyeur-voleur Toni Musulin…

Comme quoi, on peut être traqué et avoir des loisirs. Rédoine avait aussi des billets pour des concerts à venir, Eminem au Stade de France et George Benson à l'Olympia. Sous un faux nom. Il n'aura pas le temps d'en profiter. « Je ne comptais pas que ma cavale finisse aussi vite », avouera Faïd à son juge d'instruction.

Il est mis en examen à Lille, puis rapatrié de façon express en région parisienne pour être écroué. Il n'échappe pas à une sanction : trente jours de cellule disciplinaire à Bois-d'Arcy. Comme explication à son évasion, Rédoine Faïd mettra en avant « la volonté d'aller voir son père » en Algérie.

Le procès

Le 14 mars 2017, la cour d'assises du Nord inflige dix ans de réclusion criminelle à Rédoine Faïd pour l'évasion de Sequedin. Il fait appel une semaine plus tard. Avant de se désister en juin 2018. « Dix ans, il ne pouvait pas avoir moins, mes clients ont été un peu surpris, ils ont trouvé ça un peu léger », commente Me Pascal Winter, conseil du syndicat de surveillants UFAP. Il connaît bien les histoires d'évasions et les prisonniers médiatiques.

L’avocat a plaidé aux procès d’Antonio Ferrara, ceux de Christophe Khider et Michel Ghellam, évadé de Clairvaux lors d’une prise d’otages sanglante en 1992. Me Winter avoue son agacement face à la « mythologie du héros », autour de ces évadés, simplement parce qu’un « gars est capable de faire de l’esprit au tribunal, et du coup les médias s’en emparent ». Pour Me Winter, il ne faut pas être dupe de ces personnalités : « Nous avons affaire à des gens complètement égocentrés, qui font des grands discours. Ce sont des gars intelligents, mais au service d’eux-mêmes. Faïd instrumente. C’est un manipulateur. En détention, c’est un type agréable. Mais il sait qu’il y a une routine qui s’installe et que, à un moment, ça se relâche. »

Lors du procès de Douai, Faïd est, selon Me Winter : « Dans un numéro de charme : il se présente comme le Arsène Lupin de l’évasion, un gentleman. Il dit qu’il est poli, courtois avec les surveillants quand il s’évade. Mais nous avons des gens traumatisés, dont la vie a changé depuis. Ça s’est bien passé, au final. Il n’y a pas mort d’homme, certes. Mais ce n’était pas une promenade de santé ! Et si ça c’était mal passé ? Bien sûr, ce n’est pas le mec de Daech qui va tuer un surveillant. Ce n’est pas un sanguinaire. Les limites pour Faïd, c’est de ne pas mettre en danger sa propre vie. Mais les autres, il n’en a rien à faire. »

Au final, cette peine de dix ans, « c’est un très beau résultat pour ses avocats », estime Pascal Winter, de l’autre côté du prétoire. « Je suis persuadé qu’il fait appel parce qu’il voulait s’évader de nouveau. Il veut alors rester en maison d’arrêt et surtout pas aller en centrale, où il sait que ce sera plus dur. Il se désiste ensuite de son appel dans l’intérêt encore de son évasion. C’est en tout cas mon analyse. »

Rédoine Faïd avait pourtant assuré à son juge d’instruction lillois : « Si c’est à refaire, je ne le referai pas. »

1. Centre pénitentiaire de Lille-Sequedin.

2. L’« administration pénitentiaire », dans le jargon.

3. *Le Parisien*, 17 avril 2013.

4. Brigade de recherche et d’intervention.

4
Les préparatifs

Un « prisonnier tranquille, trop tranquille sans doute ». C'est ce que dit un gardien de Réau après coup. Rédoine Faïd « n'a jamais de problèmes particuliers en détention, pas de saute d'humeur, très observateur, toujours le petit mot pour détendre l'atmosphère », relèvent globalement les surveillants. La semaine qui précède l'évasion, « aucun incident disciplinaire » n'a été noté. Comme d'habitude. Il a juste eu l'air soulagé qu'un codétenu qu'il ne semblait pas apprécier quitte le quartier d'isolement. Il avait interrogé ses gardiens régulièrement sur son départ, « qu'on soit un peu tranquilles », avait-il dit. Un gradé de Réau salue son sens de l'humour et signale que « ses relations avec l'ensemble du personnel sont très bonnes ». Ainsi, l'hiver précédent, un mouvement de grève perturbe les parloirs avec les familles. Faïd ne s'en offusque pas. Au contraire, à la vue des matons, il lève le poing et scande : « Force ouvrière ! », en rigolant. Un gimmick répétitif.

À Réau, les surveillants disent dans un premier temps n'avoir « remarqué aucun comportement suspect » de Faïd les jours précédant sa nouvelle belle. Mais la direction de la prison n'est pas tout à fait de cet avis. Bien que le caïd n'ait « jamais posé aucun souci de gestion de détention », les responsables de la prison disent avoir été constamment sur leurs gardes. « Nous avions le souci permanent d'une évasion, connaissant son profil, assure un fonctionnaire. Il fait partie des détenus pour lesquels nous faisons le plus attention. » Faïd a même droit au « régime le plus sécuritaire de l'établissement ». Les rapports dressés par l'administration pénitentiaire tendent à démontrer que le prisonnier était surveillé comme le lait sur le feu. Ainsi, un responsable notait à son sujet : « Détenu très observateur, il

s’amuse de la situation tendue au QI [le quartier d’isolement] avec certaines personnes détenues, il demande des UVF [unité de vie familiale] supplémentaires, se vante d’avoir bénéficié de 70 kilos pour son colis de Noël à Fresnes, se vante de s’être déguisé en Père Noël lors d’un braquage [ce qui est presque exact]. Il passe la majeure partie de son temps au téléphone. Il a subi le passage des chiens spécialisés en arme et explosif de la brigade cynotechnique [les “chiens renifleurs”] et n’a posé aucune difficulté pour la fouille intégrale. »

Un surveillant relève que la veille de l’évasion, le samedi soir, Faïd a téléphoné tard, jusqu’à 19 heures et la fermeture de la cabine téléphonique, alors que les autres jours il n’était jamais le dernier. Le quartier d’isolement de Réau, le QI, est équipé de brouilleurs d’ondes contre d’éventuels téléphones portables que ses « pensionnaires » détiendraient en fraude. Cela arrive. Un appareil a été retrouvé dans la salle de musculation et un autre dans une cellule…

Les détenus, moyennant finances, peuvent téléphoner tout à fait légalement à « la cabine », en fait une simple pièce du QI, vers des numéros préalablement enregistrés par la prison : avocats, bien sûr, famille et amis proches. Mais pour joindre des interlocuteurs non autorisés, il existe une technique que Faïd utilise. Sur une autre ligne, le correspondant habituel avec qui il est en ligne appelle la personne concernée et met le haut-parleur…

Ses gardiens ont remarqué qu’il passe « beaucoup de temps » au téléphone, « énormément » même, dira une gradée, au moins trois fois par jour, avec quasiment tous ses frères et sœurs. Il peut se le permettre, car Rédoine fait partie des détenus « aisés » de Réau, « assisté », comme l’on dit, par sa famille à coups de mandats réguliers. Ce qui lui permet de « cantiner », c’est-à-dire améliorer l’ordinaire.

Réveillé à 6 heures du matin – on se lève tôt en prison, il va à la « cabine » dès 8 h 30. La cabine téléphonique, payante, réservée aux détenus est située dans une petite salle fermée du quartier d’isolement. « Un détenu peut téléphoner autant de temps et aussi souvent qu’il le souhaite », précise une gradée. Mais ses conversations sont écoutées et enregistrées. En réécoutant les dernières, les enquêteurs de la PJ notent que Faïd a des tics de langage. Il répète souvent ces quelques mots : « T’as compris ou pas ? » Ou encore : « Tu vois c’que j’veux dire ? »

Au combiné, Rédoine se comporte tel un patriarche, parlant à ses nombreux neveux et nièces, prodiguant encouragements et conseils. Comme à cette nièce à qui, deux jours avant son évasion, il conseille de s'inscrire dans un lycée parisien, « pour sortir de Creil ». Creil, cette ville de l'Oise, qui fait figure de fief familial.

Un compte rendu de ses échanges est fait chaque jour. Un travail plutôt fastidieux pour les agents qui synthétisent par écrit ses conversations, hormis celles avec ses avocats, qui sont protégées.

Ainsi, par exemple, pour la journée du 2 janvier 2018, par exemple, Rédoine multiplie les coups de fil. Comme d'habitude.

À 8 h 29, il appelle son frère Brahim.
À 8 h 32, il appelle son épouse, Zohra.
À 9 h 41, il appelle sa sœur Leila.
À 11 h 31, il appelle son frère Rachid.
À 17 h 08, il appelle de nouveau son épouse.
À 17 h 10, il rappelle sa sœur.
À 17 h 16, il appelle un de ses avocats.
À 17 h 19, il rappelle Rachid.
À 17 h 26, il rappelle Leila.
À 17 h 29, il est de nouveau en ligne avec Rachid.
À 17 h 55, nouvelle conversation avec Leila et un neveu.
À 18 h 03, nouvel appel vers Leila.

Il demande à Rachid de lui apporter une série de livres : *Star Wars, la philo contre-attaque*, de Gilles Vervisch, « aux éditions Le Passeur » ; mais aussi *Faire des sciences avec Star Wars*, de Roland Lehoucq ; et enfin *Star Wars, un récit devenu légendaire*, par Nicolas Allard. Rédoine explique à son frère que ces ouvrages lui permettront de « travailler sur la démocratie qui peut basculer dans des régimes totalitaires, en lien avec Platon ».

Une autre fois, il lui commande deux livres, à apporter au parloir suivant : *Le Contraire de la mort* et *La Beauté et l'Enfer*, de Roberto Saviano, l'auteur de *Gomorra*, spécialiste de la mafia napolitaine. Rédoine souhaite que son frère lui donne également son propre livre, *Braqueur, des*

cités au grand banditisme, paru en 2010. Il ajoute aussi le programme *Télé 7 Jours*, *VSD* et son *Parisien* quasi quotidien.

Plus tard, il demande à un de ses neveux de lui acheter un CD de Charles Trenet avec la chanson « Que reste-t-il de nos amours ? ». Il regarde aussi beaucoup de films et commande à ses proches le DVD « des Djédaï », selon l'agent à l'écoute. En fait *Les Derniers Jedi*, qui vient de sortir.

Ces coups de téléphone sont aussi un moyen de quitter la pièce qui lui sert d'horizon. « Il déteste être enfermé en cellule, signale une gradée de Réau. Il aime parler, discuter, faire le beau. Il utilise toutes les possibilités pour ne pas rester en cellule. » Après les appels du matin, c'est la « promenade » d'un peu plus d'une heure, dans une des quatre cours du QI. Un univers de 12 mètres sur 4. Ensuite, déjeuner à 11 h 45, suivi d'une nouvelle promenade. Il va encore une fois téléphoner juste après, puis lors d'un dernier créneau en fin d'après-midi-début de soirée. Après, Faïd retourne dans sa cellule jusqu'au lendemain matin.

« Faïd n'a jamais montré de signe d'agressivité, on aurait dit un gars pacifique, mais il peut monter au quart de tour pour ses parloirs », lâche un maton. Pas question d'être en retard pour ses visiteurs. « Il dit que la famille, c'est sacré, c'est très important. » La plupart de ses parloirs ont lieu l'après-midi, pendant trois heures, trois fois par semaine les mercredis, samedis et dimanches. Ceux du matin sont exceptionnels.

Il y a une salle de musculation au quartier d'isolement, mais Rédoine Faïd n'y va que très rarement. Les détenus peuvent aussi se rendre à la bibliothèque et, lors de son premier passage à Réau fin 2017, Faïd y allait souvent pour lire. Mais depuis son retour à la mi-avril 2018, il n'y va plus.

À l'isolement, il ne croise pas d'autres détenus, même si les surveillants savent qu'il communique avec certains par les fenêtres. Pas avec Youssouf Fofana, en tout cas, le leader du monstrueux « gang des barbares », avec qui il ne s'entend pas du tout. L'assassin du jeune Ilan Halimi, en 2006, a d'ailleurs demandé aux matons pourquoi Faïd avait été placé dans la cellule voisine. Il y a une certaine « animosité » entre eux. Rédoine en parle à sa sœur au téléphone :

— Il est juste devant moi en salle de musculation, mais je ne lui parle pas. Je lui dis même pas bonjour…

Il semble de toute manière que Fofana ne parle à personne. « Il est totalement boycotté », dira une gradée. Et Rédoine Faïd, qui a de nombreuses amitiés dans la communauté juive, au point de vouloir à une époque se convertir, ne semble pas prêt à des compromis avec un voisin antisémite notoire. Fin mai, lors d'une audience avec la direction, il fait savoir qu'il goûte peu son voisinage.

— Vous m'avez placardé, je suis entre le mec du Thalys et le mec de l'épicerie casher. Je n'ai personne à qui parler !

Deux prévenus pour terrorisme. Ayoub El-Khazzani, poursuivi pour avoir tenté de commettre un attentat ferroviaire entre Bruxelles et Paris en août 2015. L'autre voisin, c'est Jérémy Bailly, impliqué dans la filière de Cannes-Torcy et condamné pour avoir lancé une grenade dans une épicerie juive de Sarcelles.

Musulman, Rédoine a toujours été un pratiquant modéré. Il fait le ramadan, qui vient de s'achever à la mi-juin, mais n'a jamais fréquenté la mosquée ni fait les cinq prières journalières, selon sa famille. Il salue sans plus le converti Tyler Vilus, écroué pour des faits de terrorisme après avoir combattu dans les rangs de Daech en Syrie[1]. « Il communique de manière occasionnelle avec lui », écrivent les surveillants de Réau. Un jour, il fait une blague à ses geôliers. Alors qu'il téléphone, un maton lui demande de se diriger vers la bibliothèque, pour ne pas croiser un autre détenu, puisqu'ils sont à l'isolement. Faïd demande alors, « avec un grand sourire », à aller dans la salle d'audience de la prison où se trouve déjà Tyler Vilus. Devant le refus des gardiens, il rigole : « C'est pas grave, je suis heureux, le jeudi, c'est frites à Réau. » Une blague habituelle.

L'abonné à l'évasion n'a pas « apprécié » le passage de la brigade cynotechnique dans sa cellule en janvier 2018. Le chien « avait laissé des marques partout au sol et sur son lit, ses affaires étaient étalées partout ». Il a protesté. Des draps de rechange lui ont été donnés. « Il a malgré tout de nouveau plaisanté », ont noté les surveillants :

— Je m'en fous, le jeudi, c'est frites !

De retour à Réau, il est reçu en audience par la direction comme c'est la règle, pour « faire le point » après son dernier procès. « Il indique qu'il

souffre de l'image de celui qui cherche toujours à s'évader. Il indique que la pénitentiaire lui fait payer son évasion [de Sequedin] par des conditions de détention difficiles. Il espère que cela s'apaisera avec le temps. Il n'y a pas de difficulté avec les autres personnes détenues », transcrit scrupuleusement l'administration. Rédoine a annoncé la couleur : deux choses comptent pour lui, pouvoir téléphoner à sa famille quand il a envie et bénéficier de parloirs et d'UVF, les « unités de vie familiale ». Sinon, le transfert avec les équipes régionales d'intervention et de sécurité, les ERIS, ces ninjas de l'administration pénitentiaire, s'est bien passé.

— On a même partagé une pizza quatre fromages, rigole Faïd.

À la vérité, il semble plutôt content à Réau, où il échappe à l'ambiance disciplinaire de Fresnes et Fleury-Mérogis. Il ne s'entend pas trop mal, en apparence, avec un certain Jimmy Ledard, condamné pour deux meurtres et une tentative sur un surveillant et qui se retrouve, comme lui, transféré de prison en prison tant que sa condamnation n'est pas définitive. L'administration considère Ledard comme très dangereux et assiste à ses sautes d'humeur, provocations et automutilations. Faïd le pousse à aller en promenade, « pour décompresser ». Mais il ne semble pas avoir plus d'affinités que ça avec lui.

En revanche, le Creillois communique bien avec d'autres détenus placés au quartier disciplinaire, le QD, alors que théoriquement les deux zones devraient être étanches. En réalité, l'aile des détenus isolés est quasiment à la perpendiculaire de celle qui héberge ceux placés au quartier disciplinaire. Une bien mauvaise idée. Car ceux du QD finissent par en sortir et sont autant de relais possibles vers l'extérieur. Entre QI et QD, les détenus se parlent par la fenêtre. Ils discutent, mais pas seulement : ils s'envoient objets et messages *via* le fameux « Yo-Yo », c'est-à-dire des objets et petits mots attachés ou bout d'un fil et lancés d'une fenêtre à l'autre.

D'ailleurs, Faïd a sympathisé avec un Antillais de 27 ans, placé au QD. Nathaniel R. est à l'isolement après une bagarre. Il est détenu « pour appartenance à un gang violent et suspicion de radicalisation ». Les surveillants savent qu'il est en contact avec Faïd parce que, lors d'une conversation au téléphone avec sa sœur Leila, ce dernier lui a demandé d'appeler la mère de ce codétenu « pour savoir si elle venait au parloir le

week-end ». Or, le jeune homme en question, signalent les matons, passe pour « très influençable ».

Faïd « rend ainsi des services aux autres personnes détenues ». Il attend sans aucun doute un renvoi d'ascenseur. Étrangement, une semaine plus tôt, le jeune Nathaniel R., en rentrant d'un parloir, s'est arrêté devant une des portes d'intervention et a questionné la surveillante pour savoir où elle menait. Elle a trouvé ça bizarre. Il n'aurait pas obtenu de réponse.

En théorie, tout est fait pour que le futur évadé, qui a passé une bonne partie de sa vie d'adulte en prison, ne prenne pas ses repères à Réau. Il est surveillé constamment, changé de cellule régulièrement, quasiment une fois par mois. Ça, c'est la théorie. Car en réalité, lors de ses deux périodes de détention à Réau, Faïd n'a changé qu'une fois de cellule.

La veille de son évasion, les surveillants l'ont « passé » au portique à ondes millimétriques, un scanner corporel assez impudique. Faïd apprécie modérément.

— Vous allez me donner des problèmes de santé avec ça, a-t-il rouspété.

Mais il a fini par s'y plier, comme toujours. Les agents ont d'ailleurs remarqué que chaque fois « une faible masse métallique est détectée » sur Faïd, sans qu'ils parviennent à déterminer de quoi il s'agit. Faïd ne semble pas avoir de broche sous la peau. L'anomalie rend d'autant plus nerveux les matons qu'une des sœurs de Rédoine déclenche systématiquement le portique de détection du métal quand elle vient au parloir. À cause d'une prothèse. Autant d'éléments favorables à l'introduction d'objets en catimini.

À Réau, on se méfie de l'eau qui dort. Lors de son retour en avril 2018, « il était comme il a toujours été : très agréable, très poli, très courtois. Il ne s'énerve jamais. Il demande des choses, mais ne râle pas quand il n'a pas, par exemple, des parloirs ou des coups de fil », racontera une gradée après son « départ ». Un autre surveillant rapporte que « c'était quelqu'un de correct, très calme, posé, il aimait parler de foot ». S'il n'y a aucun incident à signaler concernant ce pensionnaire hors norme, la gradée signale tout de même que Faïd est « dans la séduction ». Un autre le taxe de « mielleux », caressant les agents « dans le sens du poil » et maniant « la flatterie vis-à-vis du personnel ».

Détenu modèle en apparence, l'ex-braqueur a donc bénéficié de visites dans l'unité de vie familiale, l'UVF, qui permet d'accueillir les familles

d’une manière plus souple et plus longtemps, jusqu’à deux jours, dans un mini-appartement sécurisé. La dernière a eu lieu début mai, avec ses frères Brahim et Rachid. À Réau, Rédoine est détenteur de pas moins de vingt-cinq permis de visite, mais seulement douze sont actifs. Il y a sa famille, bien sûr, mais aussi le réalisateur Cédric Kahn, auteur notamment du film sur le tueur italien Roberto Succo, et sa productrice Kristina Larsen. Ils travaillent à un film sur Rédoine Faïd, sa jeunesse, « un Roméo et Juliette moderne », ont-ils annoncé dans la presse deux ans plus tôt… Il a également l’autorisation de les appeler par téléphone, eux, et un autre artiste, le slameur Abd al Malik, présenté comme un « ami ». Ils échangent en particulier sur des projets de films.

Des drones et des alertes

Rédoine Faïd n’a pour autant pas convaincu les surveillants de sa volonté de ne plus « s’arracher »… Depuis son arrivée à Réau, sa présence potentiellement explosive inquiète la direction. « Rédoine Faïd allait bien, note une gradée qui se pose beaucoup de questions. Il était très occupé par les démarches juridiques de son pourvoi en cassation[2]. Il a été condamné plus lourdement en appel qu’en première instance, et il parlait de ça à longueur de temps. Je me demande aujourd’hui si ce n’était pas pour nous “endormir” en nous faisant croire qu’il était très préoccupé par ses recours. »

Au fil des semaines, des signaux faibles et moins faibles ont été compilés par les agents. À l’image de cette phrase prononcée le 3 février 2018, sur le ton de l’humour. Alors qu’il se rend à la cabine téléphonique, il est palpé par un agent. Taquin, le détenu ironise :

— Vous serez bien noté par votre hiérarchie, elle le verra à la caméra !

Ce qui lui attire cette réponse du gradé :

— Je ne le fais pas pour ma hiérarchie, mais pour nous-mêmes.

Puis, alors qu’il arrive à la cabine téléphonique, Faïd lance :

— C’est bon, les gars, vous pouvez relâcher la pression, il n’y a plus de caméra, là !

La « blague » est dûment consignée dans les « notes d’ambiance » rédigées par le personnel. Car la remarque laisse « entendre qu’il avait repéré le système de vidéosurveillance de la prison » et en particulier ses « zones neutres ». Un élément anodin d’apparence, mais qui s’ajoute à toute une série d’autres événements.

Les surveillants n’ont pas tort et ils ne sont pas les seuls à faire cette analyse. Depuis des mois, la police aussi a eu vent que quelque chose se prépare. Quoi exactement, ils ne le savent pas. Un an plus tôt, au printemps 2017, la PJ a appris qu’un des frères de Rédoine, Rachid, celui qui semble désormais le plus proche de lui, au point de passer pour son émissaire, a rencontré un envoyé d’un héritier du redouté gang corse de la Brise de mer, Jacques Mariani. Le rendez-vous a eu lieu sur les Champs-Élysées, au Fouquet’s, selon les révélations du *Monde* et de *L’Obs*. Cet homme, officiellement repenti, a raconté à la police que Rachid Faïd aurait proposé d’aider Jacques Mariani dans sa lutte fratricide avec les autres héritiers de la Brise. En lui fournissant notamment des soldats. Rédoine Faïd n’est pas sans savoir qu’au début des années 2000 ce même Jacques Mariani avait voulu s’évader de prison, et qu’un commando avait été constitué dans ce but. Parmi ses membres, un tout jeune homme, Antonio Ferrara, issu de la banlieue parisienne et qui prenait de l’épaisseur dans le « milieu ». L’évasion n’a pas eu lieu, mais les Corses ont été reconnaissants que le jeune homme se mouille pour Mariani. En 2003, quand Ferrara s’évade de Fresnes, il est pris en main par un groupe d’insulaires qui assureront la logistique de sa cavale pendant plusieurs mois[3].

Cette fois, en soutenant Mariani, le voyou corse aurait en échange aidé Rédoine Faïd à s’évader. Rien n’indique que ce pacte se soit traduit par des actes. À moins que l’enquête sur Réau ne démontre le contraire…

Le détenu médiatique a été transféré à Réau à la mi-novembre 2017, depuis la maison d’arrêt de Fresnes, où son attitude a déjà inquiété l’administration. Selon le syndicat FO Pénitentiaire, il y aurait eu les prémices d’une tentative d’évasion à la vieille maison d’arrêt du Val-de-Marne. C’est même à cause de cela qu’il aurait été transféré ailleurs.

Aucune information judiciaire n'a cependant été ouverte, et le ministère de la Justice reste remarquablement discret sur cet épisode.

Faïd est alors placé en « surveillance renforcée » dès son arrivée à Réau, « compte tenu de sa dangerosité avérée et de ses antécédents d'évasion ». Il a droit à des rondes toutes les deux heures devant sa cellule, de jour comme de nuit. Quand sa porte est ouverte, deux agents et un gradé doivent obligatoirement être présents. Sa cellule fait aussi l'objet d'une « fouille minutieuse » deux fois par mois et lui-même a droit à une fouille « intégrale systématique », tout comme après chaque parloir.

Début janvier 2018, alors que se profile l'appel de Villiers-sur-Marne, Faïd semble « absorbé par son procès » et « passe beaucoup de temps à la recherche d'avocats », pointent les matons de Réau. « Il continue ses plaisanteries, mais souvent au sujet de son procès. » Ainsi, un jour, il emprunte un livre à la bibliothèque. Son titre : *L'Insolence*. Rédoine glisse à ses geôliers :

— J'en aurai besoin pour mon procès !

Malaise à Fleury

Cette insolence, il ne s'en départit que rarement avec les autorités. Même s'il semble mieux vivre sa détention à Réau qu'à Fleury-Mérogis, où il est transféré le 21 février 2018, le temps de son procès en appel aux assises de Paris. Là-bas, en Essonne, au sud de Paris, dans la plus grande prison d'Europe, il se heurte régulièrement à la hiérarchie. Des gradés et directeurs trop tatillons à son goût. « Le "déliranium" [*sic*] continue de grimper et grimper me concernant. À un moment, va falloir se calmer », attaque-t-il dans un courrier en mars 2018. Il moque régulièrement les « érudits » qui dirigent la tôle. Et lors de son procès aux assises sur l'île de la Cité au printemps, il supporte mal les mesures de sécurité qui entourent ses extractions quotidiennes. Un matin, il apostrophe ses gardiens :

— Vous passerez le bonjour à la directrice. Elle est haut perchée, je ne la vois pas beaucoup…

— Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Elle est haut placée, on s'est compris.

Dans un courrier en date du 6 février 2018, il proteste : « Concernant mon placement à l'isolement, j'y suis depuis presque cinq ans, je ne suis pas quelqu'un de difficile à gérer à l'isolement, tout du moins avec le personnel du quartier d'isolement ; cinq ans, c'est très long. Je considère que le seul motif, le principal toujours visé, reste l'évasion de Sequedin. J'étais à l'isolement avant ces faits, je ne comprenais pas, vu mon motif d'incarcération revu à la baisse. Il y a une fixette sur moi du fait du statut DPS[4], injustifié, car j'étais gérable en détention ordinaire. »

Faïd peut parfois nourrir légitimement un certain ressentiment face à ce qu'il perçoit comme du zèle et des vexations. En mars 2018, un chef de détention à Fleury est contraint de rappeler ses troupes à l'ordre : « Il a été porté à ma connaissance que le linge remis par la famille du détenu Faïd Rédoine […] était vraiment froissé après la fouille. Le détenu a fortement réagi et le gradé en poste a dû faire face à l'ire du détenu. Il me paraît nécessaire de rappeler à vos collaborateurs que cette situation n'est pas acceptable. Je ne vous cache pas mon agacement. »

À Fleury, le Creilllois a comme voisin Manu « le Gitan », voyou original, ex-évadé et auteur d'un livre, lui aussi, ainsi qu'un trafiquant de la banlieue parisienne en la personne de Ouaihid Ben Faïza, présenté un temps par la presse comme le « parrain de La Courneuve » en Seine-Saint-Denis. Lui aussi s'est brièvement évadé à une époque. Rédoine discute « régulièrement » avec eux, ainsi qu'avec un troisième caïd, Smaïle Zairi, un braqueur originaire de Marseille et connu pour avoir sauté de la fenêtre du bureau du procureur de Nîmes en 2016 et s'être enfui à deux reprises de la PJ du Val-de-Marne… Un club d'évadés en quelque sorte ! Toutefois, l'administration pénitentiaire note qu'« aucune conversation suspecte n'a été répertoriée » entre ces compagnons d'infortune. Faïd n'a, apparemment, aucune relation avec un autre célèbre pensionnaire du QI de Fleury, Salah Abdeslam, seul rescapé des tueries terroristes du 15 novembre 2015 à Paris. Ce n'est pas, on l'a vu, la tasse de thé de Rédoine.

S'il apparaît studieux et sérieux lors des visites de ses avocats, occupés à préparer sa défense, « son comportement au parloir a toujours été décalé. Il était parfois "extravagant", voulant considérer le personnel comme des copains, et à d'autres moments il était très méfiant, parlant à ses visiteurs à voix basse (donnant l'impression de se sentir écouté) », signalent les agents

de Fleury à qui il n'a visiblement pas laissé que des bons souvenirs. Et réciproquement. « Le détenu Faïd a toujours été un détenu narcissique, qui observe tout, même les petits détails et surtout les détails liés à la sécurité. Il a une grande influence sur le reste de la population pénale et sait s'adapter aux autres détenus aux fins de mieux les manipuler », tacle un surveillant. Rengaine connue.

Le 19 avril 2018, le numéro d'écrou 10189 est de retour à Réau. Le moral est au plus bas. Rédoine Faïd pensait obtenir son acquittement dans le procès en appel pour l'association de malfaiteurs qui a coûté la vie à la policière municipale Aurélie Fouquet à Villiers-sur-Marne, en 2010. Mais, au contraire, il a vu sa peine aggravée de dix-huit à vingt-cinq ans de prison. Au départ, il a donné le change, devant l'officier qui le reçoit. « Il indique avoir été excellent [au procès] de même que ses avocats, mais le président de la cour d'appel ne l'aimait pas et dès le départ cela a été compliqué. » Il va se pourvoir en cassation.

Il n'y aura cependant plus aucun problème en détention avec lui. Il faut dire que l'ambiance y est fort différente de Fleury, univers de béton armé grisâtre. Inauguré en 2011 par Nicolas Sarkozy, alors à l'Élysée, le centre pénitentiaire de Réau faisait figure d'établissement « modèle ». Une prison de nouvelle génération, destinée à remplacer les vieilles geôles du XIX^{e} siècle : Fresnes, la Santé ; voire du XVIII^{e} siècle, comme Poissy. Et à révolutionner la détention, avec des bâtiments à « taille humaine », s'enorgueillissaient ses concepteurs. « Il a été aménagé pour favoriser une détention intelligente, avait déclaré sur place le chef de l'État. L'architecture et les équipements ont été conçus pour rendre le détenu responsable […] et l'amener à respecter les règles de la société »… Ni plus ni moins.

À l'époque, la prison était présentée comme dans un dépliant publicitaire pour programme immobilier classique, avec une sécurité annoncée à l'épreuve de tout. Des déclarations qui, avec le recul, prêtent à sourire. Ainsi, *Le Journal du Dimanche*, qui y avait fait une visite guidée, rapportait les « normes de sécurité high-tech », quatre cents caméras de surveillance, les « innombrables grilles » qui s'ouvrent à distance, les Interphones, etc. « Faire 200 mètres, cela peut prendre vingt minutes », soupirait un surveillant. Pour Rédoine Faïd le 1er juillet 2018, c'est allé, on l'a vu, beaucoup plus vite.

À lire la presse, Réau était une forteresse inexpugnable avec un infranchissable no man's land autour, à moins de déclencher des capteurs infrarouges et hyperfréquences. On vantait des miradors « sécurité maximale dans ces bunkers à la vue imprenable ». Sauf sur la cour d'honneur, donc… « Pour éviter les évasions et les attaques par hélicoptère, un maillage resserré de filins en Kevlar est installé au-dessus de la prison », détaillait *Le Parisien*, qui citait un directeur : « Si un hélicoptère le touche avec sa pale, il s'écrase. » En théorie.

Derrière la lourde porte bleue de la cellule 207, celle de Faïd, à l'étage du quartier d'isolement, c'est presque pimpant et lumineux. Le détenu jouit d'un peu plus de 10 mètres carrés, une grande fenêtre qui donne sur le toit du QI. Son lit métallique est à gauche en entrant. Côté droit, un réfrigérateur et son bureau de type écolier, qui lui sert à écrire, manger et cuisiner, avec la plaque de gaz posée dessus. À côté, des étagères avec aliments et condiments. Devant, sur la droite toujours, le bloc sanitaire WC-douche, lavabo et miroir, abrité des regards derrière un mur jaune ocre pour égayer la cellule où les autres murs sont immaculés. « Partout, des touches de rouge, jaune, bleu, écrivait le *JDD*. Si on fait abstraction des barbelés, on ne sait pas où l'on est », confiait au journal le directeur de l'époque. « Meubles design, décoration soignée, couleurs vives aux murs : seuls les barreaux aux fenêtres rappellent qu'on est dans une prison et pas dans un magasin Ikea », annonçait pour sa part *Le Parisien* dans une comparaison un peu osée.

Au-dessus des étagères, Rédoine Faïd a disposé ses effets personnels ou loués à l'administration : un écran télé – à l'ouverture de Réau, les « pensionnaires » pouvaient, moyennant 8 euros mensuels, regarder une quarantaine de chaînes dont Canal+ –, un radio-lecteur de CD et pas mal de cartons et sacs de courses qui contiennent des livres, des documents judiciaires, des lettres et des magazines, dont certains posés au sol et sous le lit.

« Emilio » et la belle de Draguignan

C'est que « l'Écrivain » reçoit de nombreuses lettres, découvrent les policiers qui perquisitionnent les lieux. De toute la France. Des admirateurs, des admiratrices et d'anciens compagnons de détention. Comme un certain

Émile Fornasari, qu'il appelle « Emilio » ou « mon frérot ». Un sérieux client, cet Emilio. La cinquantaine bien sonnée, il est issu du « milieu azuréen », avec des solides attaches à Cannes. Braquages, trafic de drogue… et évasions. Fornasari a déjà passé trente années en prison. Il a un point commun avec Rédoine : lui non plus ne se résout pas à croupir entre quatre murs. Il y a près de vingt ans, avec deux complices, il s'est évadé de la maison d'arrêt de Draguignan, dans le Var. Une belle en hélicoptère qui résonne curieusement avec celle de Réau. Le 26 mars 2001, un Écureuil est détourné depuis une compagnie d'aviation tandis que, dans la prison, Fornasari et ses deux complices escaladent une grille pour se retrouver dans « un petit espace vert non protégé par un système de filins antiaérien », raconte *Le Parisien* à l'époque. « Et c'est sur ce point précis […] que l'Écureuil détourné, dont le pilote avait constamment un pistolet braqué sur la tempe, est venu faire un court vol stationnaire à 1 mètre du sol », dans un des « rares espaces » dénués de… filins. Selon *Libération*, « seul le gardien de promenade, non armé, assiste à la scène : ses collègues dans les miradors ne voient rien, car, hasard ou coup bien calculé, l'hélico se trouve dans un angle mort ». Le syndicat de surveillants UFAP avait alors ironisé : « La Chancellerie a fait installer des filins sur certaines prisons et, bizarrement, pas sur tous les espaces. Il faut croire que ces énarques ont souhaité laisser une chance aux détenus les plus dangereux de se réinsérer par l'évasion aérienne. » Comme à Réau ?

Un flic qui a beaucoup travaillé sur le bandit de Creil n'est pas surpris des similitudes entre les deux évasions, Draguignan et Réau. « Faïd, c'est une éponge, réagit-il. Il absorbe tout, tous les faits délictueux dont il a connaissance. » Au point même de les reproduire. Comme pour les braquages dans le film *Heat*. Les criminologues américains les appellent des « copycats ». En d'autres termes, des copieurs, des imitateurs. À l'époque, en 2001, Fornasari est devenu, un temps, l'un des fugitifs les plus recherchés de la PJ avec Antonio Ferrara et Yvan Colonna. Repris après une cavale en Argentine, l'indécrottable Cannois est écroué aux Baumettes, à Marseille, d'où il essaye de s'échapper encore une fois. Puis en 2008, à la centrale de Lannemezan, il récidive avec un Corse. Et une bonne dose d'imagination. Tous deux avaient fait construire, dans une ferronnerie, une nacelle sur mesure de 700 kilos en acier, où ils avaient imaginé prendre place. Tractée par un hélicoptère, la nacelle blindée était censée résister aux

tirs des surveillants. Puis, en 2013, Fornasari avait nourri un projet d'évasion à Saint-Maur, avec prise d'otages.

Plus récemment, fin 2017, Emilio a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat d'un gardien d'école à Antibes. Un homme jugé « trop proche » de son ex-femme. Il avait demandé à une relation, Michel Lambin, surnommé « le berger du milieu », de s'en charger. Lambin a lui aussi été condamné à perpète. Tous deux ont fait appel.

Faïd aurait rencontré Fornasari à la centrale de Saint-Maur, dans l'Indre, au cours des années 2000. Et ils n'ont sans doute pas parlé que du menu de la cantine. Les deux voyous se sont depuis échangé des courriers régulièrement, entre 2014 et 2016. Fornasari, que ses compagnons de détention surnomment « Nostradamus », sans doute pour sa passion pour l'ésotérisme et l'occulte, se trouve alors à Condé-sur-Sarthe, près d'Alençon, en Normandie, dans un établissement de très haute sécurité pour longues peines. Après le verdict de Villiers-sur-Marne[5], Faïd lui écrit : « Ciao, Emilio ! Voilà, ils m'ont mis le tarif. À la Saddam Hussein. Un tribunal chinois. Des communistes, frérot ! Heureusement, y a plus la peine de mort. Émile Zola doit se retourner dans sa tombe. […] J'espère que toi tu vas vite t'en sortir. Sérieux. Lâche rien. Remercie et salue pour leur soutien Chris, Santu, Max et les autres. »

Chris, c'est Christophe Khider, un Parisien condamné à trente ans de prison, et qui a tenté de nombreuses belles, à Fresnes et Moulins-Yzeure en particulier. « Santu », c'est Ange-Toussaint Federici, figure redoutée du milieu corse, condamné à trente ans de prison pour un règlement de comptes sanglant dans un bar de Marseille, la « tuerie des Marronniers ». Max est un voyou de moindre envergure avec qui Rédoine semble le plus proche.

Emilio Fornasari répond à Faïd : « Vivement que tu sortes du QI et que tu viens [*sic*] en central [*sic*]. Christos te passe bien le bonjour, ainsi que Max, Santos. » « Christos » Khider, qui ajoute un mot sur la lettre de Fornasari : « *Only the strong survive* [seuls les forts survivent]. Une forte pensée pour toi. À + Amigo. » La solidarité des longues peines et du club très fermé des spécialistes de l'évasion.

Ces liens épistolaires avec les voyous chevronnés sont cultivés depuis longtemps par Faïd. Lors de sa première incarcération, entre 1998 et 2009, il a fait le tour des centrales de France et s'est lié d'amitié avec des

personnalités comme Laurent Fiocconi, passeur corse de la French Connection. Ou encore Djamel Bougchiche, une figure du milieu algérien de Paris, connu pour avoir tenté de saucissonner la famille Boucheron, des joailliers, à domicile. Faïd et Bougchiche s'écriront d'ailleurs pendant un certain temps au milieu des années 2000. Des échanges suivis de près par un policier parisien, le commissaire Yves Jobic, qui avait fait tomber Bougchiche et ne semblait pas vouloir le lâcher, même derrière les murs.

Une correspondance détonne cependant parmi les lettres reçues par le futur évadé. Elle va intéresser la PJ au plus haut point. Celle avec une certaine Céline, qui se trouve être la belle-fille de Stéphane Buy… le pilote de l'Alouette qui a délivré Faïd ! La PJ de Versailles a trouvé la trace de pas moins de seize courriers envoyés a Faïd entre avril 2014 et 2016. Leur étude fait « apparaître que c'était elle qui était entrée en contact avec lui, motivant sa démarche par sa fascination pour les histoires de "bandits" pendant sa jeunesse. Elle se présentait et lui exprimait son attirance, confortée par la lecture de son livre », selon les policiers. Ils parlent voyages, musique, cinéma, politique, et de l'actualité judiciaire de Rédoine Faïd. La correspondance s'arrête en avril 2016, deux ans avant l'évasion de Réau. Du coup, les enquêteurs s'interrogent sur la situation du pilote. A-t-il été ciblé ? Ils notent : « Rapidement leurs échanges se sont transformés en amitié forte, Céline se qualifiant d'amie bienveillante. Les derniers courriers laissent entrevoir un certain sentiment amoureux de la part de la jeune femme envers Rédoine. »

Le 15 avril 2019, Céline a été placée en garde à vue avec sa mère et son beau-père. Mais tous trois ont été remis en liberté, sans autre forme de poursuites, en tout cas dans l'immédiat.

Une autre étrange coïncidence a marqué le premier passage de Faïd dans la prison de Seine-et-Marne à l'automne 2017. Jusqu'alors, le Centre pénitentiaire du Sud-Francilien n'avait enregistré qu'un seul vol de drone au-dessus de ses installations. C'était en juin 2017. Ils ont eu tendance à se multiplier par la suite : un nouveau fin novembre 2017 et quatre en février 2018, dont deux le même jour. Des complices feraient-ils des repérages ? Impossible de le savoir car, quand la police arrive, le pilote des drones a disparu. Le plus curieux, c'est que les engins dotés de caméra ont tendance à se focaliser sur les quartiers d'isolement et disciplinaires (QI et QD). Du coup, la directrice adjointe de Réau, Julie L., donne l'alerte à sa

hiérarchie et cible Faïd dans un e-mail qui annonce déjà tout : « Sans faire de raccourci malvenu, je ne peux m'empêcher de faire le lien entre les survols de drones qui n'étaient que très rares avant son affectation au CPSF [Centre pénitentiaire du Sud-Francilien] et les survols plus constants », écrit-elle. La fonctionnaire est d'autant plus inquiète qu'elle connaît la vulnérabilité des lieux. « Lorsque l'on pénètre dans l'établissement, une large superficie recouvrant la cour d'honneur n'est pas sécurisée par des filins anti-hélico, ce qui constitue une zone plus aisée pour quitter [la prison]. Le drone survole souvent cette zone, […] je ne crois plus trop au hasard. » Ces filins en acier recouvrent pourtant le reste de la prison. Ils étaient bien prévus pour protéger la cour d'honneur dans le cahier des charges lors de la construction, mais, pour une raison inconnue, ils n'ont jamais été posés[6].

Nouveau signe alarmant, le passage à l'improviste du grand frère Rachid en plein mouvement social des surveillants. Alors même qu'il n'a pas pris de rendez-vous. Pour obtenir un parloir avec les détenus qui font l'objet d'une attention renforcée, il faut en effet téléphoner avant. Était-ce un test ?

La direction interrégionale des services pénitentiaires, basée à Fresnes, se fait en tout cas l'écho auprès du Bureau central du renseignement pénitentiaire d'une « nouvelle piste inquiétante quant à Faïd : il prépare activement sa défense, mais pas que. C'est une conviction pour l'EP [l'établissement pénitentiaire, c'est-à-dire Réau] et pour nous, qui s'étaye par des éléments qui ne sont plus anodins ». La direction interrégionale préconise donc « des rotations de sécurité tous les trois mois sur le territoire », dans différents établissements.

Le directeur de Réau demande alors à ses agents une « vigilance renforcée » lors des sorties de cellule de ce « détenu très observateur ». Début mai, le fonctionnaire, qui ne veut clairement pas de Faïd dans son établissement, envoie un nouveau rapport « circonstancié » à la direction interrégionale. « Il regarde autour de lui, scrute l'environnement et observe les gestes des agents », insiste-t-il encore une fois. Toujours cette image d'un Faïd « séducteur envers tous les personnels » qui n'a de cesse de « renvoyer une image positive d'eux-mêmes afin de les flatter ».

Alors, pour le département sécurité de la direction interrégionale, le transfert en urgence est justifié, car « la personne détenue Faïd Rédoine est

trop calme, trop gentille, trop respectueuse, mais en parallèle elle a déjà repéré toutes les failles de la structure et elle la connaît trop bien maintenant !!! », écrit un agent dans un e-mail expressif.

Au plus haut niveau, l'administration pénitentiaire souhaite transférer Faïd hors de la région parisienne, où aucune prison ne semble vouloir ou pouvoir l'accueillir. Le choix du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran est fait, mais cet établissement en travaux n'est disponible qu'en septembre suivant. Trop tard, estime le même responsable régional en charge de la sécurité, qui s'agace dans un e-mail du 22 juin *:* « Sérieusement, un transfert à partir de septembre ne me paraît pas raisonnable au regard de la menace sérieuse du passage à l'acte du susnommé !!! […] Au regard de ma modeste expérience (bientôt trente et un ans dans cette institution), rarement, j'insiste sur une demande de transfert concernant une personne détenue […], nous prenons des risques graves et sérieux de trouble à l'ordre public, sans compter le risque de violences très graves, voire irréversibles sur nos personnels […]. Je vous rappelle pour votre information que seuls trois détenus en France (ma petite expérience) se sont évadés avec de l'explosif, à savoir [Christophe] Khider, [Antonio] Ferrara et Faïd. » Trois gros profils, trois spécialistes de l'évasion.

Ce même jour, l'administration centrale propose finalement le transfert immédiat de Faïd à Fleury-Mérogis. Pour une raison inconnue, la direction interrégionale refuse.

Huit jours plus tard, Rédoine Faïd s'envole de Réau.

1. Lire à ce propos Matthieu Suc, *Les Espions de la terreur*, HarperCollins, 2018.

2. Il s'agit de sa condamnation, le 13 avril 2018, à dix-huit ans de prison dans l'affaire dite « de Villiers-sur-Marne ».

3. Brendan Kemmet et Matthieu Suc*, Antonio Ferrara, le roi de la belle, op. cit*.

4. « Détenu particulièrement signalé ».

5. Il a été condamné en première instance à dix-huit ans de prison par la cour d'assises de Paris.

6. L'auteur a rapporté ces éléments dans « Rédoine Faïd : chronique d'une évasion annoncée », Mediapart, 17 février 2019.

5
Partie de chasse

7 juillet 2018, 5 h 30 du matin, forêt domaniale d'Halatte, Oise.

Appelons-le « Jean-Pierre ». Il est retraité et passionné de chasse, en particulier de chasse aux sangliers. Tous les matins, très tôt, il vient guetter le gibier, à l'affût là-haut sur un des « miradors » qu'il a installés en bordure de champ. Des miradors qui n'ont pas grand-chose à voir avec ceux de la prison de Réau. Il s'agit plutôt de perchoirs bricolés à partir de planches ou de palettes, érigées pour dominer la vue, un peu à la manière d'un maître-nageur sur sa chaise, au-dessus du bassin.

Jean-Pierre le sait, la moisson de colza qui a commencé s'avère extrêmement favorable à la chasse aux sangliers, délogés au fur et à mesure de la progression des engins agricoles. Ce samedi 7 juillet 2018, il est donc venu très tôt en forêt domaniale d'Halatte, près de la départementale 201, entre Creil et Senlis. Avec l'espoir de surprendre quelques marcassins au réveil.

Soudain, vers 5 h 30 du matin, entre chien et loup, il voit trois silhouettes marcher le long du bois où il attend le gibier. Elles s'approchent. Ce sont trois hommes, vêtus de sombre, capuches sur la tête, qui portent de lourds sacs, du type de ces cabas de courses que l'on achète dans les grandes surfaces. Une visite pour le moins inhabituelle. Inquiet, le chasseur les pointe de son fusil. Les promeneurs matinaux sont visiblement très surpris, eux aussi, de tomber sur Jean-Pierre à cette heure-là.

L'un de ces visiteurs de l'aube, celui qui progressait en premier vers le mirador, se détache du groupe et s'approche. Il se rend compte de la nervosité du retraité et soulève sa capuche, pour le rassurer. C'est un jeune Maghrébin, un grand type que Jean-Pierre connaît de vue. Il le voit chaque

matin dans le quartier de la ZAC du Moulin à Creil promener son chien, alors que lui-même part à la chasse. Le jeune l'apostrophe.

— Salut, Jean-Pierre, tu chasses ?

D'évidence, oui. Le jeune homme ne dit pas ce que lui-même fait là et repart avec ses deux autres compagnons. Peu après, il revient, seul et les mains vides. Il entame la conversation avec Jean-Pierre, d'un ton badin.

— On cherche un endroit pour faire un pique-nique, explique-t-il.
— Tu ferais mieux d'aller de l'autre côté de la route, réagit Jean-Pierre. Y a pas de chasse, là-bas…

Puis le jeune homme rebrousse chemin et rejoint ses deux camarades, restés en retrait. Le chasseur, plutôt intrigué, les prend discrètement en photo, de dos, alors qu'ils longent un champ de blé pas encore moissonné. Les trois hommes disparaissent.

En vérité, Jean-Pierre n'aime pas ça, il gamberge. Deux jours plus tard, le lundi après-midi, il revient sur place. Et change de mirador. C'est à ce moment qu'il remarque une zone où l'herbe est aplatie, comme si on avait marché dessus. Le chasseur en est sûr, ce ne sont pas des animaux. En inspectant derrière les arbres, en lisière du champ, il découvre une couverture bleu, qui semble protéger une masse d'objets. À côté, il y a une pioche, une pelle et des disques diamant pour meuleuse. « J'ai pensé qu'il y avait un cadavre sous la couverture », confiera plus tard Jean-Pierre. Il ne touche à rien et préfère appeler le président de sa société de chasse. Ce dernier arrive rapidement. C'est lui qui se charge de soulever la couverture. Les deux hommes voient alors des sacs, avec à l'intérieur des objets sous Cellophane et des vêtements.

— Faut pas toucher, c'est peut-être de la drogue, suggère Jean-Pierre.

Il le sait bien, à la ZAC du Moulin, ça deale pas mal. Son président prévient la gendarmerie, où travaille son gendre. En attendant, les deux chasseurs inspectent le sous-bois. Un peu plus loin, ils découvrent une compresse stérile usagée, des canettes et des bouteilles en plastique vides, et

divers détritus jetés dans un fossé. Jean-Pierre est certain qu'ils ne sont pas là depuis longtemps.

Les gendarmes arrivent, deux femmes. Elles mettent des gants et soulèvent complètement la couverture bleue.

En dessous, il y a des cabas en plastique et des sacs-poubelle. Elles en ouvrent un. Il contient des vêtements et des serviettes. Puis elles voient une très grosse disqueuse à la poignée orange. Dans un autre sac, l'une des gendarmes sort avec précaution deux talkies-walkies, un brassard orange « Police », des gants en latex, des lingettes. Puis elle avise un gros sac de sport noir rempli jusqu'à ras bord, visiblement très lourd. La gendarme tire la fermeture. Elle tombe sur un premier paquet, enroulé de Cellophane, qu'elle inspecte. C'est en fait un gilet pare-balles. Et puis, sur le côté, il y a ces objets en acier, froids, sombres et lourds… des fusils d'assaut. La gendarme repose tout. Elle appelle le commissariat de Creil. Malgré les apparences, on est en zone police. Très vite, une patrouille arrive. Les policiers territorialement compétents ouvrent alors d'autres sacs-poubelle.

Ils en sortent une série de boîtes type Tupperware, emballées toujours dans de la Cellophane et remplies d'objets. Des balles, probablement. Et un second gilet pare-balles.

Tout est rapporté au commissariat de Creil. À 23 heures, devant une prise qui semble considérable, l'antenne PJ est saisie. Avant de commencer l'inventaire, des démineurs sont appelés. Au cas où. La tâche est longue, mais les policiers comprennent immédiatement qu'ils ont sous les yeux des éléments essentiels.

D'abord, cette fameuse disqueuse thermique à métaux modèle K750 de la marque suédoise Husqvarna. Elle a déjà servi. À Réau ? Ils en ont la conviction. Dans le sac noir, ils déballent avec précaution une première boîte en plastique entourée de Cellophane. Elle contient une dizaine de chargeurs pour fusils d'assaut, bien rangés. Puis les enquêteurs examinent le gros morceau : le fusil de type kalachnikov, en fait une licence roumaine, au numéro de série limé. L'autre arme d'épaule, à crosse télescopique, est de fabrication américaine. C'est à l'origine une carabine à répétition de marque Olympic Arms imitant un fusil-mitrailleur M16, qui a été modifiée artisanalement pour tirer en rafale.

Les munitions sont là aussi : toujours dans plusieurs boîtes en plastique remplies de cartouches calibre 9 mm pour pistolet, et plus de deux cents de calibre 7,62 mm, celui des kalach. Celles-ci, comme souvent, sont de

fabrication yougoslave. Depuis le conflit dans les Balkans dans les années 1990, elles ont été importées en masse et clandestinement vers la France et une bonne partie de l'Europe occidentale. Il y a encore plusieurs dizaines d'autres balles de calibre 5,56 mm, encore pour fusil-mitrailleur. De quoi soutenir un siège.

Les policiers répertorient aussi des bombes de lubrifiant B'Twin pour vélo, de chez Decathlon, probablement destinées à graisser les armes, des cagoules noires dans leurs emballages et des brassards « Police ». En fait, ce sont de simples brassards de sport de la marque Kipsta, encore de chez Decathlon, qui ont été grossièrement maquillés avec des lettres noires. L'arsenal est complété par une réplique de pistolet automatique, mais capable de tirer seulement des balles en plastique. Est-ce l'arme que le troisième commando de Réau, M. Lepetit père, a braqué sur la tempe du pilote Stéphane Buy tout au long de l'opération ? Outre des bombes lacrymogènes, le matériel abandonné comprend aussi des fumigènes, semblables à ceux utilisés dans la cour d'honneur de Réau.

Un des deux gilets pare-balles aperçus par les gendarmes est siglé « Police municipale », avec le prénom Yves écrit à l'intérieur. Volé, très probablement. Dans des cabas Cora, une des enseignes de grande distribution présentes en limite de Creil, des vêtements de marque ont été rangés, dont un jogging Ralph Lauren et un sweat-shirt Ted Lapidus. Et puis aussi un T-shirt Hugo Boss orange et de taille XL. Il ressemble en tout point à celui que portait Rédoine Faïd quand il a quitté sa cellule de Réau…

Enfin, parmi le fatras d'objets collectés dans la forêt d'Halatte à côté de canettes de Coca abandonnées, d'une oreillette et d'un chargeur de téléphone, les policiers ont ramassé quelques feuilles de papier A4 froissées. Des petites annonces du site Le Bon Coin, imprimées le 4 juillet 2018. Dessus, des numéros de portables ont été écrits à la main. Des documents qui vont intéresser les policiers au plus haut point. Ils se souviennent aussi que, lors de son arrestation près de Lille en 2011, Faïd était en possession de notes sur des véhicules en vente sur Le Bon Coin.

6
Les années fourgons

La demi-douzaine d'hommes a surgi de la pénombre. Combinaisons noires, visages dissimulés sous des masques blancs rigides. Deux trous pour les yeux et des ouvertures plus petites au niveau de la bouche, pour respirer. Les mêmes masques que ceux portés sous leurs casques par les gardiens de but au hockey sur glace. Le déguisement donne à la situation un aspect de farce inquiétante. De la commedia dell'arte à la sauce glauque, dans une zone industrielle de banlieue. D'autant que ces hommes en embuscade brandissent des pistolets-mitrailleurs Uzi, des kalachnikovs et d'autres armes longues, comme des fusils à pompe. Un véritable commando paramilitaire. L'un des assaillants a même, sur l'épaule, un lance-roquettes. Plutôt dissuasif. Yvon, le chauffeur du fourgon blindé, croit apercevoir un Famas braqué sur lui, à travers la vitre teintée et renforcée. Un des hockeyeurs s'approche, un sac transparent à la main, qu'il lève bien en évidence. Dans le sac, une matière gélatineuse. De l'explosif, pense Yvon.

Il est 20 heures ce 3 juillet 1997. Le camion blindé de la société Ardial n'avait plus qu'une petite centaine de mètres à parcourir pour se mettre à l'abri du centre-fort de Villepinte, situé le long de la Francilienne, allée des Éperviers, en Seine-Saint-Denis. Ce n'était pas un jeu… Le chef de bord, Olivier, avait même annoncé par radio son arrivée. Le camion immatriculé 7718 ZD 31 était de retour de sa tournée quotidienne. Il était encore hors de portée de vue du poste de garde d'Ardial.

Cette longue ligne droite qui le mène vers le centre-fort, c'est le chemin du Loup, un endroit prédestiné pour une embuscade. À main droite, des entrepôts, à main gauche une haie touffue. Yvon doit tourner au bout à gauche. La rue est plutôt étroite. Mais il a été stoppé net. Une Renault

Safrane, alors berline de ministre, qui venait en sens inverse, s'est déportée au dernier moment et a percuté le fourgon sur son côté gauche, à l'avant. Yvon a nettement vu le conducteur de la Safrane s'affaisser sur son siège, comme blessé. Le temps de réaliser que ce n'était pas un simple accident, il a enclenché la marche arrière. Trop tard. Au même moment, une camionnette Citroën prenait le fourgon en tenaille à l'arrière, tandis qu'un fourgon Renault venait le bloquer à l'avant.

Dans le blindé, les trois convoyeurs ne peuvent pas faire grand-chose. Des armes de guerre, de l'explosif, c'est trop pour eux. Ils ouvrent la porte latérale et descendent. Les braqueurs prennent leurs armes. Yvon et son chef de bord sont ligotés dans le dos avec des colliers Serflex en plastique, forcés à s'allonger au sol. Un des agresseurs, du pied, écrase un bras du chef de bord.

— Tu bouges pas !

Le troisième convoyeur, Patrick, le garde, doit aller à l'arrière du fourgon, vers le coffre. Un des braqueurs l'accompagne. Le même qui conduisait la Safrane. Sous le masque de hockey, le convoyeur voit qu'il a la peau blanche et des yeux très bleus.

— Tu prends que les billets, ordonne un autre assaillant à celui qui accompagne Patrick.

Le garde est à son tour ligoté et rejoint ses collègues au sol, tête contre le bitume. Les gangsters peuvent maintenant sortir les sacs de jute remplis de billets. Ils font la chaîne vers leurs propres véhicules, deux Peugeot, qu'ils ont rapprochés du fourgon. Soudain, un cri.

— Les keufs !

Aussitôt une rafale claque. Puis des détonations qui viennent de plus loin.

— Fous le feu au fourgon ! hurle un braqueur.

Ne voyant pas arriver le blindé, le poste de garde d'Ardial a donné l'alerte à la police. Le commissariat de Villepinte est à moins d'un

kilomètre de là, trois minutes à peine en voiture. Une imprudence des braqueurs. Même si Rédoine Faïd dira plus tard dans son livre qu'il avait tout prévu et que, selon son chronométrage, il avait estimé que les policiers mettraient plus de cinq minutes à venir, le temps de se préparer[1].

Un équipage de la brigade anticriminalité de Villepinte déboule pourtant chemin du Loup. Ils sont quatre « baqueux » à tomber presque nez à nez avec le gang des hockeyeurs. Un des policiers, William, essaye de surprendre le commando en s'approchant discrètement. Il se fait repérer. Des détonations résonnent. William sort son arme et riposte. Un seul coup de feu. Mais le policier de la BAC est adroit. Il touche un des braqueurs avec son Manurhin Calibre 38 spécial. William le sait, car il voit une silhouette vaciller, comme si elle était atteinte à une jambe, la gauche. Elle tombe par terre. Les autres braqueurs tirent de nouveau.

C'est la débandade. Les membres du commando n'ont pas le temps de mettre le feu ni au blindé ni aux véhicules qu'ils s'apprêtent à abandonner. Ils laissent sur place la Safrane et les deux fourgons immatriculés dans le 93 qui ont servi à bloquer le fourgon Ardial, ainsi qu'une Peugeot 306. Ils repartent dans deux autres Peugeot, des berlines 405. Sur le toit, des gyrophares bleus. Deux des policiers de la BAC, un brigadier et un lieutenant, remontent aussitôt dans leur voiture et se mettent en chasse derrière les Peugeot. Ils ne les ont pas *de visu* et, très vite, ne savent plus dans quelle direction les fuyards sont partis. Un automobiliste qui a croisé le commando leur indique la route de Tremblay-Vieux-Pays. Les policiers foncent. Trop tard. Les braqueurs se sont évaporés.

Dans les heures qui suivent, le parquet de Bobigny saisit la brigade de répression du banditisme (BRB) de Paris. C'est la règle pour ce type de braquage spectaculaire qui n'est quasiment jamais le fait de petits malfrats. « Taper » un fourgon nécessite toute une logistique. D'ailleurs, les enquêteurs en ont la preuve immédiatement. Le commando a abandonné deux sacs par terre. L'un contient une bande d'approvisionnement pour fusil d'assaut. Elle est garnie de deux cent cinquante et une cartouches… Du calibre 7,62 mm pour kalachnikov. À côté, un pistolet-mitrailleur avec son chargeur alimenté de vingt-trois cartouches. Dans un autre sac, les braqueurs ont laissé une partie du butin. Il y a encore deux scanners de marque Kenwood, pour écouter les fréquences de police, ce qui était encore possible à l'époque. De nos jours, elles sont cryptées. À l'intérieur du

fourgon Citroën qui a bloqué le camion blindé à l'arrière, un sac-poubelle duquel les policiers sortent trois jeux de fausses plaques d'immatriculation qui complètent la panoplie des parfaits braqueurs. Ces hommes avaient tout prévu, puisqu'ils avaient placé, dans chacun de leurs trois véhicules abandonnés, un bidon d'essence et un briquet Zippo. L'idée étant de le jeter allumé sur un siège après avoir répandu le carburant dans l'habitacle. Radical pour faire disparaître traces et indices. Dans la Peugeot 306, l'essence est posée sur le siège arrière. Il y a aussi une cartouche de 357 Magnum.

La Safrane, qui témoigne de la violence des échanges de tirs, avec plusieurs impacts sur la carrosserie, était peut-être celle du chef du commando… Elle est équipée d'un téléphone de voiture. Une rareté, à une époque où les portables étaient encore peu répandus.

La stupeur passée, Ardial fait le décompte. Le butin s'élève à 2 700 000 francs[2]. La BRB conclut son rapport : « Le mode opératoire de ce groupe d'individus puissamment armés, disposant d'une importante logistique (véhicules, moyen radio, base de départ et de repli, gyrophares) démontre clairement qu'il s'agit d'une équipe de malfaiteurs chevronnés et déterminés parfaitement rompus à ce type d'action commando. » Pour la justice, « la tentative de meurtre est caractérisée par les coups de feu tirés en rafale sur les agents de la force publique ».

En fait, le coup de Villepinte n'est qu'un remake. Les masques de hockey, l'explosif, les convoyeurs que l'on fait sortir pour fouiller le camion, etc., tout cela est déjà apparu… au cinéma. Dans le film *Heat*, de Michael Mann, sorti un an plus tôt, en février 1996. À Villepinte, il manque juste le poids lourd pour percuter le fourgon blindé dans le flanc. Et, accessoirement, le massacre des convoyeurs par un braqueur psychopathe. *Heat* est vite devenu un classique. Robert De Niro en truand de haut vol, Al Pacino en flic qui le traque. Les vrais voyous adorent. Et s'en inspirent dans le cas de Rédoine Faïd. Plus tard, il ira même voir Michael Mann à la Cinémathèque, qualifiant le réalisateur de « prof » ès braquages pour lui.

Sur le coup de Villepinte, il donnera force détails dans son livre *Braqueur…*, mais treize ans plus tard, alors qu'il a été jugé depuis longtemps pour cette affaire. Oui, c'est bien lui qui conduisait la Safrane. Il a visé la roue avant gauche, il a attaché les convoyeurs, sorti les sacs, approché les Peugeot, et même éloigné le chauffeur d'un autre camion

arrivé de manière inopinée. C'est l'homme-orchestre ! Dans son récit, Faïd semble tout faire à la fois. Mais il n'a pas tiré, ce que reconnaîtra la justice.

En janvier 2011, dans un documentaire de Jérôme Pierrat diffusé sur Canal+, Rédoine le repenti accepte de retourner sur les lieux du crime pour s'y faire filmer et rejouer la scène du braquage. Chemin du Loup, en manteau noir, col relevé, le crâne rasé, l'œil vif, malicieux et, pour tout dire, pas mécontent de lui, il raconte son fait d'armes. Avec gourmandise. Il parle d'une tournée à 50 millions de francs, de pain d'explosif collé sur le pare-brise, et refait ses propres gestes. « J'ai sorti un premier garde. Je l'ai posé. J'ai sorti un deuxième garde. Je l'ai posé… » Puis il est monté dans le fourgon. « C'était plein de sacs ! C'était la caverne d'Ali Baba !! »

Faïd admet cependant quelques imperfections : « L'erreur qu'on a fait [*sic*], même si le coup était bien fait, c'est qu'on a sous-estimé le transbordement. Le problème, c'est qu'au bout de quatre minutes, on était toujours sur place avec les sacs. » Puis il raconte sa blessure, le risque du métier : « J'ai pris une balle, je suis tombé par terre. » Il s'est relevé seul, et avec ses complices ils ont pu s'enfuir. La voix off commente : « Un butin de plusieurs millions d'euros. » C'est nettement surévalué, nous l'avons vu.

Toutes ces explications, les enquêteurs ne les ont pas. Pour l'heure, ils sont dans le brouillard. Ils ont bien mis la main sur deux types blessés par balles et soignés le soir du 3 juillet 1997 à l'hôpital Avicenne de Bobigny et dans un centre médico-chirurgical de la porte de Pantin à Paris, mais ceux-ci n'ont rien à voir avec la fusillade de Villepinte…

Ils ont bien reçu, dès le 10 juillet, un renseignement anonyme permettant de cibler « un tenancier de débit de boissons d'origine gitane, cousin des malfaiteurs », un certain Jean-Michel P. qui tient un bar à Chantilly dans l'Oise, le Bird Land. L'adresse n'a pas grand-chose à voir avec le fameux club de jazz new-yorkais. Son gérant semble servir de logisticien à diverses équipes versées dans le braquage. Au fil des années, les policiers ont ainsi remarqué que nombre de voitures volées sur des affaires attribuées à Rédoine Faïd l'avaient été à proximité du domicile de ce commerçant un rien douteux. « Dans son établissement, il organisait des soirées où se mixaient des jeunes de banlieue », a raconté un policier parisien lors d'une autre affaire d'attaque de fourgon blindé, dans le Val-de-Marne, en 1999.

Outre ce renseignement sur Jean-Michel P., les enquêteurs ont aussi fait un « rapprochement avec des faits similaires commis par une association de

malfaiteurs identifiée, dont certains étaient incarcérés et avaient procédé de la même manière ». Des investigations qui ont amené les limiers de la BRB à s'intéresser à une équipe de Montreuil menée par les frères Da Costa, des gitans d'origine portugaise, avec à leur tête celui que tout le monde surnomme « Pepito ». Tout cela les a effectivement menés à des attaques de fourgons blindés, qui font rage au tournant du siècle passé.

L'équipe de l'Oise

Judiciairement, Rédoine Faïd n'a été condamné que pour une seule de ces attaques, celle de Villepinte. Cela ne l'empêche pas des années plus tard, en quatrième de couverture de son livre, d'être présenté comme un « spécialiste des attaques de fourgon blindé ». Et dans ce même documentaire de Canal+, il s'explique : « Quand t'attaques un fourgon blindé, c'est le top des tops [*sic*]. Tu te dis, c'est là où il y a le plus d'argent. C'est un beau braquage ! » Ce serait même le Graal des braqueurs, l'apanage de quelques grands voyous, l'aristocratie des truands. Une caste respectée. Un braquage de fourgon, ça ne s'improvise pas, ce n'est pas donné à tout le monde. Il faut réunir une série de conditions : avoir le bon renseignement sur le fourgon « gavé » de billets ; disposer de toute une logistique : arsenal, voitures rapides, utilitaires pour bloquer la « tirelire roulante », planques et soldats courageux, prêts à affronter des convoyeurs armés. Et enfin, maîtriser les techniques de « blocage » du blindé. Connaître le maniement des explosifs est un plus, pour percer les parois des fourgons de nouvelle génération apparus dans les années 2000 et leur blindage plus épais. Mais en 1997, cette technique est balbutiante. Les attaques sont frontales et reposent en grande partie sur la capacité de terroriser suffisamment les convoyeurs pour qu'ils déverrouillent leur camion.

Dans l'histoire de la délinquance à la française, ils ne sont pas pléthore à maîtriser la spécialité. Des équipes parisiennes, comme celle du gang de Montreuil, quelques voyous de la banlieue sud, essentiellement. On trouve d'autres équipes dans le Sud, comme celle, à l'époque, de Tony Cossu, ex-beau-frère de « Francis le Belge », et bien sûr des Corses. Ou encore la formation originale et transnationale Parisiens/Sudistes, surnommée la « Dream Team » par les Espagnols depuis qu'elle s'est exportée du côté de Barcelone.

Et puis il y a des nouveaux venus. Une génération née dans les années 1970 et qui a les dents longues. Ils s'appellent Rédoine Faïd, Sophiane Hamli, Antonio Ferrara. « J'avais déjà une solide expérience de voleur, entre guillemets. Je voulais une ascension sociale, un petit peu, dans le monde de la délinquance », se souvient le caïd de Creil devant les caméras. Faire comme les grands, c'est son obsession. « Faïd était fasciné par les "beaux mecs", les belles équipes, note un policier qui l'a arrêté à l'époque. Il est passé très vite aux fourgons blindés. » Le bandit de l'Oise a toujours prétendu être un complet autodidacte en la matière.

Le Mirage

Rédoine Faïd n'a pas la réputation d'être un gros fêtard. Il aime la musique, c'est vrai, surtout le funk, mais préfère l'écouter à la maison. « Je suis passionné de musique, j'écoute beaucoup la musique des années 1970 et début des années 1980 », confirmait-il lors d'une de ses innombrables enquêtes de personnalité imposées par le code de procédure pénale. En revanche, il ne boit pas, ne fume pas, ne se drogue pas. En fin d'adolescence, « il ne sortait pas beaucoup et passait ses soirées à ses études. Il ne découchait jamais. À 22 heures, il était couché. À l'époque, il ne voyait que par le sport, surtout le football », confiait son frère Rachid à la fin des années 1990, quand la police l'interrogeait sur son cadet. Fisal, un autre frère, son confident, disait peu ou prou la même chose de Rédoine : « I1 sortait rarement en discothèque, une fois tous les mois ou tous les deux mois peut-être. »

Pourtant, à écouter les policiers parisiens, l'enfant de Creil a fréquenté des adresses qui faisaient pas mal parler d'elles à une certaine époque, et pas en bien. À la fin des années 1990, le Bird Land à Chantilly et le Mirage, à Nogent-sur-Oise, sont des lieux de rencontres pour des truands venus du 93 et notamment de Montreuil, des beurs et quelques manouches plus ou moins sédentarisés. « À un moment, des bars ou des boîtes deviennent des points de fixation pour les voyous. Tout le monde se retrouve au même endroit pendant une période, c'est comme ça chez les truands », commente un policier spécialisé. Pour se détendre, boire un verre, mais aussi échafauder des mauvais coups.

On est bien dans la zone de rayonnement de Faïd. Il faut moins de vingt minutes pour aller à Chantilly depuis Creil. Les policiers savent aussi qu'il

a, à cette époque, une planque dans la très chic ville équestre. Quant au Mirage, qui doit son nom à la base aérienne 110 de Creil et aux avions de chasse qui survolent la ville dans un formidable vrombissement, il est à 3 kilomètres à peine de la cité Guynemer.

Le Mirage, ex-Apocalypse, devenu plus tard le Foxy, implanté dans la zone industrielle de Nogent-sur-Oise, est le rendez-vous de toute une faune particulière qui compte quelques années de placard : Georges Berens, dit « Francky », voyou presque sexagénaire, multi-condamné, ex-évadé et qui tombera pour l'attaque d'un centre-fort de la Brink's à Troyes, affirmera en avoir été le gérant officieux. On y aurait aussi croisé Boualem Talata, garde du corps de Jamel Debbouze, assassiné en 2000, ou, pour ne citer encore que quelques noms, Antonio Lagès, proche des redoutables frères Hornec de Montreuil, tué au fusil de chasse avenue George-V la même année. Lagès, surnommé « Tonio le Portugais », a été mis en cause dans une attaque de fourgon qui a fait un mort, en 1999, à Chennevières dans le Val-de-Marne. Rédoine les a-t-il rencontrés ? « Faïd s'est acoquiné avec des gars du 93 en fréquentant des boîtes de nuit du coin », nous confie un ancien de la PJ. « Le milieu des braqueurs de fourgons n'était plus aussi hermétique que quelques années auparavant, a expliqué de son côté le chef du groupe "VMA[3]" de la BRB devant la cour d'assises de Créteil en novembre 2004. On a eu soudain une délinquance mouvante qui s'associait ; des braqueurs manouches avec des malfaiteurs beaucoup plus jeunes, des gens d'une vingtaine d'années qui montaient en puissance, des jeunes originaires de Creil en particulier, avec des types de Montreuil comme Lagès et d'autres. »

Résultat, dans les années 1996-2000, les attaques de fourgons blindés se multiplient, particulièrement en région parisienne. En 1996, il y aura sept attaques contre des fourgons ou des centres-forts de sociétés de transports de fonds. En 1997, elles grimpent à dix-huit. L'année suivante, en 1998, on en dénombre pas moins de vingt et une. Puis le nombre de ces braquages baisse en 1999, quand plusieurs équipes, dont celle de Faïd, sont « dégringolées » par la PJ. Les attaques reprennent en 2000, avec un sombre « record » de vingt-quatre braquages ou tentatives et quatre convoyeurs morts, jamais égalé depuis. Le nombre décroît depuis lors. En 2018, il n'y en a pas eu une seule.

Mais revenons aux années 1997-1998 qui correspondent à la période de pleine activité de Faïd. Deux années où les commandos paramilitaires

frappent un peu partout en Île-de-France : Frépillon (Val-d'Oise), Vert-le-Grand (Essonne), porte de la Chapelle à Paris, Courbevoie (Hauts-de-Seine), Orly (Val-de-Marne), rue Sthrau et rue du Génie, encore à Paris, mais dans le 13e arrondissement, Arcueil (Val-de-Marne), Cély-en-Bière (Seine-et-Marne), etc. La liste est longue. La majorité de ces affaires n'est jamais « sortie », comme disent les flics. Mais à force de recoupements, les enquêteurs spécialisés sont parvenus à rendre à César ce qui appartient à César.

Selon un de ces anciens policiers qui a beaucoup travaillé sur cette période, outre Villepinte, l'équipe de Rédoine aurait sévi à Noisiel, en Seine-et-Marne, début janvier 1998, avec le fameux Pepito et ses frères, ainsi qu'à Bondoufle, en Essonne, le 7 juin 1997, soit un mois avant Villepinte. Bondoufle serait d'ailleurs le premier de la série. « L'idée leur vient en voyant *Heat*. C'est pour ça que là-bas, à Bondoufle, ils renversent le camion blindé », nous assure ce policier. Les braqueurs, quels qu'ils soient, utilisent en tout six véhicules, dont une 405, comme à Villepinte, et un camion benne, qu'ils lancent à 80 kilomètres/heure contre le fourgon de la société ACDS. Le blindé est propulsé dans un champ. L'avant est totalement enfoncé, le pare-chocs s'est décroché, l'essieu avant a vrillé. Le flanc droit du fourgon est enfoncé comme un carton. Puis les malfaiteurs attaquent le pare-brise blindé à coups de haches, avant de disparaître. La scène n'a pas duré cinq minutes… Un « travail de professionnel », dira la PJ de Versailles. « Les cerveaux, ce sont Sophiane Hamli et Rédoine Faïd, complète un policier spécialisé. Il y avait aussi "Gros Djam" », c'est-à-dire Djamel Belabed, un malfaiteur connu sous le surnom de « la Baleine », proche de Hamli et assassiné quelques semaines après ce dernier à Paris, fin 2018.

À Noisiel, les cagoulés se sont emparés de 25 millions de francs, et à Bondoufle de 2,5 millions de francs[4].

Précisons que Rédoine Faïd n'a jamais été condamné dans ces différentes affaires.

Totò Riina

Il n'a pas raconté dans quelles circonstances exactes il a rencontré Sophiane Hamli. Et tant devant la police que la justice, il a même toujours

nié le connaître. Dans son livre, le bandit picard ne livre pas plus le nom de ce garçon, avec qui il a pourtant roulé sa bosse durant ces années de formation. Dans *Braqueur…*, Faïd brouille les pistes et parle de deux amis, « Stéphane » et « Bruno », qui l'accompagnent dans ses premiers braquages, mais aussi un « beur du 93 », venu en renfort sur le fourgon de Villepinte, un « invité », comme disent les voyous. Il n'a pas l'air de franchement l'apprécier. Est-ce Hamli ou un autre résident de la Seine-Saint-Denis ?

Sophiane Hamli, qui a quatre ans de moins que Faïd, a grandi cité Gaston-Roulaud à Drancy, dans le 93. Il n'a que très peu connu son géniteur, mais a été élevé par un homme versé dans la pègre à haut niveau qui passe pour son « père spirituel ». Selon la direction centrale de la PJ, le jeune Hamli « a eu comme mentor son beau-père, le nommé Youssef Khimoun dit « Yoyo » […], connu des services de police pour recel, escroquerie, faux et usage de faux document administratif, impliqué en 1986 dans l'attaque d'un fourgon blindé à Tokyo (Japon) en compagnie de malfaiteurs parisiens […], appartenant tous au gang d'Aubervilliers. Une équipe de malfrats du 93 très réputée dans les années 1980. Outre ce braquage japonais qui demeure une rareté au pays du Soleil-Levant, on lui doit l'audacieux vol de toiles impressionnistes au musée Marmottan à Paris à la même période. Le jeune Hamli compte aussi parmi ses voisins d'immeuble un certain Michel Crutel, dit « le Militaire », de vingt ans son aîné, qui n'est autre qu'un des braqueurs français les plus redoutables des années 1980-1990. Crutel passe pour être le cofondateur de la célèbre « Dream Team », ce gang qui s'est illustré, notamment, avec l'attaque d'un avion d'Air Inter sur le Tarmac de l'aéroport de Perpignan en 1996. De sacrées références.

Adolescent, loin encore de tout cela, Sophiane Hamli se lance dans le trafic de stups. À 18 ans, il est arrêté cité des Beaudottes à Sevran, toujours dans le 93, en pleine livraison : 22 kilos de cannabis. Lycéen en BEP comptabilité, il roule en BMW, sans permis, quand ce n'est pas à moto. Il porte des vêtements haute couture et aime les bijoux. Sophiane Hamli s'est aussi lancé dans le braquage, et donne du fil à retordre à la BRB avec son « équipe de malfaiteurs dite "à tiroirs" », c'est-à-dire au personnel changeant au gré des coups. La PJ lui impute une impressionnante série de vols à main armée dans des banques parisiennes. Il se met au vert en Espagne, où il épaissit son carnet d'adresses au contact des grossistes en

résine de cannabis. La cavale durera neuf ans. La circulaire de recherche émise par la PJ signale que Sophiane Hamli mesure 1,80 mètre, est de « corpulence athlétique » et a la « peau cuivrée ». Ses surnoms sont dûment répertoriés : « Lucas », « Toto » et « Picsou ». Toto, comme Totò Riina, le parrain de la mafia sicilienne en fuite, lui, pendant vingt-trois ans. « Hamli, on le fait à l'usure, se rappelle un policier. Ça a été très, très long. Il est malin comme un singe. » Pas de compte bancaire, jamais de voiture à son nom, mais des véhicules de location, il est très difficilement repérable durant ces années. Mais la BRB ne l'a pas oublié et le fait tomber, en 2005, lors d'un de ses retours en France. La semaine même où le réseau censé extraire Rédoine de la centrale de Saint-Maur est démantelé. Sacré coïncidence !

Entre-temps, Sophiane Hamli est suspecté d'avoir encore « donné » dans les attaques de fourgons et participé à la spectaculaire évasion d'Antonio Ferrara de Fresnes, en 2003. C'est en effet son équipe, venue du 93, qui a fourni une partie des soldats partis à l'assaut de l'antique maison d'arrêt. Longtemps chanceux, Hamli l'insaisissable a été acquitté encore par deux fois pour l'attaque d'une autre tirelire en Seine-et-Marne avec des Corses proches du fameux gang de la Brise de mer.

Quand Toto sort de prison à la fin des années 2000, il s'installe chez son amie à Courbevoie, à seulement deux rues de la nouvelle adresse de Rédoine Faïd. *A priori*, les deux hommes ne se sont pas fréquentés à cette époque. Et pour cause, il semble qu'ils étaient en froid depuis un moment déjà. Mediapart a d'ailleurs rapporté « les confidences d'un policier » à propos d'un « ancien complice » du voyou de Creil. « Exaspéré d'entendre celui-ci, lors de la promo de son livre, s'arroger la paternité des coups qu'ils avaient effectués ensemble, il aurait même essayé de l'abattre pendant que l'Écrivain, alors en liberté, faisait du Jet-Ski dans une base nautique de l'Oise. L'ancien complice furibond serait arrivé trop tard sur place, Faïd était déjà sorti de l'eau[5]. » Cet ancien complice n'était autre que Sophiane Hamli, comme le révélera ultérieurement Matthieu Suc, l'auteur de l'article.

La chance de Hamli va finir par tourner. Le 7 octobre 2018, autour de 6 heures du matin, Toto, qui circulait dans une Smart avec un Corse avenue George-V à Paris, a succombé sous les balles de deux tueurs à moto. Il avait 42 ans. Sa mort survient quatre jours après l'arrestation de son ancien complice Rédoine Faïd. Une nouvelle coïncidence. Il n'y aurait cependant aucun lien entre les deux événements. Sophiane Hamli aurait été

victime d'un règlement de comptes dans le cadre des activités, plutôt périlleuses, dans lesquelles il semblait s'être reconverti : le recouvrement de fonds et la « décaisse », qui consiste à blanchir de l'argent à l'international en prenant une commission.

Pour résumer, Hamli « était considéré comme un voyou de très haut rang, capable de faire le lien entre le banditisme des cités et le milieu traditionnel, les vieux braqueurs du 93, la première génération et les Corses de la Brise de mer. L'anti-Rédoine Faïd, en somme », avions-nous écrit en guise de portrait[6]. Car autant Faïd aime la lumière, autant Hamli était un personnage extrêmement discret.

Mais pour l'heure, en 1997, tant « Toto » Hamli que le « Doc » Faïd donnent encore dans les fourgons ensemble. Même si le premier n'a jamais été condamné pour ce type de faits et le second ne le sera qu'une seule fois, jusqu'à encore récemment[7]. Dans son livre *Braqueur…*[8], le braqueur de Creil revendique d'une manière plus ou moins détournée sa participation à certaines attaques, voire l'organisation de différents coups. Il parle encore « d'effet de mode », avec d'autres équipes que la sienne qui porteraient des masques de hockey, alors même qu'il a clamé un peu plus tôt que c'était sa « signature »… « On voulait que les convoyeurs sachent à qui ils avaient affaire, confie-t-il dans son livre. Si le coup se passait bien, les suivants se diraient : "Eux, ils ne vont pas nous tuer, ouvre la porte, c'est des professionnels, mais ils ne rigolent pas." »

En lisant entre les lignes, ou pas, Faïd évoque les attaques de Bondoufle que lui attribue en effet la PJ sans pouvoir le prouver formellement, plus une à Barbery, près de Senlis dans l'Oise, ainsi qu'une autre, ratée, en Seine-et-Marne. Le braquage de Barbery serait le dernier de la série, avant son arrestation.

En revanche, il est un braquage à la même époque qui est totalement passé sous silence. Et pour cause.

Fourgon tragique

La commune semi-rurale de Laigneville se situe en Picardie, dans le département de l'Oise, à moins de 10 kilomètres de Creil. Le samedi 23 mai 1998, autour de 9 heures du matin, un fourgon de la Brink's chemine sur la nationale 16 vers le sud et Creil. Il est parti d'un centre-fort à Beauvais, de l'autre côté du département. À Laigneville, alors que la

chaussée rétrécit, le chauffeur s'apprête à bifurquer sur la droite. Soudain, une Peugeot 405 immatriculée 75 vient se placer devant le fourgon de manière à le ralentir. Presque simultanément, un camion benne de 30 tonnes rempli de gravier qui circule en sens inverse vient percuter le blindé à l'avant, côté gauche. Le choc est terrible. Le fourgon Brink's, pourtant lourd lui aussi de plusieurs tonnes, est catapulté sur 15 mètres, vers un rail de sécurité qui borde la bretelle de sortie. « L'avant du poids lourd éventre le blindage et pénètre de près d'un mètre dans le transport de fonds[9] », décrira un journaliste du *Parisien*. Les deux camions sont encastrés l'un dans l'autre.

À l'arrière du fourgon, un convoyeur est assis sur un strapontin. Il assure la fonction de garde. L'homme est percuté de plein fouet. Il tombe sur le sol métallique du camion de la Brink's. Les braqueurs, car il s'agit évidemment d'une attaque, sont déjà sur la chaussée autour du blindé, avec des fusils-mitrailleurs et un lance-roquettes. Ils sont cagoulés et tout de noir vêtus, comme toujours. Les deux autres convoyeurs, qui ne sont que contusionnés, mais en état de choc, déverrouillent le camion et descendent. Un membre du commando les menace à bout portant, le canon de son arme sur leurs têtes, tandis qu'un complice s'empare des sacs entreposés dans le coffre du blindé. Puis ils mettent le feu au transport de fonds et à la 405 qui a servi à le ralentir, et prennent la fuite à bord d'une Peugeot 306 dont ils braquent le conducteur, un jeune informaticien qui a d'abord cru à un accident de la circulation.

— Dégage de là ! lui crie un des braqueurs tout de noir vêtu.

Les bandits sortent les affaires que l'automobiliste a dans son coffre, pour pouvoir charger les sacs extraits du fourgon. L'informaticien a le temps de prendre son portefeuille sur le siège passager[10]. Puis ses agresseurs prennent la fuite, vers Creil. Ils abandonnent encore une Clio blanche sur place.

Les deux convoyeurs qui ont été blessés lors du choc sortent leur collègue inanimé et se mettent à l'abri comme ils peuvent. « Ils plongent avec lui derrière le rail de sécurité pour se réfugier dans le ravin, profond d ´environ 5 mètres, bordant la route à cet endroit », précise *Le Parisien.*

Le plan Épervier est déclenché. Sans succès.

« C’est un coup surpréparé[11] », confie alors un gendarme au *Parisien*. L’engin de chantier de 30 tonnes a été volé la veille et prépositionné le matin même, dès 6 h 30, à Monchy-Saint-Éloi, la commune mitoyenne de Laigneville, de l’autre côté de la nationale 16. Prêt à être utilisé comme un bélier mortel.

Le butin s’élève à 400 000 francs[12], une somme importante, certes, mais pas non plus une fortune considérable, une fois divisée entre les membres du commando et leurs complices. Le prix d’une vie. Le convoyeur grièvement blessé est d’abord soigné sur le bord de la route, puis transporté par hélicoptère à l’hôpital d’Amiens. Son état est désespéré, les médecins ne peuvent rien faire pour cet homme qui expire dans l’après-midi. Il avait 49 ans et était père de deux enfants. Il s’appelait Louis Voerman, mais à la Brink’s, où il travaillait depuis dix-huit ans, tout le monde l’appelait « Ptit Louis ».

Pour *Le Parisien*, « l’attaque sauvage » de Laigneville a été menée avec « un sang-froid de professionnels », une « froide détermination », selon un « scénario minutieusement préparé » par des bandits qui savaient ce qu’ils faisaient. « Il ne s’agit sûrement pas d’amateurs », estime le quotidien. « À aucun moment ils n’ont semblé manifester la moindre panique. » Les témoins ont compté entre quatre et six membres, au moins, dans le commando, mais il faut sans doute y ajouter les nécessaires guetteurs qui ont annoncé l’arrivée de la « tirelire » aux hommes en armes. Qui étaient-ils ? « Les policiers, manifestement, sont persuadés d´être en présence d’une bande bien organisée qui écume la région parisienne », rapporte toujours *Le Parisien*.

Laigneville, une attaque au camion bélier, à la *Heat*, avec Peugeot 405, fusils d’assaut, lance-roquettes, etc. Dix mois après Villepinte, les rapprochements sont plus que tentants pour la PJ de Lille saisie de l’enquête. Et puis il y a un détail intrigant. Le gang de Laigneville a gagné la zone industrielle de Villers-Saint-Paul, un secteur que Rédoine connaît bien puisque son père y travaillait. Il y a abandonné la Peugeot 306 et franchit l’Oise *via* une passerelle. De l’autre côté, à Verneuil-en-Halatte, les fuyards sont montés dans un monospace blanc où les attendait un chauffeur. « Un témoin qui promène son chien voit des hommes courir sur le pont, des sacs en main. Il croit distinguer notamment un Européen, un Africain et deux Nord-Africains », relate encore *Le Parisien*, très bien renseigné. « Une

telle connaissance des lieux et des environs pour s'enfuir laisse à penser qu'il s'agit d'une bande dont certains membres résident dans la région », spéculait le journal trois jours plus tard. Le lendemain, cinq cents personnes, dont un grand nombre de convoyeurs, assistaient aux obsèques de Louis Voerman à la Verberie, entre Creil et Compiègne.

Selon un document de la DCPJ, « Redouane [*sic*] Faïd est considéré comme le chef du gang du Plateau de Creil (Oise), gang qu'aurait rejoint le nommé Sophiane Hamli et auquel on imputerait les attaques de fourgons blindés des sociétés de transport de fonds ACDS et Brink's commises respectivement le 7 juin 1997 à Bondoufle (Essonne) et le 23 mai 1998 à Monchy-Saint-Éloi (Oise) ». Monchy, c'est en fait Laigneville, les deux communes étant, nous l'avons vu, limitrophes.

Rédoine Faïd connaît bien toute cette zone. Il y a fait ses premières armes. Il y est comme un poisson dans l'eau : la forêt d'Halatte, Pont-Sainte-Maxence, Senlis, Chantilly, etc. Mais dans son livre, le voyou de Creil ne parle jamais du braquage de Laigneville. En 2009, à sa sortie de prison, il nous avait pourtant appelés pour se dissocier de ce braquage sanglant.

L'attaque tragique de Laigneville n'a rien donné judiciairement. Pas de mise en examen, pas de procès bien sûr. Mais vingt et un ans après, il colle encore à la chaussure de Faïd comme un chewing-gum. Durant l'été 2018, le battage autour de son évasion de Réau fait ressortir des éléments que l'on croyait enfouis. Selon nos informations, un homme en garde à vue pour une affaire de stupéfiants dans l'est de la France se confie, sans doute pour tenter de se tirer d'affaire. Il a des choses à dire sur un braquage de Rédoine Faïd où un convoyeur serait mort. Il est capable de nommer des complices. Ces informations sont immédiatement transmises à la direction centrale de la police judiciaire, la DCPJ. Mais est-ce suffisant pour relancer un *cold case* ? L'affaire n'est-elle pas prescrite, ce qui semble être le cas ? Autant d'éléments à vérifier. Selon nos informations, la police disposerait encore de quelques autres « billes » en réserve sur Laigneville.

L'affaire est bien loin de l'image que Faïd veut se donner, celle du braqueur aux mains propres. Comme sur la quatrième de couverture de son livre, où l'on peut lire : « Il est même, pour les policiers de la PJ, l'archétype du "beau mec" qui n'a jamais versé le sang »… Certains policiers s'étaient étranglés à la lecture de cette présentation. Aurélie

Fouquet, la jeune policière dont il sera question plus tard, était morte depuis cinq mois.

La ou les bandes de braqueurs qui sévissent à l'époque sont certes très équipées et préparées, mais elles ne sont pas infaillibles. Malgré les fanfaronnades de Faïd dans le documentaire de Canal+, le temps de transbordement des sacs n'est pas la seule erreur commise par les malfrats à Villepinte. Les 405 à bord desquelles les braqueurs se sont enfuis ont été retrouvées le soir même. Abandonnées sur le parking d'un hôtel Mercure, allée du Verger à Roissy-en-France, dans le Val-d'Oise, en bordure des pistes de l'aéroport Charles-de-Gaulle. À moins de dix minutes du chemin du Loup. Le réceptionniste a tout vu. Il a d'abord entendu des bruits sourds dans le secteur livraisons. Il est allé jeter un œil. L'employé est tombé sur plusieurs hommes qui s'affairaient autour des fourgonnettes Renault Express, charriant des sacs plutôt lourds d'aspect. Il a pensé à des voleurs et leur a demandé ce qu'ils faisaient là. Les inconnus ne lui ont pas répondu. Ils se sont engouffrés dans les utilitaires et sont partis sans demander leur reste. Après leur départ, le réceptionniste a remarqué les deux Peugeot 405 garées devant l'hôtel, une immatriculée dans les Yvelines, l'autre à Paris. Cette dernière a une vitre cassée et des traces de sang à l'intérieur. Les policiers qui accourent découvrent, outre un gyrophare posé sur le plancher, que le siège avant droit est maculé de sang. Posé sur le siège, un étrange filet à cheveux, avec quelques taches rougeâtres dessus. Une aubaine pour l'identité judiciaire qui multiplie les prélèvements. À cette époque, le juge Van Ruymbeke n'a pas encore lancé sa campagne de prélèvement d'ADN après le meurtre d'une collégienne anglaise, Caroline Dickinson, à Pleine-Fougères en Ille-et-Vilaine, l'été précédent. L'exploitation des traces d'ADN en matière criminelle n'en est qu'à ses balbutiements en France.

À Roissy, les braqueurs ont oublié un autre gyrophare dans la seconde voiture, plus quatre jeux de fausses plaques. Et par terre, une étiquette Ardial, au cas où les policiers auraient encore un doute. En revanche, le réceptionniste est dans l'incapacité de donner un signalement précis des hommes qui s'affairaient sur le parking. Il peut juste préciser que l'un d'eux était blanc, et il pense que les chauffeurs des Renault Express étaient noirs. C'est maigre, surtout en l'absence à l'époque d'un fichier des empreintes génétiques.

Le salut des enquêteurs va encore venir d'un hôtel. Le lendemain, le gérant d'un Campanile, à Senlis dans l'Oise, prévient la gendarmerie. Le soir du braquage, vers 18 h 30, sa compagne a vu « plusieurs individus de type nord-africain » en train de charger des armes dans un Renault Express et un utilitaire blanc dont elle a relevé l'immatriculation : 9277 PD 93. Le même numéro que celui abandonné à côté du fourgon Ardial à Villepinte. Elle a été intriguée, pour le moins, par leur comportement : ils formaient une sorte de chaîne pour se passer des sacs qu'ils chargeaient dans le coffre du Renault. Elle a vu aussi des objets plutôt longs qui étaient enroulés dans les serviettes blanches de l'hôtel. Des armes, sans aucun doute, puisque des canons dépassaient.

Ces hommes, qui étaient trois, sortaient de l'hôtel où ils avaient occupé la chambre numéro 3. Une chambre louée en début d'après-midi, le 3 juillet, par un « homme de type africain, inscrit sous le nom de Leiba ». Un faux nom, bien sûr. Il avait réglé en espèces. Puis il a été revu le soir, sur le parking, avec deux autres personnes.

Plus intéressant encore, la perquisition de la chambre numéro 3. Des mégots et un ticket de caisse n'ont pas encore été nettoyés. Le ticket correspond à une « collation » prise la veille au Relais Île-de-France de Vémars, une station-service sur l'autoroute du Nord. Les hommes de la BRB s'y rendent sur-le-champ. Là, des employés se rappellent « deux hommes de race blanche circulant à bord d'une Renault Clio », l'un blond, l'autre mat. Ils ont pris vingt litres d'essence qu'ils ont répartis dans quatre bidons. Il y a même eu une altercation avec eux. Des portraits-robots sont dressés. Mais c'est insuffisant pour mettre des noms dessus.

Bien souvent dans les affaires de voyous, les sources humaines jouent un rôle capital. Neuf mois plus tard, le 2 avril 1998, à 16 heures, un des officiers du groupe « vols à main armée » de la BRB, Michel L., reçoit « un renseignement confidentiel et digne de foi, indiquant que trois des auteurs du vol à main armée commis début juillet 1997 à Villepinte seraient les individus suivants :

COSTARELLA Stéphane
HAMLI Sophiane
FAID Redouane (*sic*) alias « Doc », qui aurait été blessé à l'épaule gauche lors des faits.

> Il nous a été précisé que le nommé FAID Redouane circulerait à bord d'un Roadster Mercedes Cabriolet 500 immatriculé dans le département de l'Oise, et que le nommé HAMLI Sophiane circulerait pour sa part à bord d'un véhicule de marque Renault Laguna de couleur verte.

Costarella, les policiers connaissent bien ce nom depuis que, peu après l'attaque, un autre « renseignement confidentiel » leur est parvenu aux oreilles. Ce tuyau disait, en l'espèce, que le braqueur blessé à Villepinte « fréquenterait la pizzeria Pepone située à Bobigny », dont les fils de la gérante sont « connus des services de police ». En particulier Stéphane Costarella, qui lui aussi fréquente le Bird Land de Chantilly, où il a découvert « le monde des gens du voyage de Creil et ceux du 93 », expliquera à son procès un enquêteur de la BRB. Originaire de Drancy, Stéphane Costarella, peut-être bien le « Stéphane » décrit dans son livre par Faïd comme un de ses complices les plus proches, est un ami d'enfance de Sophiane Hamli, également désigné dans le tuyau de la BRB.

Très vite, les hommes du groupe VMA se mettent en surveillance devant le restaurant tenu par la mère du suspect. Ils repèrent qu'un certain Manuel Da Costa, frère de Pepito, fréquente le lieu. L'intéressant, c'est que ce personnage roule dans une Renault qui a appartenu au dénommé Naïme R., loin d'être un inconnu pour eux… Il y a peu, Naïme, habitant du Plateau à Creil et connaissance de Rédoine, a été mis en examen pour la séquestration et le vol à main armée au domicile de commerçants de Créteil, dans le Val-de-Marne. Cette enquête a aussi vu l'identification de deux autres malfaiteurs, Fisal Faïd, un frère de Rédoine, et Jean-Claude Bisel, dit « Nanou », son ancien entraîneur de foot… Cela commence à sentir la fin de partie pour le gang du Plateau et ses associés.

Le 9 décembre 1998, l'insaisissable Sophiane Hamli est finalement repéré par la BRB alors qu'il sort d'une adresse à Tremblay, dans le 93, et monte dans une Renault Mégane coupé. Les flics le prennent en sandwich avec leur propre véhicule, mais Toto se dégage en les percutant. Ils tirent. Hamli s'échappe. Ils mettront plus de six ans avant de lui remettre la main dessus. La nouvelle génération n'a visiblement pas l'intention de croupir en prison. L'appartement d'où sortait Hamli, en fait celui de sa concubine, subit néanmoins une perquisition dans la foulée. Les policiers du groupe « vols à main armée » repartent avec des vêtements, d'autres mégots et des poils attribués à Sophiane.

Et, en effet, son ADN va « matcher » avec l'empreinte génétique prélevée sur une des cigarettes grillées dans la chambre numéro 3 de l'hôtel Campanile de Senlis. Même chose pour Stéphane Costarella, un des trois noms « balancés » par l'informateur. Ce dernier est « recherché activement », mais avec guère de succès. Son rasoir est saisi chez lui à Aulnay-sous-Bois. Bingo, là aussi. L'ADN de Costarella correspond à un des mégots du Campanile.

Pour Rédoine Faïd aussi, la génétique sera fatale. Mais ça, les policiers ne le savent pas encore.

1. Rédoine Faïd, *Braqueur, des cités au grand banditisme*, La Manufacture de Livres, 2010.

2. Ce qui correspond aujourd'hui à environ 545 000 euros selon le convertisseur de l'Insee, qui tient compte de l'inflation.

3. « Vols à main armée ».

4. Respectivement, environ 3,8 millions d'euros et 381 000 euros.

5. Matthieu Suc, « Rédoine Faïd, un truand à bout de souffle », Mediapart, 8 octobre 2018.

6. Stéphane Sellami et Brendan Kemmet, « La mort d'un caïd très discret », Lepoint.fr, 16 octobre 2018.

7. Le 17 octobre 2017, Rédoine Faïd a écopé de dix-sept ans de prison pour l'attaque d'un fourgon Loomis dans le Nord, près d'Arras. Il a fait appel.

8. Rédoine Faïd, *Braqueur, …*, *op. cit*.

9. *Le Parisien,* 25 mai 1998.

10. *Le Parisien*, 25 mai 1998.

11. *Le Parisien*, 25 mai 1998.

12. Environ 50 000 euros, en tenant compte de l'inflation.

7
Première cavale

Si la PJ a tant de mal à retrouver Rédoine Faïd au cours de ces années 1997-1998, c'est sans doute parce qu'elle ne le cherche pas au bon endroit. Le voyou de l'Oise fait l'objet de deux mandats d'arrêt. L'un depuis le 2 octobre 1997, émis par une juge d'instruction de Créteil, pour une affaire de séquestration dans la ville préfecture du Val-de-Marne. L'autre, en date du 29 octobre 1997, lancé par une magistrate de Senlis, pour le braquage du directeur de la BNP de Creil. Il est inscrit au fichier des personnes recherchées, où il apparaît déjà sous divers alias : « Faïd Rédoine », mais avec une fausse date de naissance, rajeuni de deux ans, « Faïd Redouine », « Herizi Salah », le nom de famille de sa mère, ou encore « El Haddad Abdelazziz ». Il sait qu'il est recherché.

Si la police ne le trouve pas en France, c'est qu'il a pris le large, loin. Il est allé en Espagne, sur la Costa del Sol, mais aussi, beaucoup plus original, en Israël, au moins deux fois.

À l'époque du braquage de Villepinte, Rédoine fréquente Séverine, une petite amie de Creil. Voilà ce qu'elle racontera aux policiers venus l'interroger : « J'ai connu Faïd Rédoine à l'école, à Creil. Je le connais depuis l'âge de 16 ans. Je suis sortie avec lui pendant trois ans. Nous avons eu des problèmes puisque je suis juive et lui, il est d'origine arabe musulmane. Il m'a fait la cour car il m'aimait, et il a exercé une forte pression sur moi qui m'a poussée à immigrer en Israël pour m'éloigner de lui. Je suis arrivée en Israël en juillet 1997 et je ne l'ai plus revu depuis. » Ce n'est pas tout à fait exact, et les policiers le savent. Leur relation est plus étroite que ce qu'elle veut bien prétendre. La jeune femme finit par le reconnaître : « Je me reprends : je l'ai revu en Israël, mais je ne me rappelle

plus à quelle date. Il était resté en contact avec Laurence [sa sœur] et c'est comme ça qu'il a eu connaissance de mon adresse. »

Juste avant qu'elle ne parte en Israël, Séverine avait rendez-vous avec Faïd. Mais il n'est jamais venu. Et pour cause, il en a été empêché par la balle d'un policier à Villepinte. Il l'a appelée ensuite pour lui dire qu'il était malade. Quand il l'a rejointe plusieurs mois après, elle a remarqué des blessures sur le corps qu'il n'avait pas avant. Le braqueur a alors reconnu qu'il avait participé à l'attaque d'un fourgon blindé. Attaque qu'elle avait vue à la télévision avant de quitter la France. En Israël, Faïd a habité un temps avec elle dans son Merkaz Klita, son centre d'intégration pour nouveaux immigrés.

Séverine a aussi revu Rédoine en France quand elle est revenue un temps, en mars 1998. « Il était steward dans une compagnie aérienne », croit-elle savoir. Son petit ami est revenu en Israël au mois de juin 1998, et elle l'a accueilli dans son appartement de Tel Aviv, sur Derech Namir. Séverine est vendeuse dans un magasin de prêt-à-porter. « Il payait toutes les dépenses, qui se sont élevées à 2 000 dollars, directement au propriétaire en espèces. Faïd me disait qu'il venait d'Algérie et qu'il était d'une famille très riche. » Et il pense se convertir au judaïsme. « Il a pris des documents du rabbinat de Tel Aviv et m'avait dit : "Tu vois, je fais des efforts pour me convertir" », rapporte Séverine.

Le petit gars de l'Oise est resté en Israël jusqu'en septembre, à l'aise comme un poisson dans l'eau. Puis Faïd est allé à New York. Ils se sont encore revus en novembre 1998, à Paris. À cette occasion, il lui a offert une montre Boucheron, dans une boutique des Champs-Élysées. Lui s'est acheté une TAG Heuer en or blanc, qu'il porte avec une chaîne en or supportant une étoile de David et une main de Fatma.

Le 29 septembre 1998, voici Rédoine Faïd en Suisse. À la douane, les choses se gâtent. « Je rentrais de Tel Aviv et j'avais atterri à Genève, expliquera-t-il plus tard devant un juge. Les autorités suisses m'ont reproché d'avoir eu un faux passeport, elles m'ont incarcéré et je me suis évadé de l'hôpital de Bâle lors d'un transfert à l'hôpital. » Tout simplement. Dans son livre, il raconte avoir été contrôlé dans le train entre Zurich et Genève, mais avoir réussi à fausser compagnie à la police. Ensuite, il s'est blessé en s'enfuyant, a été repris et a atterri aux urgences où il a désarmé un agent… Il prend ensuite un automobiliste en otage et se fait conduire à

Genève, où un complice serait venu le chercher pour l'exfiltrer vers la France. Les Suisses le recherchent désormais pour « enlèvement » et vol d'arme sur un policier. C'est sa première évasion. Plus tard, cela lui vaudra quatre ans de prison.

Mais pour l'heure, direction Paris, où Rédoine Faïd se fond dans la clandestinité.

Le 29 décembre 1998, un gendarme de Chantilly, à moins que ce ne soit d'Amiens, selon la version officielle, obtient un renseignement décisif. Faïd « s'apprêterait à embarquer à bord d'un vol à destination de Tel Aviv sous la fausse identité de Philippe Mazaud ». Le militaire sait même que la réservation a été annulée pour un départ prévu la veille au soir et a été reporté au 30 décembre à 10 heures. Le tuyau arrive à la direction centrale de la PJ, qui le répercute à la BRB. Les recherches dans les listings de réservations permettent aux policiers de savoir que les billets doivent être retirés à l'agence Havas située avenue de l'Opéra.

La BRB monte un « dispo » tout autour, avec huit hommes et un « collègue » de l'OCRB, l'Office central pour la répression du banditisme, à compétence nationale. Les gendarmes, eux, prennent position au même moment au terminal 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle. À 18 h 40 précisément, les policiers en planque avenue de l'Opéra voient arriver une Citroën Saxo blanche avec un couple à bord. C'est la femme qui conduit. Elle se gare au milieu de l'avenue et entre chez Havas. Un policier à l'intérieur se poste discrètement à côté d'elle. Il entend son nom et son prénom. C'est Laurence, la sœur de Séverine.

La jeune femme ressort et se remet au volant. La Saxo fait un demi-tour au Palais-Royal. Les flics de la BRB suivent en plusieurs voitures. Ils voient nettement le passager et l'identifient sans hésitation : Rédoine Faïd. Le fugitif prend à ce moment le volant. Les flics hésitent à l'arrêter là. L'avenue de l'Opéra est trop large, pour cela. Il peut se dégager facilement. « Les conditions de sécurité n'étant pas réunies, la filature est engagée », résumera le chef de groupe. La Saxo gagne le quartier du Faubourg-Montmartre que connaît apparemment déjà bien Faïd. Elle s'arrête à l'angle du boulevard Montmartre et de la rue Drouot. Faïd entre dans un magasin de vêtements d'où il ressort aussitôt. Il remonte dans la Saxo et effectue un arc de cercle pour gagner la rue du Faubourg-Montmartre. Nouvelle halte. Cette fois, Laurence descend avec lui et ils pénètrent ensemble dans une

parfumerie. Quand ils reviennent à leur voiture, les policiers jugent les « conditions favorables ». « Il est détendu… on le serre », résume un des flics présents ce soir de fêtes de fin d'année. L'arrestation, selon les dires de Faïd, aurait été particulièrement virile. « Je me suis fait défoncer la gueule », affirme-t-il dans son livre, dans lequel le récit de la journée qui a précédé son arrestation est sensiblement différent. « Compte tenu de la dangerosité du nommé Faïd Rédoine et de son intention manifeste de se soustraire à notre intervention au cri de "Police", il est fait usage de la force strictement nécessaire pour le maîtriser », se borne à écrire le chef de groupe. « Surprise » et « contact », les ingrédients favoris de la PJ en phase d'interpellation… Il est 19 h 20, la traque de Faïd est terminée. La veille du réveillon. Champagne !

Rue de Lutèce

Rédoine est placé en garde à vue au siège de la BRB, rue de Lutèce sur l'île de la Cité. Et il va « chiquer », comme disent les flics. Il a été trouvé avec une somme d'argent liquide sur lui, un vrai-faux passeport délivré par la préfecture de Seine-et-Marne. Il porte des lentilles de couleur bleue, ce qui rappelle sa description par un des convoyeurs à Villepinte, et une ceinture en cuir noir Hugo Boss, sa marque fétiche.

« Je ne travaille pas, n'ai aucune activité salariée, ne suis pas inscrit à l'ANPE et ne perçois ni allocations chômage ni RMI, déclare le fugitif. Je vis de ressources me venant de mon père, qui vit en Algérie. Parfois il m'envoie de l'argent par l'intermédiaire de cousins qui font le voyage en France et qui m'apportent de quoi subvenir à mes besoins. Parfois, c'est moi qui me rends en Algérie. Je n'ai aucun compte bancaire postal ou autre. Je ne connais pas mon numéro de sécurité sociale. »

L'attaque de Villepinte ? « Ces faits n'évoquent absolument rien pour moi, je ne sais pas de quoi il s'agit et n'ai participé à cela en aucune façon. »

Les policiers essayent de retracer son parcours les semaines précédentes. Il ne les y aide pas vraiment. « Depuis trois ans, j'ai longuement vécu en Algérie sous un nom d'emprunt dont je ne me souviens pas […]. Depuis septembre 1997, je navigue dans les hôtels de la région parisienne et les voyages en France, en Espagne, en Suisse, entre autres. […] Ma fuite depuis trois ans n'est due qu'à la crainte que j'ai de me voir

reprocher une participation dans l'affaire qui est à l'origine de la détention de mon frère Fisal, faits auxquels je n'ai pas participé non plus […]. Début décembre, je suis arrivé dans un hôtel dont je ne me souviens plus des coordonnées. La veille de mon interpellation, j'ai passé la nuit chez un ami dont je tairai le nom. Il en est de même des jours précédents. » Pas très causant, ce Rédoine.

Laurence, la jeune femme de 22 ans avec qui il a été arrêté, va éclairer un peu plus la BRB sur le mode de vie du fugitif. Une vraie vie clandestine. « Je connais Faïd Rédoine depuis au moins quinze ans, dépose-t-elle en garde à vue. Nous sommes tous les deux de Creil. Lui habite dans la cité Guynemer et moi dans la ZAC du Moulin. Faïd fréquentait le même lycée que ma sœur Séverine. À une certaine époque, ils ont même été petits amis. Cela remonte à environ quatre ans. »

« J'ai perdu de vue Rédoine, au moment de sa séparation avec Séverine. […] Il y a un an environ, j'ai rencontré Rédoine, de façon tout à fait fortuite, dans un pressing du 9e arrondissement de Paris. » Tout en bas de la rue de Maubeuge, pas loin du Faubourg-Montmartre. « J'ai été étonnée de trouver Rédoine à cet endroit-là et il m'a expliqué qu'il venait retirer du linge. Nous avons échangé quelques paroles banales et il m'a demandé s'il pouvait me revoir autour d'un verre. J'ai accepté et je lui ai donné mon numéro de téléphone portable ainsi que celui de mon domicile dans le 12e. »

Ils ont bu un verre au bar des Capucines à Opéra, quartier que Rédoine fréquente aussi avec assiduité. Il lui dit qu'il vit chez des amis, fait des « affaires » et se déplace beaucoup à l'étranger. « Je ne sais rien des activités de Rédoine. Il était très secret avec moi », commentera Laurence.

Ils se sont revus, sont allés au restaurant ou au cinéma ensemble. « Ce n'est qu'une amie », assure le fugitif. « Je n'entretiens aucune relation amoureuse avec Rédoine. Nos rencontres sont strictement amicales », insiste pour sa part la jeune femme de 22 ans. Il se confie peu. Mais elle apprend d'une amie de Creil qu'il est recherché par la police. Elle lui pose la question. Il dément.

À Paris, Faïd se déplace surtout en métro et à pied, ou alors « deux individus roulant à bord d'une Golf sombre, ancien modèle » viennent le chercher. Parfois, il conduit une Clio. Elle le dépose de temps en temps à

Bastille, près du magasin Fnac aujourd'hui fermé. Parfois aussi rue de Maubeuge.

Quand Laurence décide de se rendre en Israël, Faïd demande à l'accompagner, pour revoir Séverine. Et peut-être pourquoi pas pour se donner un peu d'air, la pression policière étant constante en France ?

Rédoine lui offre le billet d'avion. Mais il préfère voyager sur des vols séparés. Il prend un billet retour pour le 16 janvier 1999. « Toutes nos sorties étaient financées par Rédoine, reprend Laurence. Il avait toujours énormément d'espèces sur lui. Il me disait toujours que c'étaient des gens qui lui devaient de l'argent et également les affaires. Il me faisait des petits cadeaux et notamment le téléphone portable de marque Nokia en métal blanc. C'est également lui qui m'a donné le Tatoo[1] que vous avez trouvé sur moi. » Les policiers ont surtout trouvé sur elle 19 600 francs, environ 3 800 euros, que Faïd lui a confiés.

« Je ne connais pas les relations de Rédoine. Quand je lui posais des questions sur ses amis, il me répondait que je ne les connaissais pas et que cela n'avait pas d'importance. Il ajoutait qu'il dormait un peu partout. » Il ne dormait en tout cas pas chez elle dans le 12e, sauf la veille de l'arrestation. « Il est venu chez moi le 29 décembre vers 18 h 30, avec un sac de sport contenant des vêtements et des sacs en matière plastique contenant de la nourriture et des affaires de toilette. Nous avons passé une partie de la soirée ensemble chez moi, puis Rédoine est sorti et n'est rentré que tard dans la nuit. » Un garçon décidément très mystérieux. « Je savais qu'il empruntait des faux noms, car il désirait que je l'appelle "Steph". Lorsqu'il me bipait sur mon Tatoo, il inscrivait le message James 007. » Il laissait un numéro de cabine téléphonique pour qu'elle le rappelle.

Pas étonnant, avec ce luxe de précautions, que les policiers aient eu tant de mal à le retrouver…

Chez le juge

Le 7 janvier 1999, Rédoine est extrait de Fresnes pour être présenté devant le juge d'instruction Baudoin Thouvenot à Bobigny, qui enquête sur l'attaque de Villepinte. Il est mis en examen pour « tentative de meurtre sur agent de la force publique, accompagnée d'un autre crime, en l'espèce un vol à main armée, vols, infractions à la législation sur les armes (transport, détention) de 1re et 4e catégories, usages de fausses plaques ».

Les choses vraiment sérieuses commencent six jours plus tard. Le mis en examen revient dans le bureau du juge. Le Dr Pascal, de Nantes, pionnier des expertises génétiques en matière criminelle, est là aussi. Il vient pour faire une prise de sang au suspect. Faïd accepte. Le Dr Pascal repart avec deux flacons. Quelques semaines plus tard, le médecin est formel : c'est bien l'ADN de Faïd qui a été collecté sur les traces de sang retrouvées dans la Peugeot 405 abandonnée à Roissy, sur le parking de l'hôtel Mercure.

Deux jours avant Noël 1999, le juge Thouvenot convoque de nouveau Faïd et lui donne connaissance des expertises ADN. « Nous faisons remarquer au mis en examen que la conjonction des expertises que nous venons de lui notifier et des constatations de l'enquête de flagrance démontre qu'il était présent lors des faits qui lui sont reprochés », écrit-il. Faïd ne se démonte pas :

— Je maintiens que je n'ai rien à y voir.

Quand les flics de la BRB l'ont « serré », ils ont aussitôt voulu vérifier s'il avait des marques de blessures sur le corps. Et en effet, ils ont constaté deux traces suspectes. « Sur la partie haute du bras gauche, à hauteur de l'épaule, sont apparentes une cicatrice ovale de 2 centimètres et demi environ, surmontée de deux plus petites et de forme ronde. Sous l'aisselle gauche sont situées deux cicatrices également ovoïdes, la première verticale et de plus de 5 centimètres et la seconde, moitié moins longue, placée sous la première et horizontalement. Au-dessus du rein gauche est apparente une cicatrice circulaire d'environ 1 centimètre de diamètre. Enfin, sous le rein gauche, en haut de la fesse, est située une cicatrice circulaire, d'un diamètre voisin du centimètre. Ces différentes cicatrices font excroissances sur la peau de l'intéressé et elles sont de couleur marron. »

Il s'explique :

— Cela m'a été occasionné par un couteau à la Courneuve, à la Cité des 4 000, et ce, en février 1998. Je n'ai pas déposé plainte, car je me savais recherché pour une affaire de séquestration avec vol à main armée dans le cadre de laquelle mon frère Fisal a été interpellé et incarcéré.

Il s'agit d'une séquestration de commerçants asiatiques de Créteil.

Faïd « persistera à contester sa participation aux faits » pendant toute l'enquête. Et même si un autre expert, le Dr Garnier, après l'avoir examiné, estime que ses blessures sont « vraisemblablement dues à des projectiles d'arme à feu et non occasionnées par une arme blanche comme le mis en examen le soutenait ». Pourquoi cette obstination à nier même l'évidence ? Durant l'instruction, il fera une confidence à un autre expert, qui s'empressera de la retranscrire sur papier : « Il a adopté un stratagème avec son avocat… laissant entendre qu'il n'ignore pas la valeur du test génétique, mais que pour le moment "il préfère continuer à nier les faits". Il maintiendra tout du long ne connaître ni Sophiane Hamli ni Stéphane Costarella, ses deux complices supposés de Villepinte.

Quoi qu'il en soit, le 23 mai 2002, Rédoine Faïd est condamné à quinze ans de prison par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis, siégeant à Bobigny pour l'attaque du fourgon Ardial de Villepinte. À l'audience, l'accusé reconnaît finalement son implication. Mais nuance assez sérieusement. « Mon rôle consistait à ouvrir les coffres et les portières des deux Peugeot 405 destinées à notre fuite et à les orienter dans le bon sens[2] », soutient Faïd. Il avait pourtant promis : « Je prends mes responsabilités. Je vais vous dire toute la vérité. » Il donne aussi une version assez personnelle des faits : « Je n'ai jamais braqué mon revolver sur les policiers. » « Je n'en ai pas eu le temps », affirme-t-il encore. Quant à sa blessure, il prétend : « L'un de mes compagnons m'avait tiré dans l'épaule. Je me suis tout de suite senti mal et je suis monté dans une voiture. » Mais après tout, vue l'étendue des cicatrices décrites par les policiers, il n'est pas certain qu'elles aient été occasionnées par la seule balle du policier de la BAC de Villepinte. Faïd ne livrera pas bien sûr les noms de ses complices.

Les cas de Stéphane Costarella et Sophiane Hamli ont été disjoints et jugés séparément. Le premier sera condamné à douze ans de prison. Hamli, à cette époque, court toujours ; il est condamné à vingt ans de prison par défaut, il sera rejugé, puis… acquitté. Les jurés ont considéré que son ADN sur un mégot dans la chambre d'hôtel n'était pas suffisant. Une demi-douzaine d'autres participants au braquage n'a jamais été identifiée.

Rien ne prédestinait pourtant Rédoine Faïd à côtoyer le monde du grand banditisme.

1. Un bipeur alors commercialisé par France Télécom.

2. *Le Parisien*, 22 mai 2002.

8
La jeunesse d’un truand

« J’ai de bons souvenirs de mon enfance. J’ai eu une éducation stricte et traditionnelle », disait Rédoine Faïd à l’un de ses premiers juges d’instruction, en juin 1999 du côté de Bobigny. Il a reçu « une éducation empreinte de respect et d’honnêteté », selon une enquête de personnalité. « Mes parents m’ont toujours poussé à faire des études, à travailler et ils m’ont inculqué que la famille, c’était très important, sacré », affirmera encore Rédoine. Il est le dixième et avant-dernier enfant de la fratrie Faïd, née à cheval entre l’Algérie et la France. Des onze enfants de Derradji et Zohra Faïd, l’aînée, c’est Rebeh, surnommée « Assia », née en 1949 à Hammam Dhalaâ. Ensuite, il y a Abderrahmane, Larbi, Rachid, les jumeaux Brahim (surnommé « Djamel ») et Mahmoud, puis Abdeslam et Leila, la seconde fille, la dernière des enfants à être née en Algérie. En 1969, Derradji fait venir sa famille en France, à Creil, dans l’Oise. C’est là que sont nés les derniers, trois garçons : dans l’ordre, Fisal en 1970 – généralement appelé « Fayçal » –, Rédoine en 1972 et enfin Nordine, en 1974.

Les Faïd viennent de la petite ville de Hammam Dhalaâ, à 200 kilomètres au sud-est d’Alger, et trois heures par la route, dans la willaya – la région administrative – de M’Sila, d’où était aussi originaire l’éphémère président algérien Mohamed Boudiaf, héros de l’Indépendance, assassiné en 1992. M’Sila est une région d’élevage, et plus précisément d’ovins, qui s’accommodent bien de ce climat aride, « sur les hauts plateaux », écrit Faïd dans son autobiographie *Braqueur…* en 2010. Son père, raconte-t-il encore, était guide de chasse, pisteur, « ce qui lui a valu d’être recruté par les résistants algériens : il connaissait le moindre chemin

de la région, et c'était un excellent tireur ». Il part travailler en France au début des années 1950, où il aurait été « arrêté et incarcéré par les autorités françaises, avant d'être renvoyé en Algérie pour une banale affaire de litige avec un garde champêtre », selon les déclarations de Rédoine à un psychiatre lors d'une de ses nombreuses expertises judiciaires.

En Algérie, Derradji s'engage avec le FLN contre les colons français. « Capturé, torturé et emprisonné », il retourne en France juste après l'indépendance de l'Algérie, et reprend le travail, dans l'Oise, comme ouvrier, là où il était employé auparavant, à l'usine Kuhlmann de Villers-Saint-Paul. Un gigantesque complexe de chimie, ex-Compagnie française des matières colorantes, qui fusionnera avec Pechiney pour devenir la Société des produits chimiques Ugine-Kuhlmann. Gros bassin d'emploi, le site comptera jusqu'à deux mille sept cents salariés au plus fort de son activité, avant les chocs pétroliers et l'inexorable déclin industriel. Les travailleurs immigrés fournissent une bonne partie de la main-d'œuvre. Un beau-frère de Derradji sera aussi embauché à « l'usine Kuhlmann », comme on l'appelle.

En même temps, la bourgade voisine de Creil se développe à vitesse grand V, avec une population qui triple durant les Trente Glorieuses pour dépasser les trente mille habitants. À 45 kilomètres de Paris, c'est-à-dire pas assez loin pour devenir une grosse ville, mais presque trop éloignée pour que ses habitants travaillent au quotidien dans la capitale, Creil grandit comme en autarcie. Tout va bien tant qu'il y a le plein emploi. C'est après que les choses se compliqueront, quand il faudra chercher du travail ailleurs, quand les usines fermeront une à une. Creil, c'est un vieux centre, bourgeois, et, en traversant l'Oise, sur les hauteurs, un enchevêtrement de HLM liés aux Trente Glorieuses : Plateau-Rouher, Cavée de Senlis, Cavée de Paris, cité Guynemer. Ce sera le terrain de jeux et le fief du jeune Rédoine.

Les Faïd occupent d'abord un « petit quatre pièces » au Plateau-Rouher, rue Paul-Verlaine, puis, quand Rédoine a 3 ans, déménagent au 3, rue Guynemer, une barre de quatre étages, dans un grand HLM de 120 mètres carrés, un F6 flambant neuf.

Le père travaille de nuit, il part « en Mobylette », raconte Faïd. La mère, au foyer, élève la fratrie. Rédoine dira plus tard que les conditions de vie étaient rudimentaires. « Dans le quartier Guynemer, tous les parents étaient de condition modeste, racontera Rédoine, en prison. J'ai jamais

souffert de ça, car tout le monde vivait comme ça. Au niveau vestimentaire, c'était pas trop ça et on avait des jouets de temps en temps. Mais la rue Guynemer était un paradis pour les enfants, il y avait un bac à sable, un terrain de foot et il y avait le respect des autres. Tu te moquais pas des autres, quand il y avait une maman qui avait un sac lourd, on l'aidait. » Il décrit un quartier où l'on vivait bien, ensemble, « un véritable melting-pot de races et de populations : Chinois, Juifs, Arabes se côtoyaient sans agitation ».

Une enfance heureuse, donc, et des parents aimants. « Ça se passait bien, j'ai eu une bonne enfance et une bonne adolescence, on s'entendait bien, il n'y avait pas de soucis », déclarera-t-il. Lui, c'est le « chouchou » de son père, témoignera sa grande sœur. Rédoine, « c'était en quelque sorte l'enfant gâté de la maison. Nos parents l'adoraient parce que, avec Rachid, il avait un super look », racontera plus tard Brahim, le frère du parloir de Réau.

Et l'avant-dernier des Faïd fait rire tout le monde. « C'était un garçon très sociable, gentil, qui aimait rigoler », diront ses oncles et tantes interrogés par la police. Rédoine « avait énormément d'humour », rapportera aussi son cousin Abdelaziz dont il était très proche à l'adolescence. Quant à son frère Fisal, celui avec qui il partage sa chambre en 1999, dans une déposition un peu stéréotypée à la PJ de Creil, au moment où Rédoine a de sérieux ennuis – il est en cavale –, il résume : « Rédoine était quelqu'un de très équilibré, parfaitement intégré dans la société. C'est quelqu'un de posé dans sa tête. Rédoine est quelqu'un qui aimait rire, s'amuser comme les jeunes de son âge, mais jamais méchamment. Il aimait beaucoup imiter les acteurs comiques. Je n'ai jamais entendu dire qu'il ait manqué de respect à qui que ce soit. Il était aimé de tout le monde dans le quartier. » Des années plus tard, Rédoine est toujours populaire dans ce secteur du Plateau qui l'a vu grandir. « J'habitais dans un bâtiment où c'était très hétéroclite, c'était extraordinaire, il y avait beaucoup de fraternité et d'amitié », a encore raconté Faïd lors d'une longue enquête de personnalité en 2012.

Farid, un copain de sport, beau-frère de son entraîneur de foot « Nanou » – un éducateur qui finira très mal, on le verra –, décrit un « garçon gentil et sérieux. C'était un bon copain. Il nous faisait rire ». Un vrai boute-en-train. Son frère Abdeslam s'est rappelé plus tard : « Il lui

arrivait de reprendre les scènes des films qui lui plaisaient et on avait une heure de spectacle. »

Ado et fada de cinéma, son principal loisir, lui qui ne sort pas beaucoup en boîte va à la salle de projection du coin, loue des films de science-fiction ou des policiers dont les personnages, flics et truands, le fascinent. *Le Flic de Beverly Hills*, par exemple, incarné par Eddie Murphy, et les personnages de Belmondo, forcément. Au point même qu'il « voulait faire commissaire de police. Cette idée lui est venue en regardant les films de Belmondo », confirmera même Rachid.

L'autre passion, c'est le foot. Tous les hommes de la famille en sont dingues. Mais Rédoine pratique intensivement. Tout petit, il joue déjà avec les copains dans un petit parc derrière la cité Guynemer. « On avait un ballon et on était les plus heureux du monde. » Et, dès ses 10 ans, il est inscrit à l'AS Creil, en poussin. Vers 18 ans, il rejoint le club de Pont-Sainte-Maxence, 10 kilomètres plus loin, où il suit son coach Nanou, Jean-Claude Bisel. Là-bas, il hérite d'un surnom. « Rédoine était un excellent footballeur, témoigne un de ses coéquipiers de l'époque. C'était le numéro 10 de l'équipe, on l'appelait "Pixie", comme le meneur de jeu de l'Étoile rouge de Belgrade [Dragan Stojković, future recrue de l'OM sous Bernard Tapie]. » « Rédoine était quelqu'un de très correct, très respectueux des règles et de ses partenaires », se souvient encore un coéquipier.

Un de ses entraîneurs de l'époque est dithyrambique à son endroit. « C'était un garçon sérieux. Il assistait très assidu aux entraînements et aux matchs. C'était une personne très polie. Je n'ai jamais eu de réflexions à lui faire, tant au niveau de problèmes internes au club ou externes. Il lui arrivait même de calmer ses partenaires lorsque des problèmes survenaient soit au sein d'un match, soit au sein d'un entraînement. Il était très élégant, d'un parlé très posé. » Bref, un garçon « respecté au sein du club » qui « savait calmer ses copains ». Un exemple pour les autres. « Il ne cherchait jamais la dispute. Si je n'avais eu que des gens comme lui en tant que joueur ou autre, il n'y aurait aucun problème dans le sport. »

Faïd, quant à lui, résumera : « Le football, c'était un peu l'école de la vie, ça t'apprenait la discipline, le respect de l'autre, tu donnais, tu partageais, tu t'investissais. Ça m'a permis d'échapper au quartier, car le shit commençait à arriver, et ça m'a permis d'avoir une excellente hygiène

de vie, je n'ai jamais fumé et je ne buvais pas. J'ai joué jusqu'à l'âge de 22, 23 ans. »

À 15 ans, un drame le marque. « Mon meilleur ami est décédé. Il a eu une blessure au genou au foot, il a été mal soigné, on lui a coupé la jambe et son corps n'a pas supporté. » Guy-Serge, d'origine antillaise, était son voisin d'escalier rue Guynemer. Un copain qu'il considérait « comme un frère ».

L'autre fracture a eu lieu peu avant. L'enfance heureuse va s'assombrir à l'adolescence. Quand Rédoine atteint 14 ans, son père, qui en a 63, est déjà à la retraite. En 1981, Derradji a ouvert une boucherie au nom de sa femme, loin de Creil, au 12, rue Léon en plein quartier de la Goutte-d'Or à Paris, bastion historique de la communauté algérienne. Il aurait fait faillite trois ans plus tard, selon Rédoine qui fréquente alors beaucoup Barbès où vivent désormais ses parents, au-dessus de leur commerce. Mais le couple parental s'essouffle. « Mésentente », diront les enfants, sans s'étendre. Zohra a la santé chancelante. Quand Rédoine a 16 ans, c'est la séparation. « Cela a surpris toute la famille, d'autant plus que notre père avait près de 60 ans, et dix années de plus que notre mère », confiera un des frères de Rédoine. Derradji retourne en Algérie, où il « refait sa vie ». Il s'y mariera encore deux fois et aura d'autres enfants, revenant régulièrement visiter sa famille en France, jusqu'à deux fois par an. À ces occasions, le paternel est hébergé par son fils Larbi, à Villers-Saint-Paul. « Il a un caractère sérieux, mais gentil, on a de bonnes relations, c'est quelqu'un d'intègre », dira Rédoine bien plus tard au sujet de son père, qu'il décrit aussi comme « quelqu'un de calme ».

Sa mère, Zohra, est revenue à Creil où elle s'occupe des plus jeunes garçons, qui sont presque tous majeurs, sauf Rédoine et Nordine. « Il y a eu une très grande solidarité entre frères et sœurs, qui ont soutenu notre mère », déclarera plus tard Fisal, sans doute le plus proche de Rédoine.

Voilà sans doute une des premières déchirures du jeune Rédoine. L'autre, c'est la maladie de sa mère. Zohra est atteinte de leucémie, se retrouve fréquemment hospitalisée et doit subir une intervention chirurgicale lourde dans les années 1980. Elle s'en sort. Puis c'est la rechute. Alors que Rédoine est en première, sa mère décède la veille de Noël 1990, dans un hôpital parisien. Elle n'avait pas 60 ans. Rédoine le répétera aux différents experts qui défilent le voir en prison : « Je l'ai très mal vécu, j'ai l'impression que la vie m'a volé ma mère. Elle s'est battue,

c'était une torture et elle n'est pas partie apaisée. » Ou encore : « Elle était très gentille, attentionnée, aimante, intègre, généreuse et sociable. » Elle ne lui criait jamais dessus.

Est-ce ce drame familial qui conditionne la vie du jeune Rédoine ? La disparition de sa mère est, selon lui, « le tournant » de son existence. Sa tante Baya décrit « un enfant gai et intelligent » qui est « devenu triste à son adolescence lors du décès de sa mère ». Rachid, son frère qui assurera les besoins financiers des plus jeunes avec Abdeslam et Leila, dira de son cadet « qu'il n'avait pas le moral ». Les études s'en ressentiront, forcément. Rédoine le reconnaîtra : « Je n'étais pas motivé à la suite du décès de ma mère et du départ de mon père. » Sa scolarité, jusque-là, est plutôt moyenne à médiocre, marquée par plusieurs redoublements, qui se pratiquaient beaucoup à l'époque, avec les orientations professionnelles précoces. Mais, après 1990, il s'effondre. Au collège Jean-Jacques-Rousseau, Faïd aurait cependant décroché son brevet. « C'était un élève très moyen au niveau scolaire, mais qui ne s'est pas fait remarquer au niveau de la discipline. […] Il a fait une scolarité banale », dira le principal de l'époque. Puis le voilà au lycée Jules-Uhry de Creil, en seconde « initiation économique et sociale ».

Quelques années plus tard, en 1999, un enquêteur de la PJ de Creil se rend dans l'établissement pour entendre son proviseur, qui explique lui aussi : « C'était un élève très moyen qui était souvent absent. » Faïd a reçu un blâme et a même été exclu pour ça. « Hormis ces faits d'absentéisme, il n'y a jamais eu de problèmes disciplinaires particuliers, poursuit le proviseur. Il avait des possibilités, mais ne travaillait pas suffisamment. Il n'a jamais été insolent. »

Faïd redouble et semble passer deux années en première à Jules-Uhry, avant de s'inscrire dans un établissement privé à Chantilly, le lycée Jean-Rostand, en première G3 « techniques commerciales ». Là encore, plusieurs explications à cette nouvelle affectation. Selon sa sœur Leila, qui s'occupe de lui avec l'aînée Rebeh, sa « seconde mère » déjà mariée et maman de jeunes enfants, Rédoine « a changé d'établissement scolaire en raison de ses résultats moyens et de la fréquentation de Jules-Uhry ». Lui prétendra qu'il a changé de lycée pour suivre sa « petite copine ». D'ailleurs, pour Rédoine, « les années collège et lycée, c'était extraordinaire, c'étaient les meilleures années de [sa] vie ». C'est en tout cas ce qu'il dira à l'enquêtrice de personnalité qui le visite en prison début 2012.

À Chantilly, ville chic et bourgeoise, « il se trouvait dans une classe assez remuante, se rappellera une de ses profs. II ne s'est pas distingué et n'a jamais fait l'objet de remarque particulière ». Ces années lycée sont surtout marquées par un absentéisme chronique.

Il fait bien l'objet d'une exclusion temporaire en terminale pour « insolence envers la personne responsable de la restauration », mais ce n'est pas la discipline, le problème. Lors de sa première en 1992-1993, les enseignants du lycée Jean-Rostand ne sont pas catastrophés. En maths, ils notent quand même « des lacunes, des absences » et un « travail trop superficiel ». En français, il est au-dessus de la moyenne. « Au demeurant fort actif et de bon sens. […] Capable de progresser », écrit son prof. En méthodes administratives, c'est un « élève vivant, mais [qui cumule] trop d'absences aux devoirs ».

En revanche, ça se gâte nettement au deuxième trimestre. Le lycéen, déjà adulte, passe de neuf jours et demi d'absence à vingt… « Est parfois présent !… », s'exclame son prof de maths. En français, « des absences, mais très intéressant quand il vient en cours. Il a des capacités et [est] sympathique ». Les enseignants se veulent tout de même encourageants : « Nous attendons mieux »… Cela ne marchera pas. Pour la fin d'année, il « ne s'est pas présenté en cours ce trimestre ». En français : « Quasi-disparition au troisième trimestre. Dommage, des capacités. » Un très sobre « relâchement » est signalé en méthodes administratives. Au conseil de classe, on évoque une « absence due à des problèmes familiaux graves ». Et il est admis en terminale.

Le lycéen aime l'histoire, la géographie, un peu moins la comptabilité et les langues. Il voudrait ensuite faire un BTS action commerciale. Il prétend avoir « obtenu la meilleure note au bac français » alors qu'il est à Jean-Rostand.

Mais l'année scolaire suivante, sa terminale oscille entre le moyen et l'insuffisant. « Je n'ai jamais eu de soucis avec lui, étant donné qu'il était souvent absent, non participatif lors des cours. Il était plutôt effacé », témoignera son prof d'économie-gestion. Le lycéen écope d'un avertissement travail au premier trimestre. Au deuxième trimestre, son bulletin comporte la mention « ne peut être évalué » dans certaines matières. Il a été absent trente un un jours… La sanction se profile.

« Manque d'assiduité. Ne sera pas réinscrit (voir règlement). Pensez dès maintenant à une solution. Avertissement travail. » Puis, pour le troisième,

le bulletin de juin 1994 relève vingt-huit absences et aucune note… « Absences quasi permanentes », écrit le prof d'économie. Il doit faire ses preuves au bac et se retrouve « non autorisé à redoubler en cas d'échec ». Il échoue à l'examen. Dans son livre *Braqueur*..., le bandit picard dit ne pas être allé aux épreuves.

Ses proches ne donnent pas tout à fait la même version. Rédoine, qui pensait avoir son bac « du premier coup » et entrer en BTS action commerciale, a été très déprimé d'avoir échoué » à l'examen, avancera Leila. Même si elle reconnaît qu'il « ne forçait pas ses capacités ». Deux de ses frères, Abdeslam et Fisal, ont continué à la fac, un autre est prof de maths. Pas Rédoine. Comme si son échec au bac était de trop pour son orgueil. « Il a envisagé de repasser le bac comme candidat libre et a effectué des démarches pour obtenir des cours par correspondance, dira sa sœur. Je ne sais pas s'il a donné suite à cette démarche. Personnellement, je n'étais pas pour et je lui ai conseillé de recommencer une classe de terminale, afin d'avoir un suivi scolaire plus sérieux. » Il ne fera ni l'un ni l'autre. Il a 22 ans et il est déjà engagé dans d'autres activités. C'est à cette époque qu'il commet en effet son premier braquage, selon ses déclarations, avec deux copains. « Mes études m'ont servi d'alibi pour le braquage du Crédit du Nord : j'étais au lycée… », dira-t-il à un psychiatre au cours d'une de ses procédures judiciaires. Dans son autobiographie, il précisera qu'il a demandé à un de ses camarades de cacher le cahier d'appel, pour dissimuler son absence ce jour-là. Un souci d'assurer ses arrières qui ne le quittera plus tout au long de sa carrière criminelle.

Le jeune homme avait pourtant les capacités intellectuelles pour réussir scolairement. Un psychologue qui l'examinera bien plus tard estime le QI de Faïd à 122, « ce qui [le] situe dans une zone supérieure à la moyenne de la population ». Il a de « bonnes capacités dans l'analyse et le maniement conceptuel ».

Les déchirures du jeune Rédoine le poussent-elles vers la délinquance ? Un psychiatre lillois, le Dr Fengler qui le visite en 2013, ne le pense pas. « Il use de la rhétorique et sait dramatiser les situations comme le décès de sa mère. À ce propos, nous ne pensons pas qu'il ait attendu le décès de celle-ci pour commencer sa carrière de délinquant, mais 1990 est sans doute l'année où il prend son envol dans le banditisme avéré. »

Faïd a bien tâté différents métiers, sans y voir un avenir. Ado, il a fait de la déballe sur les marchés, puis a travaillé « tous les étés » : manutentionnaire, intérimaire dans une fonderie à Nogent-sur-Oise l'été avec un de ses cousins, puis ouvrier dans la construction d'Euro Disney à Marne-La-Vallée, avec son frère Rachid. Dans les gaines de ventilation. Après son échec au bac, ce sera accueil et sécurité à Roissy-Charles-de-Gaulle pendant trois mois, pour des sous-traitants de British Airways et United Airlines. Il aime bien au début, puis s'y ennuie. Le 31 janvier 1996, il démissionne. Il voit plus grand.

D'ailleurs, Faïd le reconnaît dans son livre. Il l'a redit aux psys : il a commencé très tôt à « chaparder » dans les grandes surfaces. Déjà à l'école primaire, « il constitue une petite bande d'amis avec lesquels il multiplie les vols ; les quelques raclées de son père ne changent rien à sa prise de conscience du vol comme une nécessité », écrit le Dr Masson lors d'une expertise psychiatrique en 2013. « Il reconnaît que, si son père prenait soin de lui, il jouissait cependant d'une grande liberté. » Et les bêtises ont commencé très tôt. À 6 ans, avec son frère Fisal. « Dès l'école primaire, déjà adepte de l'école buissonnière, il commet un premier vol au centre commercial de Creil (confiseries, etc.). Son père lui donne une correction, qui toutefois ne le dissuadera pas : au contraire, il prend la décision de devenir "un voleur". L'expérience délinquante commence très tôt et, de 6 à 8 ans, il commet des délits avec son frère. Prenant peu à peu de l'assurance, il s'oriente vers les parfumeries, les bars-tabacs, les bijouteries. » Puis « à 14, 15 ans, il multiplie les cambriolages de magasins et d'appartements, et comprend que cette activité est nettement plus lucrative que les petits boulots mal rémunérés ».

Lui-même écrira plus tard : « Pour les petits vols et les grands cambriolages dans ma cité, je ne me suis jamais fait attraper. C'est ce qui m'a malheureusement amené vers le grand banditisme. Un itinéraire chaotique dont je me suis sorti au prix de beaucoup de patience. J'ai fait de mauvais choix. »

9
Balade parisienne

10 juillet 2018, 11 h 53, boulevard Montmartre, Paris 9e arrondissement.

« J'aime flâner sur les Grands Boulevards. Y a tant de choses, tant de choses, tant de choses à voir[1] », chantait Yves Montand. L'artère n'est plus au centre de la vie parisienne de nos jours, mais il y a encore beaucoup de choses à y voir. Notamment pour les policiers qui enquêtent sur la cavale de Rédoine Faïd. Et pour voir beaucoup de choses sur les Grands Boulevards, quand on n'est pas directement « au cul » du voyou, en filature, eh bien, il y a le PVPP, le « plan de vidéoprotection pour Paris ». On ne parle pas de vidéosurveillance, trop anxiogène, trop orwellien. PVPP, c'est plus d'un millier de caméras, implantées en hauteur sur la voie publique, dans un maillage très serré de la capitale. Aucune artère n'échappe aujourd'hui au dispositif.

Et c'est ainsi que la PJ va retrouver son fugitif en goguette sur les Grands Boulevards, le 10 juillet 2018[2]. L'homme le plus recherché de France n'est pas terré quelque part dans l'Oise, ou à l'abri d'une lointaine frontière. Non, il fait ses emplettes en plein cœur de Paris.

Ainsi, peu avant midi, à 11 h 53 précisément, la caméra no 88097F2 située boulevard Montmartre dans le 9e arrondissement capture deux hommes qui marchent tranquillement au soleil, casquettes de base-ball sur la tête et baskets aux pieds. Chacun a un grand sac de courses en papier à la main. Le plus grand porte des lunettes de soleil et un T-shirt sombre, vert probablement, avec des motifs noirs. Le second, à la silhouette affaissée,

semble plus vieux. Il est en T-shirt manches longues bleu marine et pantalon assorti.

Les policiers n'ont que peu de doutes. Il s'agit de Rédoine Faïd et de son frère Rachid. Ils sortent d'un magasin de vêtements à l'enseigne Hubert. H.

Les policiers vont naturellement se rendre à cette adresse juste à côté du musée Grévin. Rédoine n'y est pas allé de main morte. Le ticket de caisse affiche 1 140 euros pour quatorze articles. Il a payé en liquide. Son choix s'est porté sur quatre pantalons taille 54, deux paires de baskets tailles 45 et 42, dont des Hugo Boss pour lui à 195 euros, un jean taille 36, certainement pour son frère, deux T-shirts tailles XL et XXL, trois polos taille XL et deux ceintures. Le commerçant s'étonne que la police le visite pour « un crime » et aimerait savoir de quoi il retourne.

— C'est en lien avec l'évadé en hélicoptère, vous savez ? lâche un flic de la PJ de Versailles.

— Rédoine ? s'exclame le commerçant.

Près d'une décennie plus tôt, raconte-t-il aux officiers de PJ interloqués, Faïd était déjà un client de son magasin, à l'époque où il avait écrit un livre et passait à la télévision.

— C'est quelqu'un d'intelligent, ajoute le commerçant. Il parle hébreu, vous savez, et il connaît beaucoup de monde dans la communauté juive du quartier.

En effet, Faïd connaît bien le Faubourg-Montmartre. Il a raconté dans son livre qu'à la fin des années 1990 il fréquentait assidûment le secteur de l'Opéra et ses alentours. Et c'est ainsi que, le 30 décembre 1998, il a été arrêté pour la première fois, à quelques mètres du magasin Hubert. H.

Vingt ans plus tard, le fugitif est revenu sur ses pas, dans un quartier où il est pourtant connu. Mais le gérant d'Hubert. H. l'assure aux policiers :

— C'étaient les soldes et nous avons beaucoup de monde. Mais je suis sûr que celui qui a acheté ces vêtements chez moi n'était pas Rédoine.

Peut-être ne l'a-t-il tout simplement pas reconnu ?

Faïd file du boulevard des Italiens à la porte Saint-Denis. Si nous le savons, c'est encore grâce aux caméras PVPP. Ces dernières ont filmé les frères Faïd sortant de chez Hubert. H., et prenant à gauche vers le carrefour boulevard Montmartre-rue-du-Faubourg-Montmartre. Ils disparaissent un instant, puis réapparaissent sur le trottoir d'en face. À 11 h 54, les voilà qui ouvrent le coffre d'un taxi blanc Skoda, y déposent leurs sacs, puis s'installent à l'arrière. Le taxi démarre. Une caméra le reprend boulevard Poissonnière alors qu'il roule vers la place de la République.

Retrouvé, le chauffeur de taxi dira que ses clients ont demandé à aller rue des Haies, dans le 20e arrondissement, mais qu'arrivés à Strasbourg-Saint-Denis l'un d'eux a demandé à s'arrêter. Il est descendu, tandis que l'autre est resté dans le taxi.

À 12 h 19, la caméra no 912291P du boulevard Saint-Denis a effectivement filmé Rédoine Faïd, une sacoche en bandoulière, s'arrêter à un kiosque et ressortir avec un journal à la main et un sac. Il y a un Monoprix juste en face du kiosque. Alors, les policiers vont venir faire des vérifications. Et en effet, ils découvrent que des images de Faïd ont été enregistrées dans le système de vidéosurveillance du magasin. On voit le truand en cavale, casquette Adidas sur le crâne, entrer dans le Monoprix, monter à l'étage, puis passer à la caisse. Les policiers sauront même ce qu'il a précisément acheté : une eau de parfum pour homme, un gel douche Ushuaïa, un déodorant Axe, de l'adhésif 19 mm x 25 m, quatre caleçons Mrg tailles XL et XXL, une serviette couleur gris clair et une serviette couleur marine pour un montant total de 84,38 euros. Il a payé avec un billet de 100.

À 12 h 21, Rédoine Faïd revient au taxi où l'attend son frère. Le chauffeur prend la direction du 20e arrondissement. Mais au bout de 500 mètres, avant la place de la République, les deux hommes lui demandent de s'arrêter de nouveau. Il les laisse boulevard Saint-Martin, vers l'hôtel Renaissance. Prix de la course : 18 euros. Un des deux frères lui a donné un billet de 20 euros, et lui a dit de garder la monnaie, se rappellera-t-il.

Les policiers retrouveront encore une caméra de surveillance qui témoigne du passage des frères Faïd devant un tabac de la rue René-Boulanger. Un commerce situé à 350 mètres de l'agence d'intérim où Faïd a travaillé entre 2009 et début 2011. Avant la fusillade de Villiers-sur-Marne. Il donnait ses rendez-vous dans un bar tout proche, Les Parigots. Et c'est

aussi à cet endroit précis, au carrefour du boulevard Saint-Martin et de la rue René-Boulanger, que Faïd a fait l'objet d'une filature par la BRB Paris, dans le cadre de l'enquête sur la mort de la policière municipale Aurélie Fouquet. Les policiers l'ont photographié alors qu'il déambulait avec son épouse le 21 juillet 2010. Neuf ans après, les policiers, cette fois de la PJ de Versailles, sont de retour dans le quartier. Ils font encore des recherches dans les rues avoisinantes, en quête d'images de vidéosurveillance, mais ils ne retrouvent pas la trace du fugitif. Ils sont persuadés qu'il disposait d'une planque à Paris ou très près de la capitale.

Ils ont même pu remonter le parcours des Faïd avant les achats au magasin Hubert. H. Toujours grâce à la vidéosurveillance. Les deux frères sont arrivés boulevard Montmartre en taxi, un Mercedes. Ce dernier, occupé, a été vu auparavant place de la République. Avant cela, il était avenue de la République et, encore avant, boulevard de Ménilmontant. La PJ a pu remonter son parcours jusqu'à l'avenue de la Porte-de-Montreuil et déterminer que le taxi venait auparavant de Montreuil, en Seine-Saint-Denis. Les enquêteurs n'ont pas pu aller plus loin. La ville de Montreuil n'a pas de vidéoprotection.

Mais toutes ces infos, les policiers ne les recouperont que bien plus tard, fin juillet.

1. « Les Grands Boulevards », interprète : Yves Montand, paroles : Jacques Plante, musique Nobert Glanzberg, © Odéon, 1951.

2. Voir Simon Piel, « À la poursuite de Rédoine Faïd : récit des 95 jours de traque du braqueur spécialiste de l'évasion », *Le Monde*, 24 novembre 2018.

10
Saucissonnages

C’est Raymond Barre, Édouard Balladur, François Mitterrand et Michel Rocard qui veulent braquer une banque. Sauf que ce n’est pas une blague, mais le premier vol à main armée « officiel » de Rédoine Faïd. Officiel parce que, bien sûr, il y a eu les chapardages juvéniles, puis un glissement progressif dans la délinquance jusqu’à « monter » au hold-up. Dans son livre, il raconte avoir braqué une agence du Crédit du Nord – il y a une succursale à Creil – avec une arme et deux copains, « Stéphane » et « Bruno », alors qu’il était encore au lycée, à Chantilly. Il dit avoir pris 240 000 francs, soit environ 36 000 euros. Mais Faïd donne suffisamment peu d’autres détails pour que l’affaire soit vraiment retraçable. Il dit juste qu’il avait un « 357 magnum », ce qui en réalité n’est pas une arme, mais un type de calibre pour revolver, essentiellement, et qui semble fasciner le voyou creillois. C’est le calibre de l’arme exhibée par Jean-Paul Belmondo dans *Le Professionnel* ou celui de Hutch, le binôme de Starsky dans la série télévisée… Mais le premier vol à main armée qui peut être attribué officiellement au voyou de l’Oise remonte à une nuit juste avant Noël 1995, quand il avait 23 ans. Un vol avec arme assorti d’une séquestration, celle d’un directeur d’une agence bancaire de Creil et de sa famille. Et là, Faïd va sortir toute la panoplie du braqueur au cinéma.

Il est à la fois Keanu Reeves dans *Point Break* et Steve McQueen dans *Guet-apens*, du grand Sam Peckinpah. Dans ce dernier film, sorti en 1972, McQueen interprète le rôle de Carter McCoy, surnommé « Doc », un voyou qui sort de prison et se retrouve impliqué dans un braquage qui tourne mal. Faïd a adoré et aime depuis à se faire appeler « Doc McCoy » ou plus

simplement « Doc », voire « le Doc ». Il affiche déjà un goût prononcé pour la mise en scène.

Le 20 décembre 1995 au soir, 19 h 45, on sonne chez les H., une maison semi-mitoyenne dans une zone pavillonnaire de Creil. C'est la fille aînée, Armelle[1], 16 ans, qui ouvre la porte. Sur le perron, surprise, un Père Noël… Il propose à l'adolescente de se faire prendre en photo avec lui. À ses côtés, justement, un photographe, avec chapeau et lunettes.

Le beau-père d'Armelle et sa mère sont absents, l'adolescente refuse. Mais Papa Noël ne se démonte pas et annonce qu'il repassera. Vingt minutes plus tard, il est en effet de retour. Cette fois, c'est la mère de famille qui ouvre. Fini de rire, le Père Noël a maintenant un pistolet à crosse noire en main et il repousse la maman d'Armelle à l'intérieur.

— On vient pour le coffre de la banque, annonce-t-il.

Le père, Jean-Michel, est rentré entre-temps à la maison lui aussi. Il dirige une agence BNP dans le secteur de la Cavée de Senlis, sur le Plateau de Creil. Il est molesté par le second homme qui accompagne le faux Père Noël. Jean-Michel se retrouve poussé jusqu'au salon, où sont déjà les enfants : Armelle donc, mais aussi Ludovic, 15 ans, Sandrine, 12 ans, et Julie, la plus jeune avec ses 8 ans. Le cauchemar commence. Ils vont rester dans la pièce, menacés par des armes de poing, puis à l'étage, prisonniers dans leur propre maison, pendant plus de treize heures. Prise d'otages et séquestration.

Le Père Noël et son complice viennent les garder à tour de rôle. Plus tard, trois autres hommes les rejoignent dans le pavillon. Tous armés, habillés de bleus de travail, porteurs de cagoules et de masques d'hommes politiques. Le chef, en tout cas celui qui semble commander, c'est Raymond Barre, l'ancien Premier ministre de Giscard. Le même homme qui se trouvait derrière le Père Noël. Il a changé d'accoutrement.

À ses côtés, deux autres anciens Premiers ministres, Édouard Balladur et Michel Rocard, mais aussi François Mitterrand et, plus surprenant, Henri Emmanuelli, alors premier secrétaire du Parti socialiste. À moins qu'il n'y ait eu Charles Pasqua dans la bande. Les témoignages divergent.

Faïd, bien plus tard, reconnaîtra s'être inspiré du film *Point Break*, Extrême limite en français, de Kathryn Bigelow, sorti quatre ans plus tôt. Soit la dérive d'une bande de braqueurs-surfeurs qui portent les masques des anciens présidents Reagan, Johnson, Nixon et Carter. Pour le remake

creillois, ce sera donc un ancien président de la République et trois ex-Premiers ministres.

« Raymond Barre » fait venir le père, Jean-Michel, dans la cuisine du pavillon. Il le fait s'agenouiller, la tête contre un mur, et lui colle le canon de son arme sur le cou. C'est un avertissement, une mise en condition. Il lui glisse :

— Joue pas au con et tout se passera bien. Sinon, on n'hésitera pas à tuer ta femme et tes enfants.

Il le fait ensuite monter à l'étage pour s'asseoir sur le lit d'Armelle où il le met encore en joue. Il continue :

— Ce qui nous intéresse, c'est l'argent de ta banque. Toi, t'en as rien à foutre, ce n'est pas tes sous.

Puis « Raymond Barre » autorise la famille à préparer le dîner. Pendant que parents et enfants mangent, il sort des objets d'une malle apportée par ses complices. Des surprises pour les enfants : bonbons, BD, cartes de Noël, qu'il leur distribue. Il discute ensuite avec eux, « gentiment, pour les rassurer », relèvera l'enquête.

Le leader des malfaiteurs semble savoir beaucoup de choses sur la famille H. Par exemple, il dit à la mère qu'elle travaille comme caissière dans un Intermarché, ce qui est vrai. Elle a d'ailleurs eu le sentiment d'être observée les jours précédents.

Autour de 23 heures, « le chef » autorise les deux plus jeunes enfants à se coucher, tandis qu'Armelle et Ludovic restent au salon regarder la télévision un moment. Puis les deux aînés doivent monter se coucher à leur tour, dans la même chambre, selon les instructions de « Raymond Barre ». Ensuite, les parents sont sommés d'aller au lit. Les trois chambres sont surveillées par un des voyous, assis sur une chaise dans le couloir, entre les portes. Il est relevé de temps en temps. Enfin, à 7 heures du matin, le « chef » vient réveiller Jean-Michel. Il lui ordonne de se rafraîchir le visage avec un peu d'eau. Puis ils descendent tous les deux au rez-de-chaussée et discutent autour d'un café.

— Je ne vous veux pas de mal à toi et ta famille, l'avertit le « chef ». C'est vrai que c'est désagréable pour vous, mais je m'en fous complètement. Il n'y a que l'argent qui m'intéresse. Je t'explique comment ça va se passer. On va aller ensemble à ton agence. Maintenant, tu vas me dire comment tu fais chaque matin.

« Raymond Barre » semble déjà très renseigné sur le dispositif de sécurité de la banque. La temporisation pour enlever la cassette du magnétoscope où est enregistrée la vidéosurveillance, la manière de neutraliser les alarmes, etc. Une fois sur place, ce sera au directeur d'accueillir les deux employées de l'agence, selon le plan du braqueur. Peu après 8 heures, c'est le départ. L'homme qui jouait au Père Noël, et qui porte désormais une combinaison et une cagoule noire de motard, rassemble la mère et les enfants dans la chambre des deux plus jeunes, sans les attacher. Il reste avec eux, secondé par un autre malfaiteur, le plus petit de la bande. La mère de famille reçoit de l'ex-Père Noël cet avertissement glaçant :

— Ils doivent m'appeler à 9 heures de la banque. Mais si ça se passe mal, je vous bute tous.

Les deux geôliers enlèvent ensuite la poignée du Velux dans la chambre où les otages sont regroupés. Ils attachent aussi les portes des pièces inoccupées à l'étage avec une corde, de manière à ce qu'on ne puisse pas les ouvrir et accéder éventuellement aux fenêtres.

Le chef quitte le pavillon avec Jean-Michel. Ils montent ensemble dans la voiture du directeur, une Peugeot 205. C'est Jean-Michel qui conduit. Le braqueur enlève maintenant son masque, mais exige que son otage ne le regarde pas. Le directeur voit cependant que son agresseur arbore une grosse moustache grisonnante, un postiche se dit-il, et une perruque longue, aux cheveux châtains et bouclés. L'homme porte aussi des lunettes à fine monture métallique. En arrivant près de la banque, le « chef » ordonne au banquier de ne pas s'arrêter. Il vient de repérer la charcutière qui tient le commerce voisin de la banque. Elle balaye devant sa boutique. Il oblige son otage à se garer hors de la vue de la commerçante. Avant de descendre de voiture, le « chef » donne ses dernières consignes :

— Tu es naturel, tu souris.

Il y a une lumière rouge devant l'agence. Le malfaiteur avertit le banquier :

— N'oublie pas de neutraliser le système sur J-1, sur le tableau à l'entrée.

Une fois à l'intérieur, Jean-Michel s'exécute et compose le code pour couper les alarmes. Le faux moustachu vide par terre le contenu de la mallette noire du directeur d'agence, qu'il a prise avec lui. Il y a glissé de la ficelle, une bande Velpeau et trois paires de menottes.

Il faut maintenant attendre la première employée. C'est elle qui a le second jeu de clefs, celui qui permettra d'ouvrir la salle forte et la porte du grand coffre de l'agence. Elle arrive à 8 h 20. Pour être aussitôt menacée.

— Tu me regardes pas, la prévient le « chef ».

Il fait de même avec la seconde employée dix minutes plus tard. Les deux femmes sont menottées, ligotées aux pieds et aux mains avec la bande Velpeau. Toutes deux signaleront que l'homme « s'exprimait sans accent, calmement ».

Tous les systèmes de sécurité sont maintenant neutralisés. Il n'y a plus qu'à ouvrir les coffres et se servir. Le braqueur prend tous les billets de 50, 100, 200 et 500 francs qu'il voit. Il y en a pour 195 000 francs, près de 30 000 euros. L'homme prend soin aussi d'extraire la cassette du magnétoscope et de menotter Jean-Michel. Puis il utilise un talkie-walkie pour communiquer avec des complices postés de toute évidence très près de la banque.

— Y a personne ? Je peux sortir ?

La voie est libre, il sort. À 9 h 20, tout est fini. Jean-Michel parvient à se libérer et appelle aussitôt chez lui. La ligne est en dérangement. Les deux malfaiteurs restés sur place ont arraché les fils. Et ils sont partis dans la foulée. Ni vu ni connu. Ou presque.

Presque deux ans après, Rédoine Faïd sera identifié comme étant le chef du gang venu attaquer la famille H. à domicile, « en raison de la maîtrise

dont il avait fait preuve dans le montage et l'organisation d'une opération commando exigeant intelligence, sang-froid et détermination », estimeront ses futurs juges. « Ces qualités, précisément, Faïd Rédoine les possède », selon les Drs Martorell et Coutanceau, qui ont procédé à son examen psychologique en prison. Les deux médecins ont relevé que Faïd est un « sujet calme, maître de lui-même, faisant face de façon tranquille ». Pour les juges, « il est parfois même assez ludique, "déconneur… mettant de l'ambiance", c'est-à-dire aimant jouer, comme cela a été le cas avec les enfants du couple H. pendant leur séquestration ». Précautionneux, avant de partir le « chef » a tout de même repris les surprises qu'il avait apportées aux enfants. Ce détail aussi colle avec son portrait psychologique. « Pour ces médecins, il apparaît comme un sujet prudent, restant en dedans, un peu stratège, poursuivent les magistrats. À l'évidence, le portrait psychologique de Faïd tracé par les experts coïncide trait pour trait avec celui du chef que les témoins ont décrit. » Bien plus tard, dans son livre, Faïd s'expliquera sur les menaces de mort contre le directeur. « Ça restait du bluff. Tout résidait dans la psychologie. » Mais ça, le banquier ne pouvait pas le savoir.

Si Rédoine était le chef, qui étaient les quatre autres malfaiteurs venus chez la famille H. ?

Les magistrats de la chambre d'accusation[2] de la cour d'appel d'Amiens écriront : « Le rapprochement de cette agression avec d'autres commises dans la région orientait l'enquête sur une équipe locale remarquablement organisée, qui devait sévir jusqu'à son identification et son démantèlement en 1997, en dépit d'enquêtes diligentées, tant par les services de police judiciaire que par la gendarmerie, sur commission rogatoire des magistrats instructeurs de Senlis, Beauvais et Créteil. »

Un drôle d'éducateur

En fait, ce sont les ressemblances entre plusieurs affaires de séquestration à Creil et dans ses environs qui vont orienter les différentes enquêtes sur une « équipe manifestement implantée dans cette ville ». Et là, les renseignements glanés par un policier vont s'avérer cruciaux. Au mois d'avril 1997, un lieutenant de l'antenne de Creil du SRPJ de Lille[3] rencontre un « informateur » qui, « pour des raisons de sécurité évidentes, vu les risques de représailles, avait souhaité conserver l'anonymat ». Mais ses tuyaux sont plutôt de bonne qualité. Jugeons-en : « Le chef de cette

équipe serait un individu surnommé “Nanou”, de type européen, âgé d’environ 35 ans, de corpulence assez forte, mesurant environ 1,70 mètre, les cheveux châtains. Il vivrait en concubinage avec une fille B. ou B. D. dans un immeuble situé près de la tour Descartes à Creil. Il serait un habitué du bar PMU Le Gavarnie. C’est lui qui choisirait les objectifs, organiserait les braquages, se procurerait les armes, cagoules, postiches, talkies-walkies et scanners. »

Nanou, c’est bien évidemment Jean-Claude Bisel, né le 2 mai 1957 à Villeurbanne, et demeurant rue Vincent-Auriol sur le Plateau de Creil. Drôle de personnage, ce Bisel. On se souvient qu’il a été l’entraîneur de foot de Rédoine à l’US Creil, puis à Pont-Sainte-Maxence, en 1990, quand Faïd était encore junior. Trois ou quatre joueurs avaient suivi le « coach ». Faïd s’entendait très bien avec Nanou, selon ses anciens coéquipiers. En 1999, Faïd interrogé par une juge d’instruction de Senlis fera cette confession : « Vous me demandez quels étaient les gens les plus proches de moi ; ce sont ceux qui sont dans vos deux dossiers ; on peut peut-être mettre le terme “amis” entre guillemets […]. En fait, la personne qui était la plus proche de moi était Jean-Claude Bisel, sinon les autres je les croisais au foot, ce n’est pas de véritables amis. »

Coach Bisel « était présent tous les dimanches, et on pouvait compter sur lui pour véhiculer les jeunes sur les lieux des matchs, et pour [les] conseiller, confirme un dirigeant du club de foot interrogé par la police. Il a même pris souvent les fonctions d’arbitre, et il était intègre et honnête dans ses décisions ». Un autre footballeur amateur affirmera que « parmi les intimes de Rédoine, il y avait surtout l’entraîneur, Nanou ». Faïd a d’ailleurs joué au ballon rond avec les deux beaux-frères de Bisel, Djamel et Farid. Des copains de quartier, surtout Farid, qui a juste un an de moins que Rédoine. Avec ce dernier, il jouait dans la rue et au tennis, « dans la cité ». Il y avait aussi un autre jeune de leur âge, Naïme R., et parfois Nanou les rejoignait. Bisel était déjà adulte. Il a quinze ans de plus que Rédoine. En réalité, Bisel est d’abord un proche de Rachid Faïd, qui est de la même génération que lui. Ils n’ont qu’un an d’écart et ont travaillé ensemble sur des chantiers. Nanou connaît bien aussi un autre frère Faïd, Abdeslam, pour s’être associé un temps avec lui dans une boîte de BTP.

Toutes ces relations tournent autour du quartier du Plateau à Creil, où Jean-Claude Bisel est arrivé adolescent depuis la région lyonnaise en 1969. La même année que les enfants Faïd. Ses parents ont divorcé. Son père,

manœuvre dans une usine de fabrication de grues pour les trains, est resté à Villeurbanne. La famille Bisel, extrêmement modeste, est en fait originaire de Belfort. Nanou, que tout le monde surnomme ainsi, a quitté le collège très jeune et a commencé à travailler dès ses 15 ans, après avoir obtenu une dérogation. Il est devenu plaquiste et a multiplié les employeurs, à la recherche constante du plus offrant. Ouvrier dans le bâtiment, il est sans emploi à l'époque des faits. En réalité, Bisel a reconnu qu'il travaillait au black presque tout le temps, doublant, voire triplant ses revenus. Il a aussi d'autres activités… Outre le foot, c'est un tennisman assidu.

Nanou Bisel, père de trois petites filles, est unanimement décrit comme « serviable », presque trop. Ses proches abondent : « On peut lui demander un service, il est toujours présent. » Lui déclare que sa « naïveté » et sa « serviabilité » l'ont conduit à « ce problème de justice actuel ». Cette séquestration d'une famille de banquiers. Mais pas que.

L'informateur de la PJ de Creil est crédible puisque Bisel, placé en garde à vue en juin, puis septembre 1997, craque et reconnaît qu'il était présent chez les H. la nuit de la séquestration. Mais il minimise très largement son rôle. Il désigne Rédoine Faïd comme l'homme qui lui a proposé de participer à ce coup. Surtout, Nanou ne goûte pas vraiment d'être, en raison de son âge, c'est-à-dire 40 ans, présenté comme le chef du gang, puisque les autres membres présumés ont la vingtaine. C'est sans doute pour cela qu'il désigne Faïd comme étant l'instigateur du braquage. Le renseignement policier indiquait en effet que « le second de Nanou serait Faïd Rédoine qui demeurerait rue Guynemer à Creil ainsi que son frère Fisal, autre membre de l'équipe ». S'il est plus âgé, Nanou n'est probablement pas en réalité le leader de ce groupe de voleurs déterminés, qui ne reculent pas devant les menaces sur des enfants pour obtenir ce qu'ils veulent. Et même si son rôle, pour la justice, est « loin d'être accessoire ». Puisque Nanou a participé à des repérages sur le lieu de travail de la mère de famille séquestrée. Elle a vu un Renault Express stationner devant chez elle pendant une semaine, aussi. L'homme qui conduisait portait un bleu de travail.

Bisel dira qu'il avait été un peu « ennuyé » d'être sollicité pour le coup de la BNP, parce qu'il connaissait le directeur de la banque, qu'il croisait tous les matins au café Le Gavarnie, juste en face de la BNP… Le Gavarnie, un bar qui réapparaîtra encore et encore dans la carrière criminelle de Faïd, et de Bisel.

Nanou dira ensuite que, pour avoir joué les geôliers chez les H., Faïd lui a remis 20 000 francs, en deux fois, lors de rencontres derrière le bureau de poste de la Cavée de Senlis. L'argent était dans un sac plastique de chez Cora.

Pour autant, Rédoine Faïd est-il bien le « chef » ? Aucun doute pour la juge d'instruction, « en dépit des artifices multiples qu'il a employés pour ne pas être reconnu et donc identifié : chapeau, lunettes, postiches, fausse moustache, masques, les témoins ont pu néanmoins cerner son allure générale ».

La fille aînée du couple a décrit un « homme grand », à la peau mate, avec des cheveux bruns raides et très courts, rasés sur la nuque. Madame H. a décrit le « chef » comme mesurant 1,80 à 1,85 mètre, 25, 28 ans, d'une corpulence mince, cheveux bruns courts, sans accent, teint mat. Son époux en a fait à peu près la même description, précisant juste que pour lui l'homme « avait les joues creuses ». Les jugent relèvent : « Faïd mesure effectivement 1,80 mètre et pèse aujourd'hui 79 kilos. »

Barrettes mémoires, menottes et mégots

En fait, l'arrestation de l'omniprésent Jean-Claude Bisel en juin 1997 correspond au chant du cygne du gang du Plateau de Creil. Seul son chef manque à l'appel, mais les différents membres de l'équipe reconstituée par les enquêteurs sont envoyés un à un derrière les barreaux. Le premier aura été le frère de Rédoine, Fisal, cité dans le renseignement policier. Le 25 janvier 1996, il est arrêté en flagrant délit de vol à main armée et séquestration d'une famille de commerçants à Créteil, dans le Val-de-Marne.

Presque 23 heures, allée de la Toison-d'Or à Créteil, entre la préfecture du Val-de-Marne et le centre commercial Créteil Soleil. Surya et Souchinda rentrent chez eux dans une résidence composée d'immeubles modernes reliés par des allées piétonnières arborées. Alors qu'ils poussent la porte de leur appartement, trois hommes encagoulés et vêtus de combinaisons sombres leur tombent dessus. Des hommes armés qui les malmènent et entrent avec eux. Dans les lieux, il y a déjà le père, la mère de Surya ainsi que le frère de son épouse, Souchinda. Surya est plaqué au sol et encore menacé avec une arme de poing. Le voilà maintenant menotté. Les visiteurs

du soir ont, comme pour toutes les autres attaques imputées à Rédoine Faïd, l'air de bien connaître cette famille d'origine laotienne à la tête d'une très rentable société de matériel informatique, à Aulnay-Sous-Bois en Seine-Saint-Denis. Surya y est responsable des achats. Souchinda, sa femme, est directrice.

— On vous surveille depuis plusieurs jours, leur annonce un des malfaiteurs.

Avec ses complices, ils s'installent pour la nuit en compagnie de leurs cinq otages, comme chez la famille du banquier creillois. La seule différence, cette fois, c'est qu'il n'y a pas d'enfants à maîtriser. Dans la nuit, deux autres hommes viennent là aussi renforcer le trio. Et le lendemain à 6 heures, une partie des malfrats part avec Souchinda vers Aulnay-sous-Bois et l'entrepôt de son entreprise. Les uns dans la Ford de la commerçante, tandis que les autres suivent dans un second véhicule.

Celui qui apparaît comme le chef est accompagné de quatre complices. À Aulnay, ils obligent Souchinda à désactiver les alarmes. Les voyous communiquent entre eux *via* des micros-cravates, reliés à des talkies-walkies. Cette technique, relayée dans la presse, a été utilisée par les plus grosses équipes de casseurs du moment en France, en particulier contre les dépôts de fonds de la Brink's à Perpignan et celui de l'ACDS à Vert-le-Grand, dans l'Essonne, en 1994 et 1995. À Créteil, l'objectif est plus modeste, mais le braquage doublé d'une séquestration à domicile est d'inspiration similaire. Les Anglo-Saxons appellent ça des « *tiger kidnapping* », car au préalable les gangsters observent longuement leurs futures victimes pour se familiariser avec leurs habitudes. Tel un tigre avec sa proie…

À Aulnay, les voleurs, qui « connaissant parfaitement la configuration des lieux », ont commencé leur besogne. Ils ne s'attaquent pas frontalement à la porte blindée qui protège les articles les plus recherchés, les fameux composants électroniques. Non, ils entrent dans les toilettes attenantes et en démontent le faux plafond pour accéder à la pièce qu'ils convoitent. Ils n'ont plus ensuite qu'à faire main basse sur des centaines de cartons renfermant les composants. Valeur du butin : plusieurs millions de francs. Ils entravent ensuite Souchinda dans les toilettes, avec des menottes qu'ils

accrochent à une conduite de lavabo. Les cinq voyous quittent les lieux avec la voiture de la commerçante.

Mais pour leurs complices restés à Créteil, l'entreprise va tourner à la débandade. Il est 7 h 30 du matin. Ils ont alors saucissonné les quatre adultes restés dans l'appartement, aux poignets et aux chevilles, avec des ficelles et de l'adhésif. Ils les ont bâillonnés aussi, à l'exception de la mère qui leur a dit souffrir d'asthme.

Soudain, ils sont surpris par l'arrivée inopinée d'un frère de Souchinda, accompagné d'une amie. Le visiteur a les clefs de l'appartement et entre sans s'annoncer. Il est aussitôt frappé par un des cagoulés : un coup de poing en plein visage. Un autre voyou lui saute dessus et le fait tomber. Le frère reçoit encore une volée de coups de poing et de pied.

Mais sa compagne parvient à prendre la fuite. Elle prévient la police. Un équipage de police secours part pour la rue de la Toison-d'Or. À l'arrivée, il tombe nez à nez avec les trois braqueurs qui s'enfuient, bien sûr, en abandonnant des sacs.

Un appel général a déjà été lancé sur les ondes. Il est reçu par des îlotiers de Créteil. Rapidement, ces derniers aperçoivent un jeune homme pas très grand qui, à leur vue, jette un quelque chose dans un égout et part en courant. Dans sa fuite, il perd un gant noir, mais n'échappe pas longtemps aux policiers. Sur la plaque d'égout, l'homme a laissé un porte-monnaie noir avec un millier de francs qui appartient à Surya. À l'intérieur, quatre bagues de son épouse. Dans la bouche d'égout, d'autres bijoux et deux briquets. Quant aux sacs abandonnés à la sortie de l'immeuble des commerçants, ils contiennent des cagoules pour moto, noires, des combinaisons, deux pistolets automatiques Bruni, des menottes, des bouts de corde, des gants de chirurgien, deux émetteurs-récepteurs, une boîte d'Elastoplast de marque Nylex. Dans les poches des combinaisons, les policiers trouvent aussi… des mégots. Les victimes ont raconté que leurs « saucissonneurs » ont pris soin de collecter cendre et mégots de cigarette dans un mouchoir… C'est ainsi que l'ADN d'un homme sera découvert et entraînera l'identification d'un des braqueurs, Malek Messalhi, un Creillois de 23 ans.

Quant au fuyard rattrapé par la police, il dit s'appeler « Farid Achim ». En réalité, c'est Fisal Faïd, 25 ans, le frère sans doute le plus proche de Rédoine, comme on l'a vu. En garde à vue, Fisal ne se démonte pas pour autant. Il a vu un type jeter un sac, il l'a pris par « simple curiosité », mais il

n’a pas eu le temps de regarder à l’intérieur, la police lui est tombée dessus. S’il était présent si tôt ce matin-là à Créteil, à 60 kilomètres de Creil et de son domicile, c’est parce qu’il allait au Crous pour demander une bourse. La difficulté, c’est qu’il n’est pas à la bonne station de métro pour visiter le Crous et qu’il n’est pas capable de donner le nom précis de l’arrêt où il est descendu. De plus, les guichets des œuvres universitaires n’ouvrent qu’à 9 heures. Le laboratoire de police scientifique trouvera son ADN sur deux mégots Marlboro collectés dans la poche d’un des gilets que les malfaiteurs portaient par-dessus leurs combinaisons. Et sur une cagoule. Drôle d’étudiant !

Fisal Faïd, que Rédoine orthographie généralement « Fayçal », prétendra devant le juge d’instruction qu’il a été « très malmené en garde à vue, comme cela est inimaginable ». Et victime d’une véritable machination : « Les policiers m’ont fait fumer des cigarettes et ont récupéré mes mégots en me précisant qu’avec cela, j’allais en prendre pour dix ans. J’ajoute que j’ai fait l’objet de diverses autres menaces. En ce qui concerne la cagoule, ils ont très bien pu faire n’importe quoi, par exemple me tirer des cheveux et les mettre dans la cagoule. » Et tant pis si quatre des victimes l’ont « formellement reconnu », à cause de son teint de peau, de sa corpulence, et même de ses chaussures.

Autre mauvaise nouvelle, c’est la brigade de répression du banditisme de la PJ parisienne qui est saisie. Et plus particulièrement le groupe « vols à main armée », habitué plutôt aux braquages de banques ou de fourgons blindés. Il se trouve que ce groupe enquête déjà sur un autre important vol informatique commis dans les Hauts-de-Seine et commence à bien connaître le milieu des receleurs spécialisés. « La recherche systématique de tout renseignement ayant trait à ce type d’affaire nous amenait à mieux cerner le monde informatique, tout au moins pour ce qui concerne les grossistes en matériel, écrit à l’époque l’un de ses officiers dans un rapport. L’importance prise par ce nouvel outil a entraîné une flambée des prix des composants, qui a généré diverses convoitises. »

Parmi ses « clients », la BRB a entendu un dénommé Bensmain qui a reconnu avoir acheté quatre mille cinq cents barrettes mémoire Corsair et Sony, qui pourraient bien provenir du vol commis à Aulnay. L’homme qui les lui a vendues est un receleur prénommé Marc, déjà dans le collimateur des policiers. Un « fourgue » qui raconte à son tour avoir acheté le matériel

à deux fournisseurs « très méfiants ». Des jeunes gens qui répondent aux sobriquets de « Goran » et « Pixie ». Ils habiteraient à Creil.

Sur photo, le receleur reconnaît « formellement » Rédoine Faïd comme étant Pixie et son frère Abdeslam comme étant Goran.

Pas vu, pas pris, Rédoine Faïd va nier avoir été présent à Créteil, tout en se vantant dans son livre d'avoir gagné énormément d'argent avec son business de vol de barrettes mémoire… Mais pour le juge d'instruction Philippe Vandigenen, Rédoine Faïd « apparaît avoir joué un rôle prépondérant dans l'ensemble des faits du 25 janvier 1996 ». Même si finalement, aucun ADN, aucune empreinte ne le relient à l'agression. Seulement des témoignages et des recoupements. Dans son futur livre, il reconnaîtra finalement avoir été présent à Créteil et avoir accompagné la directrice jusqu'à Aulnay. Il écopera de six ans de prison ; son frère Fisal, cinq ans ; Bisel, trois ans. Son autre frère, Abdeslam, sera condamné pour recel, mais bénéficiera d'un non-lieu pour la séquestration en bande organisée, « aucun élément ne permettait d'établir sa participation directe aux faits du 25 janvier », *dixit* le juge.

Chez les Faïd rue Guynemer, la BRB saisit un emballage de bandages de marque Nylex « similaire à celui découvert en possession » de Fisal à Créteil. Ils relèvent aussi la présence dans un coin de sept cartons marqués « Tatoo », le bipeur de France Télécom. Sur l'un, on a écrit « Pixie », le surnom de Rédoine, quant à lui introuvable.

Les policiers voient aussi « refleurir » Jean-Claude Bisel. L'ADN de Nanou est découvert sur un cheveu trouvé dans une des cagoules de Créteil. L'éducateur déviant a décidément très mal tourné. Lui, le frère et fils si serviable, le « grand travailleur » aux « mains en or ». L'homme « plutôt famille », comme il se décrit, un gars « paisible et calme, pas méchant » pour un sou. Le Nanou « trop gentil », qui « ne sait pas refuser ». Au point d'acheter des cagoules, une dizaine tout de même, « pour des jeunes qui le lui avaient demandé », car lui, l'ancien, paraissait « plus sérieux ». Ou moins soupçonnable de préparer un mauvais coup ? Évidemment, il a essayé une cagoule, et a dû laisser un de ses cheveux à l'intérieur. Ces jeunes, il leur a rendu service parce qu'il les « connaît depuis leur enfance ». Qui sont-ils ? Nanou va attendre d'être devant le juge d'instruction pour en parler.

— À qui avez-vous remis les fameuses cagoules ? l'interroge le juge Vandigenen.

— Je ne sais plus ; certainement au jeune qui m'avait demandé de les acheter, glisse Bisel.

— Le jeune du quartier dont vous parlez ne serait-il pas éventuellement Faïd Rédoine ? poursuit le magistrat.

La réponse de Nanou est sobre, mais définitive :

— Oui.

Puis, après plusieurs questions, le mis en examen finit par préciser :

— Je reconnais que Faïd Rédoine ne m'a pas demandé de lui acheter des cagoules pour aller au carnaval… Toutefois, Rédoine ne m'a absolument pas confié l'emploi qu'il allait faire de ces cagoules.

Une tombe dans les bois

Les mois qui suivent vont venir confirmer la qualité supérieure des renseignements obtenus par l'officier de la PJ de Creil sur le gang du Plateau. Outre Nanou Bisel et Rédoine alias « Pixie », son « indic » a donné à leurs côtés deux frères Diakité, T. et Daouda, « demeurant chez leurs parents rue Guynemer à Creil », c'est-à-dire des voisins de Rédoine. Le tuyau va de nouveau être vérifié…

Après Créteil, le gang s'est en effet illustré à Chantilly, le 18 février 1997, lors de la séquestration d'un bijoutier et de sa compagne. La bijouterie convoitée est des plus chic, c'est la principale de Chantilly, la ville du cheval. L'Aga Khan compterait parmi ses clients, affirme Rédoine dans son livre.

Le 18 février 1997 vers 20 heures, Yves P., le bijoutier, revient du sport. Il gare sa voiture dans le parking souterrain de sa résidence, quand trois hommes cagoulés lui tombent dessus. Ils brandissent des armes de poing.

— Calme-toi, c'est rien, lâchent-ils.

Le trio l'oblige à se coucher entre les sièges avant et arrière de sa voiture, avec laquelle ils ressortent du parking. Ils l'emmènent jusqu'à une camionnette, prennent ses clefs, lui attachent les mains dans le dos et lui mettent une couverture sur la tête pour le conduire finalement sur le parking d'une résidence, près du stade de Chantilly.

Une demi-heure plus tard, deux hommes également cagoulés menacent la compagne du bijoutier à peine cette dernière leur a ouvert la porte. Elle crie. Ils la font asseoir sur un canapé. Celui qui semble être le meneur la prévient :

— On va pas te tuer. On est là pour ton copain. On l'a mis dans une camionnette. On a les clefs.

Il lui colle son revolver sur la tempe. L'homme, qui a une oreillette pour communiquer avec des interlocuteurs invisibles, est le seul à parler. Il la rassure tout en menaçant de la tuer si elle « fait des bêtises ». Puis il laisse la jeune femme avec l'autre inconnu. Beaucoup plus nerveux, celui-là. Resté seul avec la compagne du bijoutier, le second agresseur ne cesse de manipuler son arme… En s'asseyant, il pose son pistolet sur une table. Un coup de feu claque. Mauvaise manipulation. L'homme, « affolé » selon la jeune femme, l'attache alors avec des cordons de rideau trouvés sur place et la bâillonne. Il prend la fuite. Patricia, c'est le nom de la jeune femme, arrive à se libérer et prévient la gendarmerie. Quand les militaires arrivent, ils ne voient personne devant l'immeuble indiqué. Ils se positionnent en surveillance discrète. Démarre alors une 205, avec deux hommes à bord. Les gendarmes, revolver en main, leur font signe de s'arrêter. Le conducteur fait mine d'obtempérer et, avec son passager, lève les bras. Subitement, il redémarre pour foncer sur les militaires. Les gendarmes font feu et atteignent la 205 en plusieurs endroits. Une balle touche un pneu avant. Le duo part en courant, à travers les bois, et sème ses poursuivants.

Dans la 205 abandonnée, les militaires de Chantilly trouvent, outre un revolver à barillet six coups non approvisionné, un talkie-walkie Kenwood qui grésille… Un homme parle :

— 26 de 04 ? Tu m'entends ?
— 28 de 02 ? Allô ?

Sans réponse, l'homme s'énerve et demande :

— Marc, il faut que tu passes sur une autre fréquence.

Dans son livre pourtant, Rédoine Faïd prétendra que pour ce braquage il avait attribué des noms de code à ses complices : « M. Jaune », « M. Blanc », comme dans *Reservoir Dogs*, le premier film de Quentin Tarantino sorti cinq ans plus tôt.

Les fuyards à la 205 finissent par rejoindre leurs complices, qui visiblement s'inquiétaient avec le bijoutier sur les bras.

— Ça a merdé, leur annoncent-ils.

Vu la tournure des événements, le bijoutier est abandonné dans le fourgon, saucissonné avec du Scotch épais. Il se libérera tout seul après de longues heures d'angoisse.

Les gendarmes identifient deux protagonistes de l'agression ratée : Christophe Laché et Daouda Diakité, un des noms « balancés » par l'indic. Ces derniers reconnaissent et désignent Rédoine Faïd et Belkacem Manseur comme leurs complices du jour. Rédoine, disent-ils, c'est le « cerveau » de l'opération, « celui qui l'a imaginée et qui l'a organisée jusque dans les moindres détails. C'est lui qui les a recrutés, préparés, équipés et commandés », résumera le parquet.

Christophe Laché, un « pote du lycée » que Faïd allume dans son récit ultérieur, raconte aux gendarmes qu'il a croisé Rédoine à la cafétéria Iris de Nogent-sur-Oise. Faïd lui a proposé « un petit truc pour faire de l'argent »… la « grande bijouterie de Chantilly ». Il lui a promis 100 000 francs, au bas mot. Le jour venu, Faïd lui a donné une cagoule, une paire de gants, un pistolet d'alarme, une bombe lacrymogène et un talkie-walkie Motorola avec oreillette. Puis, dans un fourgon Renault Trafic, « replaqué » à la station Esso du Plateau de Creil, ils ont rejoint deux complices sur le parking d'un hôtel Campanile : Manseur et Diakité. Là, ils ont tous enfilé leurs cagoules et Faïd et Laché sont partis intercepter le bijoutier.

Diakité, qui reconnaît sa participation, dit peu ou prou la même chose. « Lui aussi souligne l'emprise de Faïd sur le groupe qu'il avait constitué

pour exécuter une opération pensée et montée par lui seul », selon l'accusation. Il avait même un receleur pour écouler les bijoux.

Rédoine Faïd sera « formellement » identifié comme étant l'homme au volant de la 205 qui a failli renverser les gendarmes, mais aussi comme celui qui a menacé de mort Patricia, la compagne du bijoutier. Et puis une Peugeot 405 a été découverte sur le parking de la résidence où l'homme a été « retenu ». Or les gendarmes connaissent ce véhicule. Ils l'ont contrôlé cinq jours avant la séquestration, à Verneuil-en-Halatte, tout près de Creil, mais sous une autre immatriculation. Ils avaient relevé l'identité de ses occupants : Belkacem Manseur et un certain « Farid Kherif », qui s'avère être un faux nom. Mais les deux militaires à qui leurs collègues de Chantilly montrent une planche photo avec différents suspects s'arrêteront sur un seul visage : Rédoine Faïd.

Fidèle à lui-même, le voyou de Creil niera, encore et toujours. Mais pas dans son livre, où il raconte en détail le ratage complet de cette affaire.

Dernier nom cité par l'informateur de la PJ, celui de Naïme R., « demeurant sur le Plateau de Creil ». Ce nom réapparaît dans la dernière affaire attribuée au gang de Rédoine, à Liancourt dans l'Oise, chez le gérant du magasin Franprix local. Une nouvelle et sinistre séquestration, dans la nuit du 13 au 14 mars 1997. Naïme « connaissait très bien Nanou et Faïd, avec lesquels il jouait au football à Creil. Tous trois étaient manifestement très proches et associés, vu l'intensité de leurs échanges téléphoniques », noteront les magistrats qui se pencheront sur cette affaire. Mais Naïme, pressenti, n'a finalement pas participé à l'équipée nocturne. Il reconnaîtra cependant avoir été contacté par Rédoine pour « monter » sur le coup. Dans son livre, le braqueur creillois le met d'ailleurs en cause comme étant une balance.

Nanou Bisel, en revanche, était encore de l'aventure. Il la justifiera même : « C'était une expédition punitive contre l'épicier. Il vendait de la drogue aux petits gamins des cités de Creil. Je n'acceptais pas cela[4]. »

Le 14 mars 1997 à 9 h 30 du matin, un homme se présente à la PJ de Creil. Il semble dans un état de « grande fatigue » et très choqué. Il tient à la main un talkie-walkie. Jamel N., gérant du Franprix de Liancourt, au nord de Creil, raconte alors le calvaire qu'il est en train de vivre, un récit terrifiant.

La veille au soir, il a été enlevé avec son épouse et son employé, qui sont toujours séquestrés à l'heure où il parle. Le commerçant, qui semble aussi donner dans le trafic de stupéfiants à ses heures perdues, a été emmené dans un bois le long de la route Creil-Senlis où il a subi des sévices pour l'amener à payer une rançon. Relâché, il est revenu avec 40 000 francs. Mais ça n'a pas suffi à ses agresseurs. Ils lui ont ordonné de vider son compte bancaire commercial dans la matinée et de rapporter l'argent « à 9 heures précises ». À bout, il a alors choisi de prévenir la police. Dans l'après-midi, son épouse et son employé sont finalement relâchés près de la gare de Fosses-Survilliers. Avec un billet de 200 francs et une carte téléphonique. Sans que le reste de la rançon ne soit payé.

La PJ de Creil reconstitue l'agression. C'est toujours le même scénario : quatre ou cinq « individus cagoulés, armés de pistolets et vêtus de combinaisons noires », qui entrent dans le magasin. Un doigt sur la bouche, ils font signe de se taire à Yann, le jeune employé qui s'y trouve seul. Ils le menottent dans le dos. Mis au sol, Yann a droit au pied d'un des agresseurs sur sa tête pour le maintenir fermement. Puis l'employé doit monter à l'arrière d'un véhicule que les voyous ont fait reculer jusqu'au portail de la cour du Franprix. Dans la voiture, un homme est assis à ses côtés. Yann sent le canon d'une arme sur la tempe. Ils partent.

Pendant ce temps, le reste du gang monte à l'étage, dans l'appartement au-dessus du Franprix, où ils surprennent le gérant et sa femme. Jamel, mis à terre, est frappé à coups de crosse. Fatma, son épouse, doit s'allonger au sol à ses côtés, une arme sur la tempe. Ensuite, le gérant est sommé de fermer le magasin, baisser le rideau et éteindre l'enseigne. Il monte avec sa femme dans leur propre voiture. Le couple est conduit dans un bois où ils retrouvent Yann.

Jamel, séparé des deux autres otages, doit alors s'enfoncer dans le bois avec ses ravisseurs. Le petit groupe s'arrête un peu plus loin. Un trou a été fraîchement creusé. Il fait peut-être 80 centimètres de profondeur ; et en longueur, la taille d'un homme.

— Tu vois, la tombe est préparée pour toi, entend Jamel.

Ses agresseurs le font se déshabiller. Ils le forcent à descendre dans le trou, une arme de poing posée sur sa tête. Il racontera bien plus tard la macabre mise en scène : « Ils m'ont mis à quatre pattes devant la tombe qu'ils avaient creusée. J'étais nu. J'ai cru que c'était le dernier jour. J'ai prié. C'est le grand qui commandait […]. Après, j'ai dû descendre dans la tombe[5], racontera-t-il au procès. Ils m'ont mis dedans. Je croyais que c'était fini pour moi. »

Ils ne le tuent pas, mais le message est clair : ils veulent de l'argent, et ils sont prêts à tout.

Puis ils bâillonnent le commerçant avec un morceau de tissu. Un des malfrats sort quelque chose d'un sac. Un chalumeau… Il l'allume et l'approche, tout prêt d'une des cuisses de Jamel. Ça chauffe, mais sans brûler franchement la peau.

Ainsi mis en condition, Jamel part chercher l'argent. Seul. Il doit ensuite rejoindre les ravisseurs entre Creil et Senlis, vers 2 heures du matin. Pour cela, ils lui ont laissé un talkie-walkie. Sur le lieu de rendez-vous, le commerçant voit une voiture approcher. Une Peugeot 405, encore une fois. Un modèle quasi fétiche pour Faïd, qu'on reverra souvent durant ces années sur les affaires attribuées à sa bande. Le talkie se met en marche : Jamel doit maintenant rouler vers Apremont, dans les bois, se garer sur le bas-côté, sortir avec le sac qui contient l'argent. Il s'exécute. Deux hommes sont là. Toujours cagoulés, qui prennent l'argent. Nouvelles instructions : il doit revenir à 9 h 30 avec le reste de la rançon.

— En attendant, ta femme et l'employé sont au chaud sur un matelas, veulent le rassurer les ravisseurs. Ils boivent du thé.

À bout, il prévient la police.

La PJ mettra bien en place un dispositif de surveillance autour de la base aérienne de Creil où doit être remise la dernière partie de la rançon. Mais personne ne viendra.

Il faut maintenant retrouver ce gang qui ne recule devant rien pour arriver à ses fins. Les enquêteurs déterminent que la femme du gérant et l'employé du Franprix ont été séquestrés dans un hôtel Campanile à Senlis, une chaîne qui a souvent eu les faveurs de Faïd. La chambre a été réservée sous le nom de Chirac… qui a payé en espèces. Un des ravisseurs présents

sur place a expliqué à la jeune femme et à l'employé qu'il « était spécialiste des prises d'otages et qu'il faisait ça pour l'argent ».

Sur les indications de Jamel, la tombe creusée dans les bois est découverte dans la forêt de la Haute-Pommeraye, près de la route nationale 330, non loin de Creil. Mais aussi une bêche neuve avec son étiquette Forge de France, fabriquée pour Castorama. Il y a justement un magasin Casto à Saint-Maximim, tout près de Creil, dans une zone d'activité qui borde la forêt de la Haute-Pommeraye. Le magasin vend ce type de bêche. Et la veille de l'enlèvement, un client en a acheté une, et aussi une lampe à souder express ainsi qu'un rouleau de ficelle… Mais il ne peut être identifié. « À l'évidence, il ne pouvait s'agir que d'un membre d'une équipe locale, bien organisée et en train de préparer un coup », commentera un magistrat. Des malfrats qui malgré leur échec ne se montrent pas vraiment bons perdants. Quinze jours après l'enlèvement, Jamel reçoit un appel à son magasin.

— Tu me reconnais ? lui demande son interlocuteur.

L'homme le somme de se rendre immédiatement à une cabine téléphonique toute proche. Là, la conversation reprend, puis un second interlocuteur lui parle.

— T'as voulu nous baiser… Ton argent, on n'en a rien à foutre, on va te mettre une balle dans la tête.

Leurs voix semblent comme modifiées électroniquement. Mais malgré ces précautions, les voyous, qui aiment un peu trop le téléphone, commettent erreur sur erreur. La PJ qui exploite les relevés des communications reçues au Franprix lors de l'enlèvement comprend que des appels ont été émis depuis une autre cabine peu fréquentée, à Creil. Il y a eu quatre appels vers le Franprix. Or, juste avant, une communication a eu lieu vers un portable, dont le propriétaire est… la concubine de Jean-Claude Bisel, le fidèle Nanou, « connu pour être en relation avec une équipe de malfaiteurs basée sur le Plateau de Creil et impliqué dans plusieurs affaires de séquestrations similaires ».

En garde à vue, Bisel va passer des « aveux complets » sur son rôle dans le rapt, mais refuse de « donner » ses complices. Selon lui, l'objet principal du vol, c'était une « carotte », c'est-à-dire un vol de stups portant

sur « 100 kilos de shit », que le commerçant aurait réceptionnés peu avant. Cela ne sera pas établi. Après avoir fouillé l'appartement, en cinq minutes, sans trouver le stock de résine, ils sont partis… Nanou reconnaît avoir creusé la tombe mais, bien évidemment, il n'a pas assisté à la séance de torture en forêt. Il s'est contenté d'un rôle subalterne de garde-otages. Pour 8 000 francs. Une misère.

Malgré ces aveux *a minima*, la piste Bisel va faire dégringoler les autres membres de l'expédition contre le gérant de Liancourt. L'un d'entre eux se nomme Karim Christ. Il a 23 ans, c'est un ancien apprenti footballeur à Creil. Il a dû renoncer à sa carrière suite à une sciatique aiguë. Devant les policiers, Christ est plutôt disert. Il désigne les protagonistes et précise le rôle de chacun : Nanou Bisel, un certain Amar Adoui qui est en fuite en Algérie, Belkacem Manseur, vu à la bijouterie de Chantilly. Et Rédoine Faïd, toujours introuvable.

Pour ce rapt, ils ont utilisé deux Peugeot 405, dont l'une conduite par Rédoine. Karim Christ, qui a essentiellement joué le rôle de guetteur, a aussi vu Faïd en possession d'un chalumeau à sa sortie du bois. Après, Nanou lui a remis 4 000 francs pour sa participation, lors d'un rendez-vous à côté du Gavarnie, le QG de Bisel.

Nanou, le bon père de famille, qui pour ses proches « a beaucoup de sensibilité, mais […] ne montre rien du tout », n'a, semble-t-il, pas joué qu'un rôle accessoire dans cette affaire. Chez lui, « entre autres objets compromettants », les policiers découvrent un appareil électronique baptisé « Voice Changer », qui permet de modifier le timbre de la voix. Bisel reconnaîtra avoir utilisé l'appareil depuis une cabine téléphonique.

Rédoine Faïd ne semble pas en avoir voulu à Nanou de s'être tant épanché devant les policiers. Quant à Belkacem Manseur, dit « Kacem », qu'il présente sous un aspect favorable dans son livre, il ne s'est pas immédiatement rangé des voitures après Liancourt. On le retrouve fin février 1998 à Senlis, au volant d'un Renault Trafic volé et faussement immatriculé, avec un émetteur-récepteur dans les mains. Dans le même secteur, quatre autres véhicules volés et avec des fausses plaques, eux aussi. Ce qui laisse supposer que Manseur « s'apprêtait à monter sur un coup avec une nouvelle équipe ». Un fourgon peut-être ?

La séquestration de la famille H. et la tentative de braquage de la bijouterie de Chantilly vaudront à Faïd une peine de douze ans de réclusion

criminelle. Il niera avec véhémence le rapt de l'épicier de Liancourt en mars 1997 : « Ce n'est pas ma manière d'agir. La violence gratuite, les coups de crosse, le chalumeau, ce n'est pas moi. Je ne connais pas ce monsieur[6]. » Il sera d'ailleurs acquitté en appel pour ce fait.

Mais, pour l'heure, il n'est pas identifié et il monte en puissance. Un ancien de la brigade de répression du banditisme de Paris se rappelle : « Il avait braqué une famille qui tenait une boîte de composants électroniques. Ça avait été assez violent. Nous avions alors passé six mois à Creil en surveillance. On avait fait le tour du quartier. En discutant avec nos collègues locaux, on a compris qu'ils ne le voyaient pas monter aussi haut. »

Outre la PJ de Creil, il a maintenant la prestigieuse BRB sur le dos, sans oublier les gendarmes, qui gardent un œil sur lui depuis le vol raté à la bijouterie de Chantilly.

Mais Faïd reste insaisissable.

Un expert psychiatre, le Dr Xavier Masson, qui examine le braqueur à Fresnes en mars 2012, soit quinze ans après ces vieilles histoires, a résumé la période durant laquelle le bandit picard monte en gamme, dans une sorte d'exégèse du livre du voyou paru deux ans plus tôt. Il dissèque comment, très jeune, Faïd s'est montré « déterminé dans sa vocation de voleur ». Après les cambriolages « sans violence, mais de plus en plus audacieux », il a décidé de passer « un cran au-dessus » pour entrer « dans ce qu'il appelle le "jeu" du braquage », écrit le médecin. « Nous, on n'était pas comme les gangsters classiques, on menait une vie saine, on faisait beaucoup de sport, on ne consommait pas de stupéfiants ni d'alcool, on ne s'intéressait pas à la prostitution, on n'insultait pas ; pas de vulgarité », relève le Dr Masson dans le récit autobiographique du voyou. « Après le premier braquage du Crédit du Nord, en 1990, pendant sa terminale, Rédoine Faïd avec sa bande va s'attaquer aux banques et aux distributeurs automatiques de billets, utilisant des déguisements et calquant ses dialogues sur ceux de films, notamment *Thief* [7] de Michael Mann. S'inspirant essentiellement de films, mais également de lectures, ils vont multiplier les cambriolages sous sa conduite avec une organisation minutieuse, de la discipline et du professionnalisme. » Faïd, poursuit le psychiatre, « cherche "les affaires", tente de tout prévoir, se passionne pour ce "jeu" et les sensations qu'il procure : "J'étais braco-dépendant." Pendant cette période, il se serait attaqué à environ une banque tous les quinze jours, puis lancé dans le vol et

le trafic des “barrettes mémoire” d’ordinateur. L’argent afflue. Il est fasciné par l’argent facile, argent dont il a été avide très jeune […]. »

Dans son récit, Faïd insiste sur son professionnalisme, « on ne fait pas long feu dans le braquage avec un pois chiche dans le cerveau. Il faut maîtriser tous les aspects ». Et puis aussi sur le fait qu’il ne s’est pas fait attraper avant d’entrer directement dans la grande délinquance. Les gendarmes de la brigade territoriale de Creil l’ont bien placé en garde à vue, sa toute première, en avril 1994, pour « émission de chèques signalés perdus et usage de faux ». Une broutille qui lui a valu une simple peine avec sursis. « Peut-être que j’ai eu la chance de ne jamais me faire attraper, confiera-t-il. Mais si je m’étais fait prendre par la police, cela m’aurait sans doute évité d’entrer dans la voie du grand banditisme et sa spirale infernale », écrit le bandit rétrospectivement. Car à l’époque, Rédoine Faïd semble bénéficier d’une sacrée chance en échappant aux arrestations qui touchent son équipe. Elle va finir par tourner.

1. Les prénoms ont été changés.

2. La chambre d’accusation est devenue « chambre de l’instruction » en juin 2000.

3. Devenue depuis la DIPJ de Lille.

4. *Le Parisien*, 6 mars 2003.

5. *Le Parisien*, 18 octobre 2001 et 6 février 2003.

6. *Le Parisien*, 6 février 2003.

7. *Le Solitaire* (titre français), sorti en 1981, raconte l’histoire d’un truand de haut vol, incarné par James Caan, qui réalise un important casse pour le compte d’un mafieux et tombe dans un piège. Il a par ailleurs fortement inspiré, trente ans plus tard, *Drive* de Nicolas Winding Refn.

11
Les années prison

Après son arrestation par la brigade de répression du banditisme le 30 décembre 1998 rue du Faubourg-Montmartre, le jeune Faïd – il n'a encore que 26 ans – est écroué à Fresnes, dans la banlieue sud de Paris. Ce n'est pas un cadeau. Une prison dure, rigide, disciplinaire. Par exemple, dans le grand couloir au parquet ciré qui relie les différentes divisions, les détenus doivent marcher le long d'une ligne. Sans dévier.

Il va passer dix années sans interruption derrière les barreaux. Il ne s'évade pas, mais cette période de détention ne sera pas pour autant un long fleuve tranquille.

« La première fois, ça a été un choc émotionnel énorme, je suis resté un an sans parloir », confiera-t-il à un enquêteur de personnalité. « J'ai été incarcéré successivement à Fresnes, Fleury-Mérogis, Villepinte, Amiens, à nouveau Villepinte, Bois-d'Arcy, la Santé, Amiens[1], Douai, Saint-Maur, la Santé, Fresnes, Nanterre, Fresnes, Moulins et Meaux, détaillera-t-il en 2012 devant une magistrate. Si j'ai changé aussi souvent d'établissements, c'est à cause des rotations de sécurité imposées aux DPS [détenus particulièrement signalés] et aussi à cause des procès successifs. » Les DPS, ce sont une quarantaine de personnes, en majorité issues du grand banditisme, de la part de qui l'administration craint des évasions. Après celle d'Antonio Ferrara de Fresnes en 2003, des « rotations de sécurité » ont donc été imposées à ces détenus considérés comme « très dangereux ». Environ tous les deux à trois mois, ils « balluchonnaient » dans un autre établissement, pour ne pas leur laisser le temps de prendre leurs marques et les « perturber », selon le ministère de la Justice. Bien plus tard, la France a mis fin à ces

transfèrements répétés, après avoir été étrillée par la Cour européenne des droits de l'homme. La CEDH avait notamment été saisie par Christophe Khider qui, en douze ans, avait changé d'établissements trente-quatre fois…

En 2012, la juge d'instruction Corinne Goetzmann demandera à Faïd comment il a vécu ses années d'incarcération dont une longue période à l'isolement. « C'étaient des conditions de détention particulièrement difficiles, répondra-t-il. Lorsque je suis allé à Villepinte, c'était pour un rapprochement familial. Je ne suis pas resté véritablement à l'isolement pendant cinq ans, mais comme j'étais DPS, cela revenait finalement au même. » Il a été inscrit DPS en septembre 1999, près d'un an après son arrestation.

Et puis l'addition tombe : six ans à la cour d'appel de Paris en 2000 pour vol en réunion et avec violences, séquestration avec libération volontaire avant le septième jour et violences avec arme. Dix mois à Évry pour recel de vol. Quinze ans de réclusion criminelle aux assises de Bobigny en 2002 pour braquage de fourgon. Douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Somme en février 2003 pour vol et tentative de vol à main armée en bande organisée, séquestrations, association de malfaiteurs. Encore quatre ans d'emprisonnement en 2004 à Senlis pour détention de faux document administratif, usage de faux, vol avec violences, évasion par violence en Suisse et séquestration. Et encore trois années d'emprisonnement en juin 2005, pour des faits commis… en prison.

« Avec la confusion des peines, j'ai pris dix-neuf ans que j'ai faits de 1998 à mars 2009 », dira-t-il lors d'un examen psychologique en 2013.

Avec quelques péripéties. Le 25 décembre 2004, alors qu'il séjourne à la Santé, un Post-it sur lequel un numéro de téléphone a été inscrit est saisi dans un sac de linge propre que lui a remis son frère Fisal. Mais le numéro ne correspond à rien. La direction de la prison parisienne lance alors une fouille générale du quartier d'isolement. Rien n'est trouvé dans les cinq cellules occupées, en revanche la salle de musculation recèle une surprise. Un mot est caché dans un banc. « Bonjour poto, il n'y a que 800 g de "X" et rien d'autre. Je comprends plus rien, car "H" a confirmé qu'il y avait tout ce que je t'ai dit. 800 g sans les trucs en +. Donc il me casse les pieds. J'attends la réponse de "H" afin de pondre un plan. PS : j'ai du Scotch

spécial isolant, donc rien ne sonne (fer, acier, fonte) testé au Palais de Justice de Paris, donc si tu sais remonter les calibres, on peut en entrer. » Pour la police, les « 800 g de X » c'est, à coup sûr, de l'explosif.

Deux hommes sont particulièrement assidus à la levée de poids et haltères. Il y a un Corse, Dominique Battini, qui sera condamné pour avoir aidé Antonio Ferrara à s'évader de Fresnes, opération durant laquelle il a perdu un œil en maniant de l'explosif. Pas n'importe qui, ce Battini, il est affilié à la bande de la Brise de mer et passe pour un redoutable artificier, rompu à la clandestinité. L'autre mordu de muscu, c'est Rédoine Faïd. Ils sont transférés presque immédiatement. Pour Faïd, ce sera début janvier.

Deux semaines plus tard, 200 grammes d'explosif sont découverts dans les douches du QI de la Santé, cachés dans une bouteille en plastique posée sur le rebord extérieur d'un vasistas. Le reste des occupants à l'isolement, dont les islamistes Boualem Bensaïd et Kamel Daoudi, sont à leur tour transférés. « Il est légitime de penser que ce projet concerne Battini et Faïd », écrira la PJ, mais sans jamais pouvoir le démontrer. Dans son livre, Rédoine ne s'étend pas sur cet épisode, indiquant simplement qu'après cela ses conditions de détention se sont durcies.

Il n'est guère plus disert sur la raison pour laquelle il est arrivé à la Santé en mai 2004, dans la précipitation, en provenance de la centrale de Saint-Maur dans l'Indre. Le placement en maison centrale est la phase qui suit la maison d'arrêt où, théoriquement, ne sont détenues que les personnes en attente de leur procès. En centrale, la peine est définitive. Clairvaux, Poissy, Lannemezan, Moulins, Ensisheim, Saint-Maur, etc., ces établissements sont réservés aux longues peines, souvent dix ans ou plus. Parfois des condamnés à perpétuité. À Moulins, racontera-t-il dans son livre, « il y a un étage où le directeur a regroupé tous les psychopathes de France. On l'appelle l'étage de "Faites entrer l'accusé" : sept détenus qui l'occupent ont fait l'émission. Une sorte de laboratoire : Patrice Allègre, Guy Georges, Nadir Sedrati, Edgar Boulai… c'est simple, à chaque fois qu'on passe à cet étage, on fredonne le générique de l'émission. Mais ces mecs, on ne leur parle pas ».

En centrale, le régime de détention est à la fois sécuritaire, mais aussi, paradoxalement, plus souple par certains aspects qu'en maison d'arrêt, avec des cellules qui peuvent être ouvertes en journée, par exemple. Là, le prisonnier qui a des perspectives de sortie peut réfléchir à sa réinsertion en passant des examens et en suivant des formations professionnelles, parfois

de pointe, comme justement à Saint-Maur, où certains, comme François Besse, l'ancien complice de Mesrine, sont devenus techniciens du son. Ce n'est pas toujours le cas. Les « centrales » ont malheureusement aussi été de tout temps un passage obligé dans les carrières criminelles où le voyou étoffe son réseau et ses connaissances en matière délinquante. C'est durant cette période que le petit caïd de Creil rencontre des « seigneurs » de la voyoucratie avec qui il se lie, comme on l'a vu : le Corse Laurent Fiocconi, le Parisien Djamel Bougchiche, le Cannois Émile Fornasari, Jean-Christophe Pedron, impliqué plus tard dans une évasion ratée à Moulins-Yzeure, ou encore quelques membres du gang de la banlieue sud. Faïd, qui aime le *name dropping*, donnera dans son livre une liste de codétenus qu'il a croisés et visiblement appréciés. Ils ne sont désignés qu'avec leur initiale, mais sont aisément reconnaissables : Christophe K. (Khider), Nordine la Gelé (Mansouri), Mohamed A. (Amimer), Karim T. (Tir), Patrick M. (Musset) Djamel B. (Bougchiche). À propos de ce dernier, rencontré à Saint-Maur, il écrit : « C'est un mec super cultivé qui passe son temps à la bibliothèque. On joue souvent aux échecs et il me met à chaque fois la raclée. »

À Saint-Maur justement, Faïd ne semble pas avoir beaucoup travaillé à sa réinsertion. Il écrit : « Au bout de six ans, j'ai fait une connerie, je me fais choper avec un téléphone portable. La direction me soupçonne de vouloir m'évader, ce qui me vaut un transfert à l'isolement à la Santé. » Un téléphone et deux puces sont découverts lors de la fouille de sa cellule. À un magistrat, plus tard, il en dira à peine un peu plus : « J'étais impliqué dans des écoutes téléphoniques avec des personnes mêlées à un trafic de véhicules. » En réalité, ce n'était pas qu'une simple affaire de téléphone portable.

Pour la PJ, c'est plutôt une entreprise familiale, versée dans le vol de voitures pour financer une évasion, la sienne. Au centre, on trouve son frère Rachid, déjà, qui sert de courroie de transmission avec le reste de la bande. C'est lui qui apporte des puces pour le téléphone portable de Faïd, « renouvelées à chaque visite au parloir », selon *Le Parisien*. Quand il ne vient pas, il est au téléphone quasiment tous les jours avec son frère incarcéré.

Le groupe « auto » de la brigade répression du banditisme de Paris qui a bénéficié d'un tuyau au début de l'enquête, en janvier 2004, finit, quatre

mois plus tard, par « emballer » toute une série de proches de Rédoine : son neveu Lyazid Faïd, surnommé « Bilo » fils de Larbi ; Ayoube et Tayeb Herizi, les fils de sa tante Zouina, sœur cadette de sa mère ; Yacine Herizi, dit « Juju », fils de la sœur aînée de Rédoine, Rebeh. Et puis quelques comparses, comme un vieux braqueur chevronné et gouailleur, José Perrichon, surnommé « Jean Gabin » et habitué de Pigalle. Il a été condamné notamment pour des vols à main armée au Danemark, et il a une solide expérience carcérale. Il se trouvait d'ailleurs à la maison d'arrêt de Fresnes quand Christophe Khider avait tenté de s'évader en 2001. Khider avait d'ailleurs voulu « lui faire la peau » avant de partir. Une vieille rancune, apparemment.

Presque quinze ans plus tard, après l'évasion de Réau, cette formation familiale autour de Faïd intéressera d'ailleurs beaucoup les enquêteurs. Une bonne partie des protagonistes de ces vols de voitures sera placée sous surveillance étroite.

À l'époque, le trafic qui aurait commencé deux ans plus tôt, en janvier 2002, porte sur une vingtaine de voitures volées. Que des véhicules haut de gamme, Renault Espace V6, Audi A3, BMW X5, selon ce qu'a pu déterminer la BRB. Elles étaient ensuite immatriculées à la préfecture de Seine-Saint-Denis grâce à des cartes grises volées en Belgique, rapporte toujours *Le Parisien*. En réalité, les flics sont persuadés qu'il s'agissait de financer une évasion imminente de Rédoine. Pour preuve, ces messages codés dans leurs écoutes où il faut acheter pour 5 000 [euros] de raquettes (des fusils d'assaut), désignés parfois encore sous le nom de « Russes », mais aussi deux « lolos » (2 kilos, décryptent les enquêteurs) de « chewing-gum », c'est-à-dire de l'explosif.

Rachid, le grand frère, fait l'interface avec les fournisseurs, mais c'est bel et bien Rédoine qui est à la baguette. « À son frère, surnommé "R.", Rédoine dit deux jours plus tard qu'il a recruté une équipe pour l'évasion, mais qu'il lui manque le "tosma" (matos), écrit encore *Le Parisien*, édition Seine-Saint-Denis. Il lui faudra aussi un hélicoptère. » Déjà… Quant à « Jean Gabin » Perrichon, quinquagénaire bien introduit dans le milieu, et pour l'heure en cavale, il doit trouver les armes. Pour cela, il est en relation avec les « C. », c'est-à-dire les Corses, pour la BRB. Troublant, encore, car lors de sa cavale de 2018 Rédoine Faïd cherche à approcher des Corses, on le verra.

Lors du procès en juin 2005, Rachid se défendra et niera avec véhémence la réalité du projet : « On parlait dans le vent. J'ai menti à mon frangin parce qu'il n'en pouvait plus de la maison d'arrêt. » Au point même de s'emporter : « Y a rien de normal dans cette affaire ! C'est *La Grande Vadrouille* du début à la fin, ou plutôt "la grande embrouille"[2]. » Les avocats plaideront de simples « mots, des hypothèses », rien de plus. Pas d'acte tangible, et seulement des fantasmes pour les plus jeunes des cousins de Rédoine, comme Ayoube, qui n'a que 18 ans. « Il s'est cru dans un film de Luc Besson, à se frotter aux grands bandits », minimisera son avocat.

La substitut du procureur en est pourtant convaincue : « Dans ces conversations, Rédoine évoque son projet d'évasion, il demande qu'on achète des armes et des explosifs avec l'argent de la vente de véhicules volés […]. La loi permet de réprimer des actes préparatoires dont on ne connaît pas l'issue. Peu importe que ce plan n'ait pas été réaliste ou mené à son terme. » Elle ajoute : « Le cerveau, c'est Rédoine. Il appartient au milieu du grand banditisme. Il est intelligent et il a assez d'ascendant sur sa famille et sur son entourage pour les lancer dans un projet d'évasion un peu fou. Pour eux, c'était l'assurance du grand frisson[3]. »

Même si, au final, son cousin Yacine et son neveu Lyazid sont relaxés. Rachid sera condamné à trois ans de prison dont un peu plus d'un an avec sursis. Quant à Rédoine, le « cerveau », il écope de trois ans et quatre mois de prison supplémentaires pour « association de malfaiteurs et complicité de recel en bande organisée ».

Ce n'est pas tout. Dans ses tablettes, la DCPJ a conservé une série de renseignements concernant Faïd en détention. Des débuts d'enquête, des tuyaux, des alertes qui n'ont rien donné judiciairement. C'est le cas lors de son séjour à Bois-d'Arcy, de mai 2002 à décembre 2002. À la maison d'arrêt des Yvelines, il aurait nourri un premier « projet d'évasion » avec un autre détenu, Rachid B., un voyou de Dreux. C'était au mois d'octobre. Puis, en décembre, un courrier est intercepté. Une correspondance avec un autre détenu, Jean-Paul, sur des « préparatifs » non spécifiés. On en restera là.

Autre alerte, après un premier passage à la Santé début 2003, on retrouve Faïd dans le Nord, à la maison d'arrêt de Douai, toujours avec des rêves d'escapade dans la tête. La PJ a sobrement noté « 19 mars 2003, suspicion d'évasion ». Sans plus. Ensuite, il a été transféré à Saint-Maur.

Enfin, quand il était à Fresnes de 1998 à 2000, sa première prison, il avait, selon des indiscrétions glanées par la PJ, repéré une faiblesse dans la maison d'arrêt, le quartier disciplinaire, proche de la sortie « chantier », c'est-à-dire l'issue de service, à l'arrière du domaine pénitencier. En octobre 2000, la brigade de répression du banditisme de Paris se rend deux jours en Israël pour exécuter une commission rogatoire d'un juge de Bobigny qui enquête sur Rédoine Faïd. Les policiers sont venus entendre Séverine R., qui a émigré à Tel Aviv et reçu à plusieurs reprises la visite de Rédoine. Elle est la sœur de Laurence, avec qui le voyou se trouvait quand il a été interpellé le 30 décembre 1998 à Paris. Séverine, qui vient de Creil, a été la compagne de Rédoine, comme on l'a vu. Il souhaitait s'installer avec elle en Israël. D'ailleurs, il voudrait se convertir au judaïsme et rencontre le rabbin à Fresnes.

Faïd a envoyé une série de lettres à Séverine depuis la prison. Dans ces courriers, il est question de différentes personnes que Séverine connaît et dont elle donne les réelles identités aux policiers : « Le Grand », c'est Larbi, le troisième de la fratrie Faïd. « Obi-Wan », comme dans *Star Wars*, c'est son autre frère Abdeslam. Nanou, c'est bien sûr Jean-Claude Bisel, l'ancien éducateur de foot déviant de Rédoine. Et puis il y a un autre personnage que Faïd appelle « le petit », de son vrai nom, Damien C. « Damien C. est une relation que s'est fait (*sic*) Rédouane lors d'un de ses séjours israéliens, et ce, lors d'une sortie dans une salle de jeux vidéo (salles qu'il affectionne), expliquera Séverine aux enquêteurs français. Damien est actuellement un appelé du contingent israélien et Rédouane l'aurait "fait monter" en France pour préparer son évasion. » Bigre !

Ce jeune homme, qui a alors 21 ans, originaire du Val-d'Oise, est déjà « défavorablement connu » des services de police français. En Israël, où il est arrivé quatre ans plus tôt, il il s'est « fait remarquer pour désertion » lors de son service militaire, qu'il a effectué comme démineur dans le génie, « ce qui lui donnerait facilement accès à des explosifs », note la BRB.

Larbi Faïd a encore appelé Séverine en octobre 2000, une semaine avant la visite des policiers français. « Il m'a demandé si j'avais des nouvelles du Petit (Damien C.) », rapporte la jeune femme.

Auparavant, Rédoine a écrit une lettre à Séverine, dans laquelle il disait que « le Petit [devait] arriver en France » et qu'elle devait « lui prendre la

tête ». Elle décrypte : « J'ai compris que le Petit devait aider Faïd pour le faire évader de la prison par quelqu'un qui devait venir d'Espagne. »

Le caïd de Creil a décidément fait du chemin, se disent les policiers au vu de ce projet international pour s'arracher d'une des prisons les plus sécurisées de France.

Quant à Damien C., qui était alors en mission dans les territoires occupés, il n'a pu être interrogé par la BRB. Les enquêteurs auraient pourtant bien aimé lui poser quelques questions. « Mais les Israéliens ont été assez étonnés d'apprendre qu'un de leurs ressortissants était mêlé à un projet d'évasion en France, qui plus est avec un Arabe », se rappelle un policier parisien.

Cette sortie musclée de Fresnes ne s'est finalement pas faite. Mais la faiblesse de l'établissement sera exploitée en mars 2003 par Antonio Ferrara, qui s'évadera du QD avec force explosifs et l'aide d'un commando quasi militaire composé de banlieusards et de Corses[4]. Dont Doumé Battini, futur compagnon de Faïd à la Santé.

Bonne conduite

La Santé, Saint-Maur, Bois-d'Arcy, Douai et Fresnes… cela fait cinq projets (connus) en six années de détention. Pas mal pour un détenu qui, en février 2003, lors d'un de ses tout premiers procès, « avait clamé haut et fort son désir de sortir de prison » par la voie légale et « pour se lever à 7 heures, travailler et avoir des enfants[5] ». Force est de constater que cette volonté de rentrer dans le droit chemin a mis du temps à se traduire en actes. Il est vrai qu'en juin 2005, lors de son dernier procès, l'horizon peut lui sembler assez lointain. Il est alors libérable en 2032…

Il faut attendre plus de cinq années derrière les barreaux pour que Rédoine se projette dans un avenir qui ne soit pas fait d'évasions, de braquages et de cavales. Le tournant n'est pas précisément daté. Mais il survient après la tentative d'évasion de Saint-Maur. C'est lors de son retour à la Santé qu'il passe et décroche un DAEU, le diplôme d'accès aux études universitaires, l'équivalent du bac, en 2004. Avec mention assez bien. Il a choisi « lettres » comme spécialité. Après, il ne s'arrête plus et suit une série de formations : informatique, infographie, comptabilité. Il commence même des études de journalisme par correspondance et suit des cours de français et d'histoire.

Et puis il y a l'amour. Il prend la forme d'une ex-petite amie de ses 15 ans, Zohra. Ils se sont connus au collège à Creil. Ils sont sortis ensemble, en troisième-quatrième. Puis ils se sont perdus de vue. Jusqu'à 2006 ou 2007, *via* une amie commune qui les remet en relation. Elle lui a écrit en détention, il a répondu. Puis ils se sont parlé au téléphone. Elle a obtenu un permis de visite à Moulins-Yzeure. Zohra vient jusqu'à deux fois par mois. « On a renoué des liens affectifs », dira-t-elle.

Entre-temps, Zohra a eu un enfant, puis a divorcé. Rédoine va découvrir ce garçon. « Ma vie a commencé avec eux », résumera-t-il. « Là, il a pris conscience qu'il devait sortir », estime Zohra. « Ça a été le début d'une idylle qui est merveilleuse, confiera plus tard le détenu. Au début, quand j'étais en détention, j'étais réticent à m'engager, mais l'amour c'est magique et ça s'explique pas. »

Rédoine obtient une première permission de sortie. Il prend rendez-vous avec un contact dans le bâtiment, pour qui il a déjà travaillé lors de jobs d'été quand il était tout jeune. Cet homme, Stéphane S., tient une agence d'intérim spécialisée dans le BTP près de la place de la République à Paris. Rédoine compte sur lui pour sortir en conditionnelle. « Rédoine m'avait fait parvenir un courrier, me faisant part de son incarcération et qu'il avait besoin d'un emploi stable à sa sortie de prison, racontera-t-il. J'ai été touché par sa lettre et du fait que je l'avais déjà connu et que je connaissais son frère Rachid. Ne sachant pas ce qu'il avait fait pour aller en prison, j'ai décidé de lui donner sa chance. » Il accepte de lui rédiger une promesse d'embauche en CDI. Lors de sa deuxième permission, en novembre 2008, Rédoine et Zohra se marient religieusement.

C'est à cette époque aussi que Rédoine Faïd commence à songer sérieusement à la libération conditionnelle. Et il va s'en donner les moyens. D'abord, il obtient des confusions de peines non négligeables. Ses condamnations à douze ans (le braquage du banquier à Creil et la bijouterie de Chantilly) et quinze ans (le fourgon de Villepinte) n'en font plus qu'une. D'autre part, celles prononcées pour la séquestration des commerçants à Créteil (six ans) et le trafic de voitures en prison (quarante mois). Du coup, il n'a plus « que » dix-neuf ans et huit mois à faire. Et surtout, il va pouvoir demander un aménagement de peine.

Le Creillois a maintenant 36 ans. Il arrive dans une nouvelle prison, Meaux-Chauconin, en Seine-et-Marne. Ce rapprochement avec sa famille et Zohra semble tout changer. Un mois plus tard, il dépose sa demande de libération conditionnelle. Et il se met à travailler dans les ateliers de production de la prison comme manutentionnaire, à partir d'août 2008. Le travail consiste le plus souvent à du conditionnement en cartons de produits, comme des crayons de maquillage, des dépliants publicitaires ou des dosettes de café. Il prend rapidement du galon, le voilà contrôleur, « au bout de trois semaines », selon ses déclarations. « J'ai le sens du collectif », expliquera-t-il à un expert judiciaire. « Ça se passait très bien, ils m'ont fait confiance. »

La rémunération est certes modeste – 300 euros par mois –, mais elle est importante aux yeux de la justice, car elle lui permet d'indemniser ses victimes. Il augmente ainsi ses « versements volontaires » de 15 à 50 euros par mois.

Volontaire, il l'est aussi sur liste d'attente pour devenir « auxiliaire maintenance » en prison. Le statut d'« auxi », ce n'est pas rien pour un homme fiché au grand banditisme. Souvent, les grands voyous n'ont que mépris pour ces détenus perçus comme à la botte de l'administration, qui comme bibliothécaire, qui comme postier ou coiffeur en prison. Mais aux yeux du tribunal de l'application des peines, c'est souvent le signe d'un nouveau choix de vie pour un détenu.

Faïd suit aussi un module « Code de la route », lui qui n'a jamais passé le permis, veut s'inscrire aux cours à distance du CNED pour une formation en gestion des entreprises. Et il a un projet professionnel pour sa sortie. Un poste de chargé de clientèle dans la boîte d'intérim de République.

Son dossier avance. En février 2009, il demande sa libération conditionnelle. La décision est rendue un mois plus tard. La justice estime que Faïd « reconnaît entièrement » les faits pour lesquels il a été condamné et « qu'il s'est exprimé sur la gravité de ses actes et son parcours, notamment les faits d'évasion » quand il a été entendu devant les magistrats de Melun qui viennent le voir en prison à Meaux. Il a changé, estiment les juges : « Incarcéré depuis 1998, il a beaucoup mûri en détention, comme en attestent les documents de l'administration pénitentiaire, Faïd Rédoine ayant mis à profit son intelligence pour se former et examiner son passé

dans le cadre d'une remise en cause exceptionnelle, favorable à la prévention de la récidive. »

N'a-t-il pas, par exemple, participé à un ouvrage écrit par un visiteur de prison dans lequel il voulait « témoigner de la réalité de la délinquance et aider les jeunes à ne pas s'y inscrire » ? Et puis il y a les expertises médico-psychologiques qui rassurent la justice. Même si « les experts notaient une dimension d'instabilité à tonalité sociopathique », c'est-à-dire une « transgression un peu banalisée de la loi chez un sujet convenablement structuré au plan mental ». Le dictionnaire du site Psychologies.com définit une personnalité sociopathique comme une « personnalité antisociale qui s'intègre souvent dans un groupe déviant en respectant ses règles : mafia, "milieu", etc. ».

Qu'à cela ne tienne. Le sésame tant attendu tombe le 12 mars 2009, sous la forme d'un jugement du tribunal de l'application des peines de Melun, « portant admission au régime de la libération conditionnelle ». Les magistrats ont considéré qu'« il a été constaté une évolution importante de la part de l'intéressé, condamné pour un grand nombre de faits particulièrement graves relevant du "grand banditisme", commis à un jeune âge ; qu'il a su utiliser son long temps de détention pour opérer un retour sur lui-même et son parcours ; que ses déclarations, dans lesquelles il reconnaît lucidement sa responsabilité dans son passage à la grande délinquance, et qui fait état de projets d'avenir crédibles, témoignent d'une maturité certaine et de la détermination à changer de vie ; qu'il est entouré par sa famille et exprime son attachement au foyer qu'il vient de fonder ». Ils estiment aussi que « le projet professionnel présenté apparaît solide et fiable ». Faïd « a démontré par le travail effectué en détention son attachement à exercer une activité professionnelle qui le rende autonome ».

Au final, « M. Faïd Rédoine » est admis « au bénéfice de la libération conditionnelle à compter du 30 mars 2009 ». Cette mesure court jusqu'à mai 2013. Une libération assez inespérée.

Il est intéressant de noter que le parquet n'était pas franchement pour cette sortie, du moins aussi rapidement. Son représentant était « favorable à un ajournement de l'examen du dossier », dans l'attente d'une nouvelle expertise psychiatrique. La dernière, menée par les Drs Martorell et Coutanceau, remontait à 1999, soit tout de même dix ans plus tôt… Le parquet souhaitait aussi qu'une rencontre ait lieu avec l'employeur, et qu'il

y ait une indemnisation plus importante des victimes. Le ministère public envisageait plutôt une période de semi-liberté pour Faïd, c'est-à-dire avec retour en prison la nuit, par exemple, avant une future libération conditionnelle. Il ne sera pas suivi.

Rédoine Faïd a cependant trois obligations : travailler, consulter un psychologue et « s'abstenir de paraître en Picardie », c'est-à-dire autour de Creil, et de « fréquenter les coauteurs », qui comptent pourtant certains membres de sa famille. Pas simple.

Il sort de prison le 30 mars 2009. « Après dix ans de prison, un quart de ma vie », constatera-t-il. Rédoine Faïd a 37 ans.

Les policiers qui l'ont arrêté et ont continué de travailler sur lui lorsqu'il était en détention n'en sont pas informés. « On l'a appris bien plus tard, reconnaît un officier. On a trouvé qu'il avait été remis dehors plutôt rapidement, compte tenu qu'il avait pris pour plus de vingt années de prison. Il n'en a fait que la moitié. »

1. L'administration pénitentiaire n'a pourtant pas gardé de trace d'un second passage dans la Somme (voir Annexes).

2. *Le Parisien*, 14 juin 2005.

3. *Ibid*.

4. Brendan Kemmet et Matthieu Suc, *Antonio Ferrara, le roi de la belle*, *op. cit.*

5. *Le Parisien*, édition de l'Oise, 29 mai 2004.

12
La rédemption

« Rédoine Faïd s'était créé
à sa sortie de détention en 2009
l'image médiatisée d'un homme
sur la voie de la rédemption,
notamment suite à la publication
d'un livre coécrit
avec Jérôme Pierrat, intitulé
Braqueur… *»*

Réquisitoire définitif du parquet de Paris,
affaire dite « de Villiers-sur-Marne ».

Libre, enfin, Faïd s'installe avec Zohra et son fils à Courbevoie dans les Hauts-de-Seine. Une nouvelle vie commence. En février 2010, ils se sont mariés à la mairie, puis sont partis en voyage de noces aux Seychelles. Elle travaille dans la téléphonie. Lui est donc « attaché commercial pour une boîte d'intérim ». Il résumera plus tard : « Je suis sorti sans haine à l'égard de l'administration pénitentiaire et de la société. Je suis sorti très bien dans ma peau, serein. Je suis sorti en conditionnelle et j'ai repris le boulot au bout de quatre jours, volontairement. »

Assez vite pourtant, Faïd a la tête ailleurs. Il se prend à rêver. Il téléphone aux journalistes qui ont mentionné son nom dans des articles. En

particulier ceux qui l'ont mêlé à la mort d'un convoyeur de fonds à Laigneville dans l'Oise. Il s'en défend. Il n'a pas été condamné pour cela.

Les années ciné

Document découvert en janvier 2011 sur l'ordinateur utilisé par Rédoine Faïd à son agence d'intérim.

FAID REDOINE
Société P.
x, boulevard Magenta
75010 Paris
Tel : 0153xxxxxx
Tel : 0682xxxxxx

Paris, jeudi 1er juillet 2009

L'objet de cette lettre vous paraîtra insolite dans la « forme », alors j'aborde spontanément le fond.

Je me prénomme Rédoine Faïd. Je suis né à Creil dans l'Oise le 10 mai 1972. J'ai eu un parcours scolaire normal, comme tous les gamins de mon âge. La faiblesse et la nécessité entremêlées m'ont amené très tôt dans le sombre chemin de la criminalité. Un itinéraire au demeurant bariolé, et chaotique à la fois. De petites arnaques au cambriolage, je ne me suis jamais fait arrêter, ce qui malheureusement m'a transporté vers les hautes sphères du grand banditisme. Attaque de banque, attaque de bijouteries, attaque de fourgon blindé, évasion… Mon ambition a, de loin, dépassé mon talent. J'en ai fait bien assez pour que les services spécialisés de la PJ parisienne se mettent sérieusement sur mon dos. Arrestation, prison, évasion, arrestation, prison à nouveau… Arrêté en décembre 1998, je suis sorti début 2009, soit dix ans de prison dont pas mal d'années en QHS[1]. Je ne fais absolument pas l'apologie du banditisme. Il n'y a pas un instant où je ne fais pas la morale à un jeune en lui expliquant de bien réfléchir aux conséquences du « chemin » qu'il veut emprunter. « On n'est jamais assez prévenu de ce qui peut nous arriver. » Bref, je ne regrette pas la vie qui a été la

mienne. J'ai fait des mauvais choix. À travers cette quête identitaire, j'ai recherché une certaine fraternité, un idéal, en essayant de m'élever. J'ai peut-être pas pris le bon chemin. Mais de toute manière, il n'y avait pas de chemin pour y aller. Mais si c'était à refaire, je ne le referais pas. Et je ne souhaite ma vie à personne d'autre. Bien que je n'ai pas de sang sur les mains, je ne suis pas fier de ce que j'ai été.

Aujourd'hui, je suis un homme qui a « raccroché ». Père d'un enfant, marié, je suis passé à autre chose. Attaché commercial au sein d'une entreprise, je savoure les moments simples que m'offre la vie. La « cavale » défausse la « réalité » et la vie. Quand vous achetez le plus beau, le plus cher, vous vous croyez intouchable. Vous êtes conforté dans l'idée de maîtriser n'importe quelle situation. Bien évidemment, c'est faux. Maintenant, je fais tout pour me faire oublier. C'est difficile. Je comprends qu'il faut un jour pour se faire un nom, et il faut vingt ans pour s'en défaire. La société d'aujourd'hui, la police et la justice aiment le silence. Je fais ce qu'il faut pour que les choses se taisent pour toujours.

Le cinéma m'a énormément inspiré. Vous enlevez le cinéma, c'est 50 % de délinquance en moins (*Scarface*, *Les Affranchis*…). Un instant pour penser à ce gosse qui voulait bouffer le monde par la force. Pourquoi mon grand frère, à l'âge de mes 10 ans, en 1982, a mis en vidéo le film *Le Solitaire* de Mickael [*sic*] Mann et m'en a fait tout un éloge ?

Hasard, destin, goût… je ne sais pas. Mais ce qui est sûr, c'est que je me suis identifié au film. Aussi incroyable que cela puisse paraître, je me suis mis à visionner *Le Solitaire* non pas comme un film, mais comme une « leçon » de cambriole, un documentaire, un reportage sur ce qu'il fallait faire ou ne pas faire lorsque tu veux apprendre à être un bandit (tu ne balances pas, tu ne touches pas à la drogue, tu ne verses jamais le sang, tu ne te mélanges pas aux gros voyous du « milieu »…). James Caan joue le rôle de Frank, un cambrioleur de génie. Adolescent, je ne rêvais pas de Superman ou Spider-Man. Je rêvais de Frank. *Heat* vint par la suite, avec De Niro, le « petit » frère de Frank.

Heat a tellement inspiré mon ascension fulgurante dans le milieu du grand banditisme parisien que cela m'a donné envie d'attaquer un fourgon blindé. À tel point que je l'ai « réalisé » à la Mickael [*sic*] Mann. Avec le même « mode opératoire » initié par Mick Gould : immobilisation du fourgon blindé, combinaisons, casques de hockey, armes de guerre… Mais sans le « final » Waingrow.

J'aimerais donc, avec votre consentement, vous parler de votre cinéma en vous interpellant sur le fait que le cinéma relate souvent des faits de la vie, de l'histoire des gens. Avez-vous conscience qu'une personne puisse s'inspirer de votre cinéma ? Sans vous culpabiliser bien sûr, car le fait est que j'adore vos films : votre caméra, ses couleurs, votre maîtrise de la mise en scène, sa précision, son perfectionnisme… C'est un moment avant tout thématique et vous n'y verrez que de la communication en lien à 100 % avec vos œuvres cinématographiques.

Dans tous les cas, je serais très heureux de vous écouter à la Cinémathèque pour la leçon de cinéma que vous donnerez après la projection de *Heat* le samedi 4 juillet 2009. J'y suis invité par la Cinémathèque et je suis content de vous rencontrer. Vous avez, sans le savoir et sans le vouloir, jalonné mon existence depuis une vingtaine d'années et cette étape est importante. Influence ou inspiration ? Je me pose souvent la question.

Je vous remercie par avance pour toute votre attention et votre compréhension.

Dans l'espoir d'avoir un écho favorable à ma requête, je vous prie de bien agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Cordialement,

Faïd Rédoine

P.S. : Récemment, à d'éminents journalistes (Jérôme Pierrat, Frédéric Ploquin, etc.) qui m'interpellent que je me suis « fait » tout

seul dans le gangstérisme et que j'étais un autodidacte. Je leur ai répondu que c'était faux et que j'avais bien eu dans ma vie une sorte de mentor, de « conseiller technique », de « prof de fac »… Il s'appelle Mickael [*sic*] Mann.

P.P.S : « Quoique l'on fasse, on n'échappe pas à son destin » (Ytzahk [*sic*] Rabin).

Le courrier a-t-il été remis au réalisateur américain Michael Mann à qui il était visiblement adressé ? L'histoire ne le dit pas. En revanche, Faïd s'est effectivement rendu le 4 juillet à la Cinémathèque, qui consacrait une rétrospective à l'Américain durant l'été 2009. Après la diffusion de *Heat*, il y a eu des questions de Serge Toubiana, puis du public. Les échanges ont été filmés. L'ex-taulard en profite pour apostropher Michael Mann. En chemise blanche, très à l'aise, il est le premier à se saisir du micro dans l'assistance. Faïd décline *grosso modo* sa lettre, monopolisant longuement la parole. Avec le bagout qui le caractérise, il explique : « Moi, personnellement, je suis un ancien gangster » et détaille son pedigree. Toubiana l'interrompt : « Vous m'avez écrit une lettre, une très belle lettre. » Faïd reprend, il a travaillé son intervention. Clin d'œil envers le réalisateur et punchline : « Ma femme le déteste. Elle voudrait lui demander des dommages et intérêts ! Et quand je lui ai dit avant-hier que j'allais réaliser un rêve, c'est parce que j'allais rencontrer quelqu'un qui a fait partie de ma vie pendant vingt ans – il ne le savait pas, ce n'était pas son intention. Elle m'a dit : "C'est qui ? C'est Beyoncé ?" Je lui ai dit : "Non, c'est pas Beyoncé, c'est Michael Mann !" » Faïd déclenche rires et applaudissements dans le public, et un sourire un peu gêné du réalisateur : « Eh bien, merci pour ça ! Je ne sais pas comment réagir », répond en l'espèce Mann, déstabilisé. En couverture du futur livre de Faïd, *Braqueur…*, cela deviendra : « Ce type est incroyable… – Michael Mann, réalisateur de *Heat* », en grosses lettres orange sur fond noir, au-dessus d'un visage dissimulé sous une cagoule noire. D'un trou de la cagoule, seul un œil apparaît. Celui de l'ex-voyou, sans nul doute possible.

Faïd et le cinéma, c'est une vieille histoire. Le lecteur se souvient de ses passions de jeunesse, Belmondo, Eddie Murphy, *Star Wars*, etc. Pour l'épouse de Rédoine, il « est un véritable cinéphile ».

Mais il ne se contente pas que de ça. Boulimique de nouvelles expériences, l'ancien gamin de Creil veut, sans doute, rattraper le temps perdu. Il se lance dans une nouvelle aventure : l'écriture.

L'Écrivain

En octobre 2010, il publie *Braqueur…,* un ouvrage d'entretien avec celui qui est devenu son « ami » Jérôme Pierrat. Faïd dira qu'il était « réticent » à l'écriture de ce livre, en fait des entretiens, mais que Pierrat l'a convaincu. Il a finalement accepté, à la condition que son témoignage serve aux plus jeunes tentés par la grande délinquance.

À la dernière page, c'est un Faïd apaisé qui philosophe :

— Et maintenant, tu es heureux ?

— Je suis très heureux. Les plaisirs que tu t'offres avec l'argent des bracos sont très éphémères. La plus belle des aventures n'est pas encore terminée. Elle avait juste subi un fâcheux contretemps…

En réalité, le feu couvait.

À l'occasion de la sortie du livre, nous rencontrons Rédoine Faïd pour *France-Soir* dans un café de la place de la République, en face de son travail. Il commande un jus d'orange pressé. Il est détendu et développe un discours très construit sur la vie de voyou, la prison, la réinsertion.

« Quand tu mets les pieds dans ce milieu, t'as deux perspectives : la mort ou la prison. Si tu arrives en prison, t'es un miraculé », lance-t-il avec conviction. Il se décrit comme « un gosse de banlieue qui joue au bac à sable et qui finit en braqueur de fourgon ». Il aligne les phrases inspirées : « Quand tu as fait dix ans de prison, tu aspires à la tranquillité, à l'oubli. » Ou encore : « Je ne suis pas un repenti : je ne crache pas dans la soupe, mais je ne suis pas là pour faire l'apologie des voyous. Si un jeune recule parce qu'il a lu mon livre, alors je suis heureux. » Le message est clair : « Je n'ai pas de haine contre la société. » Il est passé à autre chose. « J'ai eu trente ans de délinquance, dix ans de prison, j'ai frôlé la mort. Ma vie d'avant ne me manque pas ! » Avec une rare lucidité, il termine : « La réinsertion, c'est difficile, c'est un combat, une vigilance de chaque instant. »

Voilà Rédoine Faïd demandé sur tous les plateaux. Il enchaîne télés et radios, se pliant à l'exercice de l'interview avec une certaine délectation. « La médiatisation n'était pas calculée. Ça m'est tombé dessus, avouera-t-il. J'ai fait des connaissances dans le monde du cinéma… » L'expert psy qui l'examine résume encore : « Il est sollicité, demandé, courtisé… C'est l'époque du "Grand Journal" de Canal+, du "Spécial Investigation" ("Caïds des cités, le nouveau grand banditisme"), des interviews sur LCI. » Rédoine n'a pas détesté cette période : « Mon ego était flatté. Je me disais : "Tiens ! On peut y arriver… On va te tendre la main." J'étais surpris, étonné, c'était agréable ! »

Pourtant, la sortie du livre ne fait pas que des heureux dans le « milieu ». Un membre de la Dream Team, ce redoutable gang de braqueurs de fourgons et dépôts de fonds, parlera d'un « mythomane ». Parce que, dans *Braqueur*..., Faïd raconte des surveillances autour d'un centre-fort, menées simultanément par deux bandes de malfaiteurs qui avaient le même projet. L'épisode est bien réel et s'est déroulé à Vert-le-Grand en Essonne, mais le braqueur de Creil n'y aurait pas participé, selon ce qu'un voyou nous a confié.

Antonio Ferrara, lui, fera plus tard passer le message à Faïd qu'il ne souhaite pas qu'il continue de parler de lui… L'auteur de *Braqueur*..., dans son bouquin, a affirmé qu'il ne l'avait « jamais rencontré ». Pourtant, il parle d'un « gars » qui « s'était évadé lors d'un transfert à l'hôpital de Corbeil », ce qui est le cas de « Nino » Ferrara. Faïd dit avoir rencontré ce voyou « petit, mais bien bâti » et « intéressé par des bracos ». Il parle ensuite d'un « Italien », bien qu'il semble alors désigner un autre complice avec qui il a « fait » des fourgons. Il l'aurait ensuite initié, cet Italien, à son premier braquage, dans l'Oise. À moins qu'il ne s'agisse d'un autre Italien ? Hormis ces déclarations tardives de Faïd, rien d'autre n'atteste une quelconque collaboration entre Ferrara et Faïd. « Jamais de la vie ! s'indigne un ancien de la BRB. À l'époque, Ferrara fait des braquages de banques, à deux. Il n'est pas encore sur des fourgons. » Il n'est en revanche pas impossible que Ferrara lui ait été présenté par une connaissance commune du 93, un certain « Amar les Beaux », de son vrai nom Amar Azzoug, assassiné bien plus tard, en 2010, sur fond de recouvrement de fonds en lien avec l'escroquerie sur la taxe carbone.

Autre mécontent, Sophiane Hamli, dit « Toto », celui avec qui il aurait commencé les braquages de fourgon. Ce dernier n'apprécie pas vraiment que Faïd se présente comme son mentor et le mette dans la lumière, lui qui déteste ça. Et combien même il n'a pas publié son nom le désignant sous le terme de « beur du 93 ». Avec ces commentaires peu élogieux : « Je sens que le beur, ce n'est pas un professionnel, même s'il est déjà entré dans des banques. Il avait sans doute la capacité à diriger quand il était avec ses sbires dans le 93, mais là, il est simple soldat. »… Sans formellement le désigner, mais en mélangeant divers éléments biographiques, comme sa ville, Drancy, qu'il attribue à un autre comparse.

Un avocat, interrogé pour *VSD*, dira sans prendre de gants que « les autres voyous ne le prenaient pas trop au sérieux » et le tenaient à distance. Il serait « trop vantard, trop soucieux de prouver son intelligence ».

La sortie du livre n'irrite pas que les voyous. Des policiers aussi, pas convaincus de la sincérité de la réinsertion du bonhomme. La PJ s'étrangle même. Les policiers l'affublent d'ailleurs d'un surnom : « l'Écrivain ». Certains vont jusqu'à imaginer que Faïd se forge là un alibi, une nouvelle respectabilité. Ils trouvent qu'il raconte avec un peu trop de complaisance ses faits d'armes passés. Ils ont aussi constaté que le trentenaire ne dispose pas de téléphone portable, une curiosité, et utilise ceux de ses collègues et de ses proches. Faïd expliquera ne pas avoir de cellulaire sur les conseils de son juge d'application des peines à Nanterre, « afin d'éviter les contacts », en particulier avec ses anciens amis, pour éviter les tentations. « Depuis sa sortie de prison en 2009, Rédoine a tourné le dos au passé et il a été exemplaire, affirmera son frère Abdeslam. Il s'est complètement reconverti et j'en suis témoin, car je l'ai accompagné. » En famille, il est « attentionné et prévenant », témoignera son épouse, qui parle d'un « père admirable » pour son fils de 10 ans. Il allait le chercher à l'école, l'a inscrit au foot où il vient l'encourager.

Tout va bien pour Rédoine. Il le dira plus tard. « Et puis *Braqueur*… sort. Le livre est encensé par la presse spécialisée ! Je travaillais depuis dix-huit mois. J'y allais au feeling. Je faisais un travail de fond pour de gros contrats. Je rencontrais des chefs d'équipe, des chefs de chantier et des patrons. Je faisais des déjeuners. J'adorais ce travail ! » Il ajoutera : « Ça se passait très bien. »

Son patron n'est pas tout à fait du même avis. Au fil des mois, son employé apparaît de moins en moins assidu, affairé à rédiger son autobiographie, entre autres. « Il a été rentable pour la société environ pendant huit mois après son entrée au mois d'avril 2009, déposera Stéphane S. à la BRB. Ensuite, après cette période, il a commencé à être moins rentable et à moins travailler. Donc, depuis environ le mois de janvier 2010, il a commencé à être régulièrement absent sans justificatif. J'ai commencé à m'accrocher plusieurs fois avec lui au sujet de ces absences répétées. » Un des fils du patron renchérit : « Au début, il était sérieux, il respectait les horaires de travail et, par la suite, il ne les respectait plus, il arrivait tard et partait tôt, et il avait également des absences durant la journée. » Faïd aurait alors dit à son patron que le travail « ne lui convenait plus », mais « qu'il ne pouvait pas le quitter, car sinon il allait retourner en prison ».

Rédoine a d'autres projets en tête.

1. Les « quartiers de haute sécurité », pourtant supprimés par Robert Badinter en 1982. Ils ont été remplacés par les quartiers d'isolement (QI).

13
Comme sur du velours

Décembre 2010, à deux pas de la place Vendôme. La scène se passe chez le joaillier Boucheron, rue de la Paix, dans le bâtiment qui héberge le siège social du groupe. Les vigiles sont rassemblés dans une salle par le responsable de la sécurité, Xavier M. Tous les ans, il organise une réunion d'information et de sensibilisation. Cette année, il a choisi comme thème « Le regard à porter sur l'extérieur pour les gardes », et les bons réflexes à avoir pour anticiper une attaque. Le clou de la présentation, c'est l'intervention d'un ancien braqueur qui va faire part de son expérience. Rédoine Faïd. L'ex-taulard a droit à une demi-heure de parole, entrecoupée de *slides* sur PowerPoint que Xavier M. l'a aidé à réaliser. Il a aussi apporté quelques exemplaires de son livre.

« Ils ont fait entrer le loup dans la bergerie », estime un enquêteur parisien, encore interloqué dix ans plus tard. Outre le cinéma et l'édition, Rédoine Faïd nourrit en effet désormais un autre projet qui pourrait prendre la forme d'une reconversion professionnelle. La vérité, c'est qu'il s'ennuie dans son agence d'intérim où il gagne finalement fort mal sa vie. Et il a envie de se « lancer » dans l'audit de sécurité, selon des déclarations qu'il fera plus tard à un magistrat.

Xavier M., lui, prépare un mémoire sur « comment anticiper les attaques à main armée dans le monde de la haute joaillerie ». La profession vient en effet d'être durement touchée par un double casse avenue Montaigne, chez Harry Winston. Pour ce master de criminologie à l'université d'Assas, il a fait la rencontre du journaliste Jérôme Pierrat, qui l'a tout naturellement mis en relation avec l'homme qu'il voit quasiment tous les jours : Rédoine Faïd. « Comme il me l'avait présenté comme un

“grand bandit”, je considère cela comme une grande opportunité pour mon mémoire », explique à la police le chef de la sécurité de Boucheron à l’époque. « J’essayais de lui mettre le pied à l’étrier », dira quant à lui Pierrat, interrogé à son tour par la police sur ses relations avec l’ex-taulard. « Oui je confirme, explique le journaliste aujourd’hui. C’est moi qui lui avais suggéré de faire comme les hackers, et de mettre son savoir-faire au service des commerces et des entreprises pour que leur direction de la sécurité ait un œil offensif sur leurs installations. » Le courant semble bien passer.

« Nous avons convenu d’un rendez-vous tous les trois quelques jours plus tard, dans une salle de réunion du siège social de Boucheron, rapporte le chef de la sécurité. J’avais préparé mes questions à l’avance, et j’ai dû l’interviewer ce jour-là près de trois heures. J’en ai encore les cassettes. Il m’a expliqué notamment son parcours, et son ratage de l’attaque de la bijouterie Platroz à Chantilly. Il a aussi relaté l’aspect psychologique du braqueur, domaine qui m’intéressait tout particulièrement pour mes travaux. Par la suite, on s’est revus une dizaine de fois, pour peaufiner ses déclarations, y mettre de l’ordre et approfondir certaines questions. Je considère comme unique ce qu’il a pu me confier sur le monde criminel. » Ils ont aussi déjeuné au restaurant près de la place Vendôme. Et il a même rencontré deux de ses frères, Abdeslam et Rachid. Xavier M. pensait que l’ex-braqueur était désormais « hors de toutes ces histoires ». Ne lui avait-il pas simplement répondu « ce sont des fous », quand il l’avait questionné sur la spectaculaire attaque d’un fourgon blindé à Marseille, dans le quartier des Arnavaux ?

Faïd expliquera que Xavier M. lui faisait « confiance » et que tous deux projetaient « de monter une structure de conseil et d’audit dans le domaine de la sécurité ». Il l’a d’ailleurs annoncé à son employeur, à l’agence d’intérim. « Il me disait qu’il avait trouvé un contrat dans le cinéma ou dans la sécurité avec Monsieur M., qui était le responsable de la sécurité de M. Pinault, qui voulait l’embaucher pour faire des audits », s’est souvenu le patron de Rédoine quelques mois plus tard. Boucheron appartient bien au groupe de François Pinault, mais Xavier M. n’est absolument pas responsable de la sécurité de son P-DG…

Intriguée, la PJ demandera donc à l’intéressé si Boucheron comptait effectivement embaucher Faïd. « Pas du tout, s’exclamera Xavier M. Il est absolument impossible qu’une société comme Boucheron puisse, et même

envisage, embaucher un individu avec un tel passé judiciaire. » En revanche, donner des conférences ne semblait pas poser de problème.

À Faïd non plus, qui multiplie les rendez-vous. Un psychiatre qui l'examine trois ans plus tard résume l'ambiance de cette période : « Il est sollicité, demandé, courtisé… Il évoque des noms de gens et de sociétés importantes : Boucheron, la Lloyd's, etc. On lui propose d'être conseiller dans une entreprise de sécurité et d'audit où travaillent d'anciens policiers de l'OCRB et aussi un ancien garde du corps de Nicolas Sarkozy. »

Cette société s'appelle Velours Sécurité Conseil. Elle a été créée par deux anciens de l'Office central pour la répression du banditisme (OCRB), un chef de groupe, Jean-Maurice Bernard, et un de ses collègues, Ouali Aberkane, dont un des faits de gloire est l'arrestation d'Antonio Ferrara en 2002.

Le nom de la société « Velours » vient de l'indicatif radio de l'OCRB[1], et cette appropriation a fait un peu tousser au ministère de l'Intérieur. Un des directeurs associés, Karim Latifi, est le frère du rappeur Mister You, qui a connu quelques démêlés avec la justice. Enfin, un dernier associé de Velours s'appelle Jérôme Pierrat, qui a pris quelques parts dans l'affaire. Ce dernier nous précise : « La société Velours a été fondée par deux amis à qui j'ai donné un coup de main à l'époque en leur prêtant un peu d'argent et en leur présentant d'éventuels clients pour des marchés – pour de simples agents de sécurité. Sans succès… Ils ont tenu à me donner des parts contre l'argent que je leur prêtais notamment. Ce que j'ai accepté à leur demande. Je n'ai jamais retiré un centime de gain, ni été payé pour quoi que ce soit. Et lorsqu'ils m'ont finalement remboursé la somme prêtée, sans intérêts ni dividendes pour moi, je leur ai rendu leurs parts de la société. »

Les numéros de Velours et de son principal responsable seront retrouvés dans le portable de Faïd, et une écoute permettra aux policiers de savoir qu'il s'est rendu dans leurs bureaux au moins une fois, en novembre 2010. C'était pour rencontrer Karim Latifi. Un homme qui, en 2014, n'hésitera pas à signer une promesse d'embauche pour Faïd, de nouveau emprisonné, dans une autre société à l'activité très différente. No Time Records est spécialisée dans la production d'albums et clips de rap. Elle compte parmi ses poulains Lacrim, une autre valeur montante du hip-hop français. Cette promesse de CDI d'assistant-réalisateur sera produite à l'appui d'une demande de libération déposée par Faïd en 2014.

Enfin, un autre Creillois, Daouda Baba, boxeur de haut niveau et futur condamné aux côtés de Rédoine dans l'affaire qui a coûté la vie à la policière municipale Aurélie Fouquet, était également en contact avec Velours.

Bien plus tard, la société va connaître une notoriété aussi inattendue que probablement non désirée par ses gérants. Velours est en effet apparue dans « l'affaire Benalla » à partir du mois de juillet 2018, quand se sont succédé les révélations sur le curieux rôle joué par le chef de cabinet adjoint d'Emmanuel Macron à l'Élysée. Alexandre Benalla a en effet été employé par Velours avant d'entrer au service du président de la République. Puis, au mois de juin 2018, son ami Vincent Crase a sous-traité *via* Velours un contrat de protection rapprochée avec un sulfureux oligarque russe proche de Vladimir Poutine. Une étrange affaire qui n'a pas encore livré tous ses secrets, mais dont la révélation semblait beaucoup inquiéter Alexandre Benalla. Dans un enregistrement audio dévoilé par Mediapart, on l'entend dire : « T'as effacé tout ce qu'il y avait dans ton téléphone ? » Et Vincent Crase de lui répondre : « Bah, tout ce qui concerne Velours. » La direction de Velours a reconnu avoir croisé Faïd deux fois en tout, par l'intermédiaire de Jérôme Pierrat.

« Il n'y a pas eu de collaboration », nous a fait savoir l'agence de communication qui s'occupe désormais de Velours. « Il n'a même pas été envisagé de prospection l'un pour l'autre. Et ils vivent assez mal l'idée d'être associés à Rédoine Faïd… »

Quant à Daouda Baba, « ils n'en ont jamais entendu parler ».

1. Devenu l'OCLCO (Office central de lutte contre le crime organisé) en 2006.

14
Le Bon Coin

12 juillet 2018, 11 heures du matin, rue de la Convention, Paris 15e.

Objet recherché : véhicule
Région : Île-de-France
Prix maximum : 1 500 euros.

Les papiers retrouvés dans un fossé de la forêt d'Halatte près de l'équipement qui a servi à extraire Rédoine Faïd de Réau ont été examinés de très près par les enquêteurs. Ils retrouvent peu après un Renault Kangoo. Trop tard, il a brûlé. Mais l'épisode leur a permis de comprendre que le fugitif recherche des voitures « propres », non volées. Une bonne occasion pas trop chère.

Les frères Faïd achèteront bien une autre voiture. Nous la retrouverons un peu plus tard. Une Renault Laguna. Les policiers ont déterminé que l'annonce a été consultée sur le site Le Bon Coin depuis un cybercafé du 15e arrondissement parisien, rue de la Convention, à l'enseigne Galaxy World. C'était le 12 juillet.

À 11 heures précises, un homme à la barbe naissante entre dans la boutique. Il porte un pantalon gris ou bleu, un polo bleu flashy et, vissée sur la tête, une casquette noire Adidas. Sans oublier des lunettes de soleil qu'il n'ôtera jamais. Après tout, c'est l'été. Il a aussi une sacoche en bandoulière. Un touriste ? Pas vraiment.

Le client inspecte les vitrines où sont exposés téléphones et puces. Son choix semble s'arrêter sur un modèle. Puis il se poste devant un des deux ordinateurs qui peut être loué pour surfer sur Internet. Il demande au vendeur un stylo et commande un téléphone portable bon marché ainsi qu'une puce prête à l'emploi. L'homme repart consulter Internet. Seulement troublé par l'entrée d'une femme dans le magasin. Il l'observe attentivement. Puis un autre homme entre, un barbu, de grande taille, avec une valise. Décontracté, l'homme à la casquette Adidas se retourne et plaisante avec lui.

À 11 h 15, un autre client entre. Lui aussi porte une casquette noire et des lunettes de soleil. Il va d'ailleurs rejoindre le premier client à casquette, affairé sur un ordinateur. Ils discutent.

Puis le vendeur donne à « Casquette Adidas » le téléphone portable qu'il a commandé. À ce moment, ce dernier, ainsi que son compagnon, rit franchement avec le grand barbu. Ils semblent le « chambrer », décrypteront plus tard les policiers.

« Casquette Adidas » manipule maintenant son nouveau téléphone. Le barbu jovial s'installe sur l'ordinateur à côté de lui. « Casquette Adidas » note quelque chose sur un bout de papier.

Plutôt urbain, il dit au revoir à un autre client, un homme noir qui quitte le cybercafé. Ensuite, il sort une liasse de billets qu'il donne à l'homme derrière la caisse. Puis il retourne derrière l'écran.

Le second homme à casquette examine le téléphone avec le caissier. Puis il revient avec « Casquette Adidas » consulter l'écran. Ils sont sur le site Le Bon Coin et semblent s'intéresser à une annonce en particulier. « Casquette Adidas » pianote maintenant sur le clavier du téléphone.

Le vendeur leur demande de sortir, car il doit fermer sa boutique pour dix minutes. À 12 h 08, les deux hommes reviennent dans le magasin. Ils ont à la main un sac Optic 2000. Ils se reconnectent sur Le Bon Coin. Un nouveau client entre. L'homme qui porte la casquette sans inscription se retourne et l'observe attentivement. Avec son compagnon, ils sont clairement aux aguets.

À un moment, il se rapproche de la porte pour sortir. « Casquette Adidas » le rappelle auprès de lui.

Et note de nouveau quelque chose sur son bout de papier.

À 12 h 25, « Casquette Adidas » quitte l'ordinateur, paye les minutes de consultation à la caisse et, avec son compagnon, quitte le magasin en

prenant sur la droite.

Quand les policiers découvrent ces images fin juillet 2018, près d'un mois après l'évasion, ils n'ont absolument aucun doute. « Casquette Adidas », c'est Rédoine Faïd. Malgré le couvre-chef, malgré les lunettes noires. Ils remarquent même que le trou à l'arrière de sa casquette laisse entrevoir une calvitie avancée. Et son compagnon n'est autre que son grand frère Rachid. C'est loin d'être une surprise pour les enquêteurs. Rachid a laissé son ADN un peu partout lors de l'évasion.

Le plus surprenant, peut-être, c'est de voir que, onze jours après son incroyable envol de Réau, deux jours après avoir fait ses courses sur les Grands Boulevards, l'homme le plus recherché de France se promène sur une des artères les plus commerçantes de Paris. Le plus naturellement du monde.

15
Elle s’appelait Aurélie Fouquet

L’état-major de la police judiciaire parisienne a fort à faire en cette matinée du 20 mai 2010. Dans la nuit, un homme vêtu de noir s’est introduit au sein du musée d’Art moderne de la Ville de Paris, au Palais de Tokyo, tout près du Trocadéro. Après avoir tout simplement dévissé les montants d’une baie vitrée donnant sur la Seine, il a pu s’emparer de cinq toiles de maître, signées Picasso, Braque, Modigliani, Léger et Matisse. Un incroyable casse évalué à 90 millions d’euros, mais ce n’est vraiment qu’une estimation. L’état-major du « 36 » a dépêché le groupe de la BRB spécialisé dans le monde de l’art. Les enquêteurs sont en pleines constatations. Personne ne le sait encore, mais c’est une journée noire qui, sous un soleil printanier, a débuté. La nouvelle vient de l’est, vers 9 h 45. Une course-poursuite sur l’A4. Une fusillade a éclaté et, à Villiers-sur-Marne, une patrouille de la police municipale a été prise pour cible. Une jeune policière a été grièvement touchée à l’arme de guerre. Elle est dans un état désespéré. La conséquence d’un enchaînement d’événements dramatiques.

Tout a commencé moins d’une heure plus tôt.

Le boulevard Jean-Baptiste-Oudry, dans le quartier du port à Créteil, n’est pas une artère particulièrement notable de la préfecture du Val-de-Marne. Mais elle héberge le siège de la direction de la sécurité publique ainsi que la police judiciaire du 94. Est-ce que le conducteur du Renault Trafic blanc immatriculé 5713 YQ 94 le sait, quand il s’y engage aux environs de 9 h 20 ? Il est en tout cas très mal inspiré. Juste derrière lui se trouve un équipage du commissariat de Villeneuve-Saint-Georges, qui rejoint des collègues venus faire une séance de tir à l’hôtel de police. Sur le

siège passager, le brigadier Benoît G. remarque presque aussitôt, en haut de la porte arrière gauche du Trafic, deux trous qui ressemblent à des impacts de balles. Le policier de 33 ans, qui appartient à l'unité de sécurité de proximité, demande à son collègue au volant de se rapprocher. Il en est maintenant certain, ce sont des balles qui sont à l'origine de ces orifices. Le brigadier transmet par radio l'immatriculation du fourgon, mais la réponse tarde à venir. Il invite son collègue à suivre le Renault Trafic. Ce dernier se dirige maintenant vers la départementale 1, la voie rapide qui coupe Créteil en deux. Il doit s'arrêter à un feu rouge.

« N'ayant toujours pas de réponse de notre station directrice, j'ai décidé de procéder au contrôle du véhicule, toujours à l'arrêt au feu rouge », déposera le brigadier plus tard. Il demande à son collègue de rester au volant, prêt à réagir en cas de fuite du fourgon, tandis qu'il descend et s'approche du Trafic suspect.

> « Arrivé à hauteur du passager avant droit, je suis resté en retrait, au niveau de l'ouverture de porte. J'ai prononcé à haute et intelligible voix le mot "Police" et leur ai demandé de couper le contact et de retirer les clés du véhicule. Il ne s'est absolument rien passé, il n'y a eu aucune réaction de leur part, pas même un regard dans ma direction. À ce moment-là, arme chaussée [la main sur la crosse], je me suis rapproché un peu plus de la fenêtre. […] J'ai toqué au carreau et réitéré ma demande de couper le contact et de retirer les clés. Le passager a tourné très brièvement la tête vers moi, puis a regardé très rapidement dans la direction du conducteur. Dans le même temps, il s'est reculé et s'est complètement collé sur son siège (dos et nuque) comme s'il cherchait à éviter quelque chose. À ce moment-là, j'ai reculé d'un pas, ai sorti mon arme de service, l'ai pointée en direction du fourgon en prononçant à nouveau le mot "police". »

Le policier se décale légèrement de la camionnette.

> « J'ai alors vu que le conducteur se penchait légèrement en avant, en direction du passager, sans pouvoir dire ce qu'il faisait. […] Brutalement, le véhicule Renault Trafic a démarré, brûlant au passage le feu rouge, et a emprunté le pont qui surplombe la

départementale l. Il s'est alors engagé à gauche, en grillant à nouveau un feu rouge, pour emprunter la Dl en direction de l'A86. »

Le brigadier G. remonte aussitôt dans sa Peugeot 308 et, avec son collègue, ils prennent en chasse le Trafic. Il donne l'immatriculation et le descriptif du fourgon sur les ondes.

Il est 9 h 31.

« Nous nous sommes engagés, gyrophare et deux tons en service, sur la Dl derrière le fourgon, lequel prenait de plus en plus de vitesse. Nous avons constaté que les portes arrière se sont entrouvertes et nous avons aperçu une silhouette qui a vidé une grosse bombe de gaz dans notre direction. Une fois vidée, cette silhouette a jeté la bombe sur le capot de notre véhicule. Nous avons alors traversé un nuage translucide et commencé à ressentir des picotements au niveau du nez et des yeux. Nous avons alors compris qu'il s'agissait de gaz lacrymogène. J'ai immédiatement fermé les aérations de la voiture. Nous avons poursuivi le véhicule en continuant d'informer notre état-major. »

La course-poursuite continue.

« Leur véhicule restait essentiellement sur la voie de gauche sauf aux abords d'une sortie, afin de nous induire en erreur sur leurs éventuels comportement et itinéraire de fuite. À partir du moment où nous avons été gazés, j'ai demandé au conducteur de rester sur la voie de droite à distance du véhicule suivi. Nous avons alors aperçu un premier nuage qui s'échappait de l'arrière du véhicule. Il s'agissait d'un nuage blanc et opaque, qui s'est diffusé pendant trois à quatre secondes, gênant et ralentissant notre progression. Les portes étaient toujours entrouvertes, nous n'apercevions toujours qu'une silhouette sans pouvoir dire s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. Cette silhouette a lancé un extincteur en direction de notre véhicule. Mon chauffeur l'a évité. […] Toujours sur la Dl, la silhouette a, de nouveau, vidé un extincteur et lancé la bouteille dans notre direction sans nous toucher. Au bout de la Dl, le fourgon

a fait plusieurs zigzags pour nous tromper sur leur direction de fuite. Le fourgon s'est engagé sur l'A86 en direction de l'A4. »

La Peugeot de police évite encore un extincteur. Le Renault Trafic zigzague. Puis il prend l'embranchement de l'A4 en direction de la province.

Il est 9 h 34.

Le fourgon se trouve sur la voie la plus à gauche, la quatrième, tandis que la Peugeot siglée est sur sa droite. Un extincteur part encore dans sa direction.

C'est à ce moment, à 9 h 35, que la chasse prend une tournure encore plus dramatique.

« Nous avons alors entendu plusieurs détonations légèrement espacées, reprend le brigadier G. Pour moi, notre véhicule a été touché. En effet, nous avons entendu après chaque détonation un bruit sur le véhicule qui s'apparentait à une projection de graviers. J'ai avisé notre état-major que nous étions la cible de tirs. J'ai demandé à mon chauffeur qu'il prenne un peu plus de distance entre notre véhicule et le leur. Nous étions toujours en décalé sur la droite du fourgon. À ce moment-là, nous avons entendu des détonations et un extincteur a été lancé sur la roue de notre véhicule. Nous étions positionnés juste avant le premier tunnel de l'A4 en direction de la province. Quand nous sommes entrés dans un premier tunnel ajouré, nous avons encore entendu une dizaine de coups de feu qui ont été suivis par des détonations beaucoup plus fortes et en rafale. »

Une arme de guerre.

Dans la salle de commandement, les policiers à l'écoute entendent nettement les détonations.

« Le véhicule a été touché à plusieurs reprises par ces derniers tirs sans savoir à quel endroit exactement. En entrant dans un deuxième tunnel fermé, j'ai vu un bras sortir de l'arrière du fourgon et lancer à terre un objet diffusant une légère flamme ou des étincelles. Il n'y a eu aucune explosion. Nous avons poursuivi notre progression, subissant à nouveau des tirs en rafale sans que ceux-ci

> n’atteignent le véhicule. Nous avons bien entendu les balles qui sifflaient et ricochaient devant notre véhicule. À la sortie du tunnel, alors que nous sommes encore la cible de tirs en rafale, nous apercevons au loin un ralentissement de véhicules qui, pour certains, avaient les warning allumés. »

Le brigadier ne le sait pas, car sa sirène et les détonations couvrent la radio de bord, mais les CRS autoroutiers du tout proche PC des Ratraits, à Champigny, ont placé un de leurs fourgons sur la chaussée, créant un ralentissement propre à stopper les fuyards. Enfin, c’est ce qu’ils croient. Car la poursuite est loin d’être terminée, malheureusement.

« Le véhicule Renault Trafic a essayé de forcer le passage en prenant le plus à gauche possible entre le muret en béton et le véhicule le précédant », poursuit le fonctionnaire. Il est maintenant à l’arrêt. La Peugeot de police se rapproche, sur la droite. Il n’y a pas d’autres voitures ou camions entre eux et l’utilitaire. « Nous stoppons notre véhicule afin de ne pas être trop proches. Une portière arrière du Renault Trafic s’est alors ouverte ; une silhouette sombre a pointé une arme longue dans notre direction et a tiré en rafale, touchant le véhicule à plusieurs reprises (pare-brise, etc.). » Les deux policiers sont coincés à bord. Ils se trouvent à une vingtaine de mètres à peine du fourgon. L’homme qui tire depuis le début à travers la portière entrouverte a mis pied au sol, tout comme le passager avant qui, lui, fait feu avec une arme de poing.

> « Mon collègue, au moment des tirs, s’est protégé en se couchant sur le côté droit. Quant à moi, j’étais coincé par la ceinture de sécurité. Ne pouvant me coucher, je me suis laissé glisser le plus possible sur mon siège. Les tirs ont continué en rafale et nous avons riposté en direction du fourgon Renault Trafic. J’ai tiré de l’habitacle à travers le pare-brise, mon chauffeur a riposté, il me semble, depuis sa fenêtre. J’ai ensuite réussi à me décrocher avec ma main droite, j’ai ouvert la portière, mis pied à terre. Mon collègue s’est couché, volontairement ou pas, sur le côté droit. Je ne savais pas s’il était touché ou s’il cherchait à se protéger. J’ai entendu des sifflements de balles des deux côtés de la tête, ainsi que des ricochets au niveau du sol. J’ai, de nouveau, fait usage de mon

arme et me suis jeté de l'autre côté d'un muret en béton situé à droite de la voie la plus à droite. »

À ce moment, un moteur vrombit. Le conducteur du Renault Trafic, à force d'avancer et de reculer pour forcer le passage, a pu se dégager. « J'ai constaté que le fourgon essayait de s'engager sur la bande d'arrêt d'urgence. » Le policier saute par-dessus le parapet et court vers le Trafic. Un motard de la police qui arrive à ce moment le fait monter derrière lui brièvement. Mais le Renault Trafic continue sa route. Le brigadier rejoint sa Peugeot et passe un message radio : « Nous, notre véhicule il est mort, je pense que je ne vais pas pouvoir continuer longtemps. […] Tant que je peux continuer pour arrêter ces salopards, je vais continuer. Quand le véhicule me lâchera, j'arrêterai. » Peu après, le brigadier G. est contraint d'abandonner la chasse. Sa 308 est criblée de balles : bloc-moteur, roue arrière droite, pare-brise, capot. Les balles ont traversé l'habitacle. Avec son collègue, il dénombre huit impacts. « Des tirs pour tuer, à hauteur du visage », estime le policier. Une balle a même perforé le tableau de bord de la Peugeot.

Les deux policiers ont eu très chaud, mais ils sont indemnes. Miraculeusement. D'autres policiers de la CSI 94[1] qui se sont positionnés sur le pont de Nogent pour intercepter le Renault Trafic ont également été pris pour cible. Des tirs en rafale, d'abord dirigés vers le sol, « pour les intimider », pensent-ils, puis vers le pare-brise de leur Scénic. Deux de ces policiers ont été blessés à la main par des éclats de munition. Eux aussi ont entendu les balles siffler au-dessus de leurs têtes quand, emboîtant le pas de leurs collègues, ils se sont cachés derrière un muret.

Une automobiliste a été blessée près du tunnel de Champigny. Elle a ressenti une douleur à la cuisse gauche et a soudain vu des gouttes de sang transpercer son pantalon. La blessure est superficielle, mais un fragment de calibre 7,62 mm, celui des kalachnikovs, sera trouvé dans sa Clio. Au moins une balle a perforé la portière gauche, troué une couverture sur la banquette arrière et terminé sa course dans le coffre. À quelques centimètres de son fils de 13 ans, qui s'était couché à l'arrière de la voiture pour se protéger. Un miracle.

Une seconde automobiliste a eu aussi beaucoup de chance. Elle a été touchée à deux endroits. « Du sang coulait juste au-dessus de ma lèvre supérieure gauche et j'ai commencé à souffrir d'une brûlure au niveau de

mon sein droit », déclarera-t-elle. Un éclat de balle est resté fiché dans son thorax. Deux balles ont frôlé le pied d'un chauffeur de poids lourd. Une a glissé sur sa chaussure et l'autre lui a brûlé la cheville. Une troisième est passée entre ses jambes et il a encore reçu un impact sous le menton… Deux autres balles se sont fichées dans le bloc-moteur de son camion. « J'ai eu la chance de ma vie », lâchera-t-il. La cabine d'un poids lourd est surélevée.

Une scène de western urbain. Plus de deux cents coups de feu ont été tirés en quelques minutes. Mais le pire est encore à venir.

La course-poursuite n'est pas terminée. Elle va s'arrêter à Villiers-sur-Marne, à près de 20 kilomètres de son point de départ. Le fourgon des fugitifs a provisoirement semé ses poursuivants du côté de Champigny. Il a pris la sortie suivante, Villiers-sur-Marne/Noisy-le-Grand. Il poursuit à droite, sur l'avenue de Friedberg à Villiers. Là, au niveau d'un restaurant KFC, juste après une concession Smart, il dépasse un 4×4 Toyota et freine brutalement. C'est l'accident.

Quatre à cinq hommes, selon les témoins, descendent du fourgon blanc. Ils ont des cagoules avec des rayures rouges sur les côtés et sont vêtus de treillis bleu foncé, du type de ceux que portent les policiers ; mais aussi de gilets tactiques, et dessous de gilets pare-balles. Surtout, ils ont des armes longues à la main. Une Hyundai, bloquée derrière le fourgon, fera l'affaire. Son conducteur est braqué.

— Dégage ! lui lance un des hommes lourdement armés.

Ce qu'il fait. Les fuyards commencent à transbahuter des objets du Renault vers le coffre de la Hyundai, dont plusieurs « cadres explosifs » avec des ventouses, propres à percer un fourgon blindé. L'un d'eux jette une bouteille remplie d'essence à l'avant du Renault Trafic, qui s'enflamme instantanément. Ses manches aussi prennent feu et un de ses complices doit l'aider à stopper les flammes sur son vêtement. Les tireurs de l'autoroute font faire demi-tour à la Hyundai, comme pour repartir vers l'A4. C'est à ce moment qu'ils entendent une sirène. Une voiture de la police municipale arrive. À son bord, deux jeunes fonctionnaires, Aurélie Fouquet et Thierry M. Alors qu'ils patrouillaient, ils ont reçu un appel par téléphone de la police nationale les informant de la course-poursuite sur l'A4 et leur demandant de se positionner à la « sortie Villiers-sur-Marne ». Ils ne savent pas qu'ils viennent de se jeter dans la gueule du loup, face à un adversaire

autrement mieux armé qu'eux. Gyrophare allumé et sirène hurlante, leur 307 break stoppe à hauteur du fourgon Trafic, en sens opposé, au milieu de la chaussée. Un embouteillage s'est créé. Ça klaxonne. En fait, la 307 siglée se trouve juste derrière la Hyundai qui a fait demi-tour avec les malfaiteurs à bord. À moins d'un mètre d'elle, légèrement en quinconce. Les agents de la police municipale aperçoivent au dernier moment les hommes en armes. Immédiatement, les deux policiers municipaux sont pris pour cible.

Le pare-brise de la 307 se feuillette. Thierry M. va décrire la scène d'horreur quand il est interrogé par la brigade criminelle.

« Par réflexe, j'ai pris ma collègue par le cou et l'ai couchée vers moi, dans le but de la protéger. Elle avait la tête dans mon dos, et je me suis baissé également pour mettre ma tête sur ses jambes, déclarera-t-il. Les tirs ont ensuite cessé, et nous avons continué à rester dans cette position. Je n'entendais pas les individus parler, et après une minute trente, j'ai relevé la tête pour voir ce qui se passait, et je ne voyais personne. J'ai relevé Aurélie pour la faire sortir. J'ai alors vu qu'elle saignait abondamment de la tête, et j'ai constaté qu'elle avait la main gauche de blessée. J'ai ouvert la portière d'Aurélie de l'intérieur, et je l'ai poussée pour qu'elle puisse sortir de la voiture. Elle était consciente. Elle est sortie d'elle-même de la voiture et s'est assise sur le côté droit […], le dos contre la carrosserie. Je suis sorti à mon tour de la voiture par la porte d'Aurélie, en me glissant sur le ventre. À l'extérieur, je me suis accroupi derrière la portière avant droite, et j'ai vu au moins quatre individus monter dans un véhicule de petit modèle, de couleur gris. »

Les tireurs ont délaissé la Hyundai pour une Peugeot 206 que son propriétaire, terrorisé, a abandonné, clef sur le contact, pour ramper sur le côté de la route.

« Cette voiture était face à la nôtre, dans le même sens de circulation, poursuit le policier municipal. Au moment où ils entraient dans l'automobile, j'ai remarqué que celui qui allait monter à l'arrière gauche de la voiture s'est retourné dans ma direction, et regardait vers ma voiture. Il portait une arme à la main, mais il ne me visait pas. J'ai alors dégainé et tiré dans sa direction, à trois ou quatre reprises. La lunette arrière de la voiture a été cassée suite à mon tir, et j'ai eu l'intuition d'avoir touché un des deux passagers arrière. » Thierry M. a raison. Il a bien touché un des tireurs de l'autoroute. Il y a du sang sur la chaussée. Ces hommes, il en est sûr,

« voulaient tuer du flic, ça, c'est clair, ils étaient déterminés. Ils nous ont tiré dessus dès qu'on est arrivés ».

La Peugeot 206 a disparu vers l'A4. Quelques minutes plus tard, à Champs-sur-Marne, vers 9 h 45, son conducteur fait une queue de poisson à une Mercedes. Les fuyards extraient les occupants sous la menace, mais avec « courtoisie », dira de manière surréaliste le conducteur à qui un des hommes a ordonné :

— Sortez de là, sortez de là ! Prenez votre sac !

Le témoin peut décrire un des malfaiteurs, âgé de 25 à 30 ans, 1,80 mètre, « assez mince, coupe à la brosse, cheveux peroxydés blonds blancs, peau blanche, du sang séché sur la partie gauche du visage de la tempe jusqu'à la joue ». Une scène saisissante. « Il m'a regardé passer à côté de lui sans tourner la tête, ce sont ses yeux qui m'ont suivi. Ça m'a laissé penser qu'il était bloqué du cou. »

Il a entendu encore un des malfaiteurs dire :

— Oublie pas les cadres, prends les cadres ! Prends les cadres !

De larges cadres explosifs qui entraient avec difficulté dans le coffre de la Mercedes. Puis ils sont partis, à grande vitesse. La Mercedes sera abandonnée à Noisy-le-Grand.

Pendant ce temps, boulevard de Friedberg à Villiers-sur-Marne, c'est l'effroi. La rampe lumineuse de la 307 de la police municipale est encore allumée. Des témoins tentent de porter secours aux deux policiers blessés. La passagère est la plus gravement touchée.

Un témoin compose le 17. Son message est enregistré : « Il y a un véhicule de police municipale. Il y a un de vos collègues, je pense, qui est à terre. Il y a une dame qui est à terre et qui est touchée, je pense. Elle est blessée. » Puis c'est un automobiliste, l'homme qui conduisait le 4×4 embouti par les fuyards : « Il y a, je crois, un policier tué… vite ! » À 9 h 58, un policier fait ce compte-rendu par radio : « Je suis sur place à Villiers-sur-Marne, où il y a eu les échanges de coups de feu avec les collègues de la municipale. Il y a des Samu demandés. […] Les collègues sont gravement blessés. […] Deux blessés, un individu conscient, la

seconde blessée, les pompiers sont autour, je les laisse faire leur travail pour l'instant. […] La deuxième, la plus grièvement blessée, a une plaie au niveau de la tête, inconsciente, une balle au niveau de la main et une plaie au niveau du bras. »

Thierry M. a reçu un projectile dans le pectoral droit. Il fait un malaise.

Aurélie Fouquet parle de son enfant à deux ambulanciers pris dans la fusillade et qui lui ont prodigué les premiers secours. Mais à l'arrivée du Samu, elle est déjà inconsciente.

À 10 h 03, un hélicoptère arrivé quelques minutes plus tôt décolle de Villiers. Il transporte la jeune femme jusqu'à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Son collègue, Thierry, est emmené à la Pitié-Salpêtrière. La brigade criminelle parlera d'un « feu nourri » contre leur véhicule. Vingt-quatre impacts… Le pare-brise a été criblé de balles : pas moins de seize trous sont relevés, tant du côté passager que du côté chauffeur. Comment, dans ces conditions, les deux policiers municipaux pouvaient-ils échapper à ce massacre ?

Aurélie Fouquet est dans un état désespéré. Elle a été touchée à la tête, à plusieurs reprises, mais aussi aux mains, à l'épaule, à un coude, aux cuisses. On ne lui a laissé aucune chance. Sa mort est prononcée peu après 19 heures, le soir même. Elle avait 26 ans. C'était une policière municipale « courtoise et professionnelle ». Mais elle n'était pas que cela.

Aurélie Fouquet est née dans le Val-de-Marne, fille d'un facteur et d'une chef comptable. Elle a grandi entre le 94 et la Seine-et-Marne. Ses proches ont décrit une enfant « très éveillée, très curieuse de tout », une « petite fille très gaie, qui allait toujours vers les autres ».

Elle aimait les fleurs, alors elle s'est d'abord orientée vers un BEP d'horticulture au lycée Bougainville de Brie-Comte-Robert. Elle a décroché son diplôme en 2000, mais n'a pas poursuivi en bac professionnel. Elle est entrée immédiatement dans la vie active, à 17 ans. Aurélie n'avait pas supporté la perspective de vivre en internat, loin de sa famille. Ce ne sera pas les fleurs donc qui la guideront, mais le goût d'aider les autres. La jeune Aurélie est d'abord agent de médiation des rues dans une commune du 94. Elle aime le contact avec les riverains. Après une conversation décisive avec un voisin policier, elle passe le concours d'entrée à l'école des gardiens de police municipale. Elle est admise du premier coup. À 20 ans, la voilà gardien stagiaire à Nogent-sur-Marne. Elle est titularisée l'année

suivante. Puis Aurélie demande et obtient sa mutation à la police municipale de Villiers-sur-Marne, en février 2005. Ses collègues rapportent qu'elle était « passionnée par son métier ». Sa notation souligne qu'elle est « d'une très bonne tenue sur la voie publique ». Son collègue Thierry ajoute qu'elle était « volontaire pour tout ». Et il précisera à l'enquêtrice de personnalité : « Elle gérait très bien toutes les interventions, elle avait un petit gabarit, mais c'était avant tout une policière municipale. On pouvait aller n'importe où, elle savait gérer sa crainte malgré le manque d'informations que l'on peut avoir avant de partir en mission. C'est loin d'être une tête brûlée, elle était toujours à l'écoute de tout et de tous. Quand quelque chose n'allait pas, elle savait le dire, mais en restant toujours dans le dialogue, c'est ce qui faisait sa force. » Aurélie Fouquet souhaitait gravir les échelons, être gradée et avoir des responsabilités. « Elle avait toutes les capacités pour ça », dit encore son collègue, bouleversé.

Elle vivait avec un ancien de la PM de Villiers. Le couple était pacsé depuis quatre ans. Ils avaient un petit garçon. Au moment du drame, l'enfant avait 14 mois. Toujours selon ses proches, Aurélie était une « mère poule attentionnée ». Pour une vie fauchée, combien d'autres brisées autour ?

La balise

Dans l'après-midi du 20 mai, le commissaire Christophe Pinot, chef adjoint de la BRB à Paris, informe la brigade criminelle d'un « rapprochement » avec une affaire en cours dans son service. L'histoire est assez tortueuse. Deux jours plus tôt, le 18 mai, la BAC de Vincennes apprend de gendarmes de Fosses dans le Val-d'Oise qu'un fourgon Renault Master volé à une entreprise locale est désormais stationné avenue de Nogent, dans le bois de Vincennes. C'est un employé qui l'a reconnu et a averti les militaires. La BAC se rend sur place.

Le fourgon a une galerie sur le toit, une échelle fixée à la porte arrière et surtout son immatriculation correspond à une Peugeot 807… Sur le pare-brise, l'attestation d'assurance est retournée. Un des policiers de la BAC est un ancien de la BRB, il flaire aussitôt la grosse affaire. Et avertit ses anciens collègues. Le groupe VMA de la BRB, celui qui s'est intéressé à Rédoine Faïd dès 1996, arrive dans l'après-midi.

Ces nouveaux policiers remarquent deux autres utilitaires garés à proximité, qui s'avèrent très vite volés, eux aussi. Deux Renault Trafic, dont un immatriculé 5713 YQ 94. C'est le même numéro que la camionnette qui sera impliquée dans la série de fusillades entre Créteil et Villiers-sur-Marne. Sauf que là, la plaque minéralogique est montée sur un fourgon avec une galerie sur le toit. La BRB se met en surveillance jusqu'après minuit. Rien ne se passe. Elle revient le lendemain matin, mais les trois fourgons sont partis. Quand survient la fusillade de Villiers, les hommes de la BRB craignent que les véhicules qu'ils ont surveillés soient impliqués. À juste titre. Ce qu'ils ne disent pas officiellement, c'est qu'ils ont posé une balise GPS sur l'un des trois fourgons[2].

Pour ce « mouchard », ils ont choisi un des Renault Trafic avec une sérigraphie « Air Climat » sur le capot, car ils ont remarqué qu'une « fenêtre d'observation » a été aménagée sur les vitres opaques à l'arrière. L'équivalent d'un « sous-marin » de la police, en somme. Avec la balise, ils vont pouvoir retracer les mouvements du fourgon. Fourgon dont les malfaiteurs ont changé les plaques pour les poser sur l'autre Renault Trafic retrouvé incendié à Villiers.

La camionnette « pastillée » apparaît maintenant comme étant garée rue Alfred-Grévin à Champigny-sur-Marne, toujours dans le 94. Une nouvelle surveillance est mise en place, un « dispo » mixte BRB-BRI (brigade de recherche et d'intervention). Et voilà qu'à 22 h 50, un homme de corpulence athlétique sort d'une impasse et s'approche. Il s'affaire dans le Renault Trafic « Air Climat » et repart avec un sac noir manifestement lourd. L'homme entre dans un pavillon. Il est interpellé. Deux sacs qu'il avait cachés dans le jardin de ses voisins, à côté d'un barbecue, sont récupérés. Ils contiennent trois fusils d'assaut de type kalachnikov, deux grenades quadrillées, deux gilets pare-balles, un gilet tactique, une cagoule et un brassard « Police ». Plus quantité de munitions. Surtout, c'est loin d'être un inconnu de la PJ. Son nom : Malek Khider, dit « Julio », un voyou de 42 ans qui a passé de longues années en prison. Il a notamment été condamné pour avoir attaqué avec quelques complices les propriétaires retraités de la bijouterie Flamant, dans leur appartement de l'avenue Charles-Floquet, le long de la tour Eiffel. C'était en 1998. Il y avait eu une fusillade avec la BAC.

Malek Khider reconnaît avoir préparé un mauvais coup, mais la balise qui l'accable va devenir sa meilleure alliée. Elle démontre qu'il ne se

trouvait pas à Villiers-sur-Marne avec le reste du gang. Il n'a pas de sang sur les mains.

L'enquête s'annonce cependant délicate. Un parfum de « loupé » pèse sur la fusillade de Villiers.

« La BRB est au courant dès le commencement de cette enquête qu'une attaque de fourgon se prépare, attaque un proche de Faïd, qui ne souhaite pas apparaître publiquement. Si elle avait traité différemment cette information, alors ce drame ne serait peut-être pas survenu. Le fait d'occulter au départ la présence de cette balise laisse la place à des questions sur les méthodes de la police. »

La BRB et la brigade criminelle sont saisies conjointement. Le scénario sur lequel planchent les enquêteurs est celui d'une attaque de fourgon blindé qui aurait été perturbée par la tentative de contrôle d'une partie du gang à Créteil. Scénario confirmé par Malek Khider. À Créteil, il y a justement une succursale de la Banque de France, juste en face du boulevard Oudry d'où est partie la course-poursuite. Des transports de fonds s'y rendent donc très régulièrement. Khider espérait toucher 750 000 euros pour en attaquer un. On lui avait parlé d'un coup à 8 ou 10 millions.

La date n'avait pas été choisie au hasard : deux jours avant le long week-end de Pentecôte, quand les mouvements de fonds sont plus importants en prévision du jour férié.

Ils auraient été huit pour attaquer le blindé. Bien sûr, lui-même ne devait jouer qu'un rôle tout à fait subalterne : poser des cales sous le fourgon, placer une herse artisanale en travers de la route. Les kalachnikovs ? Ce n'était pas pour lui. Au pire, « il aurait tiré en l'air »… Mais vers 9 h 40, l'homme avec qui il se trouvait dans le fourgon a reçu un coup de fil de leurs complices. Ils ont annoncé qu'ils étaient pris en chasse par la police. Malek Khider est alors rentré chez lui, avec le fourgon et les armes.

Si en garde à vue il parle beaucoup aux policiers, catastrophé d'être mêlé à une entreprise qui a coûté la vie d'une femme policière, et reconnaît son rôle dans la tentative de braquage avortée, Khider refuse de donner le moindre nom de complices. Qu'à cela ne tienne. La police scientifique a récolté quantité de matériel sur les scellés. Et ils ne vont pas tarder à parler.

Olivier Tracoulat, touché en pleine tête

En particulier, l'ADN d'un homme qui a été retrouvé sur un rouleau de papier essuie-tout et sur des traces rougeâtres prélevées dans la Mercedes, dernier véhicule dérobé par le commando de Villiers. ADN encore présent dans la Peugeot 206 volée juste avant, ou encore sur la poignée d'un grand sac de voyage découvert dans l'utilitaire que conduisait Malek Khider. Et enfin, sur une kalachnikov qui se trouvait dans un des sacs du même Khider.

Il s'agit de l'empreinte génétique d'un dénommé « Olivier Tracoulat », 25 ans. Né à Creil, il a beaucoup déménagé durant l'enfance, passant par la Seine-Maritime, puis la Haute-Savoie et la Savoie où il a commis ses premiers larcins. Tracoulat est connu des services de police, mais ce n'est certainement pas un grand voyou, pas un type que les limiers de la PJ s'attendent à voir sur une attaque de fourgon. Il a débuté avec des vols à la roulotte, des vols de voitures, a enchaîné sur des coups et blessures. Puis il a évolué dans le monde de la délinquance et s'est « illustré » avec une évasion d'un poste de police à Lyon et une tentative au palais de justice de Privas. Il a été condamné pour le braquage d'une banque en Ardèche avec deux complices, en 1996. Ce qui lui a valu huit années de prison.

Son visage s'affiche désormais dans tous les commissariats de France. *Wanted* !

Rapidement, les enquêteurs font une découverte troublante. Olivier Tracoulat apparaît dans les statuts d'une boîte de BTP, l'Entreprise générale de rénovation picarde, domiciliée à Creil. Pas chez n'importe qui, non, chez Leila Faïd, une des deux sœurs de Rédoine. Elle est l'ancienne gérante de la société. Fisal, le frère le plus proche de Rédoine, a quant à lui vendu ses parts à Tracoulat deux ans plus tôt. Enfin, un autre frère, Rachid, apparaît aussi dans les statuts de la société.

Assez naturellement, « les investigations s'orientaient vers Rédoine Faïd », écriront les juges d'instruction dans leur ordonnance de mise en accusation. « Force était de constater que Rédoine Faïd était le dénominateur commun entre Malek Khider et Olivier Tracoulat, avec lesquels il avait été détenu et qu'il avait mis en relation avec son frère Rachid Faïd et ses sociétés de BTP lors de leur libération. »

Les archives de l'administration pénitentiaire se souviennent que Rédoine a séjourné à la centrale de Saint-Maur de mars 2003 à mai 2004, en

même temps que Khider, et avec Tracoulat de mai à décembre 2004. Puis Faïd et Tracoulat ont de nouveau été en centrale ensemble, à Moulins-Yzeure, de décembre 2005 à juillet 2007. Ils ont eu amplement le temps de faire connaissance.

À sa sortie de prison en 2008, Tracoulat s'est rapproché de Rachid Faïd au point d'être invité aux événements familiaux. Il était ainsi présent lors de l'enterrement de l'épouse d'un autre frère, Larbi. Pour les enquêteurs, il est un « intime » de la famille Faïd.

Retour au Gavarnie

Le 15 octobre 2010, la brigade criminelle reçoit une information importante. Un de ses enquêteurs est « mis en relation avec une personne soucieuse de conserver son anonymat pour des raisons liées à sa propre sécurité », comme veut la formule consacrée. « Celle-ci informe avoir des révélations à faire concernant Olivier Tracoulat, individu recherché dans le cadre de la présente affaire. Cette personne refuse d'être auditionnée y compris dans le cadre d'une procédure distincte visant à préserver son identité. Pour elle, Olivier Tracoulat serait une fréquentation du grand banditisme et il est important pour sa sécurité de ne pas apparaître de quelque manière que ce soit dans l'enquête. Cette personne communique les informations dont elle est détentrice : après la fusillade de Villiers-sur-Marne (94), le nommé Olivier Tracoulat aurait été hébergé chez un dénommé Larbi Faïd résidant sur Villers-Saint Paul (60). » Larbi, c'est bien sûr un des grands frères de Rédoine, père de Lyazid dit « Bilo », inquiété lors de la tentative d'évasion de Rédoine depuis la centrale de Saint-Maur. L'enquête n'a pas pu établir cet hébergement de Tracoulat. En revanche, il s'est bien passé quelque chose à Villers-Saint-Paul.

Les recherches tous azimuts dans les hôpitaux de la région n'ont rien donné : aucun homme grièvement touché à la tête n'a été admis aux urgences dans les heures et jours qui ont suivi la fusillade de Villiers. Or Thierry, le collègue d'Aurélie Fouquet, réputé bon tireur, se trouvait à faible distance. Et la police municipale de Villiers est équipée de 357 Magnum, du gros calibre bien perforant. Les traces de sang et les témoignages indiquent que Tracoulat a été touché à la tête. Sa blessure pourrait être grave.

Entre en scène un personnage que le lecteur connaît bien. Jean-Claude Bisel, *alias* Nanou ou « le Français », comme le désignait Rédoine dans ses courriers sortis clandestinement de prison au début des années 2000. L'ex-entraîneur de foot a écopé de douze ans de réclusion criminelle pour les différents méfaits du gang du Plateau de Creil dans les années 1995-1997 : vol en bande organisée avec arme, enlèvement, séquestration, etc. Il est ressorti de prison, a retravaillé dans le BTP et traîné de nouveau au Gavarnie, le bar-tabac-PMU de Creil dont il est l'un des piliers. Avec sa carotte rouge et son écusson Pelforth, ses vitres fumées et son stand de crêpes, l'adresse ne paye pas de mine, selon un flic : « Quatre pylônes et une vitrine. Un bistrot lambda. En fait, une tour de contrôle, le rendez-vous des potes de Rédoine et de leur mentor, un ex-entraîneur de foot[3]. » Placé en garde à vue, Bisel raconte que le 20 mai il a été abordé au Gavarnie par un inconnu. Ce dernier lui a demandé un « service de la part de quelqu'un qui le connaissait » : trouver en urgence un médecin pour un « pote » blessé par balle à la tête et avec un doigt arraché, qui se trouvait dans une camionnette à Villers-Saint-Paul. Le toujours très serviable Nanou a ainsi sollicité un autre habitué du Gavarnie, un médecin urgentiste. Mais ce dernier a refusé de venir au chevet du blessé.

Dans la nuit, Jean-Claude Bisel quitte son appartement après un appel à l'Interphone. Un homme le conduit alors au blessé, sur un parking d'une cité de Villers-Saint-Paul. Là, selon ses dires, un fourgon Renault Master ou Peugeot Boxer est garé. À l'intérieur, il y a un homme allongé sous des couvertures, en mauvais état. Il dit s'appeler « Tony » ou « Anthony ». Bien sûr, il ne l'avait jamais vu auparavant, mais il l'identifiera devant les policiers comme étant Olivier Tracoulat. Nanou ne fait pas dans la dentelle au moment de raconter la scène : « Sa tête était enflée. Il était allongé sur une couverture avec une autre couverture sur lui. Ces deux couvertures paraissaient sombres, mais je me trouvais presque dans le noir, juste éclairé par les lampadaires du parking qui filtraient par le pare-brise avant. Il était allongé sur son côté gauche. Il était avec une serviette claire sur la tête, juste posée sur la blessure. Un liquide autre que du sang suintait. Il avait également la main gauche, je crois, avec un gros pansement qui la recouvrait entièrement, ce pansement était maculé apparemment de sang séché. À un moment de la nuit, j'ai dû essuyer le liquide qui s'écoulait de sa tête et j'ai pu voir qu'il présentait un trou au niveau de l'arcade, il s'agissait d'un trou où j'aurais pu rentrer mon petit doigt. »

Bisel affirme avoir passé la nuit à le veiller, seul. Puis au matin du 21 mai, le « messager » qui était venu le chercher au Gavarnie fait son apparition sur le parking, avec un autre homme. Il lui annonce qu'ils vont emmener le blessé dans une clinique aux Pays-Bas. Ce qui n'empêche pas Nanou de se démener encore durant la journée pour secourir ce parfait inconnu. Quand on est serviable… Il sollicite de nouveau l'urgentiste au Gavarnie, puis sur le parking de l'hôpital où travaille le médecin. Sans résultat. L'urgentiste, « tiraillé entre la nécessité de soigner un blessé et celle de prévenir la police », refuse une nouvelle fois de se déplacer et conseille d'emmener le moribond aux urgences. Ce même médecin, placé en garde à vue, déclarera qu'il avait estimé que « n'ayant pas vu le blessé, l'obligation qui [lui] était faite d'aviser les forces de l'ordre quand il y avait des blessés par balles restait virtuelle »…

Pressé de questions par les policiers, Bisel de son côté fait des révélations supplémentaires : le fourgon où se trouvait le blessé était garé cité Bellevue à Villers-Saint-Paul, en bas de l'immeuble de Lyazid Faïd, le neveu de Rédoine. Quant au messager, il admet que celui qui l'a fait chercher au Gavarnie était Fisal Faïd, dit « Face », le frère de Rédoine.

La suite de l'enquête permet, selon les juges d'instruction, « de comprendre les liens qui existaient entre les comparses et l'importance du bar Le Gavarnie comme lieu de rencontre, voire de recrutement ». Des habitués ont notamment rapporté que Fisal y passait quasi quotidiennement et que les « Faïd [étaient] des gens dont il ne [fallait] pas parler en mal ». Des consommateurs ont témoigné du fait que Jean-Claude Bisel s'était vanté deux ans plus tôt, à sa sortie de prison, qu'il était prêt à remonter au braquage, car il était « à la ramasse » financièrement. Enfin et surtout, certains clients du Gavarnie ont rapporté aux policiers « la rumeur selon laquelle Olivier Tracoulat avait pris une balle dans la tête et était mort ».

Toujours officiellement recherché en 2019, presque dix ans après, il semble bien pourtant que Tracoulat n'ait en effet pas survécu à ses blessures. « Nous savons qu'il a été enterré en forêt d'Halatte, confie un policier bien rancardé. Nous savons même qui a creusé le trou. Ils étaient plusieurs et ils ont même fait une petite cérémonie autour. » Mais rien de tout cela n'a pu être acté sur procès-verbal. On se souvient qu'en 1997 Jean-Claude Bisel, le manuel, avait déjà creusé une tombe dans la forêt pour « intimider » le gérant du Franprix de Liancourt. Il a toujours travaillé dans le BTP. Il sait faire.

Peu avant le premier procès de Villiers-sur-Marne, Nanou Bisel va être impliqué dans une nouvelle affaire du genre sanglant. Décidément. Le 2 mars 2015, à Creil, il abat son ex-gendre d'une rafale de kalachnikov, en pleine rue. Pour expliquer son geste, Nanou le serviable a affirmé que le jeune homme frappait sa fille et lui réclamait sans cesse de l'argent. Mais les policiers parisiens ont eu vent d'une tout autre explication. Son ex-gendre l'aurait aidé à transporter Olivier Tracoulat et à l'enterrer. Nanou lui avait promis de l'argent qu'il n'aurait pas donné. Son ex-gendre l'aurait ensuite fait chanter. « C'était lui ou moi », dira le glaçant Bisel lors de son procès, réfutant cette théorie. « Est-ce que vous croyez qu'à 57 ans je vais tuer quelqu'un pour une somme d'argent ou pour des menaces de dénonciation ? Admettons que ce soit vrai, que je l'ai vraiment enterré. Je risquais quoi en justice ? Deux ans de prison. Et je vais tuer quelqu'un pour ça[4] ? », s'est interrogé Bisel. Il a été condamné à vingt ans de prison pour ce meurtre, qui s'ajoutent aux deux ans de prison prononcés à son encontre par la cour d'assises de Paris pour son rôle dans l'association de malfaiteurs à Villiers-sur-Marne.

Fisal Faïd, lui, ne vient plus au Gavarnie. Il est parti subitement en Algérie, le 21 mai 2010 au matin, au lendemain de la fusillade. Une tante malade à visiter, à moins que ce ne soit son père qui est effectivement souffrant… Il a pris son billet d'avion aller-retour le jour même. Il n'est jamais rentré. « Tout le monde sait que Fisal n'est plus à Creil pour cette histoire de braquage », glissera un client du Gavarnie aux policiers. « Depuis, il n'est pas revenu, je trouve cela bizarre car ce n'est pas un blédard, confiera un autre. Il disait toujours ne pas vouloir vivre là-bas. »

Devant cette absence prolongée, la juge d'instruction Corinne Goetzmann, qui a débuté l'enquête avant d'être remplacée par Marc Sommerer et Baudoin Thouvenot, le même magistrat qui avait instruit le braquage de Villepinte, a quelques soupçons. Elle demande à la BRB de ressortir les vieux scellés de l'affaire de Créteil en 1996, celle qui a valu une condamnation à Fisal pour la séquestration de commerçants asiatiques. Coïncidence plutôt étonnante, la course-poursuite qui devait mener à la tragédie de Villiers-sur-Marne a débuté à côté du centre commercial Créteil Soleil. Or, la séquestration de la famille laotienne a eu lieu à proximité immédiate du même centre commercial.

À l'automne 2011, les policiers visitent le service des scellés du tribunal de Créteil et repartent avec des mégots et une cagoule, fumés et portée par Fisal quinze ans plus tôt… Et début 2012, le Dr Pascal, de Nantes, rend son rapport : c'est bingo. Les vieux scellés supportent les mêmes empreintes génétiques que deux ADN récoltés après la mort d'Aurélie Fouquet. Fisal a laissé son ADN sur la poignée d'un sac de sport Kipsta découvert dans le jardin du voisin de Malek Khider. Mais aussi sur du ruban adhésif entourant du papier toilette saisi dans le Renault Trafic « Air Climat ». Et, encore plus compromettant, sur un autre morceau de Scotch dans un cadre explosif oublié dans la Hyundai que le commando a brièvement détournée à Villiers-sur-Marne. Ces analyses ont été confirmées avec des prélèvements de salive effectués sur Fisal Faïd par les autorités algériennes, saisies d'un mandat d'arrêt international.

De plus, Face ou « Fayce », comme le surnomment ses proches, présente désormais les traces d'une grosse blessure dans le bas du dos. Un tatouage d'une étoile filante qu'il a voulu enlever tout seul, explique le frère Faïd. Mais le médecin qui l'examine en Algérie « n'exclut pas que la cicatrice qu'il présente corresponde à une blessure par balle ». Or, il est fort possible qu'il y ait eu un autre blessé que Tracoulat à Villiers. Un des policiers engagés dans la poursuite A4 pense avoir lui aussi touché un des hommes qui tiraient depuis l'arrière du fourgon.

« La présence de Fisal Faïd au sein du commando impliqué dans la course-poursuite et la fusillade ne paraît pas non plus faire de doute », estiment les juges d'instruction de la JIRS[5] de Paris. Un témoin l'a reconnu sur photo comme étant l'un des hommes qu'il a vus à Villiers autour du Renault Trafic. « L'un des malfaiteurs s'affairait à asperger l'intérieur de la fourgonnette d'un produit contenu dans une bouteille, au moment où l'homme ressemblant à Fisal Faïd enflammait l'intérieur du véhicule. Cette action [a provoqué] un retour de flamme qui [a brûlé] le bras gauche du premier homme », déposera le témoin à la brigade criminelle.

Les juges considèrent encore que, contrairement à ses déclarations, Fisal « ne s'est engagé dans aucune démarche professionnelle en Algérie et qu'il ne semble pas avoir pris soin de son père ».

Fisal Faïd, qui nie toute participation au drame de Villiers, a finalement été jugé en Algérie, le pays n'extradant pas ses ressortissants. Acquitté en première instance, il a été condamné à vingt ans de prison en juillet 2016. Le parquet de M'Sila avait requis la perpétuité.

La Mégane

Le 19 mai 2010 au matin, veille de la fusillade tragique, le Renault Trafic « Air Climat » qui sera retrouvé à Champigny devant chez Malek Khider est géolocalisé dans une station Shell, sur l'A1 à La Courneuve. Une minute plus tard, à 9 h 44, il est repéré dans la zone hôtelière de Roissy-en-France, où se trouvaient déjà les véhicules relais de Rédoine Faïd lors de l'attaque du fourgon Ardial à Villepinte en 1997. Coïncidence sans doute.

Des images de vidéosurveillance montrent que le Renault Trafic « Air Climat » de Khider faisait partie d'un convoi composé d'un autre véhicule utilitaire semblable en tout point à celui observé la veille dans le bois de Vincennes, d'une Renault Mégane type II à toit ouvrant et, sur l'une des vidéos, d'un camion de 19 tonnes.

Cette Renault Mégane grise à toit ouvrant qui ouvre le cortège, comme si elle dirigeait, intéresse tout particulièrement les enquêteurs. Ils retrouvent sa trace ce même 19 mai 2010 à la station Shell de La Courneuve. À 9 h 40, la Renault Mégane est filmée alors qu'elle s'arrête au niveau des pompes à essence. Un homme, chauve, en veste de jogging et en bas de survêtement clair, quitte le volant pour faire le plein. « Bien que calme, il ne cessait d'observer les véhicules alentour », relèvent les policiers. L'homme est encore filmé lorsqu'il paye à la caisse, en espèces. Et de très près même. Aucune hésitation, le conducteur de la Renault Mégane n'est nul autre que Rédoine Faïd.

Les enquêteurs vont alors tenter de retrouver cette même Mégane autour de Villiers-sur-Marne le jour du crime. Sans que cela soit absolument concluant, ils repèrent sur des images de vidéosurveillance de Noisy-le-Grand, un break Mercedes en tout point similaire à celui volé par les gangsters, et, sept secondes plus tard, une Renault Mégane ressemblant à celle identifiée sur la vidéo de la station Shell. Mais « il n'a pas été possible d'identifier la personne qui était au volant », pointe l'enquête. Ni non plus de savoir si cette Mégane avait la même immatriculation que celle conduite par Faïd la veille.

Quant au fourgon « pastillé » le 19 mai, veille du drame, il a ensuite gagné Villers-Saint-Paul à côté de Creil où il a stationné tout l'après-midi, avant de gagner la commune de Laigneville. Puis il a stationné toute la nuit à Rieux, juste à côté. Le lendemain matin, il arrive dans le Val-de-Marne où

il stationne du côté de Bonneuil, juste à côté de Créteil. Là où, selon Khider, devait avoir lieu l'attaque du fourgon blindé.

Les ADN

Les expertises ADN vont faire mal, très mal. Quatre autres hommes sont rattrapés par la génétique.

Daouda Baba d'abord, un boxeur de 27 ans. Son empreinte apparaît sur la détente du pistolet-mitrailleur kalachnikov saisi chez Malek Khider. De plus, il a des traces de brûlures à la main… suite à un accident en mai 2010, dit-il. Elles peuvent correspondre à la scène précédant la fusillade de Villiers, quand un témoin a vu le bras d'un des malfaiteurs s'enflammer. Mais lui nie.

Troisième mis en cause par la génétique, Rabia Hideur, 41 ans, l'inséparable cousin de Malek Khider. Son ADN est présent sur une crosse de kalachnikov découverte chez Khider. Il est reconnu comme étant le passager avant droit du fourgon contrôlé à Créteil et détruit par le feu à Villiers. Le brigadier Benoît G., qui a repéré les trous suspects sur le Renault Trafic, est présenté à Hideur au milieu d'autres hommes lors d'une parade d'identification derrière une vitre sans tain. Il désigne Hideur et se montre catégorique : « J'ai flashé sur lui, sur cet individu porteur du numéro un. La forme de son visage, la coiffure, le nez, la barbe naissante. C'est lui. Cela ne fait aucun doute. Le passager avant droit dans le fourgon blanc n'avait pas de cagoule, il était à visage découvert, et j'ai pu distinctement voir son visage de profil. »

Il y a encore William Mosheh, dont l'ADN mélangé à celui d'Olivier Tracoulat apparaît sur cette même kalachnikov. Et enfin Olivier Garnier, dit « Beau Pied », dont l'empreinte génétique a été retrouvée sur de l'adhésif apposé sur un cadre explosif abandonné à Villiers.

Qui était donc dans la camionnette à Villiers-sur-Marne ? Olivier Tracoulat, c'est une certitude, sans doute Rabia Hideur, Daouda Baba, Fisal Faïd et un cinquième homme, le chauffeur. Les policiers pensent savoir qui est ce dernier, mais n'ont pas pu le prouver. « Quand vous connaissez un voyou depuis vingt ans, que vous l'avez surveillé, que vous connaissez sa démarche, vous pouvez le reconnaître, même de dos, avance un officier. C'est le cas à Villiers pour un des membres du commando, un homme de

petite taille avec des cheveux ondulés, sous une casquette. » L'homme en question aurait été arrêté dans cette affaire, mais n'a pas pu être « placé » judiciairement sur la scène de crime.

Quant à l'auteur ou les auteurs des tirs qui ont ôté la vie à Aurélie Fouquet, ils n'ont pas été formellement identifiés.

L'alibi

Ce n'était en tout cas pas Rédoine Faïd. Selon ses déclarations, il travaillait ce matin-là. À l'heure de la fusillade, il affirme qu'il était à Paris, boulevard Magenta, dans la société d'intérim qui l'emploie depuis sa sortie de prison. Un alibi assurément en béton, mais qui pose problème.

Une collègue commerciale, interrogée par la police, rapporte que « ces derniers temps » il était « pas mal » absent. Depuis le début 2010, c'est-à-dire depuis qu'il s'est « mis à écrire son livre », Rédoine Faïd avait visiblement « décroché ». Au point de renouer avec ses vieux démons ?

Le patron de l'agence d'intérim s'est pas mal confié aux enquêteurs, avant de bizarrement revenir plus tard sur ses propos. Après des pressions, ont imaginé les policiers. Lui dira qu'il a été malmené lors de son audition. Il semble en tout cas que Stéphane S. n'était plus très satisfait de son employé.

Aux policiers qui lui demandent s'il peut certifier que son commercial était présent dans la matinée du 20 mai 2010, Stéphane S. est bien gêné : « En ce qui concerne le planning de Faïd Rédoine, il y a bien longtemps qu'il n'en avait plus. […] J'ai bien conscience qu'il ne faisait plus grand-chose depuis plusieurs mois, mais je ne voulais pas le licencier par rapport à sa libération conditionnelle. » L'ex-taulard devant justifier d'un contrat de travail. Pour son patron, « Rédoine était très manipulateur et menteur, et il racontait régulièrement des histoires pour dire qu'il allait avoir des clients ».

Rédoine « s'absentait régulièrement du bureau, et ce, de manière intelligente car que ce soit moi ou les autres commerciaux nous ne faisions pas forcément attention à ce qu'il faisait, chacun étant occupé à ses activités ». Mais ses absences, parfois durant « plusieurs heures », ont donné lieu à des « accrochages », comme son patron l'a dit. Stéphane S. découvre un aspect de Faïd qu'il ignorait jusque-là. Ainsi, après une

nouvelle absence non justifiée, la comptabilité lui a retiré une journée de congé, se souvient son patron. « Il était allé voir la comptable pour qu'elle lui décale cette journée de congé sur un autre mois. Lorsque j'ai su cela, je lui ai expliqué que ça ne se faisait pas, et cette modification n'a pas eu lieu. Par contre, je ne me souviens plus de la date. »

Faïd a aussi fait des petites entorses à sa libération conditionnelle, quand il est parti en Algérie visiter son père sans avertir son juge d'application des peines. Cela lui vaut d'être brièvement arrêté par la PAF (police aux frontières) à Roissy à la descente d'un vol en provenance d'Alger. Il expliquera avoir cru que son père allait mourir.

Une collègue a indiqué que la boîte d'intérim bénéficiait de deux sorties, l'une donnant boulevard Magenta et l'autre rue du Château-d'Eau. « Il ne disait jamais au revoir quand il partait », rapporte son patron.

Et puis il y a ces journées de mai, quand le 19 Rédoine est à une station-service de La Courneuve, alors qu'il devrait être au travail. « Je ne me rappelle pas précisément de cette journée du 19 mai, je suis incapable de vous dire si Rédoine était présent ce jour-là ou pas, admet Stéphane S. Par contre, ce que je me rappelle, c'est que les jours précédant le 20 mai Rédoine a eu beaucoup d'absences, parfois de plusieurs heures. » Et des visites un peu bizarres. « Quelque temps avant le 20 mai, je pense, en tout cas c'était dans cette période, une personne s'est présentée à l'accueil et m'a demandé. Je l'ai reçu, il m'a dit qu'il s'appelait Toni, je crois. Il s'est présenté comme un ami de Rédoine et m'a indiqué que Rédoine avait quelques problèmes de famille en ce moment et qu'il ne serait pas là la journée. Je me rappelle que le passage de ce gars, c'était le matin. J'ai dit à ce gars que cette manière de me prévenir ne me convenait pas du tout et que Rédoine aurait dû me prévenir de cette absence. J'ai du mal à situer ce jour, mais je suis sûr qu'il faisait beau ce jour-là, et je pense que c'était avant cette histoire du 20 mai. J'ai revu cette même personne accompagnée de Rédoine une journée ou deux après ce passage. Rédoine était en survêtement et il marchait sur le boulevard Magenta en direction du café Chez Pierre, à l'angle du boulevard Magenta et de la rue Beaurepaire. J'ai interpellé verbalement Rédoine, je lui ai demandé ce qu'il faisait là dans cette tenue, il m'a demandé d'aller boire un café avec lui au bar Chez Pierre pour justifier de son absence. C'est là qu'il m'a dit qu'il avait des problèmes de famille et qu'il ne pourrait pas être là aujourd'hui. Dans le café, il était accompagné de la personne que je pense se nommer Toni. Un

grand type, plus de 1,80 mètre, sportif, les cheveux bruns courts et coiffés en arrière. »

Ce Toni, le patron de Rédoine le reconnaît sans aucune difficulté sur l'album photo que lui soumettent les policiers. « Le numéro 36. Il s'agit de la personne qui s'était présentée à l'agence pour me dire que Rédoine avait un problème et qui s'était présentée comme étant Toni, je crois, c'est également la personne qui se trouvait dans le bar avec Rédoine et que ce dernier m'a présentée comme son ami d'enfance. […] Je me rappelle très bien de son visage et de sa carrure athlétique, et surtout de ses grains de beauté sur le visage. » Il est formel. « Son visage m'a bien marqué », insiste Stéphane S.

Le numéro 36, c'est Olivier Tracoulat.

Le policier qui interroge le patron de Faïd enfonce le clou :

— Se peut-il que les absences de Rédoine pour la journée où ce Toni est passé et pour la journée où Rédoine était en survêtement n'aient pas été signalées par erreur ?

— Oui, effectivement c'est possible, répond le gérant, car certainement que toutes les absences de Rédoine n'ont pas été reportées sur ses fiches de paie, il y en a eu tellement.

Confronté à un employé qui régulièrement « s'absente plusieurs heures sans justification », Stéphane S. a envoyé en juillet 2010 un courrier de « mise en garde » à Faïd. Ce dernier peut-il justifier d'un portefeuille de clients à démarcher ? « Non, aucun, c'est bien le problème, répond son patron, plutôt irrité. Je dois signaler que son manque d'activité au travail m'agace depuis quelque temps ainsi que les autres employés de la société, qui constatent que Rédoine passe plus de temps à s'occuper de son livre et de ses émissions de télé avec le journaliste Pierrat, qu'il rencontre régulièrement pendant ses heures de travail dans un café à côté du bureau. »

Malgré tout, il est prêt à quitter la société de Stéphane S. D'un commun accord, il devait partir mi-janvier 2011. Faïd avait assuré Stéphane S. qu'il « devait être embauché en tant que conseiller technique pour une entreprise de sécurité ». Rédoine, qui veut capitaliser sur son nom, espérait probablement gagner plus que les 1 300 euros brut, soit 1 000 euros net mensuels, que lui versait l'agence d'intérim.

Les policiers insistent sur la journée cruciale du braquage.

— Est-ce que le 20 mai 2010 Faïd Rédoine était physiquement présent au bureau à 8 h 30 et durant sa journée de travail complète ?

— Je sais que je l'ai vu dans la journée, mais par contre je suis certain qu'il n'était pas là toute la journée, je ne sais plus si c'était le matin ou l'après-midi qu'il était absent.

Si Stéphane S. se souvient particulièrement de cette journée du 20 mai, c'est qu'il a vu les informations et la fusillade de Villiers. « Je me suis posé la question de la participation de Rédoine à ces faits, ce qui fait que le lendemain matin je lui ai posé la question ironiquement en lui disant :

— J'espère que tu n'es pas dans cette affaire !

Il m'a répondu :

— Surtout pas, j'ai fait un trait sur tout ça, aie confiance en moi. »

Un autre collègue a gardé lui aussi en mémoire cette journée particulière. « Je me souviens que nous l'avions "charrié" en l'accusant de l'attaque. Il avait rigolé en nous disant de ne pas "déconner". Pour moi, il était présent [au bureau]. Je suis formel, car j'aurais fait le lien avec l'attaque. Par contre, je ne peux pas dire à quelle heure il est arrivé ni à quelle heure il est parti de l'agence. » Sa première collègue interrogée rapportera qu'après l'affaire de Villiers « il paraissait choqué. Il nous a dit que c'était sûrement un truc mal préparé ». Rédoine avait ajouté : « Ceux qui ont fait ça sont des fous furieux. »

Les policiers, pointilleux, constatent encore que sa ligne professionnelle, la seule dont il dispose car il n'a pas de portable, n'a pas été activée le 19 mai et seulement « à compter de 11 h 25 le 20 mai ». Pour le parquet, « sa présence sur son lieu de travail le 20 mai n'est pas avérée et il doit être rappelé que les faits qui lui sont reprochés se déroulent entre 9 h 30 et 10 heures du matin, ce qui lui a laissé le temps ensuite, éventuellement, de se constituer un alibi ». Un alibi fragile donc, qui ne convainc absolument pas ledit parquet. La vice-procureur Isabelle Candau insiste : « Il est le lien entre les divers membres de l'équipe et a été à l'origine de l'ordre de se disperser » après la fusillade. « Compte tenu de la biographie et de l'inspiration cinématographique revendiquées par Rédoine

Faïd ainsi que de ses antécédents judiciaires, il pourrait être le maître d'œuvre du projet décrit par Malek Khider, dont le dénouement n'est pas sans rappeler certains des films que Rédoine Faïd prend comme modèles », avance la magistrate dans son réquisitoire définitif.

Le gangster de l'Oise a répondu bien plus tard « que [s'il s'inspirait] de films pour organiser un braquage, il n'y avait jamais de violences » dans ses affaires passées. Le parquet estime au contraire que cette assertion « était en totale contradiction avec des éléments issus de son casier judiciaire et du livre qui lui était dédié, mais également de la nature même des films qui étaient sa source d'inspiration ».

« On lui fait porter la responsabilité morale de cette affaire, déplore le proche de Rédoine qui tient à rester anonyme. On lui dit : "Sans toi et tes projets fous, il n'y aurait pas eu ce meurtre." Mais comment se fait-il qu'on ne retrouve rien à charge le concernant ? On est juste sur un plein d'essence la veille… Après, on façonne cette association de malfaiteurs. S'il est là, nous dit-on, c'est parce qu'il a tout préparé. Mais une association de malfaiteurs en droit, ce n'est pas que tisser des liens entre les gens, c'est établir qu'il y a eu une préparation. Il faut la matérialiser. Or, nous ne sommes que dans une succession d'hypothèses et ce n'est corroboré par aucune démonstration factuelle. »

Rédoine Faïd admet être sorti « prendre un café en face de [son] bureau » le 20 mai, mais c'est tout. Il a fini aussi par s'expliquer « tardivement » sur sa présence à la station-service de La Courneuve la veille du drame. Il a mis en avant une « personne dont il ne souhaitait pas révéler l'identité », une ancienne connaissance qui l'aurait sollicité pour « participer à cette équipée ». Naturellement, il a décliné, mais ce voyou est venu « l'entreprendre alors [qu'il effectuait] son jogging matinal ». Il est alors monté dans la Mégane de cet homme qui s'était senti mal, l'obligeant à prendre le volant. Il s'était rendu compte qu'il fallait faire le plein, ce qu'il avait fait… Une « explication fantaisiste », *dixit* le parquet pour qui « il est au centre des personnes impliquées dans la procédure ».

Faïd sera un peu plus explicite devant un psy qui le rencontre pour une expertise : « Lorsque je suis sorti de détention, je me suis dit qu'il fallait changer de vie, surtout ne plus rencontrer d'anciens complices, eux restent dans leur monde. Moi, je ne suis pas manipulable ni influençable, mais si ces personnes font des conneries, on va penser que tu étais avec eux ! […] Personne ne savait où j'étais. J'ai changé de numéro de portable au moins

deux ou trois fois. Ma protection a été nickel pendant un an… Mon frère Rachid, qui aime s'encanailler, m'amène sur mon lieu de travail un type que je connaissais. Après, il venait seul. Il me propose de remonter au braquage. […] J'ai revu d'anciens complices de Creil au moins trois fois. Les policiers ont conclu : c'est le cerveau ! »

Ce type venu au bureau et qu'il ne voulait pas voir, Faïd l'admet, c'est Olivier Tracoulat.

1. Compagnie de sécurisation et d'intervention du Val-de-Marne.

2. Élément révélé par Brendan Kemmet et Matthieu Suc, « Policière abattue : un mouchard dans la fourgonnette du commando », *France-Soir,* 24 mai 2010.

3. Brendan Kemmet, « Rédoine Faïd : fin de cavale », *Paris Match*, 11 octobre 2018.

4. *Le Courrier picard*, 4 juin 2018.

5. Juridiction interrégionale spécialisée, en charge des affaires de criminalité organisée les plus importantes.

16
Canal

Le 3 janvier 2011, dans une mise en abyme assez stupéfiante, Canal+ diffuse au cours de son émission « Spécial Investigation » le sujet « Caïds des cités, le nouveau grand banditisme » de Jérôme Pierrat. Faïd y plastronne, raconte ses exploits, la fusillade avec la police à Villepinte, la recherche de « la quintessence dans le braquage, sans laisser d'indices », tout en martelant que cela appartient pour lui au passé. Qu'on se le dise, il est rangé des voitures. Le documentaire parle aussi du drame de Villiers-sur-Marne et des nouveaux voyous de cité sans foi ni loi. Des victimes de la fusillade sont interrogées.

Du côté du 3, rue de Lutèce, où se trouve encore à l'époque le siège de la BRB, on regarde avec attention le documentaire. Et un agacement énorme. Cela fait maintenant six mois que les policiers surveillent « l'Écrivain » et que, atterrés, ils l'ont vu, à l'automne, courir les plateaux télé et répondre à des interviews.

Le documentaire de Canal+ a été tourné en quasi parallèle avec leur enquête, entre février et juin 2010, puis en novembre 2010. Surtout, il présente de nombreux points communs avec leur « affaire ».

Au casting, quasiment que des habitants du quartier du Plateau à Creil, dont une partie semble avoir terminé sur les bancs des accusés de la cour d'assises de Paris en 2016 et 2018 : Rédoine Faïd, Daouda Baba, Jean-Claude Bisel dit « Nanou », William Mosheh et l'absent Fisal Faïd. Quasiment dix ans après, Jérôme Pierrat dément : « Je ne connais pas ces personnes, excepté Fayçal Faïd, le frère de Rédoine que je connais aussi. » Il y a des lieux en commun, comme a pu le déterminer la BRB : Creil,

Senlis, Apremont, Verneuil-en-Halatte, Pont-Sainte-Maxence ; autant de communes familières du lecteur.

Fisal Faïd a joué une sorte de rôle de « fixeur » à Creil pour l'équipe de tournage. Pierrat le reconnaît : « Habitant toujours à Creil, [il] nous a guidés sur le plateau pour tourner à la petite cité Guynemer où ils ont grandi et nous montrer où ils habitaient ». Un ancien complice de Faïd sur ses affaires des années 1990 a indiqué que le frère de Rédoine « suivait partout » le journaliste pendant le reportage.

Les policiers ont envisagé que des images aient été tournées sur le toit de la tour où réside Jean-Claude Bisel, d'autant que sur les rushes il est question d'un Nanou. Une interview a notamment été réalisée à côté du Gavarnie, le bar où la bande se retrouvait. Le propre neveu de Nanou précisera que le reportage a été réalisé avec « toute la bande » de Rédoine.

Jérôme Pierrat a reconnu par la suite devant les enquêteurs qu'avec Rédoine ils étaient devenus amis. Il a d'ailleurs offert la bague de fiançailles à la femme de Faïd. Lorsque la mort d'Aurélie Fouquet est intervenue, son ami lui a « assuré qu'il n'était pas impliqué dans la tentative de braquage sanglante de Villers-sur-Marne ». Rien à voir en tout cas avec son reportage.

Pierrat précise avoir fait appel à « des gros mecs », qui ont servi d'intermédiaires avec les personnages du documentaire. Ainsi en a-t-il été pour un certain « PSG », trafiquant d'armes qui est filmé, cagoulé, en train de tirer frénétiquement dans les bois, à la kalachnikov puis lorsqu'il fait sauter une plaque d'égout à l'explosif. Le journaliste dira aux policiers ne plus se souvenir dans quelle forêt ni dans quelles villes les images ont été tournées. Il évoque l'Essonne, la Seine-et-Marne et une « forêt francilienne ».

En visionnant de près la séquence des tirs, les flics remarquent trois similitudes entre le fusil d'assaut du reportage et la kalachnikov saisie chez Malek Khider le 20 mai 2010, juste après la fusillade de Villiers. Dont une marque sombre sur le bois et une rayure sur le métal, au-dessus de la détente. Dans le reportage, les armes sont sorties d'un sac de sport siglé « Penn ». C'est justement la marque d'un sac retrouvé chez Khider.

La BRB va alors explorer les forêts autour de Creil pour tenter de retrouver la zone de tir, et éventuellement des cartouches percutées. C'est la seule manière d'effectuer une comparaison balistique avec les armes saisies

après Villiers. Des agents de l'Office national des forêts sont mis à contribution. L'idée est bonne. Ces derniers les guident vers le bois du Lieutenant, à Apremont, entre Senlis et Creil. En Picardie, donc. Sur la route des Firmettes, ils repèrent l'endroit où PSG a tiré. Et dans les feuillages, un étui percuté de calibre 9 mm, et deux autres de calibre 7,62 mm. Or, un des étuis de 7,62 mm a été tiré par une arme qui a également fait feu le 28 décembre 2009 contre un fourgon Loomis à Gentilly… Une affaire très proche de celle de Villiers-sur-Marne et que les flics n'ont pas hésité à attribuer à la même bande, celle de Faïd.

Coïncidence, forcément, dans cette séquence de tir télévisuel, les policiers ont cru reconnaître le crâne chauve de Rédoine Faïd, de dos, dans une voiture.

Un autre personnage phare du documentaire a été surnommé « Renard ». C'est un voleur de voitures qui est filmé « en direct » alors qu'il s'empare d'une Austin Mini série S. Un proche de deux des mis en examen de Villiers dira que la « Mini Cooper que l'on voit lors du reportage […] était volée depuis un moment », c'est-à-dire « avant le reportage ».

« Je suis bien incapable de me prononcer, réagit Jérôme Pierrat. Cette nuit-là, nous avons tourné en voiture, et Renard a volé d'abord une Renault Mégane – rush tourné par le cadreur David Geoffrion qui m'accompagnait et que nous n'avons pas utilisé – pour ensuite voler cette Cooper dans la foulée. Que nous avons gardée. Bref, j'en suis surpris vu qu'il en avait volé une avant et que pour nous ça allait déjà… je ne vois pas bien l'intérêt pour lui mais je n'en sais strictement rien. »

Renard est encore filmé alors qu'il maquille une Renault Mégane, à l'abri d'un box. Il falsifie une attestation d'assurance de la Macif. Un détail intéressant, car le Renault Trafic « Air Climat » impliqué dans l'affaire de Villiers avait justement un faux papillon vert Macif.

Les policiers vont retrouver un box à Clermont-de-l'Oise loué par William Mosheh, dont l'ADN est apparu sur une kalachnikov saisie chez Malek Khider le soir du drame de Villiers. Ils y découvrent des éléments de Laguna, d'Austin Mini et des morceaux de certificats d'assurance. Ce box semble bien être celui du reportage. Ils relèvent une série de « troublantes similitudes », comme cette cordelette enroulée sur une poutre, dans le fond, « au niveau de la sixième ondulation de la toiture en partant du mur de

gauche ». Ou cette même « grosse fissure laissant passer un rai de lumière »…

Enfin, s'il restait encore des doutes, dans le reportage, Renard est décrit comme âgé de 28 ans, marié, père de deux enfants et emprisonné depuis le tournage, « ce qui correspondait à la situation de William Mosheh, hormis l'âge puisqu'il était âgé de 27 ans, sachant par ailleurs [que] le tournage s'était déroulé à proximité de son lieu de domicile », relèveront les juges d'instruction Sommerer et Thouvenot dans l'ordonnance renvoyant le jeune homme devant les assises pour association de malfaiteurs.

Mieux encore, sur une séquence tournée à l'intérieur du box, « lors d'un mouvement de la caméra suivant William Mosheh », un « individu africain » est filmé alors qu'il tente de se dissimuler derrière la voiture. Pour les enquêteurs, pas de doute non plus, c'est Daouda Baba. Ce dernier niera. Comme il niera fermement être le dénommé PSG.

17
La fuite

Huit jours plus tard, le 11 janvier 2011, à 6 heures du matin, les policiers viennent chercher Faïd. Ils ont vingt-huit « objectifs » à taper dès potron-minet. Une sacrée coordination. Oise, Paris, banlieue proche.

Ils arrêtent vingt-sept personnes. Tout le monde, sauf Faïd. « L'Écrivain » n'est pas chez lui, à Courbevoie. Il a découché. Il se serait « disputé » avec son épouse et a quitté le domicile familial en pleine nuit.

Les policiers sont convaincus encore aujourd'hui que l'ex-taulard médiatique a été prévenu. Par qui ? Mystère. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le coup de filet était connu de la presse depuis plusieurs jours, avant le week-end. Des indiscrétions coupables, au sein même du 36, quai des Orfèvres, à haut niveau. Le reste n'est que spéculation. Un journaliste a-t-il, par mégarde bien sûr, informé Faïd de l'opération à venir ? Peut-être en vue de l'inviter en plateau dès le lundi matin ? Où est-ce par la bande que le truand l'a appris ? Des questions sans réponses.

Par la voix de son avocat de l'époque, Jean-Louis Pelletier, Faïd annonce qu'il va se rendre. Mais « aucun contact direct, ni même indirect » n'a lieu. Rédoine s'en expliquera : « J'ai contacté le juge d'instruction qui m'a fait savoir que pour moi, c'était l'incarcération directe. Mon conseil m'a demandé d'attendre que la tempête se calme, mais ça ne s'est jamais calmé ! Je me suis mis au vert, je me suis retiré… »

Il sera repris, comme nous le verrons.

Au printemps 2016, « l'Écrivain » est jugé avec six coaccusés devant la cour d'assises de Paris pour le braquage raté, mais sanglant, de Villiers-sur-Marne. Il écope de dix-huit ans de prison. Il fait appel. Car Faïd n'accepte

pas, et c'est peu de le dire, la peine qui lui a été infligée pour Villiers. Dans une lettre envoyée à un ami depuis sa cellule, juste après son premier procès, il écrit :

« Vive la justice ! Poto, un truc de malade mentale [*sic*]. Mais j'ai eu affaire à un tribunal politique. […] On s'en fout des types, on veut Rédoine, la STASI. À la Khadafi [*sic*]. À la SADDAM. Même CEAUSESCU [*sic*] s'en tire mieux. […] Pour le reste je vais bien à 100 %. TKT [« T'inquiète »] je vais pas les lâcher. »

Il prépare déjà le « match retour », c'est-à-dire l'appel. À un autre correspondant, il se dit « victime d'une méprise », d'un « président en service commandé » et des « médias à la botte des decs [la police] ». À un troisième correspondant, il se plaint : « Y avait rien à faire. Presque un tribunal politique. J'ai jamais vu ça. T'as des mecs AK47 [des kalachnikovs], vago [voitures en langage manouche], ADN, téléphonie, aveu… j'ai rien de tout ça. Même le contraire – dédouané de partout, sept témoins qui me voient au boulot à l'heure des faits. Bref, t'as compris – le papier [la réputation] des condés et tu rajoutes Sequedin et les médias. Bon, tu me connais, je les lâche pas. Appel direct ! »

Le 14 avril 2018, la cour d'assises de Paris, statuant en appel, a déclaré de nouveau Rédoine Faïd coupable de tentative de vol en bande organisée avec arme, participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime, acquisition, transport et détention d'explosif, d'armes, munitions et enfin recel de véhicules volés. Le tout en état de récidive. La cour l'a condamné à vingt-cinq années de réclusion criminelle[1]. Deux jours plus tard, il s'est pourvu en cassation.

Sa défense se dit confiante pour ce recours qui devrait être examiné en mai 2019 par la haute juridiction, même si ce n'est pas sur le fond, mais la forme. Justement, pour ses avocats, « dans son arrêt, la cour d'assises a péché dans la caractérisation des charges » pesant sur leur client. Ils espèrent un nouveau procès, eux qui avaient plaidé l'acquittement en appel après des « débats sereins », contrairement en première instance.

Pour ce policier de la BRB, toujours très affecté par la mort d'Aurélie Fouquet près de dix ans après, la culpabilité de Faïd ne fait guère de doute. « L'agent fédérateur de tous les participants à cette affaire, c'est Faïd. C'est lui qui les entraîne là-dedans et fait prendre vingt piges à des gamins. »

1. Rabia Hideur et Olivier Tracoulat (jugé en son absence) ont été condamnés tous deux à vingt-cinq ans de prison, Daouda Baba à dix-huit ans, William Mosheh et Olivier Garnier à six ans, et Jean-Claude Bisel à deux ans de prison.

18
L’homme en blanc

Chez les truands et les flics, les mots « Gentilly » et « Brink’s » restent associés à l’un des plus étonnants braquages de transport de fonds de l’histoire récente. C’était en décembre 2000, au lendemain de Noël. Un commando surarmé attaquait deux fourgons à la sortie de la « caisse centrale » du CIC, sise à Gentilly dans le Val-de-Marne, en lisière du périphérique. À coup pharamineux – 40 millions de francs, soit plus de 6 millions d’euros –, arrestations non moins exceptionnelles. Le lendemain matin, la BRB interpelle les auteurs, le « noyau dur » de la Dream Team, l’équipe de braqueurs la plus compétitive du moment.

Et voilà que neuf ans après, le 28 décembre 2009, à 7 h 53, un fourgon blindé de la société Loomis s’apprête à pénétrer dans cette même caisse centrale. Quand soudain… « Une camionnette qui arrivait à contresens de la circulation depuis la rue Lafouge, puis la rue Benoît-Malon, percutait l’avant du fourgon blindé afin de l’immobiliser, selon les termes du parquet dans son réquisitoire définitif. Deux individus encagoulés, vêtus de combinaisons, sortaient de la porte latérale et l’un d’eux, porteur de cales, tentait de les placer sous les roues du fourgon blindé. Il ne parvenait pas à ses fins car, à ce moment-là, le fourgon blindé faisait une marche arrière et percutait un véhicule Citroën C5 qui était lui-même bloqué par un deuxième utilitaire appartenant aux malfaiteurs et qui avait vocation à empêcher toute fuite des transporteurs de fonds. L’opération des malfaiteurs échouait […]. » Le fourgon blindé avait pu se dégager et fuir le guet-apens.

Bref, un ratage complet que les enquêteurs du groupe VMA de la BRB vont décrypter d’autant plus aisément qu’ils disposent d’images de vidéosurveillance de très bonne qualité. Les détails sont assez croustillants.

Ils voient ainsi « des mecs qui sautillent dans tous les sens entre les véhicules. Ils ne savent pas trop où se placer, ce sont probablement des jeunes. Et puis, il y a une personne qui dirige la manœuvre, donne des instructions à tout le monde. Lui sait ce qu'il fait[1] ». Pour les policiers, un ou deux chevaux de retour ont monté une équipe avec des jeunes inexpérimentés. Comme celui sorti de l'arrière d'une camionnette avec ses cales à la main et qui se trouve désemparé : le fourgon qu'il s'attendait à voir juste devant n'est pas là.

Lors de cette attaque, l'homme qui prend toute la lumière ou plutôt le reflet des lampadaires dans la nuit automnale, porte une cagoule noire, mais est vêtu d'une combinaison blanche de peintre, alors que ses acolytes sont tous en treillis sombres.

Une tenue blanche, rien de tel en cas d'arrestation pour que les flics déterminent précisément qui faisait quoi sur le coup. « L'intérêt d'être tous habillés pareil, c'est justement pour qu'on ne puisse pas dire qui a fait quoi », ricane un voyou expérimenté.

Mais cette propension à la lumière n'est pas nouvelle. Ainsi, dans le film *Heat* et la scène de l'attaque du fourgon blindé, celui qui apparaît comme le chef des malfaiteurs, du moins celui qui entre dans le blindé pour fouiller, porte un masque de hockey noir, alors que tous ses complices portent des masques blancs.

Pour les policiers, à Gentilly, cet homme en blanc, cette attitude, ça ne peut être qu'un de leurs clients fidèles. « Ce grand mec qui dirige la manœuvre. Pour nous, c'est Rédoine », croit pouvoir affirmer un enquêteur. Il le dira aux assises. Mais avec ses collègues il s'est manifestement trompé, puisque le braqueur de l'Oise n'a même pas été entendu par le juge d'instruction en charge de l'enquête sur Gentilly II. Pas de garde à vue et encore moins de mise en examen.

Stéphane Sellami, qui suivait le procès en première instance pour *Le Parisien*, se souvient de la projection des images du braquage prises par les caméras de surveillance du centre-fort. Les accusés les découvrent pour la première fois. « L'expression de Rédoine Faïd est impassible. Il ne trahit aucune émotion, sauf à un moment où il regarde ses chaussures, mais on sent qu'il n'en perd pas une miette ! »[2]

Restent tout de même des éléments troublants. Les deux fourgons utilisés pour bloquer le blindé ont été volés à Lamorlaye et Compiègne,

dans l'Oise.

Pas moins de dix-huit impacts de balles ont été dénombrés sur le fourgon Loomis à Gentilly. Et trois étuis percutés de calibre 9 mm Parabellum retrouvés au sol ont été tirés par un pistolet-mitrailleur kalachnikov MP5 saisi cinq mois plus tard chez… Malek Khider.

Par ailleurs, ce dernier portait le 20 mai 2010 un « vêtement de corps de couleur bleu azur » similaire à celui d'un des braqueurs de Gentilly. Enfin, à l'image de son cousin Rabia Hideur, son téléphone portable a été inactif du 26 décembre au 28 décembre 2009 à midi. Il n'est d'ailleurs pas venu le 28 décembre sur le chantier où il travaillait cette semaine. Et il a découché la veille, ce qui était très inhabituel. Un témoin a confié que Khider, sorti fraîchement de prison, avait « recommencé les bêtises à partir du moment où il avait revu quelqu'un », une « connaissance d'avant ».

Pour le parquet, à Gentilly et à Villiers-sur-Marne, « il s'agit très probablement de la même équipe, à une ou deux exceptions près ». Sauf qu'il n'a pas pu le prouver.

Daouda Baba, ultérieurement condamné pour la fusillade de Villiers, sera interrogé à la BRB. « Dans cette affaire de Gentilly, on retrouve de grandes similitudes avec l'affaire de Villiers-sur-Marne. Dans un laps de temps court (cinq mois), les deux faits sur lesquels nous travaillons avaient pour projet l'attaque d'un fourgon blindé, résume un policier. Dans cette affaire de Gentilly, on retrouve lors des constatations des éléments balistiques (étuis) communs avec au moins deux éléments découverts dans l'affaire de Villiers. Le nombre de malfaiteurs est également similaire sur ces deux affaires. Ne trouvez-vous pas que ces coïncidences troublantes laissent à penser que nous sommes en présence de la même équipe de malfaiteurs ? »

Baba répond : « Oui, ce sont de grosses coïncidences, vous retrouvez partout des choses balistiques et plein d'autres trucs. C'est sûr qu'il y a des gens qui se connaissent dans ces deux affaires. »

Mais pas lui, en tout cas. Et ni Malek Khider, puisqu'il sera acquitté pour ce premier braquage raté.

1. Brendan Kemmet et Matthieu Suc, « Qui se cache derrière le commando de Villiers-sur-Marne ? », *France-Soir*, 25 mai 2010.

2. Rédoine Faïd n’a pas été mis en examen ni jugé pour ce braquage, mais l’affaire de Gentilly a été jugée en même temps que celle de Villiers-sur-Marne.

19
Un détenu très bavard

« Le chauve là, Rédoine Faïd, qui était avec moi, c'est le seul qui savait que j'étais en contact avec eux à cette époque-là […] parce que le lendemain où le mec il se met en cavale, j'vais avec le mec qui m'a balancé pour aller le chercher à Paris, tu vois ce que je veux dire, comme si toi par exemple demain, moi je suis pote avec Rédoine Faïd, t'es mon ami ; il m'appelle pour me dire "Écoute je suis en cavale, viens me chercher". On va à deux le chercher… Y a que toi qui sais […] tu vois, les endroits d'où on… dont ils m'ont parlé, des endroits genre il y a des téléphones qui ont été bipés, pour l'affaire là, y a un endroit où on guettait le bazar, le cametar […]. »

Le « cametar », c'est le camion en argot. Cela peut désigner un fourgon blindé, par exemple.

Saïd Agouni n'est pas une balance. Bien au contraire. Le Nordiste de 34 ans, originaire de Villeneuve-d'Ascq, passe pour un garçon de confiance qui ne se répand pas en garde à vue. Mais en revanche, il parle beaucoup avec son codétenu, en l'occurrence un jeune Arlésien mis en examen pour trafic de stups dans le Nord. Ce que Saïd Agouni ne sait pas, c'est qu'en ce début juillet 2011 sa cellule à la maison d'arrêt de Douai a été « sonorisée », comme le permet la loi.

La police qui enquête sur une attaque de fourgon blindé dans le Pas-de-Calais est dans le brouillard.

En effet, les « surveillances physiques et techniques menées par les enquêteurs de la DIPJ de Lille et de l'OCLCO ont démontré la grande méfiance de Saïd Agouni et sa connaissance des méthodes traditionnelles de la police, telles que les écoutes téléphoniques et les filatures ». Ils ont

suggéré alors au juge d'instruction de sonoriser la cellule qu'occupe le jeune homme à la maison d'arrêt de Douai. Une mesure qui permettrait selon eux d'identifier « tous les acteurs de ce réseau criminel ». Le juge a accepté.

Dans ces conversations où il désigne Faïd comme « le Chauve », Agouni détaille à la fois ses relations avec lui, mais aussi son savoir-faire et les techniques qu'il lui aurait transmises. « C'était le 17 mars dernier là… C'était à Arras, t'es fou ! C'était une belle affaire, à Arras, entre Arras et Lens… Y a qu'en fait c'est passé, ça a glissé inaperçu, parce qu'il y avait à l'époque Benali en Tunisie, il y avait l'Égypte, t'as vu […]. »

On circule mal cet après-midi-là sur la route nationale 17, entre Écuries et Roclincourt dans le Pas-de-Calais, non loin d'Arras. Entre les champs et les villages de briques ravagés par la Première Guerre mondiale où chaque kilomètre semble marqué par les constellations de tombes blanches, celles des soldats anglais, écossais, canadiens. Ce 17 mars 2011, un poids lourd est à l'arrêt sur la quatre voies, en direction du nord. Des « dépanneurs » sont déjà sur place et ont neutralisé une des voies. Avec des cônes de signalisation orange et blanc. Rien de suspect *a priori* donc pour les convoyeurs de la société Loomis qui arrivent sur le ralentissement. Sauf que, subitement, une camionnette vient percuter le blindé à l'arrière et un camion de chantier lui bloque la route devant.

Selon un scénario classique, des malfaiteurs « lourdement armés » font leur apparition. Ils somment les convoyeurs de sortir. Puis un membre du commando place une charge explosive à l'arrière de la « tirelire » roulante. Un cadre explosif comme ceux abandonnés à Villiers-sur-Marne. Il fait sauter la porte. Un gendarme qui circulait en sens inverse s'arrête, croyant à un accident. Les gangsters lui tirent copieusement dessus, sans l'atteindre. Ils repartent avec un peu moins de 2 millions d'euros.

Ce scénario « finement élaboré » rappelle quelque chose. « C'est un braquage bien organisé, bien réfléchi et parfaitement réalisé, nous confiait peu après un policier spécialisé qui avait déjà ses doutes quant aux auteurs. Le mode opératoire ressemble beaucoup à d'autres affaires de fourgons dans lesquelles il a été impliqué dans les années 1990. Il semble avoir trempé dans ce coup pour financer sa cavale. » « Il », c'est Rédoine Faïd. Roclincourt n'est qu'à quarante minutes en voiture de Lille, la zone de repli du fugitif.

Deux mois que Faïd est en cavale. La PJ pense qu'il est sérieusement à court de liquidités et qu'il a un besoin impérieux de monter au braquage pour se « refaire ». N'a-t-elle pas reçu dès le 9 mai 2011 un renseignement anonyme qui attribuait l'attaque du Pas-de-Calais à un « commando composé d'individus originaires de la région parisienne qui s'articulerait autour de deux [hommes] fichés au grand banditisme, Rédoine Faïd et Fabrice Hornec », soutenus par des « malfaiteurs locaux » ainsi que d'une logistique confiée à un Nordiste, Saïd Agouni ?

Dans la famille Hornec

Qui est ce Fabrice Hornec[1] ? Surnommé « Petit Pois », né en 1974, il est le fils de Marinette, une des sœurs des trois patriarches du clan Hornec : Marc, Mario et Jean-Claude. Une fratrie qui, selon les policiers spécialisés, règne presque sans partage sur le milieu parisien depuis les années 1990. Leur nom a été cité dans le cadre de règlements de comptes, de trafic de cocaïne et d'affaires d'extorsion au détriment de commerçants. Un nom qui fait peur.

La PJ décrit leur neveu comme un « individu très défavorablement connu, principalement pour des faits de vols à main armée en bande organisée visant des transports de fonds, des centres-forts, de riches particuliers ». C'est un impulsif qui a, depuis le plus jeune âge, mouillé la chemise. Fabrice Hornec est apparu, sans être nécessairement condamné, dans une série d'enquêtes : le braquage de l'hôtel de ventes de Fontainebleau en 2002 ; la séquestration d'une richissime famille à Bréviandes la même année ; l'attaque avortée d'un fourgon blindé à Champs-sur-Marne en 2003 ; le casse chez Harry Winston en 2007 ; le braquage de convoyeurs qui transportaient 30 kilos d'or dans la Somme en 2011.

Le juge posera la question à Rédoine. Le connaît-il ? « Non. Vous me présentez sa photographie, on ne m'avait jamais dit qui était qui et je ne le connais pas. On m'a posé la question de savoir si je ne l'avais pas rencontré en détention. Non. De toute façon, les dates d'incarcération ne correspondent pas. » Circulez, il n'y a rien à voir… Sauf que les deux hommes ont bien connu deux périodes d'incarcération commune, à Fresnes en 2005 et en 2006.

Ont-ils ensuite « travaillé » ensemble ? Possible. Saïd Agouni semble raconter cette collaboration à son codétenu.

Surimi et traiteur gourmet

La cavale de Faïd, la deuxième de sa carrière, dure depuis cinq mois. Les flics sont remontés à lui *via* une autre affaire. La PJ de Lille s'intéresse d'abord à Agouni et à un autre « local », Abdelkarim Benali. Avec la BRI nationale de l'OCLCO, elle les piste jusqu'à un snack de la rue Moulin-Delmar à Villeneuve-d'Ascq le 28 juin 2011. Les flics tombent en même temps sur Faïd, attablé avec ses deux compagnons du moment. Il n'a pas eu le temps d'avaler son sandwich au surimi[2], écrivions-nous à l'époque. Personne ne s'était douté de qui il était. « Ils étaient très gentils, polis, respectueux », explique un témoin. « Rédoine Faïd, c'était celui qui parlait le moins. Mais l'un des amis faisait des blagues, rigolait. » Rédoine s'est fait pousser la barbe. Il porte une casquette et des lunettes. Mais quand les flics l'interrogent, il décline immédiatement son identité. Le jeu est terminé, la manche perdue.

La PJ de Lille fouille dans la foulée une Peugeot 207 grise série 64. Dans le coffre, un sac de sport avec des photos de Faïd en famille et des vêtements neufs. Un autre sac à dos est rempli de CD. Six paires de gants neufs de différentes tailles. Et un sac de courses : pâtes, huile d'olive, sauces préparées. Des produits qui « semblent avoir été achetés récemment ». Non pas dans une grande surface, relèvent les enquêteurs, mais dans une épicerie fine. C'était destiné à une « mise au vert », dira Agouni. Ce n'est pas parce qu'on est en cavale qu'il faut se laisser abattre !

Faïd préparait-il un braquage avec ses nouveaux amis lillois ? Agouni évoquera un coup imminent, en Hollande, une belle affaire. « Ça aurait été l'Amérique », selon le Nordiste. Faïd ne le dira pas et certainement pas en garde à vue, où il ne pipe mot. Il écrit simplement quelques lignes sur la notification de prolongation de garde à vue : « Ma garde à vue se passe très bien. J'ai demandé un avocat, on m'a dit qu'il ne pouvait pas venir avant demain. »

Un policier lui demande s'il accepte néanmoins de répondre à ses questions. Faïd ne se laisse pas vraiment intimider : « Non. Je ne consens pas à répondre à vos questions sans la présence de mon avocat. Ce n'est pas la peine de perdre votre temps à me formuler des questions, je ne répondrai

à aucune d'entre elles. La nouvelle législation me donne le droit à bénéficier d'un avocat, je tiens à bénéficier pleinement de ce droit. Je vais donc garder le silence. »

Faïd nie toute implication dans l'attaque d'Arras. Le fâcheux, c'est qu'il a sur lui 2 000 euros en billets de 100 et que la Banque de France précise que cette somme fait partie d'un lot qui a été livré à la Banque de France d'Arras. Ils sont issus d'une même liasse de billets de 100 remise à la société Loomis. En aucun cas, la liasse n'a pu être retirée depuis un distributeur automatique. « Ils étaient sur moi, mais ce n'était pas à moi. Quelqu'un me les a donnés », se justifiera Faïd devant le juge.

L'autre élément gênant pour lui est que chez l'un de ses compagnons de cavale, Abdelkarim Benali, un revolver Manurhin a été retrouvé. L'arme a été subtilisée à l'un des convoyeurs de fonds de la Loomis attaqués près d'Arras.

Plus tard devant le juge, Rédoine se borne à déclarer : « Je conteste toute participation à une quelconque association de malfaiteurs et à une quelconque attaque à main armée, où que ce soit en France et *a fortiori* dans le Nord. Je n'ai strictement rien à voir de près ou de loin avec ces faits. » Il ne variera pas par la suite.

Faïd monte même sur ses grands chevaux. Le 31 janvier 2012, dans le bureau du juge.

> « Je ne me sentais pas particulièrement en cavale. Je n'ai pas échappé à une vague d'interpellations. Il se trouve que les policiers sont venus à mon domicile. Je n'étais pas chez moi. Ils ont interpellé mon épouse. Elle a été placée en garde à vue. Par la presse, parce qu'il y avait une hystérie médiatique autour de cette affaire[3], j'ai appris qu'il y a eu une vague d'interpellations et que mon nom était cité. J'ai appelé mon employeur. Il m'a dit que la police était venue me chercher. Je comptais me rendre non pas aux policiers, mais au magistrat instructeur afin de m'expliquer sur cette affaire pour laquelle je n'ai rien à voir ni de près ni de loin. J'ai quand même pris du recul compte tenu du fait que différents membres de ma famille étaient en garde à vue. Mon frère Larbi et son fils ont été placés en détention. Ils ont été libérés cinq ou six mois après. Sachant que mon frère et mon neveu, qui n'avaient pas de casier judiciaire et qui n'avaient rien à voir là-dedans, ont été en

> détention, vous imaginez mon traitement vu mon casier judiciaire […]. Lorsque vous m'avez interpellé, je comptais me rendre à la rentrée. J'aurais pu me rendre avant. J'attendais que la pression médiatique baisse, ce qui n'a jamais été le cas […]. Vous comprendrez que j'ai des réticences à parler de l'endroit où j'étais pour la bonne et simple raison que je n'ai pas envie que les personnes qui m'ont aidé à me loger, à me nourrir, soient inquiétées. Ce sont des gens honnêtes et qui ne sont pas fichés. Je tiens à préciser que sur le terme "cavale", lors de mon arrestation, je n'avais pas de faux papiers, ni de voiture volée, tout l'attirail du mec qui est en cavale. »

Il affirme qu'il allait partir en Autriche avec deux amies et qu'il allait « réfléchir sur les modalités » pour se rendre à la juge d'instruction parisienne.

Faïd pense encore qu'une « connaissance commune » l'a présenté à Saïd Agouni. Elle « a été voir par la suite les services de la PJ pour leur dire : "Arrêtez-les." Cela s'appelle un "chantier" en ce qui me concerne. La vérité, c'est que cette personne m'a présenté Saïd Agouni, en lui disant que si j'étais en galère, je pouvais aller voir cette personne et après, vu mon profil, j'arrive dans votre dossier ». Mais il n'est pas dans le ressentiment, ni dans la vengeance contre cet indic, prévient-il. Avec Agouni, ils n'ont fait qu'aller au restaurant. « J'étais dans une optique de me rendre », insiste le fugitif. « Je suis mis en cause parce que, malheureusement, j'ai un casier qui correspond à ce genre de faits », dira-t-il.

Quant aux déclarations d'Agouni, Faïd moque une « crise de diarrhées verbales de banditisme », de la part d'un jeune homme qu'il connaît en fait très peu. Il s'emporte contre une déclaration « totalement abracadabrante », une autre « complètement affabulatoire ». En vérité, pense-t-il, Agouni « fantasme » sur lui, sur l'image qu'ont construit les médias de lui et qui ne lui « appartient plus ». « Il dit que je lui ai appris des choses, je ne suis pas du ministère de l'Éducation nationale, je ne lui ai rien appris. […] La plupart des détenus, à peu près 90 %, ils ont envie de briller. Ils sont en proie à des crises existentielles aiguës. Ils deviennent mythomanes et ils racontent n'importe quoi. »

En octobre 2017, la cour d’assises de Douai a condamné Agouni à quinze ans de prison pour le fourgon d’Arras. Faïd, lui, a écopé de dix-sept ans et a immédiatement fait appel. Il sera rejugé à la rentrée 2019 devant la cour d’assises de Saint-Omer dans le Nord. En compagnie de Fabrice Hornec, pourtant acquitté. Pour ce dernier, c’est le parquet qui a fait appel.

1. Fabrice Hornec a été acquitté pour le braquage d’Arras en octobre 2017 aux assises de Douai. Il sera rejugé en appel.

2. Brendan Kemmet, Matthieu Suc et Gabriel Thierry, *France-Soir*, 30 juin 2011.

3. Il évoque la fusillade de Villiers-sur-Marne.

20
Coup de chaud à Sarcelles

24 juillet 2018, 16 h 40, Piscop, Val-d'Oise.

Horus n'a plus que quelques semaines à faire et c'est la retraite. Et il l'a bien méritée, après une longue carrière qui l'a vu bourlinguer dans le monde entier. C'est Sam qui le remplacera dans la traque des dealers, blanchisseurs, trafiquants d'armes et autres. Pour l'heure, les deux bergers malinois se reposent dans le coffre d'un Renault Kangoo du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, le PSIG, de Domont, dans le Val-d'Oise. Un peu plus tôt dans l'après-midi, les deux chiens se sont rendus à Écouen, non loin de là, en grande banlieue ouest parisienne, pour un « entraînement cynophile » à la brigade locale. Sam vient de rejoindre l'unité il y a seulement quelques jours, et c'est l'occasion pour lui de se familiariser avec les gendarmeries du secteur.

Sam et Horus, toujours accompagnés par le maréchal des logis Benoît, maître-chien, et le jeune gendarme volontaire Maxence, ont ensuite effectué une courte mission de surveillance, puis ils sont remontés dans leurs cages à l'arrière du Kangoo siglé « Gendarmerie ». Il est l'heure de rentrer. Sur le chemin du retour, les deux militaires s'arrêtent pour faire le plein dans une station BP à Piscop, le long de la départementale 301, juste avant Domont. Ils repartent, roulent moins de 500 mètres, quand le maréchal des logis remarque une voiture grise garée sur le côté, avec ses warnings allumés. Une Renault Laguna. Un homme est au volant, mais la porte avant droite est ouverte. Un deuxième personnage se trouve un peu plus loin, accroupi. Il regarde en direction de bâtiments derrière un grillage. Les gendarmes trouvent la scène plutôt louche et décident de contrôler le duo. En

contrebas, il y a en effet une zone artisanale qui a connu une série de cambriolages.

Le maréchal des logis vient placer le Kangoo juste derrière la Laguna. À ce moment précis, l'homme qui était dehors semble faire un signe de la main à quelqu'un, de l'autre côté du grillage. Un troisième personnage que les gendarmes ne peuvent pas voir. Puis l'homme revient rapidement s'asseoir dans la Laguna. Les militaires mettent en marche leur sirène deux tons et le gyrophare. Mais le conducteur de la Laguna démarre en trombe. L'équipe cynophile du PSIG se met aussitôt à ses trousses. Benoît et Maxence suivent la Renault grise à vive allure sur plus d'un kilomètre, jusqu'à un carrefour. Là, la voiture des fuyards franchit un terre-plein central, prend la départementale à contresens, puis tourne sur la gauche. Les gendarmes les imitent. Arrivée devant une grosse église chaldéenne au revêtement marron, la Laguna fait deux fois le tour d'un rond-point avant de se diriger vers Sarcelles. C'est le passager qui a indiqué du doigt la direction au conducteur. La poursuite continue encore jusqu'à ce que la Renault des fuyards soit bloquée dans la circulation, une file qui patiente à un feu rouge, avec des voitures en sens inverse. La Laguna ne peut pas déboîter. Elle semble piégée.

Les deux maîtres-chiens descendent du Kangoo et se rapprochent à pied, rapidement. Le maréchal des logis, Benoît, s'adresse au conducteur :

— Halte, gendarmerie ! Coupez le moteur du véhicule, descendez du véhicule !

Sans la moindre réaction des deux hommes, il tente d'attraper le poignet du conducteur à travers la vitre baissée. Mais ce dernier se débat et le gendarme doit le frapper au visage. Les lunettes que porte l'homme tombent près du levier de vitesses et son couvre-chef, un béret, vole sur la banquette arrière. De l'autre côté de la voiture, le brigadier Maxence essaye, lui, d'ouvrir la porte du passager. Elle est verrouillée. La vitre en revanche est baissée de ce côté aussi. Le jeune militaire attrape l'homme assis devant lui par le col de son polo. Le passager commence à ouvrir la porte. Au même moment, le chauffeur redémarre. La Laguna heurte le véhicule arrêté juste devant elle, le pousse même et parvient à se dégager. Les gendarmes, qui ont dû sauter en arrière pour ne pas être blessés, courent jusqu'à leur Kangoo afin de reprendre la chasse. Drôles d'oiseaux, ces deux

types. Tout le temps où ils ont été face aux gendarmes, aucun des deux n'a parlé.

La Laguna a disparu. Les militaires arrivent devant la sous-préfecture de Sarcelles et finissent par apercevoir de nouveau les fuyards au moment où ils s'engouffrent dans un centre commercial à l'enseigne My Place et Auchan. Des passants désignent aux gendarmes la direction que la Laguna gris clair a prise. Les militaires finissent par la retrouver au fond d'un parking souterrain, devant un McDonald's. Les portières ouvertes, le moteur tournant. Mais les occupants ont disparu. À côté de la voiture, une porte de sortie permet de remonter sur le parvis de la sous-préfecture.

Sam est bien mis à contribution pour les retrouver, mais en vain. Les gendarmes coupent le contact de la Laguna et attendent des renforts. La course-poursuite a duré dix minutes.

En inspectant la plaque d'immatriculation de la Renault grise, les militaires remarquent qu'à l'avant un rivet a été mal enfoncé et que, sur le pare-brise, les vignettes d'assurance et de contrôle technique sont retournées. Au fichier, la Laguna n'apparaît pas volée, mais elle a « toutes les caractéristiques d'un véhicule faussement immatriculé », estime alors un gendarme. Le talon d'assurance ne correspond pas à la plaque d'immatriculation. Dans le jargon, l'on dit que la voiture a été « replaquée », et pour le coup mal replaquée. Dans le coffre, qu'ouvrent les gendarmes arrivés en renfort, il y a d'ailleurs un autre jeu de plaques d'immatriculation, à côté de sacs remplis de vêtements dont pas mal de marques : Nike, Giorgio Armani, Hugo Boss, Ralph Lauren, trois pantalons sur leurs cintres, encore des vêtements, ainsi que des paires de chaussures, dont des baskets Hugo Boss. Et des sacs Go Sport, Nike Jordan Bastille, Brico Dépôt contenant tout un matériel. Dans l'habitacle, un chapeau de paille, une casquette Adidas. Et un exemplaire du *Canard enchaîné* daté du 4 juillet, avec en une cet article : « Évasion en hélicoptère, Rédoine Faïd, un braqueur particulièrement… rotor ! »

Sans oublier deux boîtes en plastique transparent. À l'intérieur de la première, enroulés dans du film alimentaire, six boudins gris qui pourraient bien être de l'explosif. Dans l'autre, des fils verts et une vingtaine de cylindres métalliques couleur cuivre qui ressemblent fortement à des mèches… Un périmètre de sécurité est mis en place.

Plus tard, l'examen du contenu des deux boîtes démontrera que les tubes de cuivre sont bien des détonateurs « en parfait état de

fonctionnement », dont deux reliés à des mèches lentes, prêts à l'emploi. Il y a encore dix autres mèches longues de 20 centimètres non préparées. Quant à la substance grisâtre, répartie en six pains « de la taille d'une quenelle », relève un gendarme, pour un poids total de 800 grammes, il ne s'agit pas d'explosif plastic de type PEP 500. Elle n'a aucun pouvoir détonant…

La fouille minutieuse du coffre révèle un bidon avec 5 litres d'essence, une pince à rivets, une perceuse sans fil, des gants en latex à usage unique, un téléphone portable ainsi qu'une sorte de kit de survie, fait d'un nécessaire d'hygiène, de médicaments contre le diabète, de bombes anti-insectes. Puis des maillots de bain, des serviettes, des bonnets pour la piscine, le tout acheté chez Carrefour. Et une série de vêtements propres ou portés, de tailles différentes du S au XXL. Il y a encore deux duvets Quechua, ce qui semble accréditer qu'on dormait dans la Laguna. Elle sent d'ailleurs le renfermé, nous confiera un enquêteur.

Après de vaines recherches dans Sarcelles et ses environs, gendarmes et policiers s'intéressent à de possibles images de vidéosurveillance, dans le centre commercial My Place et en dehors. Ils recherchent les deux hommes et leur éventuel cheminement. Ils vont être servis.

Les gendarmes Benoît et Maxence livrent la description de l'étrange duo : le conducteur, d'abord, un homme de « type nord-africain », corpulence moyenne, chauve, barbe poivre et sel, entre 40 et 50 ans. Le passager semblait plus jeune, 35 ans peut-être. Un Nord-Africain lui aussi. Plus grand, peut-être 1,85 mètre, et plus mince que son comparse. Il porte également une barbe et des lunettes de vue à montants noirs. Les deux hommes sont assez facilement reconnaissables, en jeans et hauts noirs. Ils partagent « les mêmes caractéristiques capillaires », c'est-à-dire d'être très dégarnis sur le haut du crâne avec une couronne de cheveux grisonnante pour l'un, noire pour l'autre. Ils ont été très distinctement filmés remontant les marches du centre commercial My Place, le plus jeune en premier, lunettes de soleil sur le nez, en baskets. Le second semble le suivre avec difficulté.

Parfois ils marchent, regardent autour d'eux. À d'autres moments, ils sprintent. Ils débouchent devant le McDo, passent devant un magasin Boulanger. Ils sont filmés lorsqu'ils arrivent à une départementale au bord du centre commercial et enjambent la glissière de sécurité. Puis traversent

un parking, passent devant un collège. On les perd à hauteur d'un centre commercial, dans un quartier populaire de Sarcelles.

Pour la PJ, il n'y a que peu de doutes. « Nous sommes en capacité de reconnaître formellement le premier individu comme étant le nommé Rédoine Faïd, actuellement en position d'évasion de la maison d'arrêt de Réau. Quant au second, son apparence physique correspond fortement à celle de son frère aîné, prénommé Rachid », signalent les policiers.

Celui qui semble être Rédoine porte des lunettes de soleil et tient dans sa main gauche une sacoche à bandoulière noire. Les enquêteurs pensent qu'elle pouvait contenir une arme de poing, sans doute de gros calibre. Les gendarmes Benoît et Maxence préciseront cependant qu'« à aucun moment les individus n'ont été menaçants ni violents ». Ils ne voulaient juste pas se faire prendre. Pas un seul instant les deux gendarmes n'ont reconnu Rédoine Faïd. Pour eux, ce n'était qu'un banal refus d'obtempérer. Pas les fugitifs les plus recherchés de France !

Les enquêteurs ont la preuve de l'implication de Rachid dans la cavale de son petit frère. Ce n'est pas vraiment une surprise, puisqu'ils avaient la conviction déjà qu'il avait participé *a priori* à l'évasion.

Dès le 10 juillet, l'ADN a parlé. Sur une bouteille en plastique découverte tout près d'une Renault Mégane, en fait une voiture relais, incendiée dans le parking du centre commercial O'Parinor à Aulnay-sous-Bois, quelques minutes après l'évasion. Mais aussi sur un sac abandonné dans la cour du centre pénitentiaire de Réau et encore sur un chiffon à lunettes retrouvé à Lésigny où l'hélicoptère a fait une halte pour embarquer le troisième complice, les armes et la disqueuse. Il s'agit chaque fois du profil génétique de Rachid Faïd.

Quant à l'épisode de la Laguna de Sarcelles, la génétique démontre, s'il en était encore besoin, qu'il s'agissait bien des deux frères. L'ADN de Rédoine et Rachid « ressort » sur deux brosses à dents découvertes dans la voiture.

La famille de Rachid est sans nouvelles de lui depuis le 20 juin. Il était alors officiellement en Algérie depuis près d'un mois pour rendre visite à son frère Fisal, en prison dans l'attente de son procès en appel pour la mort d'Aurélie Fouquet. Rachid, le grand frère, déjà « tombé » avec Rédoine lors de la tentative d'évasion de la centrale de Saint-Maur en 2004. Celui qui

en 2010, selon Rédoine, aimait « s'encanailler ». Il semble avoir définitivement basculé.

Quels étaient les projets des deux frères près de Sarcelles ? Étaient-ils en repérage ? Et quel usage pour ces détonateurs et les six « quenelles », en fait une simple pâte de type mastic de vitrier ? Les policiers se demandent si elles étaient destinées à l'attaque d'un fourgon blindé. Rédoine Faïd s'est-il fait flouer à l'achat ? Ou alors, le gangster creillois avait-il encore les moyens d'acheter ces explosifs relativement onéreux ? En a-t-il du coup confectionné des faux ?

La cavale en tout cas n'était pas faite de palaces et de cocktails le long d'une piscine. Les lingettes et le spray anti-moustiques, « ça veut dire que les Faïd ont dormi à la dure, dans la Laguna, pendant plusieurs jours », selon un policier.

La Renault faussement immatriculée, en « doublette » comme le pressentaient les gendarmes, a été vendue tout récemment par un garage de Bondy à un certain « Farid Belami », domicilié boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. Une identité « fantaisiste ».

Et puis dans le coffre, un sac en papier cartonné avec une inscription : « Hubert. H. 10, boulevard Montmartre, Paris 75009. » La PJ de Versailles, comme on l'a vu, ne tardera pas à rendre une visite à ce magasin de vêtements.

21
Le filet se resserre

Deux jours après la tonitruante évasion de Faïd, un tuyau providentiel est parvenu à la brigade nationale de recherche des fugitifs (BNRF), une des composantes de l'OCLCO à Nanterre. L'informateur indique que Rédoine, « soucieux de ne pas reproduire les erreurs commises à l'occasion de son évasion de la maison d'arrêt de Sequedin, en s'appuyant sur des personnes qu'il connaissait mal, se serait adjoint les services de ses neveux, délinquants d'habitude, demeurant dans la région creilloise ». En tête de gondole figurerait Lyazid Faïd dit « Bilo », 30 ans, le fils de Larbi, deuxième des neuf frères de Faïd. Presque quinze ans plus tôt, Bilo est apparu aux côtés de Rédoine lors du trafic de voitures volées piloté depuis la centrale de Saint-Maur. Les policiers se mettent aussi « dans les reins » des fils de Rebeh, la grande sœur de Rédoine, en particulier d'Ishaac Herizi, 18 ans, et Karoune Herizi, dit « Haroune », 34 ans, apparu lui dans un « règlement de comptes » juvénile et mortel avec deux autres de ses frères. Un policier les appelle « les sans-grade du Plateau », toute une galaxie de cousins, neveux et connaissances prête à basculer avec et pour Faïd.

Un clan uni et solidaire, fait d'alliances entremêlées. La mère de Rédoine était une Herizi et la sœur aînée du caïd, Rebeh, celle qui a joué les mères de substitution, a épousé un Herizi.

Outre Bilo et « très probablement » un Herizi, donc un autre frère, Rachid Faïd est fortement suspecté de participer à la nouvelle fuite en avant de Rédoine. C'est en tout cas le tiercé de la PJ. Il va falloir maintenant affiner. Et confirmer.

Comme lors de la composition d'une équipe de football, le grand frère Rachid va vite passer du rang des « possibles » à celui des « probables »

pour les policiers. L'arsenal découvert en forêt d'Halatte a aussi parlé. Son ADN est découvert sur un talkie-walkie, tandis que Ishaac Herizi a laissé son empreinte génétique sur le gilet pare-balles siglé « Police municipale », et Karoune sur un autre émetteur-récepteur. Surtout, Ishaac a été reconnu comme étant l'un des hommes venus se balader à l'aube en forêt d'Halatte. C'est lui qui a apostrophé le chasseur sur son mirador. Le neveu de Rédoine est encore identifié comme étant l'acheteur, chez Castorama près de Creil, d'une pelle et d'une pioche retrouvées à côté des sacs d'armes. Le même Castorama où Faïd avait fait ses emplettes pour la séquestration de l'épicier de Liancourt. En 1997 !

La PJ obtient des juges d'instruction l'autorisation d'utiliser un IMSI-catcher pour déterminer les portables officiels et moins officiels utilisés par le « clan Herizi ». Les policiers font de même avec une ex-avocate de Rédoine, désignée par un renseignement de gendarmerie et mise en cause dans une tentative d'évasion en Belgique. Comment ? Simple, avec cet appareil autrefois réservé aux services secrets, mais que la PJ se faisait prêter sous le manteau avant que cela ne devienne légal : il suffit de suivre un objectif et de « gober » tous les cellulaires qui émettent à proximité. Au bout de trois « relevés » dans trois lieux différents, si un même téléphone apparaît chaque fois, c'est nécessairement le bon. Mais l'écoute des conversations de l'avocate et le suivi de ses allées et venues ne semblent pas avoir donné quoi que ce soit. Ils cessent assez vite.

Plus classiquement, les enquêteurs de l'OCLCO et de Versailles ont repéré des flottes de portables « Kleenex », c'est-à-dire conversant en cercle fermé et sur un temps très bref. Des « tocs » en langage voyou. Ils ont compris que le commando de Réau s'était réuni trois samedis d'affilée, les 9, 16 et 23 juin 2018. D'abord en repérage et chronométrage, puis probablement en mode « évasion » les deux autres samedis. Mais « l'arrachage » de Rédoine n'avait manifestement alors pas été possible[1].

Les policiers remontent surtout le fil des divers objets saisis tant en forêt d'Halatte que dans des magasins de téléphonie fréquentés par les fugitifs. Ils peuvent établir que Rédoine et Rachid Faïd étaient à Paris les 10 et 12 juillet, puis à Pierrefitte en Seine-Saint-Denis le 22 juillet et à Sarcelles dans le Val-d'Oise le 24 juillet. Mais chaque fois les flics ont un temps de retard, ne découvrant les faits qu'*a posteriori*. Ils savent aussi que les deux frères ont bénéficié d'une planque à Paris. Seulement, après le

« coup de chaud » de Sarcelles, les enquêteurs ont pensé qu'ils n'étaient pas près de revoir leurs cibles.

Ils ont cependant la conviction que Faïd est à la peine. Sans réseau solide capable d'assurer sa logistique, il en est réduit à faire ses courses lui-même et à prendre énormément de risques.

Il semble probable que Faïd soit parti un temps au Benelux, sans doute aux Pays-Bas, peut-être bien au mois d'août. Certains de ses neveux y ont des « tombées », c'est-à-dire des points de chute, liées au trafic de stups. Lyazid s'est justement rendu aux Pays-Bas. Quelque chose se prépare, mais quoi ? La police aura vent plus tard d'un « Corse » qui dispose de « 15 000 » et de « matos » et aussi d'un projet d'évasion en « Hollande ».

Toutes les routes mènent à Creil

« On ne sait pas où il était, admettra plus tard un gradé. Si on l'avait su, on l'aurait arrêté, même à l'étranger ! Mais pour partir, il faut des moyens. Si vous avez de l'argent, vous pouvez voyager, sinon… » Or Faïd, qui a dépensé sans compter au début de sa cavale, semble désormais à sec. « Il n'a pas de réseau, pas de faux papiers, pas de logistique, analyse un officier interrogé pour *Paris Match*[2]. Autour de lui, ce sont des demi-sels. » Les flics craignent qu'il « monte à la connerie », sur un coup mal préparé, avec des débutants, et que ça finisse très mal. Comme à Villiers-sur-Marne, par exemple.

Faïd pourrait bien revenir sur ses bases, dans son fief, à Creil, dans cette ville de Picardie où il sait pouvoir disposer de relais *via* sa large famille et les amis. Les flics en sont persuadés. Oui, mais où ?

Ces impressions sont confirmées le 17 septembre, sous la forme d'un nouveau « tuyau », cette fois provenant du SIRASCO (Service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique) de la PJ de Lille. Une « source anonyme » a fait état du « comportement suspect d'un couple dans le secteur Jean-Baptiste-Carpeaux de Creil ». Une jeune femme « d'origine maghrébine » a été vue sortant d'un appartement au numéro 161 de la rue, « accompagnée d'une seconde personne, de grande taille, vêtue d'un niqab intégral ». La source était suffisamment proche pour pouvoir affirmer, vu ses mains et sa taille, que c'était en fait un « homme déguisé ».

Les enquêteurs se mettent aussitôt en surveillance à l'adresse indiquée.

Le 1er octobre, la PJ met sur écoute une résidente de Creil, une certaine Alima, 28 ans, qui habite rue Jean-Baptiste-Carpeaux dans la ZAC du Moulin. Un HLM de petite taille, pimpant et récent. C'est ici que vivait Daouda Baba avant d'être arrêté dans « l'affaire Aurélie Fouquet ».

Alima, qui travaille à l'aéroport du Bourget, logeait auparavant à deux rues du bar Le Gavarnie, près de la tour Descartes de Creil. Ses sœurs sont des proches de la belle-famille de Rachid Faïd. Et si ses conversations n'ont que peu d'intérêt, en revanche, ses déplacements en ont beaucoup plus. Elle semble faire des allées et venues que les flics assimilent à des « déplacements logistiques ».

En planque le 28 septembre, à 23 h 25, ils aperçoivent « un premier individu de sexe féminin, type Nord-Africaine, âgée d'une trentaine d'années, brune, les cheveux longs, vêtue d'une djellaba de couleur noire ». Et juste derrière, « un second individu, de sexe ignoré, vêtu d'une djellaba sombre et d'un niqab de couleur noire masquant tout le visage, et porteur de gants de couleur noire ».

Ça sent très bon.

Le 29 septembre 2018, à 4 h 30 du matin, la PJ glisse une balise sous la Citroën C2 noire de la jeune femme. Le lendemain, les policiers revoient Alima, mais elle est seule.

Le 1er octobre, à 21 h 13, leur objectif sort de son immeuble, avec un sac bien lourd, peut-être des armes ? Elle démarre sa C2, puis la déplace. Quatre minutes passent et deux personnages vêtus de burqas, l'une claire, l'autre bordeaux, quittent le hall de son immeuble. Ils sont revus un peu plus tard dans la C2. « Tous trois semblent aux aguets et scrutent les voitures passant à proximité », notent les policiers qui préfèrent abandonner la filature. Alima revient seule, puis repart.

Elle est suivie dans la campagne, puis vers Clermont-de-l'Oise, à une quinzaine de kilomètres au nord de Creil. Elle s'arrête à côté d'un break Audi A4 noir sur un rond-point, au milieu des champs. « La zone étant déserte à cette heure, il n'est pas possible d'observer correctement les occupants du véhicule Audi au nombre de deux. La filature ne peut être maintenue que par intermittence vu sa vitesse de progression », regrettent les limiers de la PJ, spécialistes ès filatures discrètes.

L'Audi est suivie à son tour. Mais voilà que, du côté de Saint-Maximin, elle entreprend de faire deux tours de rond-point. « Le conducteur et le passager scrutent toutes les voitures passant à leur hauteur. Lors de cette

manœuvre, plusieurs effectifs peuvent observer le conducteur qu'ils identifient formellement comme étant Ishaac Herizi. Le passager, un peu moins grand, ne peut être observé correctement. » Devant ces « multiples coups de sécurité », la PJ lâche du lest.

L'Audi est reprise un peu plus tard, mais « elle n'est pas suivie du fait de l'absence totale de circulation à cette heure tardive et de sa très faible vitesse ». Elle prend la direction du nord. Le break est signalé ensuite vers 7 heures du matin sur une aire de service à Wancourt, dans le Pas-de-Calais.

Le lendemain, 2 octobre, les policiers vont en avoir le cœur net. Vers midi, l'Audi est signalée par LAPI, le système automatisé de lecture des plaques disséminé sur les autoroutes. Elle roule sur l'Al à hauteur de Seclin dans le Nord. À 19 heures, la ligne « Toc Bresles 2 » attribuée à Rédoine Faïd se rallume à Liévin, dans le Pas-de-Calais, puis à Avion. Une heure et demie plus tard, le téléphone borne près de l'A1 dans l'Oise.

Alima, elle, quitte son immeuble dans sa Citroën et roule jusqu'à Nointel, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Creil. Elle s'arrête sur la bande d'arrêt d'urgence. L'Audi break noire vient se garer juste derrière. La PJ assiste de loin à la scène. Un des deux occupants, de grande taille, sans doute Ishaac, descend.

Puis l'Audi est perdue de vue. À 22 h 15, la C2 rentre au bercail rue Carpeaux où un passager, l'homme de grande taille, vêtu d'une burqa claire, descend puis entre dans l'immeuble du 161.

La C2 repart. À 23 h 46 précisément, les policiers de la brigade de recherche et d'intervention nationale aperçoivent dans le hall leur objectif vêtu d'une burqa bordeaux. Il est rentré à pied. Quelques secondes plus tard, c'est Alima qui arrive à son tour.

La PJ n'a plus de doutes. Ces deux personnages en burqa ne peuvent être que Rédoine et son cousin Ishaac. Elle décide d'intervenir.

Les policiers ont ciblé deux appartements au 161, rue Carpeaux. Ils doivent aussi intervenir à la cité Bellevue de Villers-Saint-Paul chez Lyazid, fraîchement revenu de Belgique. Le juge d'instruction Gentil octroie aux policiers une autorisation de perquisitions de nuit, qui permet de « casser des portes » avant l'heure légale, 6 heures du matin.

Plusieurs dizaines de policiers se rassemblent à Creil. Ceux de la brigade de recherche et d'intervention nationale, ceux de la BRI de Lille, territorialement compétente, ceux de la brigade nationale de recherche des

fugitifs, et enfin les membres de la brigade de répression du banditisme de la DRPJ Versailles. Deux cadres chapeautent toute l'opération, comme depuis le début de l'enquête : le commissaire Frédéric Doidy, chef de l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) et le contrôleur général Franck Douchy, le « patron » de Versailles. Le même duo qu'à Pontault-Combault lors de la précédente arrestation de Rédoine.

Des dizaines de voitures et fourgons se déploient dans un silence presque absolu. Une prouesse. Les policiers encerclent l'immeuble. À 4 h 05, la première colonne d'assaut de la BRI est prête devant la porte gauche du rez-de-chaussée. Les policiers mettent en place un *door-raider*, un outil high-tech qui permet d'ouvrir une porte blindée presque sans bruit, en moins de vingt secondes…

À 4 h 10, la porte s'ouvre donc, sans grincement. La colonne entre. Un homme et là, un Algérien de 84 ans. C'est une erreur. Cinq minutes plus tard, la seconde colonne d'assaut installe un autre *door-raider* au quatrième étage, devant l'appartement d'Alima. À 4 h 19, sa porte cède gentiment. Les policiers entrent dans le F2. Sur leur droite, une chambre. Un homme et une femme dorment dans un lit. En tout bien tout honneur, diront-ils plus tard. Ils sont maîtrisés et menottés en quelques secondes.

Simultanément, dans le salon, deux autres hommes allongés sur un canapé sont mis hors d'état de nuire. Les lumières sont allumées. Sur le lit, côté gauche, les policiers reconnaissent Rédoine Faïd et, côté droit, Alima, la locataire en titre. Le célèbre fugitif n'a pas cherché à se saisir du revolver posé à ses côtés, au sol, tout près de sa tête. Un Colt modèle Python, celui du cinéma, de Hutch et Belmondo. Une arme en assez mauvais état général, mais approvisionnée de six cartouches. Peut-être bien le flingue que Rédoine semblait avoir dans sa sacoche lors de la course-poursuite de Sarcelles fin juillet.

« Il a été très, très surpris de nous voir, c'est le moins que l'on puisse dire, nous confiera un haut gradé de la PJ. Il n'a pas eu le temps de réagir, ni l'envie. C'est un bandit, pas un terroriste, il ne veut pas mourir. » Un autre policier savoure : « Il était égaré, comme un lapin pris dans les phares d'une voiture[3]. » Le fugitif est amaigri, fatigué. Il ne bronche pas. Un flic pense qu'il a perdu 4 à 5 kilos. D'autres policiers diront qu'ils ont vu un « homme au bout du rouleau », comme une bête traquée sans échappatoire.

« Il est revenu à Creil pour manger au quotidien, croit savoir un flic. Personne ne pouvait le nourrir ailleurs. »

Sur le canapé du salon, c'est bien Rachid Faïd, cheveux teints en roux, hirsute, et son neveu Ishaac Herizi, surnommé « le Rouquin ». Juste à côté, un pistolet-mitrailleur Scorpio et par terre, dans le couloir menant à la salle de bains, un autre pistolet-mitrailleur, un Uzi à crosse métallique, en assez mauvais état. L'arme de fabrication israélienne est approvisionnée, vingt et une cartouches anciennes. Rien de rutilant. « Ils n'avaient pas 100 euros sur eux », rapporte encore un policier. « Démarrée comme une super-production hollywoodienne, la cavale de Rédoine Faïd s'achève en série B, sans guère de moyens », écrivions-nous dans *Paris Match*.

Dans l'unique chambre, posée sur une commode, une besace en cuir avec, rangés à l'intérieur, une brosse à dents, une kippa blanche, un faux brassard « Police », des Kleenex qui ont, détail intéressant, un paquetage hollandais et des lunettes de soleil Ray-Ban. Par terre, une burqa bordeaux, celle que portait Rédoine, et deux djellabas. Enfin, la perquisition entraîne la découverte d'un lot de produits cosmétiques propre à décolorer les cheveux. Il y a aussi une perruque.

Enfin, parce qu'il faut bien occuper le temps en cavale, sur la table du salon, deux livres, *Secrets de flics*, de l'ancien directeur du 36, quai des Orfèvres Bernard Petit, et *D'argent et de sang – le roman vrai de la mafia du CO_2*, du journaliste de Mediapart Fabrice Arfi.

« Faïd n'était pas au Marriott, mais dans un appartement moisi de Creil, aux aguets, obligé de se travestir en femme et de circuler la nuit », glisse un policier de l'OCLCO.

Alima, ancienne adjointe de sécurité dans la police, dira que Rédoine a débarqué fin août chez elle, en pleine nuit, avec Ishaac qu'elle connaît bien. Elle ajoute avoir eu peur de Faïd. Il avait tout le temps son revolver sur lui et s'adressait à elle fermement :

— Ne perds pas la boule. T'inquiète pas, on va se barrer.

Faïd a parlé d'un dédommagement. Elle s'est dite « soulagée que tout ça s'arrête ». La jeune femme a joué les chauffeurs et les messagers pour lui, à l'occasion. Avec Ishaac, ils se changeaient dans sa voiture, la C2 noire, troquant les burqas pour des vêtements de ville, une panoplie

complétée par des lunettes et des perruques. Le soir, ils faisaient la manœuvre inverse. Rachid, que Rédoine appelle « l'Ancien », n'a pas quitté le F2. Il est malade du diabète et, apparemment, à court de médicaments.

Pour contacter « Bilo », son fidèle neveu, Rédoine n'utilisait son téléphone qu'en mode SMS, et ne l'allumait jamais dans Creil. Il textotait tout en circulant sur une route nationale, espérant probablement ainsi échapper au système de surveillances des relais téléphoniques mis en place par la police. Rédoine n'a pas tort. Les flics ont bien isolé deux portables dès le 21 septembre qui communiquent exclusivement ensemble et qu'ils ont baptisé « Toc Bresles 1 » et « Toc Bresles 2 ». Pas pour caractériser leurs propriétaires, mais parce que les deux appareils ont été activés ensemble à Bresles, gros village de l'Oise, à 30 kilomètres au nord-ouest de Creil, vers Beauvais. Les deux numéros sont d'ailleurs consécutifs, ce qui a facilité le travail des enquêteurs.

En gros, ces derniers disposaient du téléphone de Rédoine, mais ne pouvaient pas localiser précisément sa planque. Même s'ils savaient qu'elle était à Creil ou dans ses environs. Rédoine semblait vivre dans un climat de paranoïa aiguë, sans doute assez justifiée, avec la peur constante de se faire « balancer » par des proches. Lors d'un rendez-vous, il disait avoir repéré des flics et un hélicoptère.

Dans les textos qu'il a échangés avec Bilo et dûment interceptés, il est question d'un personnage surnommé « le Serpent », d'un « Marocain », de « Chou » et « 25 », le surnom d'Ayoube, un des neveux Herizi, de « Macaque », le sobriquet de Karoune, de « parts » à compléter, des « trucs à trouver », des rendez-vous avec « pour les ronds », de « gars du 92 ». Un projet est en cours. On sent poindre un certain énervement chez Faïd, notamment autour de l'argent. Et puis un dernier message le 2 octobre à 22 heures. « Etin ton bigo », ordonne Rédoine. Il ne le rallumera pas.

À 4 h 20, le 3 octobre, Rédoine Faïd est placé en rétention judiciaire. Il part ensuite avec les policiers vers Nanterre et le siège de l'OCLCO. C'est la fin d'une cavale qui aura duré quatre-vingt-quinze jours.

Dans l'après-midi, il est présenté au juge d'instruction Jean-Michel Gentil. Faïd découvre le nouveau Palais de Justice de Paris, aux Batignolles. Les temps ont changé.

Son frère Rachid, déféré devant le juge d'instruction Benoist Hurel, cosaisi avec la juge Armelle Briand, pour son interrogatoire de première

comparution, ne pipe mot. Hormis pour citer Plutarque : « Un frère est un ami donné par la nature qui ne peut ni fuir ni faillir. » En réalité, la citation originale du philosophe gréco-romain diffère quelque peu : « De tous les trésors que les parents peuvent léguer à leurs enfants […], il n'en est pas de plus précieux qu'un frère : c'est un ami donné par la nature, un ami que nul ne supplée, qu'une fois perdu nul ne remplace. »

Une famille soudée, sans aucun doute. « Ils sont tous regroupés autour de Rédoine, ajoute un vieux flic de la PJ. On a l'impression qu'ils iraient en enfer s'il leur demandait. »

Pour Rédoine, l'enfer, c'est maintenant Vendin-le-Vieil, une prison sécuritaire du Pas-de-Calais. Et un « marquage à la culotte » annoncé par les matons.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les membres du commando de Réau n'ont pas tous été formellement identifiés. Il semble que deux des occupants de l'hélicoptère Alouette soient derrière les barreaux, avec des petites mains chargées de la logistique. Mais il manquerait encore un homme, plus âgé, peut-être celui qui tenait la découpeuse thermique ? Un complice qui « connaissait la prison par cœur », selon certaines confidences.

1. Stéphane Sellami, « Rédoine Faïd avait prévu de s'évader au mois de juin », art. cité.

2. Brendan Kemmet, « Rédoine Faïd : fin de cavale », art. cité.

3. Brendan Kemmet, « Rédoine Faïd : fin de cavale », art. cité.

4. Brendan Kemmet, « Rédoine Faïd : fin de cavale », art. cité.

Épilogue

Le 3 octobre 2018, devant les magistrats du tribunal de grande instance de Paris, Faïd explique qu'il s'est évadé parce qu'il se « considère comme un homme libre » et qu'il ne voulait pas vivre le reste de sa « vie comme un chien ». Mais il a cependant un regret : sa « soif de liberté » a rejailli sur sa famille. « Ça me fait chier », ajoute-t-il. Et si c'était à refaire, il ne le referait pas.

Une phrase déjà entendue par le juge en charge de son évasion de Sequedin…

« Il recommencera[4] », prévient Jean-François Maugard, ancien de la brigade de répression du banditisme de Paris, qui a traqué le Creillois dès 1996. Un ex-policier qui veut aujourd'hui « démystifier » Faïd : « Il a bien fait quelques braquages de fourgons dans les années 1990, mais il n'était absolument pas maître d'œuvre. Il travaillait pour des gros voyous de Montreuil. Son bilan à lui, c'est un braquage raté et une jeune policière tuée. C'est un mégalo narcissique qui voulait être l'égal d'un Francis le Belge ou d'un Jacky le Mat », deux parrains marseillais.

Les rêves de grandeur, le cinéma semblent bien loin aujourd'hui. Les perspectives de Rédoine Faïd apparaissent très sombres.

« Il a quarante-sept ans et cinquante-trois ans de prison devant lui à effectuer, avant même sa dernière évasion, insiste un proche. On lui inflige des peines qui sont celles d'un assassin ! Il est emmuré vivant dans des quartiers d'isolement. C'est cette conjonction qui explique son désir de liberté. »

Les peines pour évasion ne peuvent pas être « confondues » avec les autres déjà reçues, mais s'additionnent.

Faïd, qui a défié par deux fois l'administration pénitentiaire, se retrouve confronté à des mesures de sécurité drastiques. Ainsi, le moindre de ses rares parloirs se fait derrière un Hygiaphone. Et même si le juge d'instruction a donné son accord pour la levée de cette mesure, l'administration pénitentiaire fait la sourde oreille et se refuse à lui accorder plus de liberté. Il est « reclus dans sa cellule de forçat », une cage qui n'a rien à envier à la cellule disciplinaire où il a séjourné pendant quatre-vingts jours en guise de punition pour son évasion de Réau. Rédoine Faïd est entravé dès qu'il en sort, s'indigne son avocat Me Raphaël Chiche qui a refusé cependant de répondre à nos questions. Il réclame pour le prisonnier « un traitement décent et humain ».

Annexe I

Repères chronologiques

10 mai 1972 : naissance à Creil de Rédoine Faïd

24 décembre 1990 : décès de sa mère

14 avril 1994 : arrestation pour des chèques volés

21 décembre 1995 : séquestration du directeur de la BNP de Creil

26 janvier 1996 : vol avec violences et séquestration à Créteil et Aulnay-sous-Bois

18 février 1997 : tentative de vol avec séquestration à la bijouterie Platroz de Chantilly

14 mars 1997 : séquestration d'un commerçant à Liancourt

3 juillet 1997 : attaque d'un fourgon Ardial à Villepinte

Octobre 1997 : deux mandats d'arrêt visent Rédoine Faïd.

Été 1998 : cavale en Israël

29 septembre 1998 : arrestation et évasion en Suisse

30 décembre 1998 : arrestation à Paris

23 mai 2002 : condamnation à quinze ans de prison aux assises de Bobigny pour l'attaque du fourgon Ardial de Villepinte

6 février 2003 : condamnation à douze ans de prison à la cour d'assises d'appel d'Amiens

Printemps 2004 : association de malfaiteurs à la centrale de Saint-Maur

Janvier 2005 : découverte d'explosifs à la Santé

Novembre 2008 : bénéficie d'une permission de sortie

30 mars 2009 : libération conditionnelle

20 mai 2010 : fusillade de Villiers-sur-Marne

Octobre 2010 : sortie de son autobiographie

11 janvier 2011 : échappe au coup de filet dans « l'affaire de Villiers-sur-Marne »

28 juin 2011 : arrestation à Villeneuve-d'Ascq

12 novembre 2012 : rapport sur des risques d'évasion à Fresnes

26 novembre 2012 : transfert à Lille-Sequedin

13 avril 2013 : évasion de Sequedin

29 mai 2013 : arrestation à Pontault-Combault

14 avril 2016 : condamnation à dix-huit ans de prison aux assises de Paris pour Villiers (première instance)

17 mars 2017 : condamnation à dix ans pour son évasion de Sequedin

19 octobre 2017 : condamnation à dix-sept ans de prison pour le fourgon d'Arras. Il a fait appel.

13 avril 2018 : condamnation à vingt-cinq ans de prison en appel pour Villiers-sur-Marne. Il s'est pourvu en cassation.

19 avril 2018 : transfert de Fleury-Mérogis à Réau

1er juillet 2018 : évasion de Réau

3 octobre 2018 : arrestation à Creil

Annexe II

Le parcours carcéral de Rédoine Faïd

À l'heure où nous écrivons ces lignes, Rédoine Faïd a effectué plus de dix-sept années de prison.

31 décembre 1998 : maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne)
17 novembre 2000 : maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne)
Juillet 2001 : maison d'arrêt de Villepinte (Seine-Saint-Denis)
Octobre 2001 : maison d'arrêt d'Amiens (Somme)
Novembre 2001 : maison d'arrêt de Villepinte
Mai 2002 : maison d'arrêt des Yvelines, Bois-d'Arcy
Décembre 2002 : maison d'arrêt de Paris la Santé
Février 2003 : maison d'arrêt de Douai (Nord)
Mars 2003 : maison centrale de Saint-Maur (Indre)
Mai 2004 : la Santé
Janvier 2005 : Fresnes
Mai 2005 : maison centrale de Moulins-Yzeure (Allier)
Juin 2005 : Fresnes
Juillet 2008 : maison d'arrêt de Meaux-Chauconin (Seine-et-Marne)

Libération le 30 mars 2009
1er juillet 2011 : centre pénitentiaire de Lille-Sequedin (Nord)
4 juillet 2011 : maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise)

7 juillet 2011 : Fleury-Mérogis
17 janvier 2012 : Fresnes
26 novembre 2012 : Lille-Sequedin

Cavale : 13 avril-27 mai 2013

27 mai 2013 : Bois d'Arcy
2 mai 2016 : Fleury-Mérogis
9 juin 2016 : centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais)
27 avril 2017 : Fresnes
29 septembre 2017 : Vendin-le-Vieil
07 novembre 2017 : Fresnes
17 novembre 2017 : centre pénitentiaire de Réau (Seine-et-Marne)
21 février 2018 : Fleury-Mérogis
19 avril 2018 : Réau

Cavale : 1er juillet-3 octobre 2018

Depuis le 3 octobre 2018 : Vendin-le-Vieil

Remerciements

Aux miens.

À Sophie Charnavel, Stéphane Sellami, Matthieu Suc.

Et à toutes les sources et contacts qui ont accepté de me parler pour ce livre à la condition de rester anonymes, merci pour leur confiance.

Suivez toute l'actualité des Éditions Plon sur
www.plon.fr

et sur les réseaux sociaux